

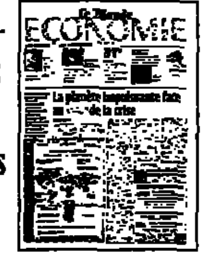
55e ANNÉE – N° 16802 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 2 FÉVRIER 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Crise financière : la contagion
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées



Enseignants : le malaise Allègre

● Instituteurs, professeurs, chercheurs : le ministre de l'éducation affronte des mécontentements contradictoires ● Certains lui reprochent ses projets de réformes, d'autres la lenteur des changements, tous contestent ses méthodes ● Lionel Jospin affiche son soutien à son ministre

APRÈS avoir surpris par sa méthode, le ministre de l'éducation nationale suscite des mécontentements divers face aux multiples réformes qu'il a engagées. Parmi les enseignants, les *« anti-Allègre »* se recrutent tant chez les opposants aux changements annoncés que parmi ceux qu'inquiète la lenteur des réformes. Des professeurs de classes préparatoires des lycées parisiens prestigieux se mêlent ainsi à leurs collègues de banlieue. L'opposition au projet de *« lycée light »* prêté au ministre, caractérisé par des programmes et des horaires allégés, se double d'une contestation visant la baisse des moyens matériels, des dotations horaires et le classement des établissements dans les « zones d'éducation prioritaires ».



Les manifestations organisées ce week-end à Paris et en province, en faveur ou contre les réformes, ont été relativement peu suivies mais ont confirmé la focalisation de la contestation sur la personnalité et *les projets du ministre. Le mé*contentement a aussi gagné les chefs d'établissement qui se sont retrouvés, samedi 30 janvier à Paris, pour exprimer leur *« exaspération »*. Dans ce contexte, le maintien par Claude Allègre d'une récente note sur le soutien aux élèves en difficulté, dans les lycées, contribue à raidir les clivages. Ce *texte satisfait le SNES, mais pro*voque la colère de la FEN, du SGEN-CFDT et de la FCPE. Les chercheurs opposés à la réforme du CNRS sont entrés à leur tour dans la rébellion, en demandant l'organisation d'un débat national. Cette grogne multiforme a trouvé avec l'internet son mode d'expression favori, qui permet de diffuser pétitions et manifestes en court-circuitant les états-majors syndicaux. Mais le premier ministre a tenu à afficher, lors du séminaire du gouvernement, samedi 30 janvier, son soutien à son ministre.

Lire page 8

Forum de Davos : les Etats-Unis font la leçon à l'Europe et au Japon

QUE LES Européens et les Japonais ouvrent leurs marchés et tirent ainsi la croissance mondiale : tel est le message qu'a délivré au Forum de Davos le vice-président américain Al Gore. *« La vigueur de ces moteurs est essentielle pour éviter que la crise financière de 1998 ne se transforme en crise commerciale en 1999 »*, a-t-il expliqué. Sinon, a-t-il ajouté, son gouvernement ne pourra pas contenir la poussée protectionniste du Congrès qui s'inquiète de l'énorme déficit commercial des Etats-Unis. Al Gore, accompagné d'une forte délégation de ministres, a vanté les mérites de la « méthode » américaine : huitième année de croissance consécutive (3,9 % en 1998), inflation au plus bas et excédent budgétaire.

Lire page 2 et notre éditorial page 13

La fièvre des fusions

■ La Société générale et Paribas s'unissent pour former le quatrième groupe bancaire du monde

■ SG-Paribas dépasse le Crédit agricole et convoite le Crédit lyonnais

■ AXA achète le sixième assureur britannique

Lire pages 16 et 17

Le maréchal Rommel est-il un modèle pour l'armée allemande ?

BONN
de notre correspondant

Grand soldat ou dignitaire nazi ? Le maréchal Erwin Rommel, le *« Renard du désert »*, défait par Montgomery à el-Alamein mais héros de la campagne de France en 1940, est-il digne d'être un exemple pour les soldats allemands ? C'est le débat qui anime l'Allemagne depuis qu'a été relancée la polémique sur l'opportunité de débaptiser les casernes allemandes portant les noms de généraux nazis ou d'officiers au passé douteux.

« Je ne pense pas que Rommel appartienne à l'honneur de la tradition de la Bundeswehr », a jugé Angelika Beer, députée Vert responsable des affaires de défense. Au contraire, Paul Breuer, député chrétien-démocrate (CDU), ne voit pas pourquoi le nom de Rommel poserait problème, puisqu'il a perdu la vie en résistant, contraint au suicide par Hitler pour avoir eu des contacts avec les conjurés qui tentèrent vainement d'assassiner le Führer le 20 juillet 1944, trois semaines après le débarquement victorieux des Alliés en Normandie. Cet avis est partagé par des députés chrétiens sociaux (CSU) de Bavière, Christian Schmitt et Kurt Rossmanith, qui ont mis en garde contre *« un nettoyage historique idéologique »* et le risque de *« jeter le bébé avec l'eau du bain »*.

Au milieu des années 90, le ministre de la défense, Volker Rühe, avait débaptisé, malgré l'opposition de la CSU, les casernes bavaroises Dietl et Kübler, deux dignitaires nazis. Aujourd'hui, l'Allemagne compte une escadrille et un destroyer *Mölders*, en hommage à l'as de la Luftwaffe tué en 1941, *« estimé de ses adversaires »*, indique-t-on au ministère de la défense, mais qui bombarda Guernica. Il existe aussi un destroyer *Lütjens*, du nom de l'amiral qui, quelques jours avant la défaite, adressait encore à Hitler un télégramme assurant que ses hommes se battraient *« jusqu'au bout »*.

« Je vous le jure. Dans deux ans, il n'y en aura plus », a promis Michael Naumann, responsable de la culture à la chancellerie. Ces propos ont pris de court le ministre de la défense Rudolf Scharping. M. Scharping ne veut pas proposer lui-même la liste des casernes à débaptiser. Il attend que les soldats ou les communes concernées prennent l'initiative. Les noms mal venus devront être remplacés par ceux de réformateurs de l'armée prussienne après les guerres napoléoniennes, de militaires antinazis, comme le comte Stauffenberg, auteur de l'attentat du 20 juillet 1944.

Le ministère de la défense a déjà cité quatre personnages indésirables, qui n'ont pas participé à la seconde guerre mondiale. Il s'agit notamment du général Lettow-Vorbeck, chassé de la Reichswehr pour avoir participé à une tentative de putsch monarchiste à Berlin en 1920, et du maréchal Hindenburg, commandant suprême des armées pendant la première guerre mondiale. Le maréchal, devenu président de la République, appela Hitler à la chancellerie en 1933.

Le ministère estime que le cas Rommel ne pose pas de problème. En Allemagne, les conjurés du 20 juillet 1944 sont traités en héros de la résistance. Le ministère n'a pas non plus évoqué les cas Lütjens et Mölders. Pour y penser, il suffisait d'aller sur le port de Kiel admirer, vendredi 29 janvier, les trois destroyers de la marine allemande, baptisés *Rommel*, *Mölders* et *Lütjens* bien après la guerre, en 1969. Sans que cela choque personne.

Arnaud Leparmentier

Le défilé des anti-PACS

APRÈS avoir annoncé le chiffre de 98 000 manifestants, pour le défilé qu'ils organisaient à Paris, dimanche 31 janvier, les adversaires du pacte civil de solidarité (PACS), regroupés dans un collectif baptisé Générations anti-PACS, ont revendiqué, lundi matin, 200 000 participants. La première indication avait été confirmée par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Malgré cette mobilisation, à laquelle ont participé des députés de droite et des représentants du Front national mégrétiste, le gouvernement reste *« déterminé à faire passer cette proposition de loi »*, a affirmé lundi Elisabeth Guigou, parce qu'elle *« apporte un plus à des gens qui, aujourd'hui, sont en dehors du mariage »*.

Lire page 5 et la chronique de Pierre Georges page 34

« LES DEUX FILLETTES » VINCENT VAN GOGH

Van Gogh : le vrai et le faux

L'exposition au Grand Palais à Paris de copies d'œuvres de Van Gogh tente de lever les doutes sur l'authenticité de certaines toiles. p. 28

Papon : ne pas se taire

Accusé de *« complicité en diffamation »* envers M. Papon pour avoir écrit dans *Le Monde* qu'*« en octobre 1961 il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous le contrôle de Maurice Papon »*, Jean-Luc Einaudi ne veut pas se taire. p. 14

Monica Lewinsky témoigne

Premier témoin de l'accusation dans le procès Clinton devant le Sénat : Monica Lewinsky. Les républicains attendent d'elle de nouvelles révélations. p. 3

Chine : l'oxygène du secteur privé

La Constitution devrait être modifiée en mars. Le secteur privé deviendra *« composante importante »* de *l'économie socialiste de marché*. p. 34

Europe portuaire

Boulogne, Calais et Dunkerque ont compris l'intérêt de travailler ensemble pour constituer un pôle portuaire européen. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 202 - 7,50 F

La CGT change... pour de bon

AVEC la CGT, il faut se méfier. On a si souvent annoncé qu'elle allait changer – et le pronostic a si souvent été démenti par les faits – qu'on en vient légitimement à être prudent. Le secrétaire général sortant, Louis Viannet, et celui qui va lui succéder, Bernard Thibault, ont beau répéter à l'envi que la confédération va faire peau neuve, qu'elle va abandonner le *« syndicalisme de protestation »* pour défendre un *« syndicalisme de concertation »*, on peine à les croire.

Rien que de très logique : cette histoire-là en rappelle tellement d'autres ! C'est, en tous points, celle de Georges Séguy, qui avait voulu faire franchir, en d'autres temps, quelques pas timides à la CGT, pour qu'elle prenne un peu ses distances avec la Place du Colonel-Fabien, et qui avait été prestement remplacé par Henri Krasucki. En tout cas, les apparences sont celles-là : à la veille d'un congrès, la CGT nous joue toujours la même partition, celle du changement. Et, ne passant jamais vraiment à l'acte, restant presque éternellement la même, malgré l'effondrement du mur de Berlin, mais avec, d'année en année, de moins en moins de militants, la CGT se marginalise progressivement. Pourtant, non. Pour une fois, il semble bien que le rituel du congrès qui vient de s'ouvrir ne soit pas exactement le même. Quelque chose bouge dans la CGT. La centrale est, visiblement, à la veille d'un immense changement. Mais quel changement ? M. Viannet, qui s'en va, et M. Thibault, qui arrive, ont-ils, eux-mêmes, une réponse à la question ? Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on peut en douter.

Et c'est tout l'intérêt de ce congrès strasbourgeois : on sent bien que son enjeu va au-delà du seul débat syndical ; que les contours nouveaux du paysage social français en dépendent largement ; que la politique économique et sociale conduite par le gouvernement de Lionel Jospin en sera fortement affectée. Mais on sent aussi que les acteurs de ce changement n'ont pas une claire conscience de l'endroit où ils veulent aller. Futur patron de la CGT, M. Thibault est à lui seul le symbole de ce déchirement.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 13, nos informations page 6 et le portrait de Bernard Thibault page 12

L'Autriche en piste



HERMANN MAIER

LES CHAMPIONNATS du monde de ski alpin ont commencé, lundi 1er février à Vail (Etats-Unis), par le super-G dames. Ils devraient offrir aux Autrichiens et aux Norvégiens, en pointe depuis le début de la saison, une nouvelle occasion d'en découdre. Hermann Maier, grand favori de la compétition, retrouvera Lasse Kjus, dès mardi, sur la piste de Beaver Creek.

Lire pages 22 à 24

DAVOS La forte représentation des Etats-Unis au Forum de Davos s'est appuyée sur les bons résultats de l'économie américaine pour demander aux autres pays d'ouvrir leurs marchés. « *Nous ne pouvons être les importateurs en dernier ressort* », a déclaré le vice-président Al Gore ; aux autres pays industrialisés de prendre leur part pour soutenir la croissance. ● LE FORT DÉFICIT commercial américain va donner de la force aux partisans d'un recours au protectionnisme aux Etats-Unis. ● LE JAPON, qui a accumulé un excédent de 120 milliards de dollars (105 milliards d'euros) en 1998, est le premier pays visé par les exigences américaines *(lire notre éditorial page 13)*. ● LA SUCCESSION du directeur général, l'Italien Renato Ruggiero, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est ouverte. *Son mandat de quatre* ans arrive à échéance le 30 avril.

Washington s'inquiète d'une résurgence du protectionnisme mondial

Que l'Europe et le Japon ouvrent leurs marchés et prennent le relais des Etats-Unis pour tirer la croissance mondiale : sinon, le gouvernement américain ne pourra pas résister aux sirènes protectionnistes du Congrès. Tel est le message qu'a délivré le vice-président Al Gore à Davos

DAVOS
de nos envoyés spéciaux

« *Nos efforts pour améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale dépendent de la croissance des principaux moteurs de cette économie. Et la vigueur de ces moteurs est essentielle pour éviter que la crise financière de 1998 ne se transforme en crise commerciale en 1999. L'Amérique ne peut pas être l'importateur de dernier ressort* ». En deux phrases, le vice-président américain Al Gore a résumé le message que les Etats-Unis sont venus transmettre au monde capitaliste réuni à Davos (Suisse) pour le 29e Forum économique mondial. Celui-ci tient en deux points : Un, les Etats-Unis ont fait le ménage chez eux en éliminant les déficits et en ouvrant leur marché, se plaçant ainsi dans un cercle vertueux (taux d'intérêts faibles, investissement soutenu, création d'emplois...).

Deux, aux autres pays industrialisés de prendre leur part pour soutenir la croissance. Et notamment le Japon. « *En 1993, les nations ont exigé des Etats-Unis de réduire leur déficit fiscal. Nous l'avons fait. De la même façon que le monde s'est tourné vers l'Amérique pour qu'elle joue un plus grand rôle dans l'économie globale, aujourd'hui le monde attend du Japon qu'il réalise les changements correspondant à sa responsabilité de deuxième économie mondiale* ». Le corollaire est à peine voilé : « *Si vous ne faites pas le nécessaire, nous ne savons pas si nous pourrons contenir le courant protectionniste sous-jacent aux Etats-Unis* ». Pour délivrer cette prophétie américaine, Al Gore est arrivé dans la station suisse revêtu de son costume de quasi-candidat à l'investiture démocrate pour les prochaines élections présidentielles, et accompagné des artisans du « miracle économique américain », c'est-à-dire les principaux ministres du gouvernement Clinton : le secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin et son adjoint Larry Summers, le secrétaire chargé de l'économie, du commerce et de l'agriculture Stuart Eizenstadt, William Daley et Charlène Barshefsky, respectivement secrétaire et secrétaire adjoint au commerce, enfin Bill Richardson, secrétaire à l'énergie. Tous venus vanter les mérites de la « méthode » américaine, à grand renfort de chiffres éloquents : une croissance de 5,6 % au quatrième trimestre et un excédent budgétaire estimé à 107 milliards de dollars (94 milliards d'euros) cette année.

UNE INCONNUE MAJEURE

Quitte se faire plus discrets sur une inconnue majeure (jusqu'où pourra gonfler la bulle spéculative de Wall Street sans que son éventuel éclatement plonge à nouveau l'économie mondiale dans la tourmente ?), et les deux éléments de fragilité de l'économie américaine (un déficit de 300 milliards de dollars (263 milliards d'euros) prévu pour cette année accompagné d'un autre déficit, commercial cette fois, de 350 milliards de dollars (307 milliards d'euros). C'est certainement ce point – le déséquilibre des échanges – qui explique la vaste offensive commerciale lancée par les Etats-Unis en direction à la fois de l'Asie et de l'Europe et dont l'instigateur avait été le président Bill Clinton lors de son récent discours *sur l'état de l'Union. Son vice-président* a choisi la tribune internationale de Davos pour venir faire mettre les points sur les « i » au sujet d'une question qui va prendre tout son sens au cours des prochains mois : en décembre prochain doit en effet démarrer à Seattle (Etats-Unis) le prochain « Round du millénaire » qui doit définir les règles devant régir le commerce au début du deuxième millénaire. L'idée d'un nouveau cycle de négociations voulu par les Etats-Unis, a reçu l'appui du Japon, du Canada et du Chili auxquels s'est joint la voix du Commissaire européen au *commerce, Sir Leon Brittan, mais* fait encore l'objet de nombreuses discussions.

Chaque membre de la délégation américaine s'est attaché à alterner explications de texte et mises en garde à l'encontre des partenaires commerciaux de Washington. Les tensions se sont multipliées ces derniers temps à propos des importations de bananes ou de boeuf aux hormones (avec l'Union européenne) ou de l'acier (avec le Japon, le Brésil et la Russie), en attendant les contentieux sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). L'un des points de crispation les plus importants (c'est presque devenu un rituel) porte sur l'agriculture. Washington exige des européens qu'ils suppriment les subventions à l'exportation au monde agricole, une pratique qui, selon Al Gore, représente 1500 dollars (1315 euros) par famille européenne.

RAPPEL À L'ORDRE

L'offensive américaine a deux raisons, externe et interne. La première est la conséquence directe de la crise financière qui perdure depuis dix-huit mois : les marchés domestiques se sont effondrés dans bon nombre de pays asiatiques et latino-américains et les Etats-Unis ne voient pas comment ils pourraient relancer leurs exportations alors que 40 % de la planète est en récession ou presque. La deuxième est la dégradation du climat politique qui paralyse l'activité de la Maison Blanche, et le protectionnisme larvé qui prévaut au Congrès.

L'administration Clinton joue sur ces deux registres : « *Les Etats-Unis peuvent supporter un déficit commercial important sur le plan économique mais pas sur le plan politique* », a prédit le secrétaire au commerce William Daley. Le défi est de maintenir le consensus sur les bénéfices du commerce. « *Nous devons résister aux sirènes du protectionnisme et de l'isolationnisme* », a exhorté *Al Gore qui a fermement* – et ironiquement – invité le Japon à prendre ses responsabilités : « *Tout en prenant acte des progrès accomplis par le Japon jusqu'à présent, nous, et le reste du monde, nous nous adressons de manière respectueuse et répétée à notre ami et partenaire :* " S'il vous plaît, nous avons besoin de votre aide pour régler cette crise économique globale" ».

Un rappel à l'ordre *qui n'a pas été* du goût des dirigeants japonais présents à Davos. « *L'Amérique est un grand pays, le premier au monde : elle devrait utiliser de façon plus judicieuse les mots qu'elle emploie* », a notamment déclaré un responsable nippon. Cette série de passes d'armes sur le commerce a dominé les premiers jours du Forum de Davos. Elle a pratiquement occulté ce qu'aurait dû être son programme : la responsabilité collective face à la première crise mondiale de la globalisation.

Faute de recettes miracles, l'inquiétude prévaut à Davos. Personne ne s'est pourtant laissé aller à des jugements péremptoires y compris à l'encontre du FMI, sauf le premier ministre malais, Mahathir Mohamad, qui a dénoncé une fois de plus la conspiration économique menée par les occidentaux, dont les juifs, dont son pays serait victime.

Serge Marti et Babette Stern

Les Japonais semblent moins enclins que par le passé à courber l'échine devant les Etats-Unis

TOKYO
de notre correspondant

Dans la nouvelle controverse sur le déficit commercial américain, les Japonais se savent les premiers visés par les menaces de Washington de remettre en vigueur l'article « Super 301 » du Trade Act. Et ils contre-attaquent au nom des principes du *libre-échange condamnant la pratique de* sanctions unilatérales. Le Japon souhaite voir les Etats-Unis se conformer aux règles internationales et éviter de donner un caractère politique a des dossiers spécifiques, déclare-t-on en substance au ministère des affaires étrangères.

En 1998, l'excédent commercial japonais a augmenté de 40 % pour atteindre 120 milliards de dollars (105 milliards d'euros) en raison, essentiellement, d'un recul des importations de 10 % dû à la récession (les exportations n'ont crû que de 0,6 %). Dans le cas des échanges avec les Etats-Unis, l'excédent a augmenté de 33,4 % : si les importations ont diminué de 4,1 %, les exportations, en revanche, ont crû de 9,2 %. *C'est en particulier le cas des expor*tations d'acier (+ 166 % en volume) et des automobiles (+ 3,6 % en volume et + 17,7 % en valeur). La mention de la question de l'acier japonais par le président Clinton dans son message sur l'état de l'Union est interprétée à Tokyo comme le signe que Washington entend reprendre ses pressions sur des dossiers sectoriels spécifiques (produits agricoles, assurances) et ne plus se contenter d'« exigences » macroéconomiques sur la relance de l'économie nippone (dépenses publiques et assainissement du système financier) – au demeurant en partie satisfaites par le gouvernement Obuchi, bien qu'on en attende les résultats.

En ce qui concerne l'acier, les Japonais font valoir que l'augmentation de leurs exportations n'a fait que répondre à une demande américaine accrue et une insuffisance de l'offre de la part des producteurs locaux et que, de toute façon, elles ont un faible impact sur leur excédent commercial global vis-à-vis des Etats-Unis. En décembre, les exportations japonaises d'acier ont commencé à diminuer en raison de l'appréciation du yen face au dollar, mais elles devraient demeurer importantes.

Les Japonais s'attendent à une montée des frictions commerciales avec les Etats-Unis, qui ne manquent assurément pas d'arguments pour les rendre responsables, ainsi que le reste de l'Asie en crise, de l'aggravation de leur déficit. Tout en cherchant à éviter de provoquer des réactions antinippones outre-Pacifique, ils semblent moins enclins que par le passé à courber l'échine devant une Amérique brandissant la menace de sanctions pour obtenir l'ouverture de marchés.

Dans un récent entretien à l'*Asahi Shimbun*, le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), Kaoru Yosano, a fait preuve d'une vigueur inhabituelle en déclarant : « *Les économies émergentes ont commencé à prendre conscience qu'une libéralisation agressive du commerce et des investissements a favorisé les crises financières asiatiques. Une nouvelle préoccupation est le risque de voir les Etats-Unis et l'Europe recourir au protectionnisme pour faire face au ralentissement de leurs économies. Nous devons impérativement mettre en pratique des règles sur le commerce et la finance internationale afin d'éviter d'être en butte aux mesures unilatérales des pays les plus puissants.* »

Philippe Pons

« L'économie américaine est la merveille du monde »

Le produit intérieur brut a augmenté de 3,9 % en 1998

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que le reste du monde s'interroge sur la crise économique, la croissance américaine *est insolente, battant les uns apres* les autres ses records historiques. Selon les chiffres publiés vendredi 29 janvier, le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a augmenté de 5,6 % au cours du dernier trimestre de 1998, soit une moyenne annuelle de 3,9 %, contre 3,8 % en 1997. En même temps, l'inflation a atteint des taux inconnus depuis les années 50 – moins de 1 % – tandis que le chômage baissait à 4,3 %. « *L'économie américaine est la merveille du monde. Pendant que, dans le reste du monde, la croissance se traîne, elle ne cesse de se renforcer aux Etats-Unis* », s'est félicité l'économiste en chef de Merrill Lynch, Bruce Steinberg. Le secrétaire américain au commerce, William Daley, a indiqué, dimanche à Davos, qu'il tablait sur une nouvelle progression du PIB de 2,5 à 2,7 % en 1999.

Ces indices ne pouvaient tomber à un meilleur moment pour Bill Clinton, qui fait face à une procédure en destitution devant le Sénat *(lire page 3)*. Deux semaines après son discours sur l'état de l'Union, dans lequel il avait fait de larges promesses à ses électeurs américains dans leur président. La période de croissance que traversent les Etats-Unis est en effet la plus longue de l'apres-guerre, puisqu'elle s'est amorcée en *avril 1991 et qu'elle s'est poursuivie* sans discontinuer sous les deux mandats de M. Clinton. Elle a, selon le *Washington Post*, permis à 7,5 millions d'Américains de trouver un emploi en trois ans.

FACTEURS POSITIFS

Même les experts ont été surpris par ce nouveau rebond, comme par le faible taux d'inflation, alors que l'environnement international est assombri par la crise brésilienne, qui s'ajoute à celle venue d'Asie. Une combinaison inattendue de plusieurs facteurs positifs semble expliquer ces bons résultats : les taux exceptionnellement bas d'inflation et de chômage nourrissent une flambée de la consommation des ménages et poussent l'investissement des entreprises. Cela faisait près de quinze ans que les achats de produits de consommation n'avaient pas augmenté ainsi de 5,2 %. C'est le secteur des biens durables qui en a le plus profité : les ventes de voitures ont augmenté de 21 % en un an, et l'on a enregistré 17 millions d'immatriculations. Quant à la construction de logements, elle a sur le marché de l'emploi crée des problèmes pour les entreprises, qui ont du mal à recruter, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la croissance à venir. Outre l'appel à *la main-d'œuvre étrangère* – avec, par exemple, l'attribution de permis de travail aux spécialistes qui font défaut –, cette situation a contraint nombre de PDG à investir massivement dans la modernisation de leurs lignes de production ; ce qui a, en premier lieu, bénéficié à l'industrie de l'informatique et de la haute technologie.

Revers de la médaille : la crise mondiale a *empêché* l'industrie américaine de développer ses exportations, qui n'ont progressé que de 1,5 % en 1998. Les importations, en revanche, ont grimpé de 10 %, au détriment de la balance des paiements, dont le déficit est estimé à 263 milliards de dollars (230 milliards d'euros) en 1998. En outre, certains économistes s'inquiètent du niveau du taux d'épargne, tombé au plus bas. Ce sont sans doute ces ombres au tableau qui expliquent les déclarations du président de la Réserve fédérale (FED), Alan Greenspan, qui, depuis quelque temps, répète que tout cela est trop beau pour durer. Mais, pour le moment, les Américains sont euphoriques face à cette prospérité sans précédent.

Lutte serrée pour la désignation du futur directeur général de l'OMC

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Parallèlement à la « guerre de la banane » entre les Etats-Unis et l'Union européenne, une autre bataille se livre à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : celle de la succession de son directeur général, l'Italien Renato Ruggiero, dont le mandat de quatre ans arrive à échéance le 30 avril.

Malgré les efforts déployés par l'ambassadeur de Suisse, William Rossier, chargé de favoriser un consensus autour de l'un des quatre candidats en lice, les *consultations traînent en longueur* et une récente réunion informelle du conseil général de l'OMC n'a guère permis de sortir de l'enlisement. Tout au plus les représentants des treize pays membres ont-ils invité l'intermédiaire helvétique à poursuivre sa patiente mission de bons offices, en attendant de se retrouver officiellement à la mi-février.

Ce nouveau report illustre l'âpreté de la lutte pour le contrôle de la direction de la puissante organisation qui, en 1995, a pris la relève du GATT pour réglementer les échanges internationaux. A l'époque déjà, la nomination de Renato Ruggiero comme premier directeur général de l'OMC avait donné lieu à un affrontement en ment accepté ce choix à condition *que ce ne soit pas un Européen qui* lui succède.

Aussi, le 1er octobre, date limite pour le dépôt des candidatures, quatre noms avaient été officiellement enregistrés : Hassan Abouyoub, quarante-six ans, ancien ministre et ambassadeur marocain aux négociations commerciales, pour l'Afrique ; Mike Moore, cinquante ans, ancien premier ministre travailliste de Nouvelle-Zélande, pour l'Océanie ; Roy MacLaren, soixante-cinq ans, ancien ministre du commerce international du Canada, pour l'Amérique ; et Supachai Panitchpakdi, cinquante-deux ans, actuel vice-premier ministre et ministre du commerce de Thaïlande, pour l'Asie. Tous les quatre ont participé aux négociations finales du Cycle de l'Uruguay et aux préludes à la création de l'OMC.

UNE LONGUEUR D'AVANCE

Dès la publication des résultats du premier tour de table à la mi-décembre, le prétendant thaïlandais avait pris une longueur d'avance sur ses concurrents, mais sans obtenir suffisamment d'appuis pour dégager un consensus *avant la fin de l'année, comme ini*tialement prévu.

Selon le dernier pointage officiel tions, M. Supachai a encore *conforté son avance et arrive en* tête avec le soutien de quarante délégations. Le candidat marocain, Hassan Abouyoub, a recueilli vingt-trois suffrages, suivi par le Canadien, Roy MacLaren, avec quinze voix, et le Néo-Zélandais Mike Moore, avec treize avis favorables.

Une fois de plus, il apparaît que le résultat final dépendra de l'option des Etats-Unis et de l'Union européenne, les deux principales puissances commerciales de la planète. Alors que la France soutient le candidat marocain, la Grande-Bretagne le Canadien et les Pays-Bas le Thaïlandais, l'Union européenne n'a pas encore arrêté son choix. Les Etats-Unis, de leur côté, donneraient la préférence au Néo-Zélandais Mike Moore, un ancien dirigeant syndical devenu l'avocat du libre-échange

A moins que le retrait de l'un des prétendants ne vienne simplifier la donne, divers scénarios sont déjà envisagés pour tenter de sortir de l'impasse. En tout cas, le prochain directeur de l'OMC aura à préparer deux importants rendez-vous : une réunion ministérielle à la fin de l'année aux Etats-Unis, et le lancement d'un nouveau cycle de négociations sur la libéralisation du commerce mondial.

tectionnisme mondial

Monica Lewinsky est le premier témoin à comparaître devant le Sénat

Les républicains espèrent de nouvelles révélations

Alors que le Sénat entame l'audition des témoins dans le procès d'*impeachment* de Bill Clinton, 64 % des Américains, selon un sondage publié dimanche 31 janvier par le *Washington Post*, sont hostiles à une éventuelle destitution du président, 33 % seulement y étant favorables. 60 % d'entre eux se déclarent cependant en faveur d'une motion de « réprimande » du chef de la Maison Blanche.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le procès en destitution du président Clinton est entré, lundi 1er février, dans une nouvelle phase avec le début des dépositions des trois témoins agréés par le Sénat la semaine dernière. Notoriété oblige, c'est Monica Lewinsky qui devait ouvrir ces auditions en début de journée. Elle sera suivie, mardi et mercredi, par Vernon Jordan, l'ami et confident de Bill Clinton, et du conseiller présidentiel Sidney Blumenthal. Pour préserver la dignité de la Chambre haute, l'ancienne *stagiaire à la Maison Blanche devait* être interrogée dans un grand hôtel de Washington par un *manager* (procureur) républicain et par les avocats du président. Chaque camp disposera de quatre heures, sous la supervision de deux sénateurs, un républicain et un démocrate : Mike DeWine, Fred Thompson et Arlen Specter pour les premiers, Chris Dodd, Patrick Leahy et John Edwards *pour les seconds.*

L'équipe des treize *managers* a sélectionné Ed Bryant pour questionner Monica Lewinsky. Il avait été l'un des trois à l'interroger il y a une semaine et ses collègues avaient jugé qu'il avait fait une impression particulièrement positive sur la jeune femme. C'est important car si personne n'attend de cette journée des révélations fracassantes, l'accusation espère obtenir de la jeune femme quelques nouveaux *détails* en sa *faveur*, et surtout une image de sincérité sympathique qui trancherait avec la duplicité présidentielle. Mais « Monica » a déjà témoigné vingt-trois fois, dont vingt-deux sous la houlette du procureur Starr, qui semble avoir extrait d'elle des confessions complètes : l'accord d'immunité qu'il a signé avec elle fait peser sur sa tête la menace de longues années en prison si elle ne dit pas la vérité.

Mardi, ce sera au *manager* Asa Hutchinson de tenter de *contraindre Vernon Jordan*, lui-même avocat multimillionnaire, à faire des révélations nuisibles au président ; mercredi, James Rogan s'efforcera de faire de même avec M. Blumenthal. S'ils n'y parviennent pas, il leur sera difficile de convaincre le Sénat qu'il est indispensable de faire comparaître dans l'hémicycle ces témoins pour faire sortir une vérité qu'au demeurant tout le monde connaît : l'infidélité du président et ses efforts pour la dissimuler.

BANDES VIDÉO

Inquiets du risque de transformer la Chambre haute en *« cirque »*, les sénateurs préféreraient se contenter de visionner les bandes vidéo et ils ont obtenu que Monica Lewinsky *ne soit pas interrogée sur* ses relations sexuelles avec Bill Clinton.

Mais si les auditions révélaient de nouvelles failles dans la défense présidentielle, l'accusation disposerait d'excellents arguments pour poursuivre son attaque. La défense pourrait alors demander à convoquer ses propres témoins, et les procureurs les leurs ; il faudrait cependant l'accord des deux leaders parlementaires du Sénat, le républicain Trent Lott et le démocrate Tom Daschle. Cela relancerait le procès et retarderait la date prévue pour sa clôture, le 12 février. C'est dans cet espoir que les *managers* jouent de tous les arguments et font pression pour obtenir de nouveaux délais des sénateurs républicains. Ce qui ne les empêche pas de *critiquer le manque de coopération* de ces derniers. Henry Hyde, le chef des *managers*, a remarqué perfidement qu'il était *« heureux que ces gens-là n'aient pas été à Valley Forge* [durant la guerre d'indépendance] *ou à Alamo* [contre les Mexicains] *»*.

Pendant ce temps, les Américains qui – selon le *Washington Post* – restent en majorité favorables à la *fin du procès et au président*, ont ignoré ce week-end le bruit et la fureur venus de Washington. Ils ne s'intéressaient qu'à l'événement sportif de l'année, le Super Bowl de football américain qui opposait dimanche, dans le stade géant de Miami, les Broncos de Denver aux Falcons d'Atlanta. Les Broncos l'ont emporté.

Patrice de Beer

Kenneth Starr ne lâche pas prise

Le procureur indépendant Kenneth Starr est convaincu qu'il a l'autorité légale nécessaire pour, éventuellement, inculper le président Bill Clinton *pour parjure et entrave à la justice avant qu'il ne* quitte la Maison Blanche, en janvier 2001, a rapporté, dimanche 31 janvier, le *New York Times*.

Kenneth Starr examinerait en particulier la possibilité de demander à un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) d'inculper le président avant la fin de son mandat, ce qui serait une première dans l'histoire des Etats-Unis. Le quotidien, qui cite des sources proches du procureur mais non identifiées, précise que M. Starr n'a encore pris aucune décision à ce sujet. Celui-ci estime avoir le pouvoir constitutionnel et légal pour agir en ce sens, même si le président devait être acquitté dans son procès de destitution actuellement en cours au Sénat.

Serbes et Kosovars réservent leur réponse sur les pourparlers de paix

Seul Ibrahim Rugova a accepté la rencontre

L'INCERTITUDE persistait en début de semaine sur l'attitude des Serbes et des Kosovars face à la convocation qui leur a été lancée par la communauté internationale à venir négocier, à partir du 6 février à Rambouillet.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a rencontré samedi 30 janvier le président Milosevic à Belgrade, puis les représentants albanais du Kosovo à Skopje, en Macédoine, pour les informer officiellement de la convocation décidée la veille par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. Ce groupe, *qui rassemble* Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Italie, a mis en demeure les deux parties de s'entendre d'ici trois semaines sur un accord intérimaire établissant une *« autonomie substantielle »* pour le Kosovo. L'OTAN a menacé samedi de recourir à la force si les parties ne se plient pas à cette injonction.

« Le président Milosevic m'a assuré qu'il était engagé en faveur d'une solution politique et pacifique. Il a promis d'étudier très soigneusement les propositions du Groupe de contact et d'y répondre dès que possible », a déclaré M. Cook. Selon l'agence officielle *Tanjug*, M. Milosevic a fait valoir la disposition *« ferme et bien connue de la Serbie et de la Yougoslavie que les problèmes au Kosovo, partie intégrante de la Serbie, soient résolus de manière pacifique en Serbie, avec la participation des représentants de toutes les communautés nationales »*. Outre les Albanais et les Serbes, le Kosovo compte plusieurs petites minorités ethniques. Toutefois, selon M. Cook, M. Milosevic *« n'a pas insisté pour que les négociations se tiennent uniquement en Yougoslavie »*.

Du côté de la communauté albanaise, le leader modéré Ibrahim Rugova a fait savoir qu'il était prêt à venir à Rambouillet. En revanche, le représentant politique de l'UCK, Adem Demaçi, et Rexhep Qosja, chef du Mouvement démocratique unifié, opposé à M. Rugova, *« ont dit qu'ils donneraient une réponse dans les prochains jours »*, a déclaré M. Cook. Le secrétaire au Foreign Office avait prévenu la veille que les discussions auraient lieu *« avec ou sans l'UCK »*. *« Personne n'a un droit de veto sur les pourparlers,* a-t-il déclaré à Belgrade, *les pourparlers se tiendront pour ceux qui veulent y participer. »* – *(AFP, Reuters.)*

La France propose une réforme de la politique agricole commune

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Alors que le débat entre les Quinze sur le volet agricole de l'Agenda 2000 reprend au niveau des experts du « groupe à haut niveau », lundi 1er février, à Bruxelles, avec l'espoir de conclure avant le *Conseil européen extraordinaire* du 26 février, la France a adressé à ses partenaires un document de travail où elle précise ses intentions quant à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et à sa réorientation grâce à une baisse progressive des aides directes versées aux agriculteurs.

Cette « dégressivité », qui prend en compte la contrainte budgétaire à laquelle sont confrontés les Quinze, frapperait plus sévèrement les producteurs de céréales et d'oléagineux que les autres catégories d'agriculteurs. Au moment où les Etats-Unis redoublent leurs attaques contre la PAC, elle permettrait aussi de préparer l'Union européenne, tant aux négociations commerciales qui se dérouleront à partir de l'an 2000 dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), qu'au futur élargissement aux pays d'Europe centrale.

Le document français comporte des *« illustrations chiffrées »*, dont on souligne à Paris qu'il s'agit, à ce stade, de données indicatives, donc négociables. Selon les premiers calculs, la réduction progressive des aides directes devrait permettre d'économiser 3,3 milliards d'euros en 2006, c'est-à-dire la dernière année d'application de l'Agenda 2000.

Les Français préconisent une réforme de la PAC limitée au strict nécessaire, et de ce fait moins coûteuse que celle proposée par la Commission. Cette approche mesurée s'impose, font-ils valoir, si l'on veut éviter le cofinancement des dépenses agricoles (une partie des aides directes, aujourd'hui intégralement prises en charge par le budget européen, serait désormais financée par les Trésors nationaux). *Ils confirment* leur opposition résolue à cette entaille à la solidarité financière, laquelle, selon eux, entraînerait bientôt la disparition de la PAC. *Dans ce souci* d'économies, ils rejettent l'idée de la Commission d'augmenter les quotas laitiers de 2 % en baissant le prix du lait de 15 % (baisse compensée par des aides à hauteur de 60 %).

Selon Paris, le marché laitier n'est pas encore menacé de déséquilibre et la réforme de l'OCM (Organisation commune du marché) est prématurée. De plus, ils considèrent que la proposition de la Commission aboutirait à terme à la disparition des quotas, ce qu'ils jugent inadmissible, surtout dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale (compte tenu de leurs bas coûts de revient, il est essentiel d'y pouvoir maîtriser la production en la limitant de manière autoritaire). Pour les mêmes raisons, ils souhaitent limiter à 15 %-20 % la baisse du prix de la viande bovine au lieu des 30 % proposés par Bruxelles.

« DÉGRESSIVITÉ »

Une réforme ainsi limitée permettrait, selon Paris, de maintenir les dépenses de soutien agricoles au niveau atteint en 1999, soit 40,4 milliards d'euros par an. Mais la stabilisation des dépenses ainsi accomplie, si elle constitue un progrès par rapport aux propositions de la Commission (celles-ci impliquent un coût supplémentaire allant de 1,8 milliard d'euros en 2001 à 3,4 milliards d'euros en 2004), est insuffisante si l'on veut dégager des économies pour contribuer à la solution du problème budgétaire posé par l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède.

C'est alors que les Français font intervenir la « dégressivité » des aides directes, même si son objet principal, au-delà de ce souci de réduire les dépenses, est de réorienter la PAC afin de stopper l'exode rural, de favoriser une agriculture plus équitable, plus soucieuse d'environnement et de qualité. Au vu des « illustrations *chiffrées »* qui figurent dans leur document, la réduction des aides directes, supposée correspondre à l'amélioration de la productivité, pourrait atteindre 3 % par an pour les grandes cultures et 1 % pour les autres produits où elles existent : viande bovine, produits laitiers, mais aussi huile d'olive, tabac, coton... Les petits exploitants seraient dispensés de cette réduction progressive des aides : Paris suggère de fixer à 6000 euros d'aides directes par an le seuil au-dessous duquel la dégressivité ne s'appliquerait pas. *Ce niveau correspond* pour les céréales à une ferme d'environ 25 hectares.

Enfin, dernière illustration chiffrée, Paris suggère qu'un tiers des économies réalisées grâce à la dégressivité, c'est-à-dire environ 800 millions d'euros, soit affectées à des actions intéressant le développement rural, le reste, soit près de 2,5 milliards d'euros, contribuant à atténuer le déséquilibre budgétaire dont se plaignent les Allemands, les Néerlandais, les Autrichiens et les Suédois.

Il y a encore eu peu de réactions au document français. Cependant les Allemands, jusque-là très favorables au cofinancement des dépenses agricoles, y voyant le moyen le plus commode pour réduire leur contribution budgétaire, prennent conscience du refus de Paris de s'engager dans cette voie. Une majorité du Conseil semble se dégager en faveur d'une augmentation des quotas laitiers assortie d'une baisse des prix, ainsi que pour une baisse des prix de la viande bovine de l'ordre de 25 à 30 %, si bien qu'il semble difficile que Paris obtienne satisfaction sur ces points. En revanche, l'idée de réduire progressivement les aides directes, même si elle ne manquera pas de soulever des difficultés – les pays du Sud l'accepteront-*elle pour le coton, le tabac ?* L'Allemagne ne craindra-t-elle pas pour la compétitivité de son agriculture ? –, pourrait trouver un écho favorable auprès des pays qui trouvent la PAC trop coûteuse. L'accord final, qui ne semble pas hors d'atteinte, pourrait ainsi se faire sur un compromis se situant entre les propositions de Paris et celles de la Commission.

Philippe Lemaitre

La menace de la force à l'appui des négociations

BRUXELLES
de notre correspondant

Le conseil atlantique a décidé, samedi 30 janvier à l'issue d'une session-marathon de huit heures, d'autoriser Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, à mettre en œuvre des sanctions militaires si les parties en conflit au Kosovo ne respectaient pas le calendrier édicté vendredi par le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. *« Je me tiens prêt à agir et à n'exclure aucune option pour assurer le respect total par les deux parties au Kosovo des exigences de la communauté internationale, notamment les demandes formulées dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies »*, a déclaré M. Solana à l'issue de ce conseil.

Cette décision permet de raccourcir le délai de consultations entre alliés, s'il était nécessaire de lancer des frappes aériennes contre des objectifs serbes, ou d'exercer des *représailles non encore précisées* sur les éléments armés séparatistes kosovars. Dans cette hypothèse, une rapide consultation des Seize par le secrétaire général précéderait de quelques heures l'action.

Le conseil atlantique *« donne son plein soutien à la stratégie de négociation du Groupe de contact visant à obtenir un accord provisoire qui devra être réalisé dans les délais fixés »*, est-il encore précisé dans la déclaration. Ce point a fait l'objet d'un intense débat au sein du conseil, où se sont une fois de plus opposés les points de vue des Etats-Unis et de certains pays européens, parmi lesquels la France a pris une position en pointe. Paris tenait absolument à ce qu'il soit bien clair que l'OTAN agissait en l'occurrence comme « prestataire de services » pour appuyer une stratégie définie dans d'autres enceintes internationales. A Washington, on faisait valoir que l'OTAN était habilitée à garder une autonomie de décision et d'action dans la gestion de la crise.

FRICTIONS

Les représentants des Etats-Unis au conseil ont exprimé leur crainte de voir l'action paralysée par la présence de la Russie au sein du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. *« Si cela était le cas, on pourrait toujours revenir à une stratégie conduite par l'OTAN pour atteindre les objectifs fixés »*, ont répondu les Français, entraînant l'adhésion de la majorité des partenaires de l'Alliance.

Autre point de friction : quel discours tenir aux séparatistes kosovars pour les dissuader de poursuivre leurs « provocations » à l'égard des policiers serbes ? Les Américains se seraient contentés de les menacer de cesser les frappes aériennes contre les Serbes s'ils profitaient de cette action pour engager des opérations militaires dans la province. La formulation de la déclaration du Conseil, soutenue par les Européens, prévoit en revanche qu'avant d'autoriser les *frappes aériennes contre la Serbie, « le secrétaire général tiendra compte de la position et des actions des dirigeants et des éléments armés kosovars dans la province et dans ses alentours »*. Pas question, donc, pour l'UCK d'utiliser les forces de l'OTAN comme couverture aérienne à une offensive généralisée.

En marge du conseil, des discussions se poursuivent sur la question de l'engagement de troupes au sol au Kosovo pour faire respecter un éventuel accord. Javier Solana estime qu'un tel déploiement de forces sera *« nécessaire »* et souhaite que, comme en Bosnie, la Russie y participe. L'incertitude règne en revanche à Washington, où la Maison Blanche, plutôt favorable à un engagement limité en nombre d'hommes, se heurte à une opposition du Congrès. Plusieurs *pays européens, dont la France, on* déjà fait savoir qu'ils étaient disposés à participer à une force multinationale au Kosovo.

Luc Rosenzweig

Sept pays européens prêts à lancer un avion de transport militaire

SEPT PAYS européens (l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Turquie) ont reçu, vendredi 29 janvier, le dossier que leur a adressé chacun des trois consortiums industriels internationaux (Airbus Industrie, Boeing-Lockheed et Antonov) désireux de répondre à leur appel d'offre conjoint pour disposer d'un nouvel avion de transport militaire à partir de 2004 au plus tard. Une décision sur le choix du fournisseur est attendue pour la fin 1999.

Il s'agit là d'un marché particulièrement important de quelque 288 appareils au total, soit un investissement global de 150 milliards de francs (23 milliards d'euros) à partager au prorata du nombre des avions commandés par chaque pays. La France, qui prévoit d'en acquérir une cinquantaine pour commencer à remplacer ses Transall, devrait engager une dépense – étalée sur plusieurs années – de *quelque 30 milliards de francs (dont 7 milliards* pour sa part du développement qui est globalement évalué à 35 milliards). Il reste entendu que c'est aux industriels concernés de *prendre les risques du programme en contre*partie d'un contrat ferme des Etats sur le modèle des accords passés avec des compagnies aériennes pour des avions commerciaux. Cette innovation en *matière d'acquisitions militaires* entraînera, du moins en France, la nécessité de devoir modifier les règles budgétaires au Parlement.

Pour participer à l'appel d'offre, Airbus Industrie a dû créer une filiale militaire sous la forme d'une société par actions simplifiée, détenue majoritairement par Airbus et partagée entre les partenaires, chacun d'entre eux ayant la responsabilité de la construction d'une partie de l'avion et recevant la charge industrielle en conséquence. Son projet dit ATF (avion de transport futur) est celui d'un appareil quadriturbopropulseur de 90 tonnes de masse (sans carburant), capable d'acheminer 20 à 25 tonnes de charge marchande sur 6 800 kilomètres.

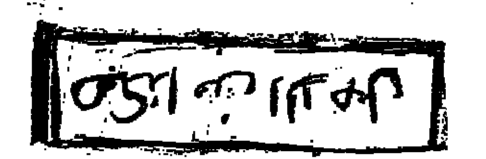
L'ENTRÉE EN LICE D'ANTONOV

Face au groupe européen, Boeing-McDonnell et Lockheed-Martin se sont alliés – ce qui démontre combien ils attachent de l'importance *à un tel contrat* – en proposant une flotte mixte de cargos lourds C-17, conçus par le premier, et de cargos moyens C-130J Hercules produits par le second. Le C-17 est la *pièce maîtresse du transport militaire américain* et le C-130J est dérivé de l'avion Hercules déjà très répandu dans le monde.

La grande nouveauté est l'entrée en lice, *dans la compétition et sur l'insistance des Allemands*, du groupe russo-ukrainien Antonov, qui se base sur le quadrimoteur AN-70 modifié *pour les besoins occidentaux et apte à l'emport* de 47 tonnes sur 1 370 kilomètres. Le gouvernement de Bonn a autorisé des entreprises allemandes à travailler avec Antonov, considérant qu'il est devenu opportun de venir en aide au développement industriel de deux pays en proie à une crise économique gravissime.

Deux inconnues subsistent néanmoins. L'une est l'attitude que les partenaires des Allemands dans Airbus adopteront vis-à-vis de la crédibilité technique, industrielle, financière et commerciale à long terme de l'Antonov russo-ukrainien si, en effet, ni Kiev ni Moscou ne peuvent offrir les garanties exigées des fournisseurs par les clients en matière d'investissements, de prix, de délais, de régularité dans la qualité des matériels, de performances et de service après-vente. L'autre inconnue est le choix que fera Londres. Pressés de moderniser la flotte aérienne adaptée à leur force de réaction rapide, les Britanniques ont déjà commandé 25 avions C-130J, qui sont en voie *de livraison malgré des difficultés rencontrées* par Lockheed, et ils étudient la possibilité d'acheter 4 C-17. Ce qui pourrait les faire se retirer du projet ATF.

Jacques Isnard



Avec l'assentiment de Washington, l'ONU adopte une nouvelle méthode face à l'Irak

Une commission différente de l'Unscom évaluera l'état du désarmement de Bagdad

Le Conseil de sécurité est parvenu à s'entendre, samedi 30 janvier, sur une formule permettant d'entrevoir une issue à la crise irakienne. Trois commissions d'évaluation ont été créées, dont une sur le désarmement, qui supplantera l'Unscom que préside Richard Butler. Elles remettront leurs conclusions à la mi-avril. Pendant ce délai, Washington poursuivra son offensive pour abattre le régime de Saddam Hussein.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Paralysé depuis plusieurs semaines sur le dossier irakien, le Conseil de sécurité des Nations unies a retrouvé très provisoirement son unité, samedi 30 janvier, autour de l'idée d'une évaluation globale des relations entre l'Irak et l'ONU. Il a mis en place, pour le long terme, un mécanisme de résolution de la crise irakienne en créant trois commissions : sur le désarmement, la situation humanitaire et les prisonniers de guerre. Cet accord s'accompagne du sacrifice, à court terme, de Richard Butler, chef controversé de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement irakien.

Etant donné l'intransigeance réciproque durablement installée entre Washington et Bagdad, le Conseil ne pouvait guère faire mieux. Tout le monde a trouvé son compte dans la formule, à part l'Irak qui a dénoncé cette décision, prise à l'unanimité. Pour Bagdad, les commissions créées samedi *« ne servent qu'à remettre toujours à plus tard la levée des sanctions contre l'Irak »*. Ce qui est exact, puisqu'elles ne devraient présenter leurs recommandations au conseil qu'à la mi-avril.

En échange de la mise à l'écart de M. Butler, devenu, selon une formule attribuée au responsable britannique des affaires étrangères, Robin Cook, *« politiquement encombrant »*, les Américains ont donc obtenu le renvoi à trois mois du débat de fond : la levée des sanctions, souhaitée par la France. Washington a aussi, *de facto*, obtenu du Conseil un mutisme impressionnant à propos de ses opérations militaires dans les zones d'exclusion aérienne. Après un mois d'accrochages avec les batteries antiaériennes irakiennes, le sujet n'a d'ailleurs été évoqué qu'une fois, par la Malaisie.

Les problèmes de fond, Washington n'entend plus les régler à l'ONU. *« Notre nouvelle stratégie est de combiner le changement de régime et le désarmement de l'Irak, par la force si nécessaire »*, nous a expliqué, dimanche, un responsable du département d'Etat. *« L'ONU peut créer autant de commissions qu'elle veut, nous, nous sommes déterminés à nous débarrasser de Saddam Hussein. »* Interrogé sur l'attitude des pays arabes devant cette nouvelle politique, notre interlocuteur a expliqué que les réunions organisées la semaine dernière entre le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, et les responsables égyptiens et saoudiens ont mis en évidence un *« accord général »*.

VICTOIRE POLITIQUE

Washington ne désespère pas d'obtenir, en plus, le soutien de l'Iran. Le diplomate américain Frank Ricciardone, chargé depuis la semaine dernière de la *« transition politique en Irak »*, a jugé *« malheureuse »* *« l'incapacité de l'Iran à dialoguer avec les Etats-Unis »*. *« Nous espérons que tous les pays de la région ont le même intérêt que nous à voir l'Irak se relever, être libre et indépendant »*, a-t-il ajouté lors d'un déplacement au Koweït.

Les Américains insistent sur le fait que les *« craintes françaises »* d'un *« démembrement »* de l'Irak en cas de renversement de Saddam Hussein sont infondées : *« Plus nous avons de contacts avec la population chiite du Sud*, explique une source qui requiert l'anonymat, *plus nous sommes convaincus qu'elle n'a aucune intention de se rapprocher de l'Iran et les Kurdes, tout le monde le sait bien, n'auront jamais leur Etat. »*

Pour Moscou aussi, la création d'une nouvelle commission sur le désarmement, sans la participation de l'Unscom, est une victoire politique. *« L'objectif des Russes était simple*, explique un diplomate, *ils ne voulaient plus entendre parler de Butler. C'est fait, et sans l'aide du secrétaire général. »* Dans une lettre adressée samedi à Kofi Annan, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, avait en effet demandé le limogeage *« immédiat »* du diplomate australien. Celui-ci n'interviendra pas avant la fin de son mandat, en juin.

Les Britanniques se sont réjouis d'avoir constitué un pont entre Washington et les autres membres du Conseil. Londres aurait convaincu les Américains de ne pas insister *sur des compétences de la commission* chargée des prisonniers de guerre. La France, qui entend *« pousser »* le Conseil à discuter de ses propositions – la levée des sanctions et le passage au contrôle continu du dossier du désarmement –, s'est dite également satisfaite de l'accord. *« Il faut que les esprits s'habituent à l'idée qu'il existe désormais une nouvelle réalité dans l'affaire irakienne*, a explique la délégation française, *et ces commissions en tiennent compte. »* Nouveau membre du Conseil, le Canada, qui assure, pour le mois de février, sa présidence, s'est félicité également d'avoir été à l'origine de cette initiative.

Afin de préserver l'intégrité des nouvelles commissions, le Conseil de sécurité s'en remet aux compétences de l'ambassadeur brésilien, Celso Amorim, qui a présidé pendant le mois de janvier ses travaux. L'ancien ministre brésilien des affaires étrangères jouit du respect de tous les pays membres. *« Nous avons confié le dossier à un poids lourd, à l'esprit indépendant »*, assure ainsi un ambassadeur occidental.

Afsané Bassir Pour

Les objectifs de la nouvelle commission de désarmement

Parmi les trois commissions créées le 30 janvier, celle consacrée au désarmement de l'Irak consacre la diminution de l'influence de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), chargée jusqu'alors du dossier. L'accord au Conseil de sécurité prévoit en effet qu'il sera fait appel à l'expertise de l'Unscom, mais au même titre qu'à l'Agence internationale de l'énergie atomique, au secrétariat des Nations unies et à *« tout autre organe compétent »*. La Commission sur le désarmement devra faire des *« recommandations »* sur la manière *« de rétablir un régime efficace de désarmement, de surveillance et de vérification continues en Irak »*. L'exercice portera donc sur le passé mais aussi sur l'avenir du régime du contrôle de l'arsenal irakien.

Les partis politiques sont de nouveau autorisés au Congo-Kinshasa

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Interdites depuis l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, le 17 mai 1997, les activités *politiques sont de nouveau autorisées en* République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Un décret-loi présidentiel, signé vendredi 29 janvier et rendu public dimanche 31, fixe les nouvelles règles du jeu. Le texte a été lu à plusieurs reprises au cours de la journée sur les différentes chaînes de télévision et sur les ondes des radios congolaises.

« Le président Kabila dit ce qu'il fait ; le président Kabila fait ce qu'il dit », a souligné son directeur de cabinet, Abdoulaye Yerodia, au cours du journal télévisé, dimanche soir, estimant que *« la parole donnée était respectée »*. Lors d'une tournée européenne qui l'a mené à Rome, à Bruxelles et à Paris, où il a pris part au XXe sommet franco-africain, à la fin du mois de novembre 1997, Laurent-Désiré Kabila avait affirmé qu'il lèverait les interdits pesant sur la vie politique dans les deux mois.

Le 29 mai 1997, alors qu'il venait de se proclamer président de la République démocratique du Congo, M. Kabila avait justifié la suspension de toutes les activités politiques par *l'impérieux besoin de remettre de l'ordre dans* le pays.

REPRÉSENTATIVITÉ NATIONALE

Cette décision avait été unanimement critiquée par la classe politique locale et par la communauté internationale, qui a multiplié les pressions au cours des deux dernières années sur le régime de Kinshasa, plaidant pour la démocratisation et l'ouverture politique. M. Kabila avait promis que l'interdiction serait levée suffisamment tôt pour permettre l'organisation d'élections générales multipartites, au terme d'une transition de deux ans.

« Le pluralisme politique est reconnu et garanti en République démocratique du Congo. Il se traduit notamment à travers les partis ou les groupements politiques », affirme le décret présidentiel dès le premier alinéa. Les nouvelles directives prévoient que les partis aient une représentativité nationale, et non pas régionale, tribale ou clanique. Chacun d'entre eux doit avoir entre dix et quinze membres fondateurs dans chacune *des onze provinces de la RDC. Tous les* partis doivent également tenir un *« congrès constitutif »* à l'intérieur du pays et déposer une caution non remboursable de 30 000 francs congolais (60 000 francs, soit 9 146 euros).

Les conditions fixées par le décret présidentiel n'empêcheront pas les grandes formations de l'opposition de se constituer en nouveaux partis politiques. Mais elles sont suffisamment contraignantes pour dissuader les groupuscules peu représentatifs qui existaient auparavant de postuler à une nouvelle existence. L'avènement du multipartisme en 1990 avait été suivi de la création de quelque 450 partis politiques, dont la plupart avaient été parrainés par les multiples conseillers de feu le maréchal Mobutu Sese Seko.

Frédéric Fritscher

Les milices de Sassou Nguesso feraient régner la terreur à l'ouest du Congo

*« **TOUTE** la richesse du Congo est concentrée à Pointe-Noire. Il va y avoir une explosion, c'est inévitable. D'ailleurs, les "cobras"* [les milices du président Sassou Nguesso] *disent ouvertement que c'est leur prochaine cible. Le scénario ressemblera à ceux des autres grandes villes : une provocation, la chasse menée par des "cobras" contre des jeunes supposés être pro-Lissouba* [l'ancien président déchu], *un ou deux "cobras" tués peut-être, et ensuite un pillage général de la ville. »* Missionnaire installé au Congo depuis sept ans, Lucien Favre est arrivé à Paris en fin de semaine dernière venant de Pointe-Noire, où il avait échoué après le pillage de Dolisie (90 000 habitants), la troisième ville du pays, il y a une dizaine de jours. Un temps, le prêtre avait été porté disparu.

Le pessimisme du père Lucien Favre, 37 ans, se nourrit des événements dont il a été témoin ces dernières semaines dans le sud-ouest du Congo. A Dolisie, important nœud de communication routier, explique-t-il, dès les premiers coups de feu, tirés par on ne sait qui, le lundi 25 janvier, la population a fui vers les forêts avoisinantes qui surplombent la ville. Elle l'a fait instinctivement, sachant ce qui s'était passé [...] portante de la région (200 km à l'ouest de Brazzaville). Là, après avoir repris la ville aux rebelles cocoyes, les miliciens « cobras », aidé par les troupes angolaises, ont ratissé les maisons, séparant les hommes des femmes et des enfants. À Nkayi, *« les "cobras" ont tué de sang froid des centaines de jeunes soupçonnés d'être favorables aux milices du président déchu. Ils ont tiré dans le tas »*, affirme le missionnaire en se basant sur les confidences recueillies auprès de l'évêque de la région. Officiellement, selon la Croix rouge congolaise, il y aurait eu 125 victimes à Nkayi.

ANARCHIE GRANDISSANTE

Dans la ville de Dolisie, les combats ont duré trois jours. *« Des cocoyes – peut-être une centaine –, s'étaient infiltrés. En face, contre eux, il n'y avait pas une armée gouvernementale : craignant les milices d'un bord comme de l'autre, les militaires en uniforme avaient préféré fuir avec les civils. Ceux qui faisaient le coup de feu c'était les "cobras" de Sassou, épaulés par plusieurs centaines d'Angolais et par des Hutus rwandais* (chassés de l'ex-Zaïre par les soldats de Kabila). *»*

A en croire le missionnaire, quel[...] combats dans la région au côté des troupes du président Sassou. *« Le régime ne tient que parce qu'il a des mercenaires. Il ne peut s'appuyer sur personne d'autre. Les "cobras", le président Sassou ne les contrôle qu'imparfaitement. Ce sont des jeunes de 15 à 30 ans, sans avenir. Ils ne reçoivent pas de salaire. Ils se payent sur la bête. Et ils sont de plus en plus nombreux »*, affirme le père Favre.

La suite des événements illustre l'anarchie grandissante dénoncée par le prêtre. Après quelques jours passés sur les hauteurs de Dolisie, plusieurs centaines de réfugiés décident de poursuivre leur route vers Pointe-Noire, distante d'environ 200 kilomètres. Une dizaine de religieux se joignent au cortège. A Pounga, un village au cœur de la forêt, ils retrouvent la ligne de chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire. Un train s'y trouve qui doit rapatrier les familles des employés de la compagnie ferrovière. Le groupe des religieux réussit à grimper à bord avec l'aide de la police tandis que leurs compagnons sont contraints de rester sur place. *« C'était un train escorté par des gendarmes et des soldats de l'armée régulière »*, raconte Lucien Favre. Arrivé au camp militaire de Makola, à une cinquantaine de kilomètres de Pointe-Noire, le [...] habillé en civil a tiré un coup de feu.

« Aussitôt, une centaine de miliciens "cobras" ont surgi des alentours, raconte le missionnaire. *Ils ont molesté les militaires – leurs alliés en principe –, ont frappé ceux qui refusaient de descendre et ont commencé à rançonner tout le monde. J'ai donné tout ce que je possédais sans même parler. Les filles pleuraient.* " Vous puez le coyotte, on va vous violer ", *leur criaient les "cobras". Nous sommes passés à deux doigts de la mort. On a bien vu que les "cobras" n'en ont rien à faire de l'armée gouvernementale. Ils agissent en toute impunité, au grand jour. »*

Finalement, après des moments de grande tension, le train sera autorisé à repartir vers Pointe-Noire, qu'il atteindra sans encombre le lundi 25 janvier. De là, Lucien Favre et les autres religieux seront évacués vers la France.

« Il a des dizaines de milliers de Congolais réfugiés dans les forêts autour de Dolisie. C'est la saison des pluies. Ils sont guettés par la maladie et la faim. Si rien n'est fait, on court à la catastrophe », conclut le père Favre. Selon les Nations unies, dans les camps de Brazzaville, près de 50 000 déplacés seraient dans une situation *« critique »*.

L'Iran fête le 20e anniversaire de la révolution islamique

TÉHÉRAN. L'Iran célèbre, à partir du 1er février, le 20e anniversaire de la révolution islamique, alors qu'il traverse une phase difficile avec la guerre ouverte entre les héritiers de Khomeiny et le désir de changement de la population. Plus de 2 000 manifestations sont prévues. Premier temps fort : des cérémonies au mausolée de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny *(décédé en juin 1989)* et dans la ville sainte de Meched (nord-est), pour marquer le retour triomphal de l'imam de quinze ans d'exil en Irak puis en France. Les rues de Téhéran et de toutes les villes du pays ont été décorées de guirlandes et de portraits de Khomeiny et de l'ayatollah Ali Khameneï, qui lui a succédé comme Guide de la République islamique. Cette *« Décade de l'Aurore »*, selon la terminologie officielle, se termine le 11 février, date anniversaire de la chute du dernier gouvernement impérial, dirigé par Chapour Bakhtiar, par une grande manifestation populaire. – *(AFP.)*

Evgueni Primakov annonce la signature d'un accord avec le FMI

DAVOS. *Le premier ministre russe* Evgueni Primakov a annoncé, samedi 30 janvier, qu'il signerait lundi un protocole d'accord avec le FMI, dont une mission se trouve à Moscou. *« Les difficultés économiques de la Russie sont provisoires. Il faudra plus d'un an pour nous en extraire »*, a-t-il déclaré. Il a loué le projet de budget 1999 (que la Douma a adopté samedi en troisième et avant-dernière lecture) : *« pour la première fois en Russie, ce budget est excédentaire »*. Il a précisé ne pas souhaiter *« une trop forte fluctuation entre le rouble et le dollar »* pour ne pas décourager les investisseurs étrangers et éviter la fuite des capitaux, indiquant qu'il a été décidé d'imprimer l'équivalent en roubles d'1 milliard de dollars (877 millions d'euros). Affirmant qu'en janvier, 50 % d'impôts supplémentaires par rapport à janvier 1998 ont été collectés, il a souhaité l'arrivée de banques étrangères vers lesquelles l'épargne russe se dirigerait, de préférence aux banques russes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : une bombe a explosé devant un commissariat du Cap,** samedi 30 janvier, faisant au moins un blessé. C'est la seconde explosion de la semaine au Cap, alors que les autorités viennent de lancer une opération antiterroriste. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : les dirigeants de cinq formations politiques** ont demandé, samedi 30 janvier, *« qu'il soit mis fin aux pressions sur les partis politiques, que les promesses d'élection* (présidentielle) *équitable soient respectées et que l'armée reste neutre »*. Les cinq formations présentes à la réunion – le MSP (islamiste), le Front des forces socialistes (FFS), le Mouvement pour la réforme nationale (islamiste), le Parti des travailleurs (extrême-gauche) et un groupe dissident du Rassemblement national démocratique (au pouvoir) –, présenteront leurs candidats à la présidentielle. – *(Reuters.)*

■ **MAURITANIE : le Parti républicain démocratique et social** (PRDS, au pouvoir) a été déclaré vainqueur, samedi 30 janvier, dans 191 communes sur 208. Seules deux ont été laissées aux partis d'opposition en lice lors des municipales de vendredi. A Nouakchott et dans d'autres communes, les élections ont été annulées en raison, officiellement, de constat de fraudes. Les autorités auraient jugé insuffisant le taux de participation. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Pékin a procédé à l'exécution de 35 condamnés à mort** suivant une politique nationale de répression avant les vacances du Nouvel An chinois, a rapporté, dimanche 31 janvier, la télévision nationale. Ces exécutions ont eu lieu à Shenzhen (sud), Chongqing (sud-ouest) et Taiyuan (nord), pour pour meurtre, organisation d'activités mafieuses, trafic de drogues ou cambriolages. – *(Reuters.)*

■ **Deux prêtres de l'Eglise catholique clandestine**, Pei Yunchao et Chen Hekun, ont été arrêtés, le 25 janvier, dans le Hebei (nord), selon la fondation américaine Cardinal Kung. Le Père Chen, trente-six ans, prêtre du diocèse de Baoding, a déjà été interpellé à deux reprises. – *(AFP.)*

■ **INDE : Madnal Lal Khurana, ministre du tourisme et des affaires parlementaires,** haut responsable du Parti nationaliste hindou (BJP, au pouvoir) a démissionné du gouvernement, samedi 30 janvier, accusant le président du BJP de l'avoir empêché de s'exprimer, lors de réunions du partis, sur les agressions contre de la minorité chrétienne. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ROUMANIE : l'Eglise orthodoxe n'invitera le pape,** invité par les autorités en mai 1999, que si les uniates (catholiques de rite oriental) retirent leurs actions en justice visant à récupérer des églises, a affirmé, samedi 30 janvier, le patriarcat de Bucarest. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPEENNE : les Verts au Parlement européen s'inquiètent**, dans un communiqué, du feu vert du comité scientifique de la Commission à une variété de chicorée génétiquement modifié, qui serait, *« s'il était confirmé, la première approbation d'un organisme génétiquement modifié conçu directement pour la consommation humaine »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : la proclamation, le 4 mai, d'un Etat palestinien** reste une *« date sacrée »*, a déclaré dimanche 31 janvier, à Davos, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, se référant aux accords en la matière. Le président égyptien Hosni Moubarak, aussi présent à Davos, a souhaité que M. Arafat reporte sa décision après les élections israéliennes (premier tour prévu le 17 mai). – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : le président Geidar Aliev (75 ans)** a regagné son pays, samedi 30 janvier, après un séjour de treize jours en Turquie afin d'être soigné, officiellement pour un *« bronchite »*, dans un hôpital d'Ankara. Le président turc Suleyman Demirel a rendu visite quasi-quotidiennement à son homologue, soigné dans le passé pour des problèmes cardiaques. – *(AFP.)*

Le Parti populaire espagnol mise sur le « centre réformiste »

MADRID. Le Parti populaire (PP) a choisi, dimanche 30 janvier, de jouer la carte du *« centre réformiste »* pour s'installer longtemps au pouvoir et montrer la voie à une rénovation de la droite européenne. *« L'Espagne a besoin de plus de réformes pour se moderniser »* et d'un *« projet innovateur »*, avec *« solutions nouvelles »* et *« abandon des clichés d'autres époques »*, a affirmé le chef du gouvernement et patron du PP, José Maria Aznar, en clôturant le 13e Congrès national de sa formation. *« Il aurait été plus commode de ne pas bouger »*, mais le PP s'est lancé dans les *« changements »* afin de ne pas *« rester à la remorque »* et *« ouvrir l'Espagne au 21e siècle »*, a souligné M. Aznar.

Avec un discours très réformateur, le chef de l'exécutif, réélu triomphalement président du PP avec plus de 99 % des voix, a mis fin à trois jours de débats très consensuels où les *« populaires »*, au gouvernement depuis mai 1996, n'ont parlé que de *« changement »*, *« rénovation »*, *« centrisme »*, *« modernisation »* et *« solidarité »*. – *(AFP.)*

MŒURS Cent mille personnes ont manifesté, dimanche 31 janvier, à Paris, contre la proposition de loi, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, visant à créer un pacte civil de solidarité (PACS), ouvert aux couples hétérosexuels et homosexuels. Plusieurs députés de droite et des représentants du Front national mégrétiste ont participé à cette manifestation. ● LE GOUVERNEMENT s'est dit, lundi matin, par la voix d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, sur RTL, *« déterminé à faire passer cette proposition de loi »*, qui *« apporte un plus à des gens qui, aujourd'hui, sont en dehors du mariage »*. ● EN ALLEMAGNE, la coalition SPD-Verts étudie un dispositif destiné aux seuls homosexuels, la Constitution faisant obligation au gouvernement de protéger le mariage, ce qui rend impossible toute législation susceptible de lui faire concurrence.

Le gouvernement reste déterminé malgré la mobilisation contre le PACS

Le défilé parisien des adversaires du pacte civil de solidarité a confirmé, dimanche 31 janvier, l'hostilité de la droite traditionnelle et religieuse. Le gouvernement n'entend pas reculer sur cette proposition de loi, qui doit être examinée en mars par les sénateurs

ENTRE SOI, chez soi. Partie des *Invalides*, dispersée au Trocadéro, la manifestation anti-PACS, dimanche 31 janvier, a donné l'impression de rassembler les habitants des beaux quartiers qu'elle traversait. Quelque 100 000 personnes selon la préfecture ont défilé, sous un froid soleil d'hiver, pour réclamer le retrait de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS), adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1998 et qui doit être examinée au Sénat en mars. Après avoir avancé le chiffre de 98 271 manifestants calculé à l'aide d'un système de comptage électronique installé sur le pont de l'Alma, les organisateurs revendiquaient, lundi matin, 200 000 participants.

Avenue de Tourville, un manifestant salue un ami accoudé à un balcon auquel est accroché une banderole *« Famille, enfants, cibles de Jospin »*. Les familles sont au complet, comme pour la promenade du dimanche après-midi. Les personnes âgées, fort nombreuses, ont parfois pensé à la canne qui se transforme en pliant, mais le comité organisateur, Générations anti-PACS, a pris soin de laisser la tête de cortège et les haut-parleurs aux jeunes, très présents et d'autant plus visibles qu'ils portent des tee-shirts fluo.

Ce sont eux qui encouragent la foule à danser, à scander des slogans, recyclés des manifestations lycéennes : *« Jospin, si tu savais, ton PACS où on s'le met... »* Succès mitigé. Aux côtés des jeunes, les familles cheminent paisiblement. On se dit pardon en se bousculant. *« Regardez les gens sur le camion, et levez les bras comme eux ! »*, s'escrime à conseiller un animateur perché sur un char. *« Bérangère et Marie-Aude attendent leur frère Ghislain à gauche du podium... »* Un père de famille joue du cor de chasse, son labrador, en laisse, vêtu d'un tee-shirt anti-PACS.

LA REINE DU JOUR : Mme BOUTIN

Pas de banderoles de partis politiques, ni de discours de fin, *« pour éviter toute récupération politique »*, mais les élus sont bien en vue. Bras dessus, bras dessous, les députés Renaud Dutreil (UDF, Aisne), Dominique Dord (DL, Savoie), Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), Claude Goasguen (DL, Paris), Charles de Courson (UDF, Marne) et d'autres entourent la reine du jour, Christine Boutin (app. UDF, Yvelines). *« La meilleure, la plus courageuse ! »*, affirme une manifestante. Charles Millon aussi est acclamé.

Le service de sécurité s'inquiète de la présence par trop visible de l'extrême droite. Au départ du cortège, les amis de Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Front national-Mouvement national, jouent des coudes pour monter en première ligne, vers les élus. Bruno Mégret est déjà en tête. *« Le FN veut passer, poussez-les ! »*, s'inquiète un manifestant. Jean Fleury, porte-parole de Générations anti-PACS, déplore cette tentative de *« récupération »*. *« L'immense majorité des gens ici ne se sent pas proche du FN... Mais on a failli se faire casser la gueule par leur service d'ordre »*, raconte Gaëlle, bénévole au service de sécurité. *« On ne peut pas les empêcher de venir*, se défend Mme Boutin. *Le FN pratique la politique du coucou : celui qui prend le nid des autres. »* Anonyme, dans la foule, François Goulard, député (DL) du Morbihan, juge l'ambiance *« modérément sympathique, avec ces gens du FN »*.

Pas devant tout le monde, Charles-Henri !

« Bravo les maires ! Le PACS au vestiaire ! », lancent certains manifestants à l'attention des élus signataires de la pétition *« Pour le mariage républicain »*. L'enracinement local, les appartenances religieuses, sont, eux, fortement revendiqués. *« Vous n'aurez pas le PACS, l'Alsace et la Lorraine ! »*, lit-on. Le Beaujolais, la Gironde, la Bretagne, avec drapeau et biniou, la Franche-Comté, la Seine-Saint-Denis sont là et tiennent à le faire savoir. Tout comme les catholiques, encadrés par quelques curés en soutane. *« Mon Dieu, délivrez-nous du PACS ! »*, implore une pancarte. Sur le pont de l'Alma, les jeunes font la quête : *« Pour la manif, une petite pièce... »*

Tous unis contre le *« Pacte d'Agression Contre la Société »* ou le *« Piège A Cons Social »*, contre *« la gauche qui détruit la famille »*. Pour *« le mariage sinon rien »*. On manifeste contre le « mariage homosexuel ». Contre, surtout, l'adoption d'enfants par les homosexuels, obsession des manifestants. Jean-François Chaumont, le président de la Confédération nationale des associations familiales catholiques, estime que la reconnaissance des concubins n'est qu'un *« paravent »* : *« Cette loi n'est pas pour eux. S'ils veulent les mêmes avantages que les couples mariés, ils se marient. »* Le vrai enjeu de la loi, selon lui, c'est la reconnaissance du couple homosexuel. *« J'ai le plus grand respect pour les personnes et les comportements privés*, explique-t-il, *mais l'homosexualité ne doit pas devenir une norme sociale. »* Cheminant aux côtés du président du Conseil représentatif des musulmans de France, Hamlaoui Mekachera, le président de Familles de France, Jacques Bichot, craint un *« premier pas vers l'adoption d'enfants par les couples homosexuels »*.

Les propos, souvent, dérivent vers l'homophobie, bien que les haut-parleurs assurent : *« Nous ne jugeons personne ! »* La manifestation a des allures d'anti-Gay Pride. *« Homos, socialos, tous crados »*, porte-t-on à bout de bras. *« Pas de neveux pour les tantouses »*, revendique Chrétienté Solidarité, association proche du Front national, dont un membre rappelle que *« si les choses les plus abominables ont toujours existé, il ne faut pas pour autant les encourager »*. Pour Jeanne et Véronique, dix-huit ans, vestes marine et queues de cheval, *« l'homosexualité, c'est contre nature »*. *« D'abord*, croient-elles savoir, *ce sont des relations qui ne durent jamais très longtemps. Selon les statistiques, ils ont entre 250 et 1 000 partenaires ! Un enfant adopté par des homosexuels, il deviendra homosexuel parce que c'est traumatisant, une ambiance comme ça... »*

TENSIONS

Au passage devant le Musée d'art moderne, les manifestants se font traiter d'*« intolérants »* par les gens qui font la queue. *« Sales pédés ! »*, rétorque-t-on. Le ton monte vite. Dans la file d'attente, Patrick, sémiologue, observe, choqué : *« Ceux qui manifestent contre un droit qu'on leur enlève sont conservateurs. Ceux qui refusent un droit donné aux autres, ne menaçant en rien leurs acquis, sont réactionnaires. »* Place du Trocadéro, une banderole d'Act Up recouvre une partie de la façade du Palais de Chaillot avec ce simple mot *« Homophobes »*. Les manifestants tentent de la décrocher. Vainement. Puis de la brûler. Sans plus de succès. Lorsqu'enfin elle tombe, un cri de victoire monte de la foule.

Clarisse Fabre et Pascale Krémer

Edouard Balladur désapprouve un texte « inutile et dangereux »

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a qualifié de *« demi-succès »* la manifestation contre la proposition de loi sur le PACS, qui a réuni, selon lui, *« beaucoup de jeunes »*. Invité du « Grand-Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 31 janvier *(lire page 15)*, M. Chevènement a précisé que cette manifestation avait rassemblé *« 98 271 personnes, soit deux fois plus que ce qu'avaient estimé nos services et deux fois moins que ne le souhaitaient ses organisateurs »*.

Pour le ministre de l'intérieur, qui s'est dit *« très attaché aux valeurs familiales »*, le PACS *« n'est pas un mariage* bis *»*, mais il *« a pour but de donner quelques droits aux homosexuels »*. Notant qu'*« au niveau de la représentation parlementaire, il y a une majorité et une minorité »*, le ministre s'est borné a constater que *« le gouvernement n'a pas à retirer un texte qui vient des députés »*. Interrogée lundi 1er février sur RTL, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a indiqué que *« le gouvernement est déterminé à faire passer cette proposition de loi »* qui, selon elle, *« apporte un plus à des gens qui, aujourd'hui, sont en dehors du mariage »* et qui *« ne menace en rien ni le mariage ni la famille »*.

« SOUS-MARIAGE »

Dimanche, sur TF 1, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean Louis Debré, a qualifié le PACS de *« sous-mariage »*, estimant que le rôle de l'Etat *« est d'encourager, de favoriser les familles (...), ceux et celles qui par leur union permettent la pérennité de l'Etat, le développement de l'emploi et la protection sociale »*. L'ancien ministre de l'intérieur a reproché au gouvernement d'*« avoir voulu porter au même rang le mariage des homosexuels »* et d'*« avoir dressé les Francais les uns contre les autres »*. Sur France 3, Edouard Balladur (RPR) a déclaré *« inutile et dangereux »* le PACS, *« contrat de type nouveau dont on ne sait pas comment il se situe par rapport à la famille »*. M. Balladur estime que le gouvernement aurait été *« mieux avisé d'entreprendre une discussion plus large qui aurait permis d'aboutir à une solution plus consensuelle »*.

Le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, s'est félicité, dans un communiqué, *« de l'impressionnant succès de la manifestation contre le PACS »*. *« Il est néanmoins regrettable*, ajoute M. de Villiers, *que les leaders des partis de L'Alliance aient choisi de briller par leur absence. »* Sur Europe 1, dimanche, le président du Front national-Unité française, Jean-Marie Le Pen, a indiqué qu'il avait préféré présider *« la galette des rois de la fédération de Paris »* du Front national, la lutte contre le PACS étant, selon lui, *« un sujet de moyenne importance »*.

Les partisans du projet dénoncent l'attitude critique de M. et Mme Badinter

LES PARTISANS du PACS se sont serrés les coudes, lors du troisième congrès du Collectif pour le contrat d'union sociale et le PACS, samedi 30 janvier, à Paris. En 1998, Jean-Pierre Michel (MDC), rapporteur de la commission des lois, et Patrick Bloche (PS), son homologue des affaires sociales, commençaient tout juste à rédiger la proposition de loi qui allait devenir le pacte civil de solidarité. L'année 1999 est donc placée sous le signe de la *« confiance »*, puisque le texte a été voté en première lecture à l'Assemblée, le 9 décembre 1998, mais aussi de l'*« inquiétude »*, a résumé Jean-Luc Romero, membre du bureau national du RPR et président de l'association des élus locaux contre le sida, qui représentait Roselyne Bachelot (RPR), seule députée de l'opposition à soutenir officiellement le PACS.

Guy Hascoët (Verts) s'est voulu rassurant. *« Même s'il y a 100 000 personnes qui défilent, dimanche, cela n'a pas beaucoup d'importance. C'est la France réactionnaire et traditionaliste »*, a déclaré le député écologiste, tout en regrettant, avec Serge Guichard, responsable du secteur de l'immigration au PCF, que le texte soit ouvert aux fratries.

« Les discussions au Sénat seront difficiles. Le débat sur la parité a été un bon avertissement », a pronostiqué Catherine Tasca (PS), présidente de la commission des lois. M. Michel a indiqué qu'en deuxième lecture, il sera *« ouvert à des aménagements juridiques »* sur le texte, tout en écartant l'idée de le transformer en *« simple contrat sous* seing *privé »*, comme le prévoit le pacte d'intérêt commun de Jean Hauser, professeur de droit. Selon M. Michel, cette solution *« risque d'être reprise par les sénateurs »*.

CORRIGER « LES INJUSTICES »

Surtout, les participants ont fustigé la tribune des *« intellectuels de gauche contre le PACS »* publiée dans *Le Monde* du 27 janvier, dans laquelle les auteurs – parmi lesquels Caroline Eliacheff, pédiatre, et Paul Veyne, historien – soulignent que *« des réformes juridiques et fiscales, étendues aux couples homosexuels »*, permettraient de corriger les *« injustices »* à l'encontre des couples non mariés. *« Ceux-là se mettent dans le camp de la droite, et rendent un très mauvais service à tous ceux qui attendent ce texte »*, a critiqué M. Michel. Mme Tasca a dénoncé *« l'abus de position des experts »*. *« Ces gens, très intelligents, très diplômés, sont nécessaires à la vie du pays mais, en aucun cas, les politiques ne doivent s'en remettre à leur jugement ! »*, a tranché la députée. M. Bloche a fustigé le *« couple célèbre »* formé par Elisbateh et Robert Badinter, ancien ministre, ancien président du Conseil constitutionnel et sénateur socialiste, qui *« génère une critique identique et parallèle du PACS et de la parité »*.

Les experts qui ont participé au congrès ont émis d'autres critiques à l'encontre de la proposition de loi. Si le PACS est un *« progrès »* selon François de Singly, sociologue de la famille, il est *« totalement inadmissible »* que le texte règle, à la fois, *« les questions du couple et du lien social »*. *« C'est à cause de ce mélange que le nombre de sociologues qui soutiennent le PACS se comptent sur les doigts de la main ! »*, a alerté M. de Singly. Gérard Miller, psychanalyste, regrette que le PACS n'ait pas ouvert *« un vrai débat sur l'homosexualité »*.

La surprise est venue des rangs des représentants religieux. Luc Pareydt a assuré qu'*« il existe différentes sensibilités sur le sujet dans le catholicisme »*. *« Il n'y a pas que les forces de la réaction, sinon je m'y paume »*, a-t-il ajouté. De même, Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, estime que la proposition de PACS peut séduire les jeunes musulmans, avant de conclure, dans un sourire : *« "Pacsez-vous" les uns les autres ! »*

Cl. F.

En Allemagne, le statut envisagé ne pourra concerner que les couples homosexuels

BONN
de notre correspondant

Après le débat sur la réforme du code de la nationalité, le sujet de société qui devrait enflammer l'Allemagne est celui des droits des homosexuels. Dans leur contrat de coalition, signé en octobre 1998, le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts se sont engagés à créer une institution juridique baptisée *« partenariat de vie enregistré, fait de droits et de devoirs »*. En clair, un mariage homosexuel, même si le mot est évité, particulièrement dans les rangs du SPD.

La voie empruntée par l'Allemagne sera radicalement différente de celle qu'a choisie la majorité de gauche en France. D'abord, le PACS paraît insatisfaisant aux homosexuels : *« En France, il y a le traitement de première classe, c'est le mariage. La deuxième classe, c'est le PACS, pour les homos et les hétéros, mais les homos n'ont accès qu'à la deuxième classe. Ce n'est pas l'égalité, cela me déçoit de la part de la France »*, estime Volker Beck, député (Verts) et homosexuel.

Ensuite, la Constitution allemande limite strictement la capacité d'action du gouvernement. La Loi fondamentale affirme, dans son article 3, l'égalité de tous devant la loi, mais son article 6 énonce que *« le mariage et la famille sont sous la protection particulière de l'ordre étatique »*. Cette exigence rend presque impossible la création d'un contrat destiné à la fois aux homosexuels et aux hétérosexuels, qui serait qualifié de mariage au rabais. *« Si l'on introduit les couples hétérosexuels dans le projet, on aura un problème de constitutionnalité, car il ne faut pas faire obstacle à la volonté de se marier »*, explique M. Beck.

« PAS D'ADOPTION »

La protection du mariage contraint le gouvernement à proposer une loi spécifique pour les homosexuels. *« Nous allons, dans un premier temps, traiter le cas des homosexuels qui vivent en couple pour une très longue durée*, explique Bernard Böhm, porte-parole du ministère de la justice. *Dans un second temps, mais pas avant quelques années, nous nous occuperons des couples de plus courte durée, qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels. Mais, dans ce dernier cas, il s'agira surtout de protéger les plus faibles, comme les femmes qui ont abandonné pendant dix ou vingt ans leur travail pour élever leurs enfants. »*

L'avant-projet de loi ne sera pas présenté avant plusieurs semaines. Il s'agirait d'une véritable union, *institution juridique totalement* nouvelle, indépendante du mariage hétérosexuel et signée pour la vie ; pour la rompre, il faudrait suivre la même procédure qu'en cas de divorce ; les partenaires auraient le devoir de subvenir aux besoins de l'autre ; en cas de séparation, le versement d'une pension pourrait être ordonné. Les homosexuels auraient le droit de faire venir en Allemagne leur partenaire étranger ; le partenaire aurait celui d'être informé, comme la famille, sur l'état de santé de son conjoint et d'être à son chevet ; en cas de décès, le partenaire survivant ne pourrait être chassé de son domicile.

Des différences avec le mariage devraient subsister, sur l'adoption et la fiscalité. Les Verts sont favorables à l'adoption, mais le SPD s'y oppose. *« Il n'y aura pas d'adoption »*, prévient Margot von Renesse, députée sociale-démocrate, Le débat n'est pas tranché sur les enfants qu'un des partenaires aurait pu avoir dans une vie hétérosexuelle antérieure. On envisage de donner au conjoint des droits sur l'enfant élevé à deux.

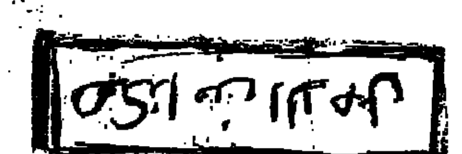
SONDAGES PLUTÔT FAVORABLES

Le débat sur l'adoption sera, comme en France, biaisé, les célibataires homosexuels ayant déjà le droit d'adopter un enfant. La ministre de la justice, Herta Däubler-Gmelin (SPD), se refuse, selon la presse allemande, à accorder aux couples homosexuels le droit de faire une déclaration fiscale commune, cet avantage ayant été octroyé aux couples mariés parce que l'un des deux s'occupe des enfants.

La population serait plutôt bien disposée à l'égard des mariages homosexuels. *« En 1993, un sondage donnait un tiers des Allemands pour le mariage gay, deux tiers contre. En 1996, ils étaient 46 % pour et 42 % contre. En 1998, il y a eu un nouveau sondage, posant la question sur le projet de la coalition rouge-verte : il a donné 62 % de personnes favorables »*, estime, optimiste, M. Beck. M. Böhm, lui, s'attend à un débat *« très émotionnel »*. Le ministère se refuse à traiter le dossier *« entre deux portes »* et plaide pour un grand débat public sur le sujet. *« Notre projet s'adresse aux gens qui vivent ensemble pendant trente, quarante ans »*, souligne M. Böhm, qui ne prévoit que quelques dizaines de milliers de candidats au « mariage ». *« Ces gens ont droit au respect, à la dignité, et il faut leur donner les moyens de créer ce partenariat et les aider »*, souligne-t-il.

L'Eglise catholique a déjà fait part de ses craintes quant aux conséquences d'un tel projet sur le mariage, tandis que l'Eglise protestante ne s'est pas prononcée.

Arnaud Leparmentier



M. Jospin souligne l'unité de la majorité face à la « fragmentation » de la droite

Lors du séminaire du gouvernement, samedi 30 janvier, le premier ministre a affiché sa volonté de « conquérir la modernité politique »

COMME de bons élèves, les vingt-huit ministres et secrétaires d'Etat ont affiché des mines réjouies, samedi 30 janvier à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), à l'issue de leurs neuf heures de séminaire avec Lionel Jospin. « *On n'était pas à l'école* », a assuré Dominique Voynet tandis que Daniel Vaillant confiait avoir noirci vingt-quatre pages de notes.

A deux ou trois exceptions près, tous les membres du gouvernement ont pris la parole et certains ont même chanté au déjeuner. Bref, il ne s'est agi ni d'un « *recadrage* », ni de l'annonce d'un « *deuxième souffle* » pour le gouvernement, Bernard Kouchner ayant été le seul à recourir à cette expression. « *C'est un gouvernement qui fonctionne à l'énergie renouvelable* », a déclaré le premier ministre à la presse.

Dans son introduction, très politique, M. Jospin a évoqué son plan fondé sur un triptyque – « *une approche maîtrisée de la politique économique, la poursuite d'une ambition sociale* » et la volonté de « *conquérir la modernité politique* » – et associant gestion et réforme. « *Nous avons assumé nos divergences pour arriver à notre unité alors que la droite c'est l'inverse* », a souligné le premier ministre, en relevant que « *pour la première fois, il y a corrélation entre notre présence au pouvoir et l'éclatement de l'extrême droite* ».

« PAS DE CHOUCHOUS »

M. Jospin a invité ses ministres à prendre la parole sans ordre hiérarchique – « *je n'ai pas de chouchous* », a-t-il assuré. Mme Voynet, qui a échangé quelques « *petites piques* », selon un participant, avec Jean-Pierre Chevènement, a souligné que les Verts avaient fait « *un choix stratégique sur le long terme* ».

Au diapason de Marie-George Buffet, Jean-Claude Gayssot a abondé dans le même sens, en prenant soin d'affirmer qu'« *il y a l'action des partis et il y a le gouvernement qui n'est pas le sixième parti de la majorité* ». Devant la presse, M. Jospin en a conclu qu'il y avait une « *grande convergence* » et que, « *pour chacun, l'appartenance à la majorité plurielle est une approche stratégique de long terme* ». Il n'a donc pas manifesté d'inquiétudes pour les élections européennes – « *c'est un moment que nous allons traverser, mais l'échéance du gouvernement n'est pas à six mois* » – et a jugé normal le débat public entre ses ministres, dès lors qu'il intervient avant la prise de décision et qu'il ne s'accompagne pas de propos blessants.

Le premier ministre a aussi parlé d'un « *corps central commun* » sur la réorientation de la construction européenne. Mais l'Europe a été moins à l'ordre du jour que ce que les uns et les autres rangent dans la catégorie des « *préoccupations quotidiennes des Français* ». Une grande majorité de ministres ont insisté sur la nécessité pour M. Jospin d'« *aller davantage sur le terrain* », reprenant une suggestion que lui avait faite, fin décembre, M. Vaillant dans une note.

« JEU SUBTIL »

Ils ont peu parlé de sécurité, mais sont, en revanche, revenus sur l'hypothèse, étudiée à Bercy, d'une baisse de l'impôt sur le revenu en 2000. Dominique Strauss-Kahn n'en a pas parlé, préférant traiter de la croissance et des nouvelles technologies. M. Jospin n'a pas écarté cette éventualité, souhaitée par plusieurs participants, mais a remarqué que, « *ni de près, ni de loin* », il n'en avait pris l'initiative ou discuté et que, en tout état de cause, aucune décision n'était prise.

Alors que le gouvernement veut toujours inscrire son action dans la durée, l'échéance électorale importante étant plus celle des municipales, en 2001, que celle des européennes, les ministres ont eu un débat sur le rôle du président de la République et, en référence à son discours de Rennes, sur son « *jeu subtil* » par rapport à l'opposition.

Devant la presse, M. Jospin a concentré son propos sur la « *droitisation* » de l'opposition, s'interrogeant sur sa « *fragmentation* » et son « *mutisme intellectuel et politique* ». Le premier ministre est revenu sur l'attitude du Sénat face à la parité pour se demander s'il est « *juste de bloquer la parité quand le gouvernement l'a proposée, quand la majorité à l'Assemblée nationale, qui, elle, représente la majorité telle que le peuple l'a voulue en 1997, l'a votée, et quand le président de la République l'a souhaitée* ». « *C'est juste ou ce n'est pas juste ? C'est archaïque ou ce n'est pas archaïque ? C'est retardataire ou ce n'est pas retardataire ? Cela tourne le dos à la modernité ou cela ne tourne pas le dos à la modernité ?* », a-t-il lancé, avant de juger, sans préciser davantage la parade envisagée, qu'il serait plus facile de « *dépasser le blocage* » si « *toute une série de citoyennes et de citoyens* » répondaient à de telles questions.

A la fin du séminaire, M. Jospin a suggéré d'améliorer le travail gouvernemental, en insistant, par exemple à propos des nominations, sur « *la nécessité impérieuse de promouvoir des femmes* ». Mais, faute de temps, le sujet reviendra à la prochaine réunion bimensuelle du gouvernement, le 4 février. Il s'agira, là aussi, de conjuguer, selon un ministre, « *savoir-faire et faire savoir* ».

Michel Noblecourt

Les Verts veulent des rencontres de la gauche

Secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias a réitéré, samedi 30 janvier, devant le conseil national de son parti, son souhait de « *rencontres régulières entre les formations de la majorité* », tout en constatant que sa démarche restait sans succès, « *sans doute parce que certains ne veulent pas voir les Verts prendre la même place que d'autres partenaires de la majorité* ». M. Bennahmias a indiqué, aussi, que les Verts sont disponibles pour des réunions sur l'Europe, souhaitées dès juillet par le PS, mais qui ne « *semblent, curieusement, plus d'actualité, sans doute parce qu'y planerait l'ombre de Dany* ».

La veille, lors d'une rencontre avec Jean-Christophe Cambadélis, numéro 2 du PS, M. Bennahmias avait rappelé le souhait des Verts d'« *évoquer très rapidement la mise en place d'une forte dose de proportionnelle* » pour les élections législatives de 2002, ainsi que des listes uniques de la gauche aux élections municipales de 2001 ; les Verts revendiquent la tête de liste dans une quinzaine de villes de plus de 20 000 habitants.

Bernard Thibault trace un cap entre combativité et réalisme pour la CGT

« Proposer est un acte militant », estime le futur secrétaire général

Dans son intervention en ouverture du 46e congrès de la CGT, dimanche 31 janvier, Bernard Thibault, qui va succéder à Louis Viannet au poste de secrétaire général, a défendu la conception d'un syndicalisme de proposition, plus unitaire et plus européen. Il a également adressé plusieurs mises en garde au gouvernement.

BERNARD THIBAULT s'est livré, dimanche 31 janvier, à un subtil exercice de déminage, dans son intervention d'ouverture du 46e congrès de la CGT. Devant les 1 060 délégués réunis à Strasbourg, celui qui doit succéder au secrétaire général sortant, Louis Viannet, le 5 février, a réaffirmé fermement la nécessité « *d'innover pour peser davantage* », tout en s'efforçant de rassurer des militants inquiets de l'évolution de leur centrale vers un syndicalisme de proposition, plus unitaire et plus européen.

L'avertissement est venu très vite : il n'y aura pas de fraction à la CGT. « *Les tentatives pour dessaisir ceux qui ont le pouvoir de délibérer sont tout simplement inutiles* », a prévenu d'emblée M. Thibault à l'adresse de ceux qui seraient tentés par « *un repli sectaire au lieu de l'écoute et de l'ouverture démocratique* ». Personne ne s'y est trompé : c'est le courant contestataire de stricte orthodoxie communiste Continuer la CGT qui était ainsi visé, la direction confédérale craignant que ce dernier n'accapare les prises de parole pour mesurer sa force. « *L'objectif des débats n'est pas de parvenir à une juxtaposition de points de vue qui s'ignorent afin de comptabiliser au final le nombre de ceux qui seraient d'accord avec X ou Y* », a encore averti le futur secrétaire général.

« LE CŒUR DE NOTRE IDENTITÉ »

M. Thibault a, alors, pu entrer dans le vif du sujet. Qu'il s'agisse du rapprochement avec la CFDT, de l'entrée programmée de la CGT à la Confédération européenne des syndicats (CES) ou de la rupture avec la culture du tout-contestataire, le nouveau dirigeant de la centrale s'est employé à couper l'herbe sous le pied de ceux qui s'opposent à la nouvelle ligne confédérale. Pour le futur secrétaire général, la nouvelle démarche de la centrale ne recèle ni renoncement ni abandon. Habile, il s'est d'ailleurs référé à plusieurs reprises aux statuts de la confédération avant d'évoquer « *un fond de rapport de classes toujours bien réel* » en estimant toutefois que celui-ci devait être « *apprécié bien différemment qu'il ne l'était au début de ce siècle* ».

« *Oui, l'image de la CGT est celle d'un syndicat combatif ! C'est le cœur de notre identité* », a-t-il déclaré pour mieux souligner l'importance de la démarche constructive. « *La proposition est un acte militant (...). Elle doit être le fer de lance pour alimenter l'action* », a lancé encore M. Thibault à une assistance attentive, où l'on notait la présence du secrétaire national du PCF, Robert Hue. Jugeant qu'« *il est toujours plus mobilisateur de se battre pour que de résister contre* », l'actuel patron des cheminots a invité les militants à ne pas confondre « *fermeté et immobilisme* ».

Si la CGT ne se proclame plus anticapitaliste, elle s'affiche antilibérale et salue le travail effectué par le collectif Attac, qui mène une croisade pour la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs. C'est toujours au nom de l'antilibéralisme que la CGT défend les valeurs du service public. Cette défense « *serait illusoire* » si elle ne « *s'articulait pas* » justement à des « *propositions offensives* » pour le moderniser, a ajouté M. Thibault.

Roué, le futur secrétaire général a introduit le thème de l'adhésion à la CES en citant l'un de ses illustres prédécesseurs, Benoît Frachon, qui déclarait, au moment de la fondation en 1945 de la Fédération syndicale mondiale (FSM) et donc avant que celle-ci ne bascule totalement dans l'orbite soviétique : « *Dans toute l'Europe, le syndicalisme renaît et les travailleurs sentent partout le besoin d'unité parce qu'ils se rendent compte que sans unité, ils ne peuvent exercer une action efficace.* » Placée ainsi sous les mannes inattaquables – du point de vue doctrinal – d'un tel ancêtre, M. Thibault a souligné que « *l'adhésion à la CES dès l'année 1999 pourra être considérée comme une avancée importante permettant aux salariés français et européens de peser un plus grand poids* ». Il ne s'agit rien d'autre que d'« *européaniser l'action syndicale* », a expliqué, en substance, M. Thibault. « *L'introduction de l'euro, au-delà des modalités de mise en place que nous avons contestées, est une construction monétaire qui fragilise les pays les plus faibles, qui intensifie la concurrence entre les salariés. Les questions économiques et sociales de fond qu'avait soulevées la CGT, de l'Acte unique européen au traité d'Amsterdam en passant par Maastricht, demeurent* », a t-il pris soin d'indiquer.

POUR UNE POLITIQUE DE RELANCE

Le futur secrétaire général de la CGT a, par ailleurs, adressé une mise en garde au gouvernement « *qui ne semble pas avoir pris la mesure de l'ampleur de la crise sociale* ». Plaidant pour une relance par la consommation, M. Thibault a déploré que l'« *on entretienne la perspective démagogique d'une baisse d'impôt alors que c'est une véritable réforme de la fiscalité qui devrait être à l'ordre du jour* ». A propos des stocks-options, l'actuel patron des cheminots a indiqué ne pas comprendre comment le gouvernement avait pu envisager une réforme « *accordant de nouveaux privilèges à une poignée de dirigeants* ». La CGT, qui considère les 35 heures comme « *un dossier décisif* », compte obtenir du gouvernement « *la limitation de l'utilisation des heures supplémentaires, le maintien des acquis conventionnels notamment sur les pauses et les jours fériés* », a-t-il encore indiqué.

Evoquant le thème sensible du rapprochement avec la CFDT, M. Thibault a assumé pleinement sa poignée de main avec Nicole Notat, lors du congrès cédétiste de Lille. « *Lorsque des responsables syndicaux ne peuvent plus se serrer la main, c'est le patronat qui se frotte les siennes* », s'est-il exclamé, s'attirant les applaudissements d'un congressiste sur deux. Soulignant à plusieurs reprises le rôle des associations de chômeurs, il n'a, en revanche, cité aucune des grandes fédérations de la CGT, rompant ainsi avec une figure de style obligée du discours d'ouverture.

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

Alain Madelin continue de prôner l'union de l'opposition aux élections européennes

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

La fin de semaine a apporté une nouvelle réconfortante à l'opposition : Alain Madelin n'a pas l'intention de conduire sa propre liste aux élections européennes. Dans la situation d'émiettement qui frappe la droite, le président de Démocratie libérale a prôné, une nouvelle fois, l'union à l'occasion d'une convention régionale de son parti, samedi 30 janvier, à Bordeaux. Pour gage de sa bonne volonté, ses services avaient organisé une rencontre avec Alain Juppé, l'ancien premier ministre qui avait mis fin à ses fonctions de ministre de l'économie en août 1995. Après avoir écarté l'idée de poser pour les photographes sous une affiche représentant Lénine, les deux hommes se sont accoudés au bar d'un restaurant à la mode, dans un décor de friche post-chantiers navals d'inspiration soviétoïde de « *Juppé grad* » – selon le toponyme utilisé par la carte de l'établissement. « *Bordeaux, ça décoiffe !* », a commenté avec satisfaction le maire de la ville.

Pour l'opposition, c'est surtout le week-end du 7 février que Bordeaux risque de « *décoiffer* ». C'est en effet dans cette ville que les responsables de l'UDF devraient confirmer leur refus de se ranger le 13 juin derrière Philippe Séguin et, par conséquent, leur intention de constituer leur propre liste.

Pour M. Madelin, cette perspective n'a rien de plaisant. Le cavalier seul de l'UDF aurait l'inconvénient de mettre en évidence le rôle de force d'appoint du RPR qu'a M. Séguin a tout pour rebuter M. Madelin, qui préfère nettement la fréquentation politique de Nicolas Sarkozy.

« PAS D'EXCLUSIVE »

Sur le second aspect, M. Madelin prend soin de rappeler que si, depuis le mois de juin, il a plaidé en faveur d'une liste d'union de l'opposition, il ne s'est pas prononcé pour que M. Séguin en soit le chef de file. C'est exact, mais l'intérêt implicitement manifesté depuis l'été pour cette mission par le président du RPR, et l'insistance qu'a mise M. Madelin à demander à ce « *qu'aucune exclusive* » ne soit prononcée contre lui, ont été interprétés comme un soutien au président du RPR. M. Madelin précise cependant, et avec insistance, que « *s'il s'avère que Philippe Séguin est un obstacle à* [illegible] *d'autres hu-*

bérale a résolument donné aux élections européennes un enjeu de politique intérieure : permettre à la « *liste de L'Alliance* » de devancer celle des socialistes. Si l'UDF avait sa propre liste, a-t-il ajouté, les libéraux, eux, ne se « *tromperont* » ni « *d'adversaires* », ni « *d'Alliance* ». Invoquant à plusieurs reprises le nom de Jacques Chirac, M. Madelin a affirmé que, dans l'opposition, « *tout le monde peu ou prou se retrouve sur la ligne* » du président de la République. « *De 1993 à 1997, toutes les familles de l'opposition ont gouverné ensemble (...), Balladur, Juppé, Lamassoure, Pasqua, Juppé, Charette et Millon. S'il y avait de vraies divergences, pourquoi ne pas l'avoir dit alors. Et s'il n'y en avait pas, pourquoi le faire croire aujourd'hui ?* » Même en l'absence de liste, la campagne a commencé dans l'opposition.

La main tendue de Charles Millon aux indépendants

Charles Millon (ex-UDF) a tenu la vedette au conseil du Centre national des indépendants (CNI), qui célébrait ses cinquante ans à Auxerre, samedi 30 janvier. Deux jours après avoir annoncé que son mouvement se transformait en parti et qu'il conduirait une liste aux élections européennes (*Le Monde* du 30 janvier), le fondateur de *La Droite* a souhaité que les indépendants le rejoignent dans son combat : « *Rien ne nous sépare, nous sommes faits pour nous entendre* », a-t-il expliqué, avant d'appeler au rassemblement de « *toutes celles et tous ceux qui sont favorables au redressement national et au redressement de l'Europe* ». Le CNI, qui a adopté un nouveau nom – Les Indépendants-Centre national des indépendants et paysans –, n'a pas rejeté la main tendue. Le vice-président, Jean-François Touzé, voit en Charles Millon un « *fédérateur* ». Si chacun préserve ses idées, il est prêt à participer, avec ses amis indépendants, à l'élaboration d'une liste commune. – *(Corresp.)*

Deux élections cantonales partielles

ALPES-MARITIMES
Mandelieu - Cannes-ouest (second tour)
I., 22 319 ; V., 7 948 ; A., 64,38 % ; E., 7 438.
Henri Leroy, RPR, m. de Mandelieu, 5 151 (69,25 %)... *ÉLU*
Albert Peyron, FN, c. r., 2 287 (30,74 %).

[Henri Leroy (RPR), élu conseiller général du canton de Mandelieu - Cannes-ouest, succède au maire de Théoule-sur-Mer, André-Charles Blanc (RPR), qui s'est suicidé le 1er novembre. Le second tour de cette élection a confirmé le tassement électoral du FN. Albert Peyron, un fidèle de Jean-Marie Le Pen, perd près de 17 points par rapport aux élections cantonales de mars 1998.

24 janvier 1999 : I., 22 319 ; V., 7 138 ; A., 68,01 % ; E., 6 949 ; Henri Leroy, RPR, m., 3 253 (46,81 %) ; Albert Peyron, FN, c. r., 1 686 (24,26 %) ; Apolline Crapiz, PS, 896 (12,89 %) ; René Raullo, div., 492 (7,08 %) ; Régis Ferracci, PCF, 374 (5,38 %) ; Paul Vogel, GE, c. m., 243 (3,49 %) ; Jean-Pierre Papillaud, rég., 3 (0,04 %) ; Michel Brun, rég., 2 (0,02 %).

22 mars 1998 : I., 22 546 ; V., 12 148 ; A., 46,11 % ; E., 11 216 ; André-Charles Blanc, RPR, m., 5 898 (52,58 %) ; Albert Peyron, FN, c. r., 5 318 (47,41 %).]

ISÈRE
Saint-Martin-d'Hères-sud (premier tour)
I., 6 158 ; V., 2 605 ; A., 57,69 % ; E., 2 504.
José Arias, PCF, 800 (31,95 %) ; Daniel Chazal, RPR, 698 (27,88 %) ; Jean Monneret, PS, 474 (18,93 %) ; Maryse Oudjaoudi, div. g.-Verts, 411 (16,41 %) ; André Nuffer, DL, 121 (4,83 %) ; Frédéric Mourin, MDC, 0... BALLOTTAGE.

[Le candidat du Parti communiste, José Arias, réalise un meilleur score que Joseph Blanchon, maire et conseiller général de Saint-Martin-d'Hères, démissionnaire pour raisons de santé.

Mars 1994 : I., 6 478 ; V., 3 360 ; A., 48,13 % ; E., 3218.

Joseph Blanchon (PCF), 962 voix (29,89 %) ; Marie-Thérèse Phion (RPR), 716 (22,25 %) ; Jean Monneret (PS), 628 (19,52 %) ; Jean Viciana (Eco.) 541 (1681 %) ; Georges Ferlin (FN), 371 (11,53 %) ; Pierre Bon (div. g.), 0.]

DÉPÊCHES

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL : à l'occasion d'un dîner-débat organisé à Bordeaux, samedi 30 janvier, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a critiqué** l'attitude du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas. Interrogé sur l'application éventuelle en France du principe de « tolérance zéro » en matière de sécurité, M. Madelin a répondu : « *Je ne sais pas appliquer la tolérance zéro si, dans le même temps, on applique la maxi-tolérance pour le président du Conseil constitutionnel.* »

■ **PICARDIE : le projet de budget du conseil régional de Picardie est considéré** comme adopté après la procédure dite du « 49-3 régional », mise en œuvre par le président de l'assemblée, Charles Baur (ex-UDF). La première version du projet de budget avait été rejetée le 15 janvier, par 26 voix contre 23.

■ **ÉVRY : Pierre-Jean Banuls (PS) a été élu maire** d'Evry (Essonne), dimanche 31 janvier, en remplacement du député socialiste Jacques Guyard. M. Banuls était directeur de cabinet de M. Guyard, avant de devenir son deuxième adjoint lors des élections municipales de 1995 et de prendre la présidence du Syndicat de l'agglomération nouvelle d'Evry



...ibault trace un cap entre ...é et réalisme pour la CGT

...militant », estime le futur secrétaire général

Deux élections cantonales partielles

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale affronte le mécontentement de ses personnels sur plusieurs fronts très différents. Certains enseignants lui reprochent son projet de réforme des lycées, tandis que d'autres critiquent la lenteur des changements, sur fond d'insatisfaction sur les conditions de travail et les dotations horaires. ● LES CHERCHEURS opposés à la réforme du CNRS demandent l'organisation d'un débat national. ● LA RÉFORME DES LYCÉES devrait avoir une portée limitée avec le maintien de la note ministérielle figeant l'organisation des deux heures hebdomadaires d'aide *individualisée aux élèves*. ● DES MANIFESTATIONS d'enseignants ont rassemblé des effectifs peu nombreux sur des mots d'ordre opposés. ● INTERNET est *devenu un instrument* de mobilisation pour les opposants au ministre, qui court-circuitent *ainsi* les appareils syndicaux en diffusant pétitions et manifestes.

Les réformes de Claude Allègre suscitent une contestation tous azimuts

Le ministre de l'éducation nationale maintient la note sur l'application minimale de la réforme des lycées. Cette décision satisfait le SNES, mais provoque la colère de la FEN, du SGEN-CFDT et de la FCPE

GROGNE à tous les étages dans l'éducation nationale. Depuis le début du mois de janvier, Claude Allègre doit affronter une montée en puissance de mécontentements dont le point commun est l'hostilité croissante à l'égard de sa personnalité et de sa politique. Plus que l'affluence, limitée, aux manifestations syndicales et la participation à des grèves sporadiques, la multiplication de ces mouvements, essentiellement dans la région parisienne, contribue à alourdir un climat dégradé.

Après l'effet désastreux de déclarations intempestives qui ont laissé des traces dix-huit mois plus tard, les critiques se focalisent les réformes elles-mêmes. Qu'il s'agisse de la *réforme des lycées* et de l'école, de l'harmonisation européenne *des études supérieures* ou de la réorganisation du CNRS, les enseignants et les personnels d'éducation renâclent devant l'ampleur des chantiers et la méthode utilisée pour les conduire.



● **« Non au *lycée light* ».** Depuis peu, la critique s'est exprimée plus radicalement sur la nature et l'idéologie du *« projet éducatif »* de Claude Allègre. Dans ce débat, déclenché en dehors des organisations syndicales, les enseignants s'en prennent aux orientations fondamentales de la réforme des lycées défendues par Philippe Meirieu, promoteur du projet. Bien que la version définitive du texte *soit encore soumise à de multiples* tractations (*lire ci-dessous*), ils y voient la *préfiguration* d'un *lycée « light »*, aux programmes allégés, aux volumes horaires diminués où les professeurs abandonneraient progressivement leur mission d'enseignement pour celle d'*« éducateur »*. Ils rejettent massivement la vision et les dérives d'un système *« à l'américaine »* qu'ils accusent Claude Allègre de vouloir copier.

Les premiers signes de cette révolte ont été exprimés par les professeurs de classe préparatoires. Ils s'insurgent contre les atteintes répétées à l'égard d'un système qui symbolise *« l'élitisme républicain »*. Les enseignants des grands établissements parisiens sont à la pointe de cette contestation. Parmi eux se trouvent les membres les plus actifs du « Comité pour la démission d'Allègre ». *Leur critique* s'appuie désormais sur des textes théoriques largement diffusés sur Internet. Un collectif d'action et de réflexion *« reconstruire l'école »*, animé entre autres par un professeur de philosophie, René Chiche, diffuse un *« Manifeste pour un lycée démocratique »*. *« Le centre du système éducatif n'est ni l'élève, ni le professeur, ni le rapport prof/élève, mais l'appropriation de la culture par l'élève avec l'aide du professeur »*, affirme ce texte qui préconise *« l'accès au savoir pour tous »*.

Un autre texte, émanant *« d'enseignants, militants et électeurs de gauche »*, estime que la politique définie par Claude Allègre est *« libérale dans ses objectifs* [et] *autoritaire et bureaucratique dans sa mise en œuvre »*.

● **La grogne des banlieues.** Dans une cinquantaine de lycées et collèges de la région parisienne, des grèves perlées se poursuivent depuis le début du mois de janvier. Des enseignants du Val-d'Oise, des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis – dans la prolongation du mouvement du printemps 1998 – protestent pêle-mêle *contre la dégradation du climat* dans leurs établissements, la baisse des dotations horaires pour la rentrée ou la révision de la carte des zones d'éducation prioritaires (ZEP) qui aboutit selon eux à *« déshabiller Pierre pour ne même pas pouvoir habiller Paul »*.

● **La bataille des « moyens ».** Comme tous les ans à pareille époque, la répartition des dotations horaires dans le second degré et la préparation de la carte scolaire dans les écoles, donnent lieu à des tensions. Elles prennent cette année un relief particulier, notamment parce que les enseignants estiment que l'on *« ne fait pas de réformes à moyens constants »*.

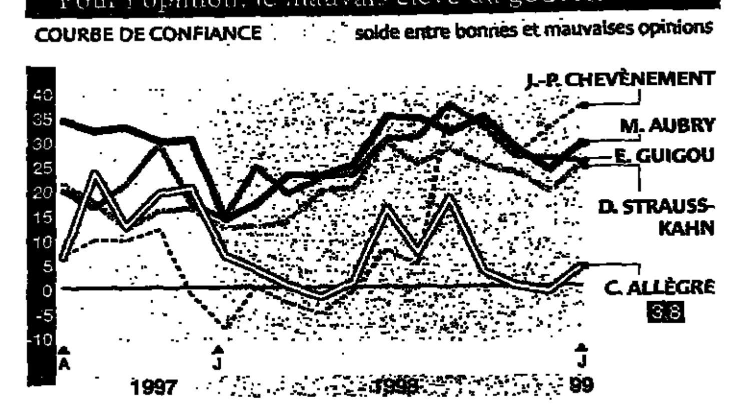
● **Les interrogations des instituteurs.** La « Charte pour l'école *du XXI[e] siècle* » de M. Allègre a cristallisé des questions qui taraudaient déjà les instituteurs. *Quelle* est leur mission exacte, alors que l'arrivée massive d'intervenants extérieurs et d'emplois-jeunes est *prévue dans les écoles ? Quels* moyens ont-ils de lutter contre l'échec scolaire, de plus en plus patent ?

● **Le « ras-le-bol » des chefs d'établissement.** Engagés dans une négociation délicate sur l'évolution de leur statut, le niveau de rémunération et les conditions de recrutement, les chefs d'établissement n'en sont pas encore à descendre dans la rue, sous la bannière du Syndical national des personnels de direction (Snpden). Plus de 1 500 d'entre eux se sont néanmoins retrouvés, samedi 29 janvier à Paris, pour exprimer *« l'exaspération »* d'un corps en première ligne dans l'application des réformes et des volontés ministérielles, en butte aux pressions hiérarchiques, aux évolutions sociales (violence, précarité...), aux exigences des enseignants et des familles...

● **La fronde des chercheurs.** *« Comment sortir par le haut de la crise avec les chercheurs ? »* La question taraude le gouvernement et les responsables socialistes. Les chercheurs rejettent les projets de réforme du CNRS proposés par le ministre. La contestation a culminé avec la tenue d'une session extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique qui a réuni près d'un millier de participants, le 14 décembre, dans un climat houleux.

Les chercheurs campent aujourd'hui sur la revendication d'un *« grand débat national »*. La commission recherche du PS a fortement poussé dans ce sens, mais, mercredi 27 janvier, elle s'est heurtée à un nouveau refus du ministre. Pour débloquer la situation, le gouvernement pourrait confier à des parlementaires une mission de réflexion qui se conclurait par un colloque national. Les députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne) ont été pressentis. *« Le débat national aura lieu de toute façon*, prévient un syndicaliste, membre de la commission recherche du PS. *Toute la question est de savoir si ce sera sans Allègre ou contre Allègre. A lui de choisir. »*

Michel Delberghe, Béatrice Gurrey et Pierre Le Hir



Internet sert de forum aux « anti-Allègre »

En préconisant le développement des nouvelles technologies de l'information, Claude Allègre pouvait-il imaginer que leur utilisation pourrait devenir un instrument de mobilisation pour ses opposants ? Depuis plusieurs mois, le forum de débats sur le site du SNES (www. snes. fr) est *« squatté »* par les contestaires du ministre mais aussi de la direction du syndicat. C'est aussi sur la Toile que le collectif d'action et de réflexion « reconstruire l'école » (www. multimania. com/reconstrlecole) se livre à une critique sans complaisance de la réforme au travers d'un *« manifeste pour l'école républicaine »* relayé par les enseignants de *« prépas »*, notamment du lycée Henri-IV (*lycee.democratique @ wanadoo. fr*). *Le collectif* « Ecole et République » (www. geocities. com/Athens/Troy) centralise également *toutes les initiatives contre la politique ministérielle. Sur ce site sont* également hébergés le Collectif pour la démission d'Allègre et la Coordination Paris-Nord. Enfin, certains enseignants ont trouvé refuge sur www. lapetition. com dont la vocation est de recueillir les pétitions en tout genre.

« Allez-y, réformez ! », « Virez le sauvageon ! » : deux sensibilités s'opposent dans les manifestations d'enseignants

REPORTAGE

Un seul point commun lie les manifestants : le refus du mépris et des paroles désobligeantes

LES QUELQUE TROIS MILLE manifestants qui ont défilé, dimanche 31 janvier à Paris, sous la bannière du Syndicat des enseignants (SE-FEN), auraient pu scander « Allègre, arrête ton cinéma ! ». La plupart d'entre eux, regroupés en délégations venues de toute la France, arboraient en effet des affichettes de films ayant le ministre de l'éducation nationale pour vedette. Au programme : *« Les douze travaux de recul »* pour les lycées, *« La charte sur un toit branlant »* pour l'école primaire, *« Voyage au centre du néant »* pour l'enseignement professionnel ou encore *« Autant en emporte le vent »* pour la formation continue. *« Claude Allègre a baissé culotte devant les conservateurs et devant le Parti socialiste »*, s'insurge un professeur des écoles de Haute-Loire. *« Il a lancé un tas de chantiers qui nous intéressent, mais rien n'aboutit »*, regrette-t-il. *« On ne veut pas faire sauter Allègre mais lui dire : Allez-y, réformez" »*, insiste une enseignante de Besançon. *« Je m'attendais vraiment à une autre politique. Qu'est-ce que je suis déçu ! »*, se lamente un professeur de Loire-Atlantique.

« AVERTISSEMENT »

En tête de cortège, une banderole indique : *« Des enseignants respectés dans un système éducatif rénové. »* Un seul point commun lie les manifestants du SE-FEN à [...] fus du mépris et des paroles désobligeantes. S'exprimant en fin de défilé devant ses troupes, Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, a qualifié cette manifestation d'*« avertissement »* lancé à Claude Allègre. *« Nous manifestons pour la réforme mais aussi pour exprimer un ras-le-bol, un sentiment de trahison. »* Dénonçant *« le recul du ministre devant les syndicats conservateurs – le SNES, le SNALC, FO – de droite comme de gauche »*, Hervé Baro a réclamé que *« les objectifs nobles de réforme »* voulus par le ministère *« se transforment en actes concrets et en moyens supplémentaires en personnel, en temps pour le travail en équipe et en formation »*.

Guère plus nombreux la veille, 2 800 selon la police, 6 000 selon les organisateurs, les manifestants qui s'étaient réunis à Paris à l'appel du SNES, du « collectif pour la démission d'Allègre » et de la coordination du Nord parisien, rejoints par quelques professeurs des classes préparatoires, étaient surtout réunis par un rejet commun du ministre de l'éducation nationale. *« Allègre bouffon, démission »*, *« Non au casseur, virez le sauvageon »*, *« Allègre, mutation sur Pluton »*, disaient les pancartes et les autocollants, tandis que certains prenaient à partie le premier ministre avec des *« Jospin trahison, Allègre démission »*, ou *« Jospin, le mammouth a une mémoire d'éléphant et il vote »*.

A côté de quelques revendications purement corporatistes – *« Mammouth écrase nos primes »* –, les enseignants s'insurgeaient contre le *« lycée light »* avec des horaires diminués et des programmes allégés, les savoirs remplacés par des *« activités »* et les classes surchargées. Pour ceux-là, un slogan : *« Savoir allégé, jeunesse flouée. »* *« Allègre est en train de détruire le potentiel éducatif parisien au nom d'un égalitarisme stupide »*, expliquait un prof de Janson-de-Sailly, tandis qu'un autre protestait contre la suppression de postes en arts plastiques ou la révision drastique de la carte des langues vivantes.

« S'INSTALLER DANS LA DURÉE »

De grands lycées d'Ile-de-France comme Fénelon, Henri-IV, Janson-de-Sailly, Montaigne, Carnot, Voltaire, et Lakanal, dont bon nombre ont connu des mouvements de grève ces dernières semaines, côtoyaient des établissements du Val-d'Oise ou de la Seine-Saint-Denis, en grève reconductible depuis plusieurs jours.

Yannick, professeur de physique à Eugénie-Cotton à Argenteuil, qui a *« quitté le SNES parce que le syndicat a cherché à faire avorter un mouvement de protestation important »*, se désolait que la dotation horaire de son établissement ait diminué de 56 heures, alors qu'il est classé en ZEP et zone sensible. Un prof d'histoire du lycée René-Cassin d'Arpajon (Essonne) se félicitait que les manifestants aient *« fait bouger le SNES grâce à Internet »*. Pour Emmanuel Garcia, du collectif du Nord parisien, l'important *« c'est de s'installer dans la durée. Jeudi 4 février, on espère qu'il y aura dix fois plus de monde »*. En province, le SNES n'a guère fait le plein, ne rassemblant que 150 personnes à Toulouse, 450 à Lyon et une centaine à Caen.

Matignon dément tout désaccord avec le ministre de l'éducation

PARCE QU'ELLE est au cœur de la réforme des lycées, la note de six lignes, envoyée le 27 janvier aux recteurs par le cabinet du ministre de l'éducation nationale pour fixer les modalités de l'aide *« individualisée »* aux élèves de seconde en difficulté, continue de provoquer des remous (*Le Monde* daté 31 janvier-1[er] février).

Voulue et obtenue par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), mais critiquée par la plupart des autres organisations, cette note *« ne sera pas retirée »*, expliquait-on, samedi 30 janvier, rue de Grenelle. De fait, par un communiqué diffusé dimanche, l'Hôtel Matignon tenait *« à apporter un démenti formel aux allégations publiées dans* Le Monde *selon lesquelles les services du premier ministre auraient demandé au ministre de l'éducation nationale de retirer une note adressée aux recteurs concernant la mise en place de l'aide individualisée aux élèves en classe de seconde dans le cadre de la réforme des lycées »*.

De part et d'autre, on insistait pour démentir fermement l'hypothèse, formulée dans nos colonnes, d'une divergence entre le [...] difficultés qu'il affronte. La note qui a semé le trouble précise que l'aide *« est attribuée à raison de deux heures-professeur par division de seconde. Elle doit nécessairement être rattachée au français (1 heure) et aux mathématiques (1 heure) »*.

Deux des interlocuteurs du ministre de l'éducation nationale – Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, et Georges Dupon-Lahitte, président des parents d'élèves de la FCPE – assurent pourtant avoir, séparément, entendu M. Allègre leur dire, vendredi 29 janvier, que ce texte était nul et non avenu et qu'il serait revu. *« J'en étais même tellement sûr, qu'en sortant du ministère vendredi, j'ai prévenu mon organisation de la nouvelle par téléphone »*, explique M. Villeneuve. M. Dupon-Lahitte, après sa conversation avec M. Allègre, a *« fait passer le message à tous les présidents départementaux de la FCPE »* réunis samedi.

Pour le président de la FCPE, *« cette note va à l'encontre de ce que nous avons demandé, et même de l'esprit de la réforme. Tous les élèves en difficulté n'ont pas besoin d'une heure disciplinaire de plus de* [...] *mande – si cela sert à quelque chose dans ces conditions de continuer à discuter et à négocier »*. M. Villeneuve, en accord sur le fond avec la FCPE, estime pour sa part *« scandaleux qu'une telle note sorte en plein milieu d'une négociation. Il n'a jamais été question d'attribuer ces deux heures au français et aux maths. On s'est bien moqué de nous »*.

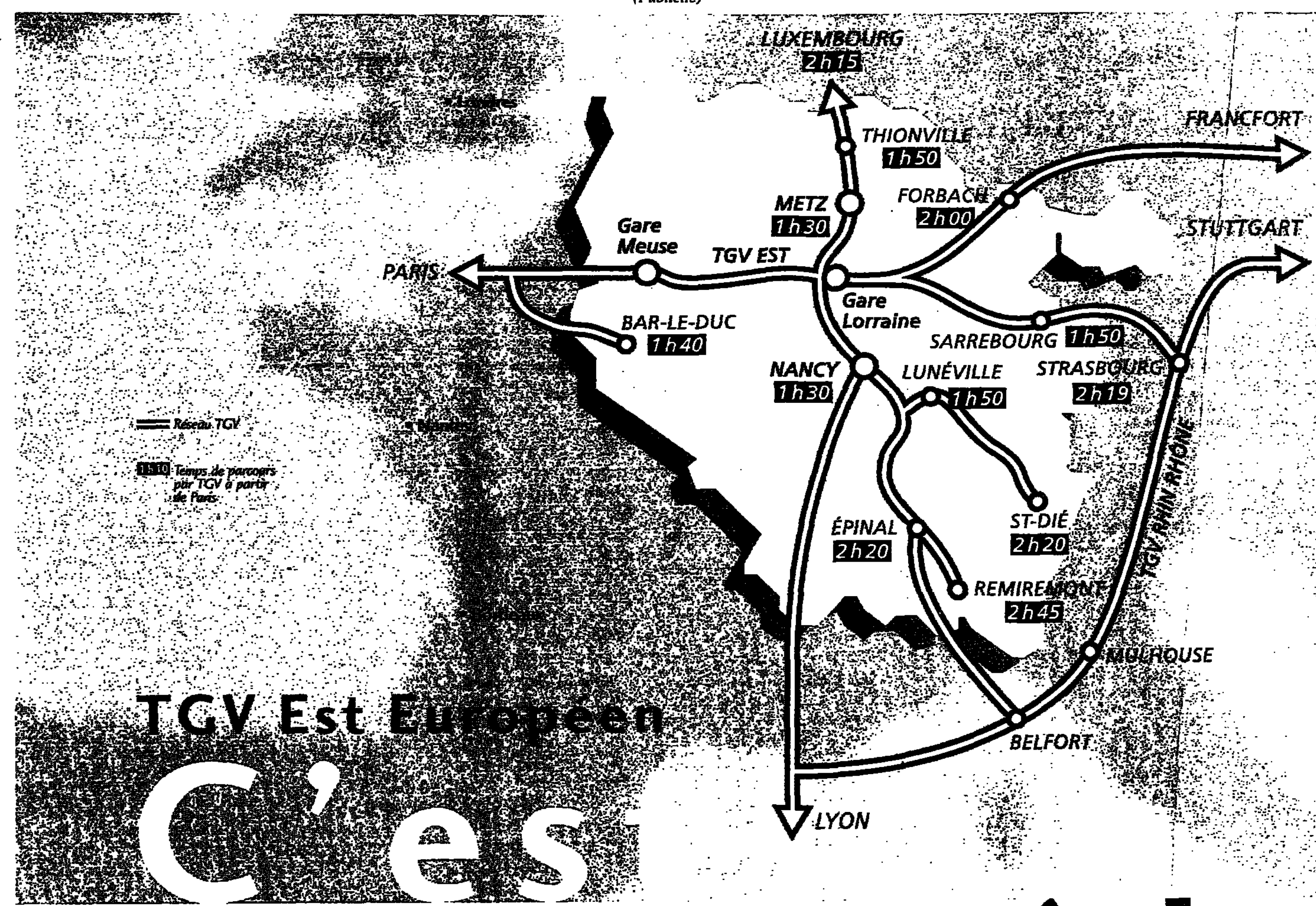
« UN COUP FATAL »

Alors que les adhérents du Syndicat des enseignants (SE-FEN) ont défilé, dimanche 31 janvier, à Paris, pour que Claude Allègre donne un coup d'accélérateur à ses réformes, le secrétaire général de cette organisation, Hervé Baro, considère que la note ministérielle *« porte un coup fatal aux rares espoirs de réforme qui survivaient dans la Charte des lycées, en enlevant toute souplesse à l'aide individualisée »*. La FCPE, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et l'Union nationale des lycéens (UNL) affirment d'ailleurs avoir fait connaître leur mécontentement à Matignon.

Dans l'entourage du ministre de l'éducation nationale, on explique que l'aide individualisée est un [...] *œuvre, le ministre a tranché : il a décidé qu'il s'agirait d'une heure en français et en mathématiques pour tous les établissements, y compris les lycées parisiens ou favorisés, car partout il y a des élèves en difficulté »*. Toutefois, les conseillers du ministre de l'éducation n'excluaient pas, dimanche soir, que des discussions soient possibles sur la nature de la deuxième heure de soutien : *« Il pourrait y avoir des modulations pour les établissements qui comptent beaucoup d'élèves en grande difficulté. »*

Les conseillers de M. Allègre ajoutent que le ministre va retirer une autre note envoyée aux recteurs, sur la « Charte pour bâtir l'école du XXI[e] siècle ». Ce texte concernant, lui, l'école élémentaire précisait que les deux heures d'études dirigées incluses dans le temps scolaire pourraient être utilisées pour le soutien. L'entourage du ministre assure qu'il y a eu erreur sur les textes, ses interlocuteurs ayant confondu le retrait de cette note sur l'école avec le sort de celle sur le soutien en classe de seconde. Mais le SGEN-CFDT et la FCPE démentent et parlent bien de deux textes distincts.

ntestation tous azimut



gagné !

La Lorraine part à la conquête de l'Europe

Après dix années d'efforts pendant lesquelles il aura fallu convaincre et mobiliser cinq gouvernements différents, le TGV Est européen voit le jour. Il aura donc fallu une décennie pour que ce projet politique, né d'une volonté collective jamais entamée, aboutisse.

Le Conseil Régional de Lorraine, qui depuis 10 ans en a fait une de ses priorités, compte bien le mener jusqu'au bout : jusqu'aux premiers TGV qui relieront la Lorraine à Paris et aux grandes métropoles françaises et européennes.

Dès 2005, les villes de Bar-le-Duc, Epinal, Forbach, Lunéville, Metz, Nancy, Remiremont, Saint-Dié, Sarrebourg, Thionville… seront accessibles par le TGV.

La Lorraine affirmera alors résolument son rôle stratégique au coeur de l'Europe. Les Lorrains vivront le nouveau siècle au rythme de l'expansion, du développement et du dynamisme.

Pari gagné !

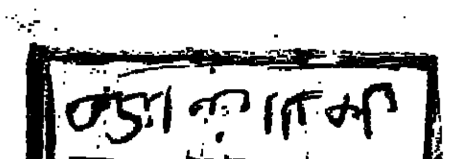
Gerard Longuet
Président du Conseil Régional de Lorraine



lorraine
conseil régional

Bravo les Lorrains !

Conseil Régional de Lorraine : Place Gabriel Hocquard - BP 1004 - 57036 Metz Cedex 1
http..//www.cr-lorraine.fr - Tél 03 87 33 60 00 - Fax 03 87 32 98 58



Une enquête réalisée sur 27 000 jeunes analyse les chemins chaotiques de l'insertion professionnelle

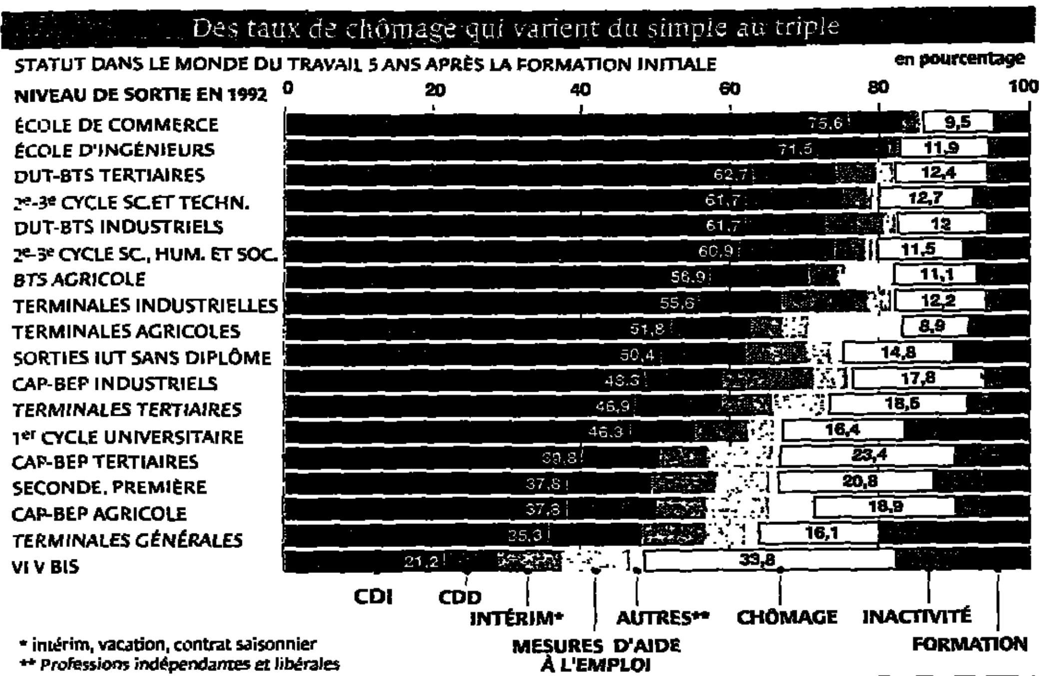
Le niveau de diplôme reste la meilleure garantie contre le chômage

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) publie, lundi 1er février, les résultats d'une vaste enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes. L'analyse de la situation des jeunes diplômés, cinq ans après la fin de leur formation initiale, fait apparaître la complexité de leurs parcours et la disparité de leurs situations selon le niveau de diplôme atteint et le secteur d'activité choisi.

COMMENT les jeunes, quel que soit leur niveau de formation, s'insèrent-ils *dans le monde du travail ?* Vaste question à laquelle le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) apporte un début de réponse grâce à une enquête réalisée auprès de 27 000 jeunes qui se sont présentés pour la première fois sur le marché de l'emploi en 1992. Intitulée *Génération 1992*, cette étude dresse un état de leur situation professionnelle cinq ans après leur sortie de formation initiale et porte « *un premier regard* » sur leur cheminement.

Difficile de trouver sa voie. L'acquisition d'une stabilité professionnelle prend de plus en plus de temps – quatre à cinq ans – et il n'existe quasiment pas d'insertion « *simple et linéaire* », insistent les auteurs de l'étude. Qu'ils soient titulaires d'un CAP ou diplômés d'une école de commerce, « *la complexité des parcours semble plus imposée par la situation économique que par la formation des individus* ». Si la génération 92 « *marque une rupture* » en terme de niveaux de formation – « *pour la première fois, les sortants de niveau baccalauréat deviennent plus nombreux que ceux de niveau CAP-BEP* » –, la moitié des jeunes connaissent au moins quatre « *situations différentes* » (chômage, emploi temporaire, etc.) pendant les cinq années étudiées.

Mais derrière cette moyenne apparaissent nettement deux pôles hiérarchiques. Les jeunes des plus hauts et des plus bas niveaux de qualification connaissent un nombre de situations inférieur aux autres : les premiers parce qu'ils s'insèrent plus rapidement de manière stable, les seconds parce qu'ils sont plus souvent au chômage. « *La durée et la nature des périodes d'emploi diffèrent fondamentalement selon la formation* », souligne le Cereq. L'accès rapide à un emploi durable reste fréquent chez les diplômés de l'enseignement supérieur. En revanche des les niveaux bac + 2, les jeunes entrent « *dans un processus de tâtonnement* » et les premières expériences se font souvent sous statut précaire. Pour ceux qui ne possèdent que le niveau bac, la brièveté des emplois et le chômage constituent le lot quotidien. Mais la situation la plus grave demeure celle des « *sans grade* ». Parmi les jeunes qui sortent du système scolaire sans aucune qualification (12 % de la génération), près de 15 % n'ont jamais occupé d'emploi en cinq ans alors que près de la moitié des diplômés de l'enseignement supérieur n'ont jamais été au chômage durant cette période. Globalement, cinq ans après leur sortie du système éducatif, 12 % des hommes et 13 % des femmes de la « *génération 92* » sont au chômage.



Comparée à l'ensemble de la population active, cette génération est marquée par la précarité de l'emploi. « *Un homme sur cinq et une femme sur quatre occupent un emploi à durée déterminée, contre un emploi sur dix pour l'ensemble des actifs.* » Quant au salaire, il est en moyenne de 6 100 francs net par mois pour les femmes et de 7 300 francs pour les hommes. Cet écart s'explique en *partie par le fait que 30 % des* femmes travaillent à temps partiel – « *non choisi d'ailleurs pour les trois quarts d'entre elles* », précise le Cereq. En revanche, la structure des emplois féminins est tirée vers le haut : la génération 92 compte 11 % de femmes cadres, contre 9 % dans l'ensemble de la population active.

TENDANCE AU DÉCLASSEMENT

Si les jeunes de cette génération sont globalement « *mieux formés* » que leurs aînés, certains d'entre eux connaissent le « revers de la médaille » et doivent faire face à une concurrence accrue entre diplômés. Une tendance au déclassement est largement observée. Ainsi, en 1997, un tiers des jeunes employés administratifs sont bacheliers, mais 23 % n'ont pas le bac et, à l'opposé, 42 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Autre exemple, 16 % des bacheliers de la génération 92 *occupent un poste d'ouvrier non* qualifié.

De manière plus rassurante, l'enquête fait apparaître « *les premières promotions professionnelles* » chez les diplômés de l'enseignement supérieur court. Ainsi, plus de 10 % des titulaires de DUT ou de BTS ont accédé à un poste de cadre cinq ans après la fin de leurs études alors qu'ils n'étaient que 5 % à avoir atteint ce stade après trois ans de vie active.

« *Le diplôme compte encore plus que ce que l'on pouvait imaginer,* considère Hugues Bertrand, directeur du Cereq. *Et d'autant plus chez les bas niveaux.* » Décrocher un CAP est devenu le minimum vital. Mais au-delà du niveau d'études atteint, *la spécialité de la formation (que le* Cereq classe en deux catégories : industrielle-scientifique ou tertiaire-sciences humaines) « *est manifestement un des facteurs qui influent le plus sur l'insertion. Cette influence est d'autant plus marquée que le niveau de formation est faible* », indique l'étude. A titre d'exemple, les titu*laires d'un CAP-BEP industriel s'en* sortent mieux que les bacheliers tertiaires. Les premiers ont un taux de chômage inférieur (11 % contre 14 %) et un salaire mensuel supérieur (6 300 francs contre 6 000) aux seconds. Du côté de l'enseignement supérieur long, la spécialité influe essentiellement sur les salaires. Les diplômés des facultés de sciences et techniques ont des niveaux de rémunération supérieurs à ceux de sciences humaines et sociales et les diplômés d'écoles d'ingénieurs gagnent, en moyenne, mieux leur vie que ceux des écoles de commerce.

Cette enquête – « *la plus complexe et la plus importante jamais réalisée par le Cereq* », précise Hugues Bertrand – va désormais servir de support à des analyses thématiques. Dans le prolongement de ces *premiers résultats*, le Cereq devrait prochainement publier des indicateurs sur les concurrences entre diplômes d'une même filière de formation, sur les pratiques d'embauche des entreprises vis-à-vis des débutants ou encore sur la diversité des profils à l'intérieur d'une même profession.

Sandrine Blanchard

Dix-neuf ans de formation en moyenne

Une étude publiée en décembre 1998 par le ministère de l'emploi (Dares, numéro 52 1, *Premières informations et premières synthèses*) et consacrée à *L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes (1996-1998)* indique que sur cinq jeunes sortants de formation en 1997, deux possèdent un diplôme d'enseignement supérieur, un est bachelier, un est titulaire d'un CAP ou d'un BEP et un possède au mieux le brevet. La durée moyenne des études s'est stabilisée en 1996-1997 et 1997-1998. Désormais, la durée moyenne de formation d'un enfant entrant en maternelle atteint près de 19 ans. Les quatre années suivant la sortie du système éducatif sont considérée comme une « *phase d'insertion* ».

Si la part des jeunes dans les embauches augmente, « *les emplois offerts sont plus souvent temporaires et dans l'ensemble moins qualifiés* ». Le diplôme a toujours un rôle « *fondamental* » : en mars 1998, les moins diplômés (au mieux le brevet) ont un taux de chômage trois fois plus important que les diplômés de l'enseignement supérieur.

Le témoignage de la guenon Marylin sur l'origine du sida

CHICAGO
de notre envoyé spécial

On l'avait baptisée Marylin. Capturée dans un pays africain non identifié, elle avait, toute jeune, été expédiée aux Etats-Unis où elle servit, sa vie durant, de *nourrice dans un élevage de primates avant de mourir* à l'âge de vingt-six ans, en 1985. Treize ans plus tard, ce chimpanzé du groupe *Pan troglodytes troglodytes* aura été la vedette incontestée de l'ouverture, dimanche 31 janvier, de la sixième conférence sur les rétrovirus et les maladies opportunistes qui réunit jusqu'au 4 février, à Chicago, l'élite internationale des spécialistes de la recherche sur le sida.

Depuis 1983, année de la découverte à Paris du VIH, *une passionnante quête scientifique est engagée* pour déterminer l'origine exacte de ce virus dont la *diffusion est aujourd'hui pandémique. Si la somme* des travaux déjà conduits dans ce domaine a permis d'établir un premier faisceau d'indices concordants visant le chimpanzé, on ne dispose encore d'aucune preuve absolue. La seule quasi-certitude concerne le VIH 2, un virus proche de celui du sida, dont tout laisse penser qu'il a initialement été transmis à *l'homme, en Afrique de l'Ouest, par l'intermédiaire* du singe mangabey (*Cercocebus atys*).

C'est grâce à un étonnant concours de circonstances qu'une équipe de chercheurs français, britanniques et américains, dirigée par le professeur Beatrice H. Hahn (département de medecine et de microbiologie de l'université d'Alabama), a pu recueillir, *post mortem*, le témoignage biologique de Marylin. Cet animal avait été, en 1985, le seul parmi un groupe de 98 chimpanzés vivant aux Etats-Unis à réagir positivement à un test de dépistage de l'infection par le VIH 1. Marylin n'avait jamais été utilisée dans le cadre des recherches sur le sida, et cet animal mis au service de l'industrie pharmaceutique n'avait pas reçu de produits humains dérivés du sang après 1969. Son infection virale était donc d'origine naturelle. Conservé *depuis 1985, un échantillon sanguin a* permis d'identifier, avec la plus grande précision, la *structure génétique du virus de Marylin.* Et, ainsi, d'avancer un peu plus dans la quête des origines lointaines du sida.

TRANSMISSIONS ANIMAL-HOMME

Déjà, chez deux chimpanzés capturés au Gabon et chez un autre d'origine zaïroise vivant au zoo d'Anvers, un virus relativement proche du VIH 1 *humain* avait été identifié. Aujourd'hui, la découverte faite *grâce à Marylin permet à ses auteurs d'affirmer que* le « *premier réservoir* » du VIH 1 humain se situe bel et *bien chez les chimpanzés*, le premier cas connu d'infection par le virus du sida ayant été identifié à Kinshasa en 1959 (*Le Monde* du 5 février 1998). On peut en conclure que les premières transmissions animal-homme se sont produites bien avant cette date.

Les différents travaux de génétique moléculaire conduits par le professeur Hahn montrent en effet un *étroit et étonnant cousinage entre les différents types* de VIH 1 et les virus déjà isolés dans le sang des chimpanzés d'origine africaine, chez lesquels ils ne déclenchent apparemment pas de maladie similaire au sida. D'autres études sont en cours, visant à compléter l'arbre de la phylogénèse du VIH. Ces travaux pourraient contribuer à la lutte contre cette maladie en permettant de saisir comment des entités virales à ce point proches peuvent ou non, selon les organismes qui les hébergent, provoquer un effondrement mortel des défenses immunitaires.

Jean-Yves Nau

Sauvetage d'un alpiniste bloqué dans le massif du Mont-Blanc

Son compagnon de cordée est mort de froid

LYON
de notre correspndant régional

C'est une véritable « opération commando » qui a été menée, *dimanche 31 janvier*, pour extraire du massif du Mont-Blanc, dans *des conditions extrêmement périlleuses*, deux alpinistes britanniques bloqués depuis quatre jours à près de 4000 mètres d'altitude. L'un, Jamie Fischer, vingt-sept ans, était mort de froid et d'épuisement probablement dans la nuit de vendredi à samedi, l'autre Jameson Andrew, vingt-*neuf ans, « en état de survie »*, avait de profondes gelures aux mains et aux jambes.

La cordée, en perdition dans le froid et la tempête de vent qui a fait descendre la température à moins 30, parfois moins 40 degrés, avait réalisé, les 25 et 26 janvier, l'ascension de la face nord des Droites par la voie Ginat. Une grande course glaciaire et mixte *dans une paroi particulièrement* inhospitalière, qui exige un haut niveau technique et de grandes conditions physiques et morales lorsqu'elle est parcourue en hiver. La voie est habituellement effectuée en une quinzaine d'heures quand les conditions sont optimales et que la neige recouvre cet itinéraire, évitant une lutte épuisante contre la glace pour progresser. Le mauvais temps a surpris les deux hommes qui ne disposaient pas d'une tente de survie mais de simples sacs de couchage.

Ils avaient atteint, probablement mardi soir, la brèche qui, à 3944 mètres d'altitude, permet de basculer sur l'autre versant de la montagne *et de rejoindre*, cette fois en face sud, à travers le Jardin de Talèfre et le glacier du même nom, le refuge du Couvercle puis la vallée Blanche.

QUATRE JOURS ET CINQ NUITS

C'est sur ce col balayé par des rafales de vent de 100 à 140 kilomètres à l'heure que les deux naufragés, alpinistes chevronnés qui ont participé à plusieurs expéditions dans l'Himalaya, sont restés quatre jours et cinq nuits. L'alerte avait été donnée par leurs familles, mercredi 27 janvier. Mais ils ne furent repérés que deux jours plus tard par l'hélicoptère de la gendarmerie auparavant cloué au sol par le mauvais temps et le vent violent. L'intervention d'une caravane terrestre était difficilement envisageable sur ce terrain miné par les avalanches à la suite de chutes de neige très abondantes.

Finalement, les secouristes n'ont disposé que d'une courte accalmie, dans la matinée de dimanche, pour extraire la cordée. « *Il fallait faire vite et être précis. C'était une course contre le temps et la montre* », raconte Pascal Brun, pilote d'une *compagnie privée* d'hélicoptère réquisitionnée pour cette opération par la gendarmerie. Ce sauvetage extrême exigeait un appareil puissant et disposant d'une moindre prise au vent qui continuait de souffler en rafales. Un Lama a déposé à une trentaine de mètres des alpinistes un secouriste du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (PGHM), Alain Iglesis. Ce guide a pu mettre rapidement en condition l'alpiniste survivant qui a été très vite extrait de la paroi à l'aide d'une corde de 50 mètres lancée depuis l'hélicoptère.

C'est un « *miraculé* » qu'ont ramené à l'hôpital de Chamonix les secouristes du PGHM, estiment les médecins. L'alpiniste n'aurait pas pu survivre à une nuit supplémentaire en altitude. « *Depuis longtemps nous constatons que les hommes ne sont pas égaux dans l'adversité*, souligne François Marsigny, chirurgien et chef du service des urgences. *Certains ont un désir de vivre qui est bien supérieur aux autres. Ceux-là survivent probablement grâce à leur mental.* »

Claude Francillon

Deux morts dans des avalanches

Au cours du week-end, le danger *d'avalanches était maximal* sur toute la chaîne des Alpes, où plus d'un mètre de neige est tombé pendant la semaine. Le fort vent a considérablement aggravé la situation. Pourtant, de nombreux skieurs n'ont pas suivi les consignes de sécurité qui leur demandaient de ne pas sortir des pistes balisées des stations. De très nombreuses coulées de neige sont parties naturellement ou ont été déclenchées par des skieurs et des surfeurs imprudents.

A Tignes et à Val-d'Isère (Savoie), *la neige a tué un skieur et* blessé deux autres qui évoluaient en hors-piste. *Dans* l'Isère, c'est un surfeur anglais qui a succombé dans la station de l'Alpe-d'Huez, victime d'une hypothermie consécutive à son ensevelissement sous la neige. A Montgenèvre (Hautes-Alpes), *neuf skieurs italiens*, qui descendaient en poudreuse à proximité d'une piste, ont été balayés par une avalanche. Huit se sont extraits de la coulée par leurs propres moyens, un autre a été dégagé indemne par les secouristes.

Un intrus dans une demeure tué par un gendarme dans le Calvados

UN HOMME âgé de vingt-sept ans, qui avait pénétré dans une maison du village de Rapilly (Calvados), a été tué, vendredi 29 janvier, par un gendarme. Alertés dans la soirée par un appel téléphonique évoquant une présence suspecte dans la maison dont les occupants étaient absents, deux gendarmes de la brigade de Pont-d'Ouilly se sont rendus sur place. Remarquant une vitre cassée, l'un d'eux est entré dans la demeure, son arme à la main.

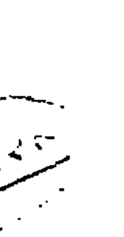
Selon le parquet de Caen, le gendarme a *alors repéré un inconnu, qui* a tenté de s'enfuir. Un coup de feu est parti quand le sous-officier a cherché à attraper l'inconnu. La victime, originaire de la région, a été touchée à la tête. Mis en examen pour homicide involontaire, le gendarme a été laissé en liberté, sous contrôle judiciaire.

DÉPÊCHES

■ **EXPLOSION : six pompiers ont été blessés lors de l'explosion d'un véhicule en feu,** dimanche 31 janvier, sur un parking de Vénissieux (Rhône). L'un d'eux a eu la jambe arrachée *par l'explosion de* cette voiture équipée au GPL. Deux autres pompiers ont été grièvement brûlés. *Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les* causes du drame.

■ **SANS-ABRI : *un homme sans domicile fixe*, qui avait passé la** nuit sur la place de la Résistance à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été retrouvé sans vie, dimanche 31 janvier au matin, non loin du Stade de France. Agé d'environ vingt-cinq ans, il serait mort de froid durant son sommeil.

■ **JUSTICE : le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière a exprimé** « *sa volonté de poursuivre sa mission avec sérénité et détermination* », dimanche 31 janvier, dans un entretien à l'AFP. M. Bruguière a démenti « *les rumeurs rapportées par un organe de presse régional selon lesquelles il quitterait ses fonctions pour être candidat aux prochaines élections européennes* ». Dans son édition de samedi, le journal *La Corse* s'était fait l'écho de cette rumeur.



Le littoral du Nord - Pas-de-Calais tente de construire son unité

Pendant des décennies, Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque se sont ignorés, au détriment du développement économique d'une zone sinistrée par la crise. La région commence à mesurer l'efficacité d'une coopération intercommunale

LILLE
de notre correspondant régional

La région Nord-Pas-de-Calais savait qu'elle avait un littoral, deux caps, l'un gris, l'autre blanc, et... trois ports qui se regardaient en chiens de faïence. Mais elle est en passe de s'inventer un nouveau monde, un territoire sur lequel elle commence à mesurer l'efficacité du travail en commun, par-delà les vieux clivages historiques ou départementaux. Elle y aperçoit aussi des perspectives de développement que personne ne soupçonnait il y a seulement dix ans.

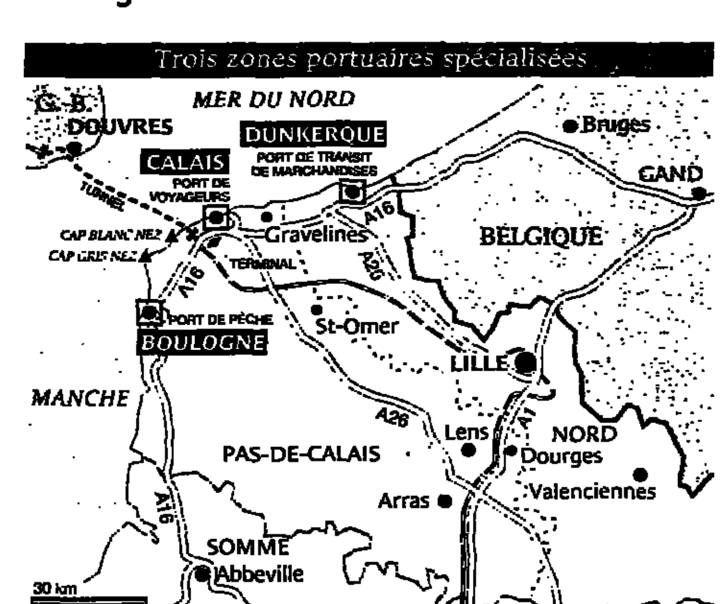
Cette prise de conscience n'est pas évidente, dans une région malmenée par la République, qui avait décidé de créer deux départements plats comme des limandes, entre Belgique et Picardie. A l'ouest, Boulogne, Calais et Dunkerque, trois ports sur une soixantaine de kilomètres, séparés par des siècles de guerres et de concurrence.

Les deux premiers dans le Pas-de-Calais ; Dunkerque, dans le Nord. Une centaine de kilomètres de terres agricoles les sépare de leur arrière-pays industriel, de leurs deux préfectures et des centres de décision. La crise et les découpages administratifs, les vieilles rivalités qui entretiennent la combativité, les féodalités politiques – elles sont très fortes en ces terres de gauche – les conduisaient à jouer le « chacun-pour-soi ». Ils en sont presque sortis et commencent à s'en féliciter.

A l'origine, il y eut la période de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et les encouragements des préfets, pour faciliter les grands projets d'aménagement. Tout cela n'avait éveillé qu'un faible intérêt dans des collectivités locales du littoral tout juste sorties d'une reconstruction lente et difficile.

La première réponse est venue avec la constitution du Syndicat d'études Calais-Dunkerque (Secadu), né de la volonté d'Albert Denvers, alors président socialiste de la Communauté urbaine de Dunkerque, et de Jean-Pierre Barthe, encore aujourd'hui maire communiste de Calais. Ils voulaient, reconnaît le maire de Calais, *« faire le poids »* face aux pouvoirs publics et à quelques grands groupes comme Usinor ou EDF. Le Secadu a mené une cinquantaine d'études en vingt ans sur les filières industrielles, les besoins en formation, l'environnement. Quelques réalisations communes, comme l'IUT du littoral, la ferme aquacole de Gravelines, le tri sélectif des ordures ménagères, ont créé un précédent assez fort.

En 1986, le plan d'accompagnement du tunnel sous la Manche, avec la rocade littorale qui reliait les trois ports à la Belgique et à la future autoroute A16 vers Paris,



enfin la perspective d'un fonds de développement du littoral, ont renforcé le Secadu et imposé comme une évidence la nécessité d'aller plus loin. Ce fut en tout cas la décision de Dominique Dupilet, président PS du district de Boulogne, de Jean-Pierre Barthe et de Michel Delebarre, alors député PS du Nord.

Autres événements fondateurs : les premières Rencontres du littoral en 1984, qui débouchèrent sur le Syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO) ; la décision, en 1988, de créer l'université du Littoral, qui englobait l'IUT en fédérant les antennes décentralisées de Boulogne, Calais et Dunkerque. Cette université accueille aujourd'hui plus de 10 000 étudiants qui, pour beaucoup, n'auraient jamais pu ou voulu quitter leur pays pour entreprendre des études supérieures à Lille ou ailleurs. Elle a constitué le premier résultat concret d'une coopération intercommunale née en pleine crise et ouvert des perspectives, à un moment où chacun se croyait engagé dans un processus de désindustrialisation inexorable.

« Pour une fois, les élus ont précédé l'événement. Ce n'était pourtant pas évident de travailler ensemble, constate François Delagrange, directeur du Syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO)... *Dans ce territoire très exilé, loin de Lille et en crise, les Calaisiens, les Boulonnais et les Dunkerquois ont compris qu'ils n'existeraient qu'en se groupant. Ils ont dépassé les vieux clivages et les jalousies ancestrales. »* Ce point de vue est nuancé par Gérard Barron, directeur des relations extérieures de la puissante Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Calais : *« Les gens de l'extérieur considèrent toujours que nous sommes fâchés et en concurrence. Cela leur paraît évident et normal. C'est complètement faux. Il s'agit de trois ports, de trois territoires et de trois vocations différentes sur un littoral perpendiculaire à une frontière qui n'a cessé de se déplacer au fil des siècles. Le port de la Grande-Bretagne, c'est Calais. Boulogne appartient plus à la Picardie et vit essentiellement de la pêche. Le grand port de transit de marchandises reste Dunkerque. »*

« Calaisiens, Boulonnais et Dunkerquois ont dépassé les vieux clivages et les jalousies ancestrales »

Explication avancée par tous : le travail a été effectué dans le dialogue, jamais en force (lire ci-contre). *« Nous avons voulu traiter tout ce qui nous rassemblait, laisser de côté ce qui nous séparait. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il y a très peu de dossiers qui nous fâchent. Partout nous arrivons à un très large consensus »*, explique François Delagrange. La méthode s'est avérée féconde : la plupart des études ou actions engagées ont obtenu le concours de l'Etat ou de la Commission européenne. Dès décembre 1997, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) avait marqué *« son intérêt »* et annoncé une subvention de 10 millions de francs au Fonds de développement du littoral en gestation.

Le Fonds a été créé et la somme débloquée à l'automne 1998. Elle s'ajoute aux efforts de la région et du Pas-de-Calais. Pour l'instant, le département du Nord, qui a la tête et le cœur à Lille, a paru plus difficile à mobiliser. Mais son retour à gauche devrait faciliter les choses. La Commission européenne a retenu cette portion de littoral, avec la rade de Brest, comme zone pilote pour un programme triennal d'aménagement intégré.

Cette volonté d'exister, chacun en est convaincu, devrait être prise en compte dans le prochain contrat de plan. Les dossiers sont bouclés et l'on s'accorde à imaginer l'avenir de façon beaucoup plus positive qu'il y a quelques années. Le paysage a tellement changé ! Il est loin, le temps où Calais n'avait plus qu'un petit bout de dentelle, de plus en plus petit, pour cacher sa misère. Boulogne a souffert de la concurrence du tunnel mais a su développer son attrait touristique et tenir haut le pavillon de sa pêche et de ses industries. Dunkerque avait cru mourir entre ses chantiers navals disparus et ses industries lourdes englouties. Le port, né sur la dune, a montré qu'il n'avait rien perdu de sa faculté créatrice.

Mais le grand changement pour cette partie du littoral, peut-être plus important que le tunnel, vient d'un ensemble de liaisons autoroutières, notamment l'A16, ouverte dans sa totalité depuis mai 1998 (*Le Monde* du 22 décembre 1998), qui a aidé ces villes à se rapprocher, se découvrir. Elles ont appris à travailler ensemble, à s'organiser face à la métropole à l'autre bout de la région. L'autoroute les relie directement à la Belgique comme à Paris, bientôt à Rouen et à l'axe atlantique. Cette nouvelle donne est prometteuse, tout le monde en convient. Une communauté de travail s'est organisée sur ce thème, presque à tâtons.

Les trois places fortes, Dunkerque, Calais et Boulogne ont commencé à s'ouvrir. Mais il reste trois bastions à rallier : la CCI de Calais, à qui ses partenaires reprochent volontiers de se contenter d'être assise sur un tas de *royalties* dues au transmanche, plutôt que de penser développement économique du Calaisis ; un port de Dunkerque qui ne semble guère pressé de se débarrasser de l'adjectif « autonome » ; la SNCF, qui ne peut voir qu'avec méfiance le terminal conteneur de Dunkerque avoir pour opérateur une filiale des chemins de fer belges.

Il n'empêche que le SMCO continue d'aller de l'avant : Michel Delebarre vient de proposer une réflexion visant à constituer un pôle portuaire européen regroupant Boulogne, Calais et Dunkerque ; un séminaire sera organisé à la fin de la semaine sur les perspectives communes de développement touristique. Car la Côte d'Opale vient aussi de découvrir qu'elle avait, dans ce domaine encore, un gisement prometteur.

Pierre Cherruau

La « performance » des installations dunkerquoises

***« Le port autonome de Dunkerque a accompli en 1998 une performance solide »*, a affirmé, jeudi 28 janvier, Jacques Bouvet, président du port. Le trafic total (39,2 millions de tonnes) a augmenté de 7,3 % après une hausse de 4,5 % en 1997. M. Bouvet a mis l'accent sur *« le consensus des professions de la place portuaire et sur la fiabilité sociale qui ne se démentent pas depuis plusieurs années »*.**

Les ouvriers dockers, par exemple, n'ont pas exigé de manutentionner les bananes des Antilles acheminées par les navires de la compagnie danoise Maersk, ce qui a pour résultat de rendre ce trafic très compétitif. Jacques Bouvet et le directeur du port, Bruno Vergobbi, ont annoncé une baisse des droits portuaires sur les marchandises de 3,2 % en 1999, qui fait suite à une précédente diminution de 2,6 % en 1998. Les dirigeants, en revanche, ont émis des inquiétudes sur les risques de concurrence liés à la plate-forme logistique de Dourges, près de Lens, dont le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais a décidé la création.

Egalité et subsidiarité

Le Syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO) observe quelques règles de fonctionnement simples : un principe de subsidiarité, qui interdit au syndicat de s'occuper des problèmes internes d'une agglomération ; des statuts d'établissement public, pour bien montrer qu'une collectivité territoriale peut aussi faire du développement. Le comité qui dirige le SMCO est constitué de cent dix élus. Quatre-vingts sont désignés par les collectivités territoriales adhérentes, les autres (vingt-huit) par les chambres de commerce et d'industrie de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer, deux enfin par les chambres d'agriculture.

Les statuts ont prévu une égalité territoriale qui empêche le Dunkerquois, avec ses 250 000 habitants, où la gauche est très dominante, de tout écraser. Ainsi, le conseil restreint qui assure les affaires courantes est composé des représentants des quatre entités principales – le Dunkerquois, le Calaisis et le Boulonnais, auxquels se sont joints l'Audomarois (district de Saint-Omer) et la communauté de communes de la région maritime d'Audruicq –, mais aussi des quatre présidents des chambres de commerce.

La chambre régionale des comptes critique la gestion de l'ancien exécutif du conseil régional d'Aquitaine

BORDEAUX
de notre correspondante

La lettre d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine du 18 janvier donne pour partie raison au président socialiste du conseil régional : Alain Rousset avait saisi, pendant l'été 1998, les magistrats financiers afin qu'ils examinent certains aspects de la gestion de l'exécutif précédent, présidé depuis 1992 par Jacques Valade, vice-président RPR du Sénat.

Dès novembre 1998, l'exécutif régional avait dénoncé un endettement record et un déséquilibre budgétaire de plus de 250 millions de francs (37,87 millions d'euros). La région avait dû voter un emprunt de 200 millions de francs (30,30 millions d'euros) et annuler 56 millions de crédits (*Le Monde* du 18 décembre 1998). La chambre régionale des comptes confirme une *« improbabilité des recettes et une sous-estimation des dépenses »* de 254,25 millions.

Dans le détail, les recettes aléatoires s'élèvent à près de 130 millions. Ainsi, le budget primitif 1998 prévoyait 57,4 millions de francs de dédommagements des compagnies d'assurances au titre d'indemnisations de sinistres survenus dans deux lycées, mais, soulignent les magistrats financiers, *« aucun document ni titre ne permettaient d'envisager une indemnisation dans le courant 1998 »*.

D'autres recettes ont été inscrites à tort alors que des courriers stipulaient, bien avant la préparation du budget primitif 1998 (BP 98), le désengagement de collectivités ou de l'Etat. Quant aux dépenses, elles ont été sous-estimées de 124 millions (18,78 millions d'euros) avec, comme point noir, la dette SNCF, dont 107,4 millions n'ont pas été inscrits au BP 98.

La chambre régionale s'inquiète aussi des paramètres d'endettement de la région Aquitaine qui la plaçaient déjà en 1996 en deuxième position par rapport à cinq autres régions appartenant à la même strate de population. *« Alors que la plupart des ratios des autres régions de l'échantillon tendent à s'améliorer »*, ceux d'Aquitaine augmentent : l'annuité de la dette a plus que doublé en cinq ans (près de 500 millions en 1998) et s'élève à 560 millions en 1999.

L'encours de la dette, aujourd'hui plus élevé que le budget, a progressé de 19 % sur trois ans, à 3,66 milliards de francs au 31 décembre 1998 (3,86 milliards en 1999). Et la capacité de désendettement se dégrade. *« La région va devoir choisir : une réduction de certaines de ses dépenses, un accroissement de ses recettes ou une combinaison des deux »*, suggère la chambre.

L'exécutif du conseil régional a l'intention d'agir sur tous les fronts : augmentation de la fiscalité estimée à 30 %, légère réduction de son budget et recours à l'emprunt *« limité »* à 380 millions (au lieu de 450 en 1998). Avant le 15 février, jour du vote du budget primitif 1999, il lui faudra persuader le groupe charnière Chasse, pêche, nature et traditions de s'abstenir. Les socialistes vont devoir convaincre certains élus communistes qui refusent l'augmentation de la fiscalité. C'est l'abstention des communistes qui avait permis à M. Valade de faire adopter ses budgets.

Claudia Courtois

Débats pour un département basque

BAYONNE
de notre correspondant

Environ 5 000 personnes ont manifesté, samedi 30 janvier, dans les rues de Bayonne pour la création d'un département Pays basque et la co-officialisation de sa langue. C'est le plus important rassemblement politique depuis une dizaine d'années dans la capitale basque, organisé, notamment, par les nationalistes d'Abertzaleen Batasuna (AB) et les Verts. La manifestation a attiré peu d'élus en dehors de la mouvance nationaliste. Le PS basque, favorable à la création de ce département, s'était désolidarisé de cette initiative (*Le Monde* du 30 janvier).

Samedi, l'association qui regroupe tous les élus favorables au département, réunie en assemblée générale, a demandé à Nicole Pery (PS), secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, membre de l'association, d'œuvrer pour que le gouvernement *« entame rapidement l'étude du projet de création des départements Pays basque et Béarn »*. L'association souligne que Lionel Jospin s'était déclaré favorable à un tel projet si une majorité d'élus y adhéraient, condition, selon elle, en passe d'être remplie.

Michel Inchauspé, député RPR des Pyrénées-Atlantiques, partisan d'une nouvelle région Adour-Pyrénées regroupant trois départements (Bigorre pour Tarbes, Béarn avec Pau et Pays basque), a déclaré vendredi, au terme d'un entretien avec Jacques Chirac, que le président de la République *« ne serait pas hostile à la création d'un département Pays basque »*.

L'Elysée a immédiatement démenti : *« Le chef de l'Etat n'a jamais pris position sur une modification de l'organisation administrative des Pyrénées-Atlantiques (...) [et] s'est borné à indiquer à un parlementaire qu'il prendra connaissance des propositions que le gouvernement pourrait être amené à faire sur ce point. »*

Michel Garicoix

DÉPÊCHES

■ **NICE : la grève qui paralysait depuis quarante jours** le « train des pignes », reliant Nice à Digne, a pris fin samedi 30 janvier (*Le Monde* du 13 janvier). Les syndicats ont obtenu le retrait de la délibération du syndicat mixte Méditerranée-Alpes, concessionnaire de la ligne, qui reconduisait pour quinze ans le contrat d'exploitation de la ligne à la CFTA, une filiale du groupe Vivendi. Une nouvelle délibération reconnaissant l'aspect de service public du « train des pignes » devrait être prochainement établie.

■ **PORCHERIES :** le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, et la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, devaient envoyer, lundi 1er février, une lettre aux préfets annonçant qu'un plan global de résorption des animaux excédentaires dans les élevages porcins sera mis en œuvre pour aboutir à la mise en conformité des effectifs, au plus tard le 31 décembre 1999. Lors des contrôles organisés dans plusieurs départements, quinze infractions ont été constatées sur trente-trois exploitations porcines.

Bernard Thibault, leader des cheminots et figure de proue du mouvement social de 1995, succédera, le 5 février, à Louis Viannet à la tête de la Confédération générale du travail. Malgré une ascension fulgurante, le prochain secrétaire général a su préserver une part de mystère sur sa stratégie pour rénover la vieille centrale ouvrière



DÉCEMBRE 95. Cheminots, fonctionnaires, étudiants défilent ensemble dans le froid des rues. La France n'a pas connu un tel mouvement social depuis mai 68. Avec sa parka en cuir, le col haut fermé, l'écharpe bleu clair rentrée, badge jaune CGT sur la poitrine, il a des faux airs de Gavroche qui nargue un pouvoir gouvernemental de moins en moins sûr de son fait. Les cheveux longs, la coupe au bol, le visage franc et le regard clair accrochent l'objectif des caméras. Il éclipse tous ses compagnons de lutte.

Son discours, ferme et précis, tranche avec les rodomontades de Marc Blondel ou les propos conciliants de Nicole Notat. Bien plus que le général de Force ouvrière, il est le véritable chef de file de la contestation qui se lève contre Alain Juppé : ainsi est apparu au public Bernard Thibault.

Décembre 1998. Le futur numéro un désigné de la CGT se rend au congrès de la CFDT. Sous la lumière des projecteurs et devant les caméras, il échange une longue poignée de main avec Nicole Notat. La secrétaire générale de la CFDT lance à la tribune que « *l'événement* » de cette fin 1998 est « *dans l'annonce d'un tournant historique de la CGT* » et « *dans le rapprochement qu'elle amorce vers la CFDT* ». « *Le contraste entre l'hiver 95 et l'hiver 98 est saisissant*, poursuit-elle. *Il donnerait presque le tournis !* » Impassible, la figure de proue du mouvement social de 1995 garde les bras croisés.

La personnalité du futur secrétaire général de la CGT ne se laisse guère percer à jour. L'homme capte la lumière, mais ne la renvoie pas. Agé tout juste de quarante ans – il est né le 2 janvier 1959, à Paris –, il est, si l'on peut dire, un syndicaliste que tout le monde aime, mais que personne ne connaît. Véritable sphinx, il esquive, non sans un réel talent, les questions de fond. Derrière un sourire conquérant et un discours qui apparaît charpenté, on ignore tout. A la fois de ce qu'il veut faire et de ce qu'il peut faire, à la tête de la CGT.

Cette image lisse reste toutefois à nuancer. Si les médias se sont entichés depuis trois ans du leader des cheminots, la CGT n'a pas attendu le mouvement social de 1995 pour le découvrir. Son parcours sans faute, tout comme son ascension fulgurante au sein de la centrale, montre que des bonnes fées se sont très tôt penchées sur son berceau : Georges Lanoue, à qui il a succédé en 1993, à l'âge de trente-quatre ans, à la tête de la fédération des cheminots, Louis Viannet et Georges Séguy. Dans un discours public, en 1997, l'ex-secrétaire général indique qu'il n'est « *pas possible que la fédération des cheminots, dans le cours de son histoire, ne produise pas des hommes, des militants de premier*

grève déclenchée à la SNCF par des coordinations secoue fortement la vénérable fédération cheminote et la fait vaciller sur ses bases.

Elle a senti passer le vent du boulet. Un mouvement de grève pouvait partir dans l'entreprise nationale sans que la CGT en soit à l'initiative. Pis, sans même qu'elle le voie venir. Ces événements entraînent une remise en cause en profondeur de la fédération et de son fonctionnement stalinien. Responsable du dépôt de Paris-Est La Villette, Bernard Thibault fait partie des jeunes militants sur lesquels elle entend s'appuyer pour bouger et se rénover. C'est après une assemblée générale à la fin du conflit qu'il prend sa carte au Parti communiste, en présence de Jean-Claude Gayssot.

Signe des temps, c'est la première fois que pour un futur numéro un de la CGT il y a un décalage de près de dix ans entre son adhésion au syndicat et celle au PCF. Mais sociologiquement, les Thibault ne sont pas de gauche. Comme pour Mme Notat, son milieu familial le classerait même plutôt à droite. Il a été élevé dans une famille de trois enfants, par une mère au foyer et un père qui a quitté le Morvan pour devenir bûcheron, dans les services municipaux de la Ville de Paris. Il entre en 1974, à quinze ans, comme apprenti mécano à la SNCF, aux ateliers de La Villette, et n'adhère à la CGT que trois ans plus tard, après avoir décroché son CAP de mécanique générale et une embauche ferme dans l'entreprise nationale.

LES rapports avec le PCF ne sont pas la préoccupation majeure du leader cheminot. Son entrée au comité national du PCF, au 29e congrès, en décembre 1996, au moment même où M. Viannet quitte le bureau national, s'inscrit plus dans un plan de carrière. On ne le voit jamais aux comités nationaux, place du Colonel-Fabien, mais il est là lorsque le parti se trouve confronté à des décisions lourdes.

Avec Louis Viannet et d'autres responsables de la CGT, il plaide pour la présence de ministres communistes dans le gouvernement de Lionel Jospin, en juin 1997. Dans une logique d'efficacité, il entretient, en revanche, des relations étroites avec les ministres communistes, en particulier avec M. Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, qui couvre des bastions de la CGT – la SNCF, Air France, les ports et docks –, et avec les députés communistes de l'Assemblée

passé de trois – dont celui, prévu, de M. Viannet – à... sept ! « *Bernard Thibault avance les pièces du puzzle et donne l'impulsion au bon moment pour les mettre en ordre* », analyse Lydia Brovelli, trésorière de la CGT. Pour travailler avec lui, il a recruté comme bras droit un polytechnicien, cadre de la SNCF, Christian Delacherie, passé par le cabinet de Charles Fiterman.

C'est auprès des conservateurs de la CGT que l'image du futur numéro un de la centrale passe le plus mal. Les anti-Thibault se recrutent essentiellement dans les rangs des militants que le discours sur la modernisation de l'organisation hérisse. En privé, Marcel Carbasse, le tout-puissant patron de l'union départementale des Bouches-du-Rhône, ne cache pas que l'idée du « *syndicalisme de proposition* » contenue dans le document d'orientation du 46e congrès « *l'emmerde* ». Partisans d'une ligne revendicative plus dure, ils font entendre leur différence, avant le congrès, dans les conflits des cheminots, ou par les manifestations de chômeurs.

Le sphinx de la CGT

que le cordon ombilical avec le PCF est rompu, « *sans doute plus* » qu'on ne peut « *l'imaginer* ». « *Je suis d'une génération qui n'a jamais pratiqué les relations parti-syndicat sur le mode de la courroie de transmission* », explique Robert Hue. Quand le secrétaire national du PCF parle de « *convergences utiles* » entre les deux formations, Bernard Thibault évoque, plus prudemment, des « *relations normales avec un parti de la majorité gouvernementale* ». Dans le même temps, la majorité des cadres de la centrale conservent un engagement au parti. S'il n'a jamais pris pour l'instant de petit déjeuner avec M. Hue – il n'est pas encore numéro un –, Bernard Thibault entretient des rapports cordiaux avec Pierre Zarka, le patron du quotidien communiste, et a accepté d'être membre des Amis de *L'Humanité*.

La CGT s'est offerte à lui, sans combattre. Sans qu'il ait rien à dévoiler de ses projets. C'est à l'unanimité du bureau confédéral sortant que le leader cheminot a été investi en mai 1998 pour prendre la direction de la centrale.

Il va devoir opérer « une synthèse entre la médiatisation orchestrée autour de sa personne et la tradition de collectif de la CGT »
Stéphane Rozès, CSA Opinion

Il a cependant fallu que M. Viannet, aidé par ses proches, dépense des trésors de persuasion pour le convaincre d'accepter le poste.

De son côté, il a beaucoup consulté, avant de donner son accord. Il se retrouve propulsé à la tête d'une centrale qui revendique 650 000 adhérents, sans véritable expérience interprofessionnelle, et n'ayant intégré le bureau confédéral – le saint des saints du pouvoir

ment bas, avant de prendre les commandes de l'appareil, à partir du 5 février. Une complicité certaine lie les deux hommes. Fier du dauphin qu'il s'est choisi et qu'il offre à la CGT, M. Viannet continue, par touches successives, de lever des tabous au sein de la centrale, avant de passer le relais. En trois ans, avec ses allures de paysan madré, M. Viannet aura fait en sorte que la CGT s'autonomise par rapport au PCF, amorce un virage européen, s'engage dans les négociations sur les 35 heures et se rapproche de la CFDT ; par un ultime coup de pouce, il s'est dit prêt en novembre à « *juger sur pièces* » un projet de fonds de pension, levant un verrou supplémentaire pour son successeur.

IL semble y avoir une adéquation entre la personnalité de Bernard Thibault, auréolée du prestige acquis lors des grèves de décembre 95, et la rénovation que la CGT veut engager. « *Il a la double onction de l'appareil syndical et du mouvement social* », observe Stéphane Rozès, directeur de CSA Opinion, pour qui le futur chef de la CGT « *porte des qualités de dynamisme et de jeunesse* ». Alors que dans l'opinion publique l'image de la CFDT et de FO est très marquée par celle de leurs dirigeants respectifs, celle de la CGT demeure plus attachée à l'adhérent de base, au militant de « proximité ». Il va devoir opérer « *une synthèse entre la médiatisation orchestrée autour de sa personne et la tradition de collectif de la CGT* », note M. Rozès.

A une très grande prudence sur le fond, le leader cheminot allie une aisance naturelle dans la forme. Sa facilité d'élocution en a tôt fait une des voix qui comptent dans les séances du comité confédéral national, le parlement de la centrale. Vivement interpellé dans des réunions préparatoires au congrès par des militants qui reprochent « *à la CGT de se compromettre, de tout accepter au*

documents soumis au débat par la CGT et non de ce que la presse peut en dire ». « *On trouve plus normal que les dirigeants de la CGT discutent avec des chefs d'entreprise et des ministres qu'avec d'autres syndicalistes* », explique-t-il calmement à un militant qui se montre inquiet par la « *perte d'identité* » de la CGT et qui ne veut surtout pas « *d'une cinquième centrale réformiste* ».

« Il a le sang d'un serpent et sait piquer là où il faut »
Bruno Dalberto, CFDT Cheminots

Parmi les qualités qui lui sont reconnues, il y a sa capacité à diriger, son sens des réalités et son sang-froid. Pendant les grèves de décembre 1995, Anne-Marie Idrac, alors secrétaire d'Etat aux transports, se souvient d'avoir eu affaire à quelqu'un de « *rigide sur le fond* », mais de « *fiable* ». « *Il a le sang d'un serpent et sait piquer là où il faut* », note Bruno Dalberto, son homologue des cheminots CFDT, qui l'a côtoyé pendant cinq ans. Cela s'est notamment illustré lors des rencontres avec Jean Mattéoli, médiateur, et avec Jean Bergougnoux, président de la SNCF, acculé à la démission. « *Il sait allier le besoin de l'"orga" et le besoin des hommes et optimiser les deux* », résume Denis Cohen. Pour le patron de la fédération CGT de l'énergie, un des faiseurs de roi au sein de la centrale, « *c'est de la graine de grand dirigeant* ».

Dans les débats internes, il sait écouter, mais aussi faire acte d'autorité. Décidé, en novembre 1998, à renouveler de moitié l'équipe de direction élue au congrès, le nouvel homme fort de la CGT le fait savoir au cours d'un bureau extraordinaire. Derechef, chacun est sommé d'expliquer pourquoi il entend rester à son poste.

S'il sait trancher, M. Thibault reste, toutefois, très silencieux sur ce que sont ses convictions. Il s'est, pour l'instant, contenté de rester dans le sillage de son prédéces-seur. Présent au rassemblement devant le siège de l'Unedic, le 23 décembre 1997, au début du mouvement des chômeurs, il s'est aussi montré le 21 novembre 1996 aux côtés des sans-papiers. Ces engagements se situent dans la droite ligne de ceux qui l'ont poussé à adhérer à la CGT. Inconnu du patronat, il n'a pas noué de contacts avec des entrepreneurs, excepté des responsables d'entreprises nationales. Il a laissé à Maryse Dumas, destinée à devenir sa numéro deux, la haute main sur la question des 35 heures. Un dossier stratégique pour la CGT dans les trois ans à venir.

Si le leader cheminot garde sa part de mystère, c'est que « *pour devenir secrétaire général de la CGT, comme pour devenir secrétaire national du PCF, il faut être soit un inconnu, soit être mystérieux* », résume Bernard Vasseur, un des proches collaborateurs de M. Hue. Dans l'ouvrière cathédrale de verre que forme le siège de la CGT à Montreuil, si le pape est infaillible, la curie joue un sacré rôle. Passé le miracle de l'onction, à Strasbourg, le nouveau secrétaire général de la CGT n'aura que six mois d'état de grâce. Passé ce délai, soit les cégétistes ne seront pas dupes de ce nouvel Eliacin, et la centrale retombera dans sa torpeur et ses querelles intestines. Soit, charisme naturel et savoir-faire aidant, Bernard Thibault se révélera l'homme qui est arrivé à point nommé pour la CGT.

Alain Beuve-Méry

Insécurité urbaine : la déplorable spécificité française

BIEN des démocraties occidentales sont confrontées à une recrudescence de la délinquance des mineurs et des violences urbaines, mais toutes ne succombent pas à la tentation sécuritaire pour relever ce défi. Du nord au sud de l'Europe, d'un côté de l'Atlantique à l'autre, la violence et la réponse qui lui est apportée revêtent des formes *que le tempérament des* peuples, la culture, l'organisation des sociétés et le paysage urbain façonnent. Le contraste est grand *entre le souci* d'éradiquer la violence et celui de repriser un tissu social que l'aliénation économique a contribué à déchirer ; entre les accents martiaux d'un Jean-Pierre Chevènement prêt à se lancer à la *« reconquête républicaine des banlieues »* et l'approche en douceur de policiers scandinaves persuadés qu'il s'agit d'abord de traiter *« un problème social »*.

Il est vrai que la Scandinavie mérite toujours, de ce point de vue, sa réputation de « laboratoire social », et que la France confirme *une peu enviable singularité.* Dans nul autre pays on n'assiste à ces batailles rangées entre forces policières et bandes de jeunes qui refusent un ordre établi assimilé à une volonté de pérenniser leur exclusion. Le phénomène des banlieues à la française devenues des foyers d'insécurité n'existe pas, ou ne revêt pas un tel caractère explosif en Allemagne, en Espagne, en Italie ou en Grande-Bretagne.

« On ne lapide pas les autobus à Milan, Madrid ou New York, relève Sophie Body-Gendrot, politologue et professeur à Sciences-Po. *C'est un phénomène bien français de s'en prendre collectivement à des biens ou à des fonctionnaires représentant des institutions. »* Face à la violence et aux troubles de l'ordre public, la réaction instinctive des populations disposant des moyens économiques de leur mobilité est cependant identique : elle consiste à quitter les zones où se concentre *l'insécurité, qu'il s'agisse des banlieues* françaises excentrées ou des *inner cities* américaines situées au cœur des villes.

Quelle que soit la structure géographique et urbanistique dominante, la société a tendance à élever des barrières pour se prémunir contre l'incivilité, comme si la contamination de la violence pouvait être circonscrite. C'est ce même réflexe qui consiste, en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, à recommander l'ouverture ou la réouverture d'institutions pour *jeunes délinquants,* qu'il s'agit avant tout de mettre hors d'état de nuire.

La conséquence de ce double enfermement, *celui des banlieues* et des cités où la police n'a souvent plus d'autre ambition que l'endiguement, et celui d'unités de redressement à l'image des *« centres de retenue »* prônés par M. Chevènement, est d'accentuer le phénomène de ghettoïsation. Celui-ci est particulièrement net aux Etats-Unis, où les fortes réticences de la population blanche à cohabiter avec les minorités raciales se confondent avec le souci de se prémunir contre l'insécurité.

Les grandes villes de l'Hexagone *ne sont pas encore gagnées par les gated communities* américaines, ces enclaves résidentielles sous haute protection et sans mixité raciale, *mais l'amalgame croissant fait en* France entre insécurité et immigrés maghrébins menace d'engendrer une dérive d'auto-exclusion comparable. L'exemple, voire pour certains le « modèle », américain se manifeste sous d'autres aspects en Europe. En Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne et en France, l'idée d'une « tolérance zéro » à l'égard de la violence, notamment celle des mineurs, fait florès.

La forte baisse de la criminalité obtenue dans la plupart des villes américaines est abusivement attribuée à une stricte application de la doctrine dite de la « vitre cassée » – la petite délinquance n'est pas plus tolérée que la grande criminalité. *C'est oublier que des villes* comme Boston n'ont pas adopté les méthodes policières « musclées » de Rudolph Giuliani, le maire de New York. C'est surtout passer sous silence le rôle irremplaçable joué par le tissu associatif, la responsabilisation des chefs de la police – qui rendent des comptes à leurs administrés, au même titre que le maire ou le procureur ; enfin, la « prise de conscience citoyenne » qui incite les parents à s'impliquer collectivement pour répondre aux défis de la délinquance juvénile.

INTÉGRATION SOCIALE EN PANNE

En France, comme ailleurs en Europe, la tentation est grande de voir dans la violence la banalité, le parasite d'une société moderne consommatrice et anonyme. Or la prolifération de la délinquance correspond presque toujours à une déliquescence des agents de l'intégration sociale, *qu'il s'agisse du milieu* familial, des associations, des clubs sportifs, des syndicats, voire des partis. *« Si le contrôle communautaire est en bon état,* note Michel Marcus, secrétaire général du Forum européen pour la sécurité urbaine – un réseau regroupant deux cent cinquante villes européennes –, *la délinquance des jeunes est mieux contrôlée. En Amérique, les taux de comportements violents sont les plus faibles dans les quartiers où les valeurs communautaires sont les plus fortes. »*

Les Mamans et les Papas en ville, cette association d'adultes qui patrouillent dans les communes suédoises, sont certes exemplaires, *mais la politique parfois ostensiblement* sécuritaire menée aux Etats-Unis dissimule une approche plus fine. Les « flics » américains « nettoient » effectivement les quartiers où la violence est endémique, mais c'est pour y placer ensuite des îlotiers. En Grande-Bretagne, où Tony Blair paraît succomber à la tentation répressive, les *bobbies* incarnent toujours *une des manifestations les plus* civilisées du maintien de l'ordre. En France, souligne M. Marcus, *« nous avons un modèle de police particulièrement contestable. Toutes les polices européennes ont inversé le centre de gravité en s'orientant vers une police de proximité ou communautaire. Mais, pour y arriver, il faut une reconnaissance sociale et une adhésion de la population très fortes »*. La police française, par comparaison, semble relever d'un modèle archaïque, condamnée, à force de privilégier les « missions régaliennes », à une fuite en avant vers la répression.

Les hommes de Scotland Yard, insiste Mme Body-Gendrot, *« tirent leurs lettres de noblesse de l'îlotage et font en même temps du renseignement, ce qui permettra ensuite à l'état-major de travailler intelligemment. Intelligence Service ! »*. Hugues Lagrange, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement, s'inquiète de cette singularité française *qui* semble privilégier la répression : *« Il y a une tendance à abandonner une politique de l'homme, cette affirmation forte du milieu du XXe siècle consistant à dire que les individus sont amendables, que les conditions les amenant à devenir délinquants sont des conditions socialement organisées et non pathologiques. »*

S'ajoute à cela une autre spécificité bien française : le déni d'une dimension politique du mouvement des jeunes issus de l'immigration maghrébine. *« Les mouvements collectifs renvoient à une demande politique des jeunes »*, ajoute M. Lagrange.

Alors que Jack Straw, ministre britannique de l'intérieur, n'hésite pas à se plaindre du *« racisme »* de la police anglaise – alors même que celle-ci, depuis les émeutes de Brixton, en septembre 1985, s'est entrouverte aux minorités raciales –, imagine-t-on son homologue français oser pareille admonestation ? *« On ne me fera pas croire,* insiste Mme Body-Gendrot, *qu'il est plus difficile d'intégrer des Maghrébins dans la police française que des Noirs au sein de la police américaine ! »*

Laurent Zecchini

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Arrogance américaine

CETTE année à Davos, *au forum de l'économie* mondiale, les Etats-Unis avaient quelques raisons d'être fiers. Dans un monde affecté par une crise financière partie d'Asie il y a dix-huit mois, et qui a fait de multiples victimes, l'économie américaine fait mieux que résister : elle est dans une forme *« éblouissante »*, selon le terme de l'un de ses principaux tuteurs, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale. Forte de cette supériorité, l'Amérique officielle aurait cependant tort de se complaire dans l'arrogance qu'elle a affichée tout au long du week-end devant les représentants *des affaires et de la politique* du monde entier réunis en Suisse.

Les performances de l'économie américaine sont effectivement remarquables. Le pays s'apprête à entamer, au printemps, sa neuvième année consécutive de croissance forte et sans inflation. Plus de dix-huit millions d'emplois y ont été créés. Le taux de chômage est à son niveau le plus bas depuis trente ans. L'Etat encaisse davantage d'argent qu'il n'en dépense. Ted Turner, le fon*dateur de CNN, et Bill Gates, celui* de Microsoft, confirment, plus que jamais, que l'Amérique domine les mondes de demain, ceux de l'information et de l'informatique.

Avec à sa tête le vice-président Al-Gore, l'équipe économique de Bill Clinton, venue en force à Davos, a mis en avant ce bilan. *« Jamais depuis cinq cents ans une économie n'a dominé le monde comme les Etats-Unis aujourd'hui »*, a prétendu Larry Summers, l'influent secrétaire ad*joint au Trésor – une affirmation* qui a fait sourire bien des experts. Mais les hommes du président ont aussi profité de l'occasion pour faire, avec une prétention que l'on a rarement connue, la leçon aux autres peuples – aux Japonais d'abord, aux Européens aussi. Surtout, maîtres de l'économie mondiale, ils ont voulu montrer qu'ils étaient bien les seuls à en fixer les règles.

A ceux qui estiment qu'il est temps de rechercher une bien plus grande stabilité des changes, Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, a répondu par une fin de non-recevoir. Il a fait la même réponse à ceux qui plaident en fa*veur d'une nouvelle architecture* du système financier mondial. En revanche, Al Gore a lancé une campagne pour un nouveau cycle de négociations commerciales, un « Clinton round », véritable déclaration de guerre au reste du monde. Cette agressivité n'est pas sans danger. L'Amérique se porte bien, certes, mais sa santé est fragile. Elle tient en grande partie à celle de Wall Street et… à la bonne volonté de tous les prêteurs de la planète.

Davos est un miroir. L'impor*tance et l'assurance d'une délégation* nationale n'y sont jamais un très bon signe. En janvier 1997, les Asiatiques du Sud-Est, nombreux, se prévalaient de leurs miracles. Le 2 juillet de la même année, éclatait la crise du baht thaïlandais. En janvier 1998, les Russes étaient venus en très grand nombre. Le 17 août de la même année, le rouble s'effondrait. Cette année, la présence massive et le comportement arrogant des Américains ont de quoi inquiéter.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*), Josyane Savigneau (*Culture*), Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La CGT change... pour de bon

Suite de la première page

Figure emblématique de la grève de novembre-décembre 1995 – souvent présentée comme un mouvement de contestation anti-Maastricht –, il n'en milite pas moins pour que la CGT négocie un tournant pro-européen. Porte-parole des cheminots qui ont crié leur colère contre le *« plan Juppé-Notat »*, il n'en est pas moins un des artisans du rapprochement *avec… la CFDT.*

Alors, où est la cohérence dans tout cela ? La vérité, c'est qu'il n'y en a aucune. Sinon que les diri*geants actuels de la CGT sont* avant tout pragmatiques et ont bien compris – à la différence d'un Marc Blondel qui confine Force *ouvrière dans un splendide isole*ment – que ne rien faire, c'est prendre le risque de disparaître. Constat de bon sens : le syndicalisme français traverse *une crise* sans précédent, regroupant moins de 10 % des salariés dans le pays, et même guère plus de 5 % dans le privé. La CGT, qui, à la *Libération*, regroupait plus de 5 millions d'adhérents, n'en revendique plus que 650 000 et s'est fait doubler par la CFDT.

Pis : avec les privatisations, qui ont ébranlé la confédération dans ses plus vieux bastions ; avec le développement du travail précaire ou à temps partiel, qui a totalement modifié les relations dans le travail ; avec le développement *des nouvelles technologies, qui a* dessiné les contours d'un nouveau salariat, plus mobile ; avec l'Europe, qui a fixé de nouvelles règles du jeu, le monde a basculé. *Il* s'écarte en tous points de celui en lequel la CGT a toujours cru.

Par la force des choses, pour enrayer ce déclin d'apparence irréversible, la CGT a commencé à bouger. Elle a ainsi demandé son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe toutes les grandes centrales réformistes européennes. Mais dans quel but ? En Allemagne, certains syndicalistes parlent clair et voient loin. Témoin l'un des chefs de file de l'IG-Metall, Harald Schartau, qui faisait récemment ce constat, dans *Libération* (27 janvier) : *« Les entreprises sont européennes, les fusions sont européennes et nous nous payons encore le luxe d'un patchwork syndical en Europe. »* Avant de livrer sa *« vision »*, à destination de ses camarades syndicalistes européens : *« Dans dix ans, peut-être, nous fusionnerons. »* Ne voulant pas rester à l'écart des grandes ba*tailles à venir, les dirigeants* de la CGT risquent d'être pris dans une logique qui les dépasse.

De la même façon, sur le terrain *strictement français*, la CGT a négocié le grand virage des 35 heures, en signant certains accords très symboliques, comme celui du textile. Par conviction ? Parce que ce projet, à la différence de celui de la métallurgie, donne aux salariés de vraies garanties en matière de salaires, de créations d'emplois, et installe des garde-fous décisifs en matière de flexibilité et d'annualisation ? En réalité, *la différence entre les deux textes* est infime. Si la CGT a signé le premier alors qu'elle a refusé le second, c'est d'abord dans un souci « politique » : il lui fallait donner un signe de sa volonté de rentrer dans le jeu social et de devenir, aux côtés de la CFDT, l'un des acteurs de la politique contractuelle. Mais, ce faisant, elle met le doigt dans un engrenage qu'elle ne maîtrise pas.

RÉSISTANCES INTERNES

Beaucoup plus que la bataille entre les « modernistes » de la confédération et le dernier carré des « nostalgiques staliniens » regroupés autour de Continuer la CGT – bataille dont on connaît d'avance l'issue –, c'est ce constat qui retient l'attention : la CGT change, elle change même à grande vitesse, mais elle ne cherche pas – pas encore – à « penser » son changement. En quelque sorte, il ne faut pas s'attendre à ce que le congrès de Strasbourg soit, pour la CGT, ce que celui de Bad Godesberg fut, en 1959, pour le SPD allemand : *une conversion réfléchie.*

Jusqu'où ira le rapprochement avec la CFDT ? Dans cette entreprise, quelles résistances internes M. Thibault rencontrera-t-il ? C'est la première donnée de cette inconnue et elle est évidemment de première importance puisque c'est en grande partie le paysage syndical français des prochaines décennies qui est en jeu. Autre interrogation : dans le jeu politique *et social français, quelle stratégie* la nouvelle direction cégétiste arrêtera-t-elle ? Même si la centrale reste très fortement imprégnée de la culture communiste dans laquelle elle a baigné durant des lustres, tous les points de repères habituels se sont brouillés, depuis que M. Viannet a décidé de ne plus siéger au bureau national du PCF. Pour le gouvernement de M. Jospin, cette inconnue pèsera lourd dans les prochains mois.

Que serait devenu le projet des 35 heures sans le renfort cégétiste ? Le gouvernement sait que la réforme à laquelle il tient tant aurait été très mal en point, pour ne pas dire balayée, si la centrale de Montreuil n'était venue voler à son secours. Mais, demain, quelle position la CGT adoptera-t-elle sur des dossiers aussi sensibles que l'avenir des régimes de retraite, notamment des régimes spéciaux, ou encore celui des services publics ? Les propos récents de M. Thibault sur le sujet ont été à ce point embrouillés qu'on peine à le deviner. Mais, d'évidence, il se joue à Strasbourg une partie dont l'enjeu dépasse, et de loin, le seul avenir de la CGT.

Laurent Mauduit

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'échec de l'accord scandinave

M. ERLANDER, premier ministre suédois, a déclaré que l'échec des négociations d'Oslo *causait une grande désillusion* dans tous les pays scandinaves. L'opinion prévalait en Suède que ce pays, ayant conservé depuis cent cinquante ans une attitude de neutralité, faisait une concession importante à ses voisins en concluant avec eux un pacte défensif. L'alliance de la Suède, de la Norvège et du Danemark aurait étendu à ces trois pays la politique suivie par le premier.

Si la Suède a réussi à rester neutre si longtemps, un bloc scandinave, qui aurait doublé sa force, n'avait-il pas d'autant plus de chances de maintenir cette position ? Elle favorise également la Finlande, placée sous la menace soviétique, et qui risque d'être malmenée si ses voisins se rangent dans le camp antirusse. Cette thèse suédoise ne devait pas l'emporter.

Un compromis parut un mo*ment possible : le Danemark sug*gérait un bloc scandinave sans attaches à l'Est ni à l'Ouest, mais qui aurait complété ses armements par des achats aux *Etats-Unis.* A vrai dire n'était-ce point déjà une entorse à la neutralité ? Le pays qui fournit des armes peut être considéré comme un allié en puissance, sinon effectif. Il est douteux qu'un tel arrangement eût passé aux yeux de Moscou pour une neutralité parfaite. Mais les Etats-Unis le repoussaient : ils se refusent à donner des armes à quiconque n'adhérera pas formellement au pacte atlantique ; et l'on sait qu'ils ont invité la Norvège et le Danemark à s'y joindre – non la Suède, dont ils jugent la situation particulière.

(2 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Monsieur Papon ne me fera pas taire

par Jean-Luc Einaudi

DANS ses éditions du 20 mai 1998, *Le Monde* a publié un point de vue que j'avais écrit sous le titre : « *Octobre 1961 : pour la vérité, enfin* ». J'y affirmais en conclusion : « *Mais, pour le moment, je persiste et signe. En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon.* » Pour ces deux phrases, ce dernier veut que je sois déclaré « *coupable de complicité de diffamation envers un fonctionnaire public en la personne de Maurice Papon, préfet de police en octobre 1961* » et me faire condamner à lui payer 1 million de francs. Je vais comparaître les 4, 5, 11 et 12 février devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris.

Dès que j'ai eu connaissance de ces poursuites, mon avocat, Pierre Mairat, et moi-même avons tout fait pour que ce procès qui m'est intenté devienne l'occasion d'examiner les faits et de faire avancer la vérité sur ce crime que, depuis *bientôt trente-huit ans*, Maurice Papon n'a cessé de vouloir dissimuler. Pour cela, j'ai fait appel à de nombreux témoins qui, les uns à la barre, les autres par écrit, diront ce qu'ils ont vécu, vu, appris à l'époque même des faits. Parmi eux, plusieurs Algériens résidant en Algérie, victimes en 1961 de cette sauvage répression et qui, je l'espère, obtiendront des autorités françaises un visa leur permettant de venir témoigner devant la justice française. En dépit des entraves mises à mes recherches m'empêchant jusqu'à ce jour d'avoir accès à des archives de la *Préfecture de police et du parquet* de Paris, alors même que cette possibilité a été accordée à un historien qui m'est hostile, j'établirai le bien-fondé de mes écrits depuis 1991, date de la parution de mon livre *La Bataille de Paris*.

Mais, au fait, pourquoi M. Papon, qui s'est bien gardé d'engager des poursuites alors, le fait-il maintenant ? C'est qu'entre-temps a eu lieu sa condamnation par la cour d'assises de Bordeaux à dix années de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité, contre laquelle *il a formé un pourvoi en cassation*. On se rappelle qu'en octobre 1997, à la demande des parties civiles, je suis venu, dans le cadre de l'examen de son curriculum vitae, témoigner devant la cour d'assises sur ce que je savais de la carrière de Maurice Papon préfet de police. En cherchant à me faire condamner par la 17e chambre, M. Papon et son défenseur sont en quête d'un argument favorable à la cassation. Par ailleurs, en mettant en avant son titre de préfet de police du général de Gaulle, *il cherche à se protéger dans* l'ombre de celui-ci et à provoquer dans le monde politique des réactions qui lui soient favorables. *Enfin, il espère abusivement tirer* parti du rapport sur les archives de la Préfecture de police remis en janvier 1998 par le conseiller d'Etat – par ailleurs président de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité – Dieudonné Mandelkern au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et que j'ai critiqué comme partiel et partial.

> Que ce procès qui m'est intenté devienne l'occasion de faire avancer la vérité

Quant à moi, je n'ai d'autre souci, depuis des années, que de contribuer à faire la lumière sur ces événements d'octobre 1961. Mon effort s'inscrit dans la continuité de l'action de toutes celles et de tous ceux qui, eux, dès ce moment-là, ont voulu faire connaître la vérité et que M. Papon a voulu faire taire. Je pense, entre autres, à Paulette Péju, dont le livre *Ratonnades à Paris* fut saisi ; au comité Maurice-Audin, dont le journal *Vérité Liberté* fut saisi ; à Jacques Panijel, dont le film *Octobre à Paris* fut saisi ; à l'éditeur François Maspero, dont la revue *Partisans* fut saisie.

Au cours de ce procès, la *mémoire lumineuse d'un homme* sera à mes côtés : celle de mon ami Claude Bourdet, décédé le 20 mars 1996. Par ses engagements, il était à mes yeux, ainsi que je le lui dis un jour, l'anti-Papon. Membre du Conseil national de la Résistance, *il était resté fidèle aux valeurs de* cette « *aventure incertaine* », comme il appelait la Résistance. Les paroles qu'il adressait à Maurice Papon, le 27 octobre 1961, lors d'une session extraordinaire du conseil municipal de Paris, n'ont pas fini de retentir. Demandant la formation d'une commission d'enquête sur les faits qui venaient de se produire, il disait : « *Ce sont des faits qui méritent une investigation sérieuse, détaillée, impartiale, assez contradictoire pour qu'on ne puisse pas mettre les résultats de l'enquête en doute, que ce soit en France ou à l'étranger* (...). *D'ici quelques années, d'ici quelques mois, quelques semaines peut-être, la vérité se saura* (...). » M. Papon eut pour toute réponse : « *La police parisienne a fait, tout simplement, ce qu'elle devait faire* », et il n'y eut aucune commission d'enquête.

Aujourd'hui, comme l'a déclaré un de ses avocats, Maurice Papon veut me faire taire. Au nom de la mémoire de ses victimes algériennes, je ne me tairai pas, quoi qu'il arrive.

Jean-Luc Einaudi *est éducateur au ministère de la justice.*

Voici le temps de poser la question de l'Académie

par Jean-Pierre Ceton

ECRIVONS-LE tout de suite : il ne s'agit pas de mettre en cause des personnes en tant que telles, *mais plutôt une attitude historique* dite « *académique* ». Celle qui ponctue la pente d'évolution du concept d'académie du sens grec originel au mot contemporain. *Aujourd'hui, académique* signifie au mieux classique, en général conservateur et, au pire, un peu ringard. Il est question ici de l'attitude qui consiste à regarder passer *le train des événements puis à* édicter que non, décidément, ce train, donc la réalité, la pratique, les faits mêmes, disons l'usage, n'est pas correct, pas juste, pas orthodoxe. Et que, de plus, il faut y voir, d'évidence, une détérioration *par rapport à ce qui existait*.

Les déclarations de principe de l'Académie française à propos de la féminisation des fonctions témoignent de cette attitude académique *qui relève en vérité d'une* idéologie conservatrice, voire intégriste, en ce qu'elle refuse toute évolution au nom du respect intransigeant de la tradition. Ne devrait-on pas, *en effet, tout autant* féminiser les fonctions nouvellement occupées par les femmes que masculiniser celles jusqu'alors réservées aux femmes, lorsque des *hommes désormais les exercent ?*

Cette attitude trouve aussi son illustration dans le discours des académiciens français à propos de la langue. Ainsi le secrétaire perpétuel de cette institution a-t-il l'habitude d'affirmer qu'on parlait bien le français au XVIIe siècle. Ce *qui paraît signifier que nous ne le* parlons plus bien et qu'au fond, malgré toutes nos connaissances contemporaines et nos avancées technologiques, nous sommes de pauvres « *cloches* » devenues incapables de parler cette langue parfaite du XVIIe. On en viendrait à regretter d'être nés trop tard, on en reste un peu culpabilisés. Cependant, on doit se rappeler que l'Académie a justement été créée au XVIIe siècle avec pour mission de surveiller le langage, donc la langue française du XVIIe siècle...

D'évidence, un français contemporain se développe, tant bien que *mal, différent certes, mais pas plus* pauvre que le français du XVIIe. Pas plus pauvre, certes, mais généralement perçu comme moins pur, et même considéré comme bâtard, *puisque issu de formes antérieures* jugées supérieures. Il est vrai que toute l'histoire de la langue est celle d'une déformation des mots ou d'un glissement des significations. *Mais elle est aussi celle* d'une complexification des concepts attachés aux mots qui part le plus souvent d'un sens premier, très pratique et très concret, *pour aboutir à un sens figuré ou* abstrait.

Il existe surtout un français d'aujourd'hui, en puissance, qui pourrait écrire et dire encore mieux, si on le laissait se développer, en sorte qu'il parvienne au plus proche des significations à transmettre, des concepts à formuler, des données de vie à exprimer et à intégrer. *Il existe*, en somme, un français qui serait le plus souvent bridé, un français au potentiel extraordinaire qui ne demanderait qu'à pousser notre langue vers la qualification de vivante et non plus d'idiome du passé en danger. Il faudrait pour cela accepter que les transformations de la langue ne sont pas forcément des maladies mais qu'au contraire elles peuvent constituer de nouvelles richesses. Le plus souvent, la déformation d'une forme correspond à l'émergence d'une autre signification.

> Il existe un français au potentiel extraordinaire qui ne demanderait qu'à pousser notre langue vers la qualification de vivante et non plus d'idiome du passé en danger

Il faudrait aussi que les académiciens, *en particulier*, se réjouissent tout autant d'inventer des mots nouveaux que de redécouvrir de vieux mots disparus. Si l'un d'eux pouvait se féliciter, lors d'une *émission télévisée, d'avoir réintroduit* le mot « *sébile* », proposer un néologisme continue de relever du péché. « *On me pardonnera cet horrible néologisme* », s'excuse par exemple tel chercheur qui pourtant en a besoin pour exprimer un concept qu'il vient de créer et qui est dans cette nécessité s'il veut poursuivre (en français) son travail de recherche, *parfois dans une discipline qui n'existait pas il y a trente ans*.

Il faudrait encore que le débat sur la langue soit possible. Oser proposer de changer la moindre règle de grammaire, c'est être pris aussitôt pour un ignorant ou un traître. Il y a pourtant sur ce plan une tradition du débat qui aurait dû perdurer. Les ancêtres grammairiens de nos académiciens l'avaient beaucoup pratiqué à propos du participe passé en relation avec le verbe avoir. Devait-il rester invariable, se comporter comme avec le verbe être, s'accorder avec le *sujet* ou bien avec le complément d'objet ?

« *Depuis quand les ministres s'occupent-ils de la néologie ?* », s'exclamait Maurice Druon, se référant au pouvoir donné par Richelieu, écartant du même coup les Français(es) qui parlent et écrivent le français et qui pourraient avoir leur opinion, tout comme les *ministres* qui représentent ces Français plutôt démocratiquement.

Comment expliquer ces réactions autoritaires, sinon par le fait qu'au XVIIe *la démocratie n'existait pas*, ni l'éducation généralisée *d'ailleurs* ? Et comment s'en étonner si l'on considère que les structures d'organisation de l'Académie (secrétaire perpétuel, élection à vie, cooptation par les pairs) ont toutes *disparu de nos institutions* politiques, ou encore que l'image d'apparat de l'épée est la trace d'une époque où l'on pouvait se provoquer en duel aussi facilement qu'on téléphone aujourd'hui ? L'attitude académique, en renforçant l'idée selon laquelle une langue s'appauvrit lorsqu'elle vit et se transforme, conduit finalement à ne pas « *défendre* » la langue, contrairement à l'intention affichée, mais à la plomber de formes archaïques, souvent illogiques et contradictoires.

On pourrait alors lui reprocher de maintenir les Français – particulièrement les enfants – dans une sorte de schizophrénie, en les forçant à pratiquer d'un côté un écrit désaccordé de l'époque et, de l'autre, une langue parlée plus ou moins en prise avec le temps mais considérée comme du mauvais français. Et aussi, du même coup, d'amener des générations d'étudiants du monde entier à délaisser petit à petit, et sûrement, notre langue.

On pourrait encore accuser l'attitude académique d'obliger les plus rétifs d'entre nous, et même les plus francophiles des francophones, à recourir de plus en plus souvent à l'anglais pour nommer *des concepts contemporains* : cette langue crée librement et facilement des mots en fonction des besoins de la vie, contrairement à la nôtre, qui doit attendre que des commissions ad hoc, généralement des années après l'introduction du mot anglais, décident si tel nouveau mot ou expression peut se « *dire* » en français.

Je reprocherais surtout à ceux qui bloquent l'invention de nouvelles formes d'être généralement les mêmes qui répètent sans lassitude que le monde contemporain est vide de sens. C'est pourquoi le temps est venu de poser la question de l'Académie.

Jean-Pierre Ceton *est écrivain.*

L'Université du reste du monde

par Didier Raoult

LE débat suscité par la réforme de l'Université permet de poser quelques questions fondamentales sur la capacité qu'a *notre pays à évoluer*. Le procès fait à Claude Allègre de vouloir américaniser l'enseignement français est un des avatars de la défense de la spécificité *française face au reste du* monde. En réalité, l'Université qu'appellent de leurs vœux la plupart de ceux qui réfléchissent à l'avenir et qui ont eu l'occasion de vivre ou de travailler à l'extérieur de la France est le modèle *de celle qui existait avant la Révolution française*.

La Révolution a détruit en France le système universitaire qui était commun à l'ensemble du monde. Elle n'a pas détruit que ceci, mais n'a pas convaincu, dans ce cas, le reste du monde. L'instauration du système métrique, par exemple, s'est imposée au monde. En revanche, le calendrier révolutionnaire a disparu et la destruction de l'Université n'a pas fait d'émules.

Le rétablissement d'une Université *unique, centralisée et basée* sur les facultés professionnelles, à côté des grandes écoles, a été institué par Napoléon et reste un modèle que personne ne Claude Allègre sur la *volonté de* rejoindre le modèle commun à l'ensemble du monde sont celles qui étaient adressées à Louis Liard, au décours de la guerre de *1870*, quand il souhaitait transformer les universités. Il lui était reproché de vouloir singer le modèle allemand, comme on reproche à Claude Allègre de singer le *modèle américain*.

> La question est de savoir si notre enseignement sera compatible avec celui qui s'est imposé partout

Mais ne nous trompons pas. *L'Amérique n'est pas le modèle*. C'est le reste du monde qui utilise un modèle unique. L'Amérique avait, d'ailleurs, copié son modèle sur l'Allemagne après *avoir étudié les systèmes européens* et celui de la France, qui n'étaient guère convaincants.

En France, l'enseignement supérieur reste dirigé par un Etat depuis les promotions jusqu'aux nominations, jusqu'à l'affectation du moindre ouvrier de service *en tel ou tel établissement*. Le tout associé à la concentration monstrueuse de 50 % des moyens de la recherche dans une seule agglomération.

Les universités *ont partout ailleurs* la même forme. Elles sont partout polyvalentes, autonomes. C'est le même modèle universitaire que l'on retrouve, sous des formes plus ou moins variables, en Angleterre, dans les pays scandinaves, en Italie, en Allemagne et en Espagne.

La question n'est pas de savoir si notre Université ressemblera à celle de l'Amérique, mais si notre *enseignement sera compatible* avec celui du reste du monde et *si le modèle qui s'est imposé* depuis plusieurs siècles partout dans le monde, sauf en France, ne devrait pas *commencer* à être considéré dans ce pays comme étant probablement le modèle le plus efficace. Encore une fois, il s'agit de l'exception française, *non du modèle américain*.

Didier Raoult *est président de l'université de la Méditerranée (Aix-Marseille-II), professeur à la faculté de médecine de Mar-*

Ghassan Salamé, spécialiste du Proche-Orient

« Les Américains ont une politique parfaitement rationnelle en Irak »

Ce professeur à l'Institut d'études politiques de Paris estime que Washington, soucieux du potentiel pétrolier irakien, poursuit une stratégie délibérée de présence militaire dans la région

« Après plus de huit ans de sanctions, le dossier irakien est toujours bloqué. Les propositions avancées ici ou là pour sortir de la crise se traduisent toutes par une mise sous tutelle à moyen ou long terme de l'Irak. Est-ce conforme au droit international dont se prévalent les Nations unies ?

– La Charte des Nations unies prévoyait la tutelle dans un tout autre contexte : dans des situations de transition vers l'autodétermination. Elle ne la prévoyait pas comme un moyen de régression : c'est là une contradiction essentielle. La tutelle et le mandat ont été imaginés dans le cadre d'une marche vers l'indépendance. Or ce à quoi on assiste, c'est une transition vers la dépendance. Ce n'est malheureusement pas contraire à l'air du temps. Nous sommes à une période où la multiplication des conflits et l'effondrement des appareils de certains pays génèrent la mise sous tutelle, parfois avec l'approbation des Etats concernés. Le problème de l'Irak est que cette tutelle est imposée à un pays qui ne la demande pas. L'opposition elle-même a du mal à la justifier.

» Il ne faut pas oublier que l'Irak a été le tout premier Etat de la région à avoir obtenu son indépendance dès 1930. La vulnérabilité de l'Irak, intérieure du fait d'une population hétérogène et extérieure compte tenu de ses puissants voisins, fait que cette indépendance nationale a été élevée au rang de religion d'Etat. Hélas ! nous sommes aujourd'hui dans une situation où la diabolisation du régime et l'extrême personnalisation qu'on lui a imprimée (alors qu'il ne m'apparaît pas plus autocratique au sens littéral que certains de ses voisins) font qu'il faut beaucoup de courage politique en Occident pour accepter toute mesure prenant acte de ce souci irakien d'indépendance.

» D'où un flot de propagande qu'on ne voit nulle part ailleurs. Ceux qui connaisssent un peu l'Irak savent qu'il n'y a pas de doute que le régime actuel a tenté de se doter d'une machine militaire sans doute disproportionnée par rapport à ses moyens, mais qu'il a aussi nourri, éduqué et établi des infrastructures efficaces et sérieuses. Cela, il n'est pas politiquement correct de le dire.

– Washington indique que son objectif est désormais la chute du régime de Saddam Hussein, alors que la France, la Russie et d'autres pays encore s'efforcent de trouver de nouvelles formules permettant de concilier le maintien du contrôle sur le désarmement et l'allègement des souffrances imposées par l'embargo. Comment concilier ces approches ?

– Il n'y aura, bien sûr, jamais de résolution liant la fin de la tutelle au changement de régime. Ce serait entièrement contraire à la Charte des Nations unies. Mais, dans l'affaire irakienne, il faut bien remarquer que le droit international est continuellement violé. On a beaucoup parlé du non-respect irakien de plusieurs des résolutions du conseil de sécurité. Mais ce qu'on ne dit pas assez, c'est que les Américains violent également le droit international à propos de l'Irak, que ce soit avec les zones d'exclusion aérienne ou avec la manipulation de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement.



SOPHIE DUTERTRE

» Si on fait le bilan des résolutions votées à propos de ce pays, on peut faire cette réflexion paradoxale : jamais un Etat soumis à autant de sanctions n'en a, en fait, appliqué une aussi grande partie. Du coup, nous nous trouvons dans une situation extrêmement grave pour l'avenir du fonctionnement du système international. Si un Etat tel que l'Irak fait des gestes et si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne refusent de les prendre en compte en allégeant les sanctions, on aboutit à une remise en cause du régime des sanctions. Cela revient à inviter tous les Etats à ne jamais appliquer les résolutions du Conseil de sécurité parce que, même s'ils les appliquent, on ne reconnaîtra pas nécessairement leurs efforts.

» Mais nous sommes surtout parvenus à un tournant : l'alternative n'est pas entre les propositions françaises, russes ou autres, mais entre une tutelle moins rigoureuse et une unilatéralisation américaine du traitement de l'affaire irakienne. Il semble qu'il y a aux Etats-Unis des gens qui pensent qu'il vaut mieux se débarrasser de cette feuille de vigne très utile qu'est la communauté internationale si cette communauté envisage de revoir le carcan qui pèse sur l'Irak. Pour ce courant de pensée, il vaudait mieux alors avancer à visage découvert en disant : c'est une affaire qui concerne les intérêts vitaux des Etats-Unis. Je remarque que depuis quelques semaines, depuis le mois d'octobre et le débat sur un examen global du dossier irakien, apparaît un glissement vers le traitement unilatéral, marqué notamment par la décision de frapper l'Irak, en décembre, au moment où les délégués du Conseil de sécurité entraient en séance, à New York, pour prendre connaissance d'un rapport du chef de l'Unscom, Richard Butler.

» L'alternative se trouve donc entre la recherche fiévreuse et inventive d'une sortie de crise multilatérale, assortie d'une tutelle sans doute allégée, et une déshérence du multilatéralisme au bénéfice d'une confrontation entre l'Irak et les Etats-Unis. Ce qui fait énormément peur à plusieurs acteurs internationaux, ce n'est pas seulement la dégradation de la situation intérieure irakienne, les dangers qui pèsent sur l'intégrité territoriale ou sur la stabilité régionale, mais c'est surtout cette tendance grandissante du Congrès américain à aller vers l'unilatéralisme. Celui-ci se marie d'ailleurs parfaitement avec le refus de payer les arriérés américains aux Nations unies, avec le lynchage médiatique organisé à l'encontre de Kofi Annan et des Nations unies, et avec le développement de sanctions ou de frappes comme celles que l'on a vues par ailleurs au Soudan au en Afghanistan.

– Quel est l'état des forces, aux Etats-Unis, dans ce débat ?

– Nous sommes très près de l'heure de vérité. Le glissement est en cours mais il n'est pas encore consacré définitivement. Le département d'Etat et le président américain lui-même conservent un reste de sagesse face au Congrès, d'où est venu notamment le texte prônant la *« libération »* de l'Irak et que la Maison Blanche a dû entériner.

» Il faut compter cependant avec les réticences de l'armée américaine. Cette dernière s'est récemment exprimée d'une manière indirecte, au travers de trois experts de la Rand, le *think-tank* de l'US Air Force, qui ont critiqué le projet d'établissement d'une zone de protection pour l'opposition dans le sud du pays. Pour eux, un tel projet se solderait en effet soit par une aventure désastreuse, du style de celle de la baie des Cochons, soit par un engrenage, une implication de plus en plus grande de l'appareil militaire, ce qui irait totalement à l'encontre de la doctrine actuelle qui prévaut dans l'armée et qui est la doctrine de l'usage de forces massives.

– Comment juger les propositions de sortie de crise ?

– Le critère fondamental est à mon sens le droit reconnu ou dénié aux grandes compagnies pétrolières d'investir en Irak. Dans le cas irakien, cela devient une question cruciale, car, si l'Irak n'est pas autorisé à accepter des investissements extérieurs, il mettra énormément de temps pour amasser assez d'argent afin de le faire lui-même. Ce qui fait que la proposition américaine de lever le plafond des ventes de « Pétrole contre nourriture » n'a guère de sens sans investissement extérieur.

> « Ce qui fait énormément peur à plusieurs acteurs internationaux, ce n'est pas seulement la dégradation de la situation intérieure irakienne, (...) mais c'est surtout cette tendance grandissante du Congrès américain à aller vers l'unilatéralisme »

» C'est sur le pétrole que la compétition internationale est la plus forte et c'est pourquoi les capitales se taisent. L'Irak, c'est l'Arabie saoudite du XXIe siècle. Les réserves irakiennes s'élèvent très probablement à 20 % des réserves mondiales. Avec les déceptions enregistrées en mer Caspienne, avec le tarissement de certains puits de la mer du Nord, le pétrole irakien aura à l'avenir une place de choix.

» Il est devenu une obsession pour les grands groupes internationaux et une question centrale pour les Etats-Unis, la Russie, la Chine. Les grands groupes pétroliers américains ne veulent pas que la sortie de crise se fasse aux dépens de leurs intérêts. Ils veulent éviter ce qui s'est passé en Iran, où Total, un groupe français, a remplacé une compagnie américaine. Ils veulent au contraire répéter ce qui s'est passé dans le Golfe au cours de la dernière décennie. Car l'opération « Tempête du désert », en 1991, a eu des retombés commerciales et industrielles extrêmement positives pour l'industrie américaine.

» En Irak, il n'y a pas de doute que, tant pour la reconstruction que pour l'investissement, les grands groupes souhaitent que la puissançe américaine mondiale se traduise en termes industriels et commerciaux. Pour l'instant, ils sont satisfaits de voir que les groupes qui ont signé des accords avec l'Irak ne peuvent pas les mettre en application. L'enjeu irakien est bien plus considérable qu'on ne le dit.

– Mais ne dit-on pas souvent que les Etats-Unis n'ont pas de politique irakienne ?

– Les Américains ont une politique parfaitement rationnelle en Irak. Ils ont appliqué une véritable stratégie dans le Golfe à partir de 1990, qui me trouble par son succès bien plus que par ses échecs. Il s'agit d'une stratégie d'établissement militaire à long terme, déjà tentée sans succès à la fin des années 70 après le départ du chah d'Iran. Il y a aujourd'hui en permanence 25 000 hommes stationnés dans le Golfe, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ce prépositionnement a fait dire à l'ancien secrétaire à la défense Dick Cheney : "*En 1990, il nous fallait trois mois pour amener 500 000 hommes dans le Golfe ; en 1994, trois semaines, et aujourd'hui trois jours.*"

» L'objectif n'est donc pas l'Irak en tant qu'Etat, mais l'établissement d'une présence militaire, accessoirement économique et industrielle, à long terme. Cette politique se donne également pour objectif de peser à terme sur les consommateurs de pétrole, en Europe et en Asie. Cette emprise quasi obsessionnelle pour les Etats-Unis montre que, pour eux, le pétrole est loin d'être devenu un produit banal et qu'il redeviendra un enjeu fondamental. Les consommateurs visés pourraient en effet, sur d'autres terrains, défier la toute-puissance américaine.

» Cette politique a si bien réussi qu'aujourd'hui les Etats-Unis peuvent d'ailleurs s'ouvrir vers l'un des "Etats-voyous" de la région, l'Iran, et envisager de relâcher un peu la pression sur l'autre, l'Irak. »

Propos recueillis par Gilles Paris

Un chercheur né au Liban

CHERCHEUR, professeur, commentateur, Ghassan Salamé est un boulimique. Né en 1951 au Liban, diplômé en lettres, en droit et en sciences politiques, il suit, au début des années 70, les débats enfiévrés de l'extrême gauche de son pays tout en commençant un parcours universitaire qui le mènera de l'université Saint-Joseph, à Beyrouth, à la Brookings Institution de Washington, puis au Centre de recherche en sciences sociales de New York.

Spécialiste du Proche-Orient, il compte parmi les rares bons connaisseurs du Golfe et de ses monarchies. Il a consacré sa thèse à la politique étrangère du royaume d'Arabie saoudite. Aujourd'hui professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le dernier, *Appels d'Empire : ingérence et résistances à l'âge de la mondialisation*, a été publié chez Fayard en 1996. Auparavant, en 1994, il avait dirigé un travail collectif remarqué, *Démocraties sans démocrates*, consacré à l'apparente résistance du monde arabe à la contagion démocratique observée dans les années 80, notamment en Amérique latine et en Europe de l'Est.



GHASSAN SALAMÉ

Mais Ghassan Salamé ne se cantonne pas à l'univers de la recherche. Habitué des cercles de pouvoir, c'est peu de dire qu'il ne manque pas d'entregent. Il est souvent mis à contribution par les médias et alimente ainsi régulièrement RMC-Moyen-Orient de chroniques où il laisse libre cours à ses talents d'orateur.

G. P.

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Abandonner le terrain de la nation à l'extrême droite, ce n'est pas rendre service à la démocratie »

« Y a-t-il un "cas" Chevènement au sein du gouvernement ?

– Il y a une campagne qui est menée. Ce n'est pas moi seulement qu'elle vise, c'est le premier ministre. A partir du moment où il a affirmé certaines orientations politiques qui déplaisaient, on a voulu enfoncer un coin entre lui et moi, en utilisant tous les moyens, en se basant sur des faits qui n'ont pas existé, des propos que je n'ai pas tenus ou qu'on a interprétés autrement, c'est-à-dire sur une base vraiment inexistante. Alors, je vais vous répondre très gentiment : j'ai résisté au curare, je résisterai à la calomnie.

– D'où vient cette campagne ?

– Il y a, d'une part, un débat, normal, sur la sécurité : donc, on va dépeindre le ministre de l'intérieur en Père Fouettard, et la ministre de la justice sera, en quelque sorte, l'institutrice de l'école maternelle ou la gardienne d'une crèche. Dans la réalité, mes propositions pour faire face à la délinquance – faites au premier ministre, à sa demande – portaient aussi bien sur le domaine de ma compétence que sur des domaines partagés, comme la délinquance des mineurs.

» D'autre part, il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec moi. J'observe que le premier ministre, à l'occasion de ses vœux, a déclaré qu'il est attaché à l'exception française, étant bien entendu que si exception française signifie une certaine arrogance, des rigidités, des archaïsmes, "*alors, soyez assuré de ma détermination à les remettre en cause*", déclarait-il ; mais, en même temps, il souhaite que l'Etat soit le garant de l'égalité et de la solidarité entre citoyens, dans une nation fière de son histoire et qui refuse de se dissoudre.

» Il ajoutait : "*Un Etat ferme est le garant d'une régulation indispensable à l'efficacité du marché.*" Il y a, d'un côté, les tenants du libéralisme sans contrôle et d'une vision post-nationale de l'histoire des sociétés européennes ; de l'autre côté, une conception qui refuse de renvoyer la nation aux magasins de l'histoire. Je considère que la nation reste un cadre irremplaçable pour l'expression de la démocratique, qu'elle est le lieu des réformes, le lieu des solidarités, de la cohésion sociale. La nation française se définit par son identité républicaine, c'est-à-dire par une certaine articulation entre ce qu'est une réalité concrète, de soixante millions d'habitants, et des valeurs universelles. Je crois qu'elle est une articulation indispensable entre le particulier – l'enracinement, pour tout dire – et l'universel. Abandonner le terrain de la nation à l'extrême droite, ce n'est pas rendre service à la démocratie.

– Ce débat traverse-t-il, aujourd'hui, la gauche ?

– Il y a une sensibilité républicaine, taxée de manière abusive de jacobine, et puis il y a une sensibilité libérale, qui est en partie girondine ou qui procède d'une évolution qui a porté certaines couches sociales de la droite vers la gauche. Il y a aussi un fond chrétien de catholicisme social, très présent au sein de la gauche et avec lequel on peut avoir un dialogue tout à fait fructueux. Moi-même, héritier de la tradition laïque de la gauche française, je peux avoir un dialogue tout à fait constructif avec les descendants du catholicisme social.

– Redoutez-vous une Europe construite à l'allemande, s'appuyant sur les régions plus que sur l'Etat ? Est-ce l'une des raisons pour lesquelles vous manifestez de l'aigreur à l'égard de Daniel Cohn-Bendit et des Verts ?

– L'Allemagne est en train d'évoluer. Grâce à l'avènement de la gauche allemande au pouvoir, un projet de loi va être débattu, tout à fait fondamental, portant sur une question qui touche à l'identité allemande elle-même : c'est l'instauration du droit du sol. L'Allemagne va rejoindre la France et la Grande-Bretagne dans l'idée qu'elle se fait d'elle-même en tant que nation. Elle vient à une conception citoyenne, selon laquelle tous les citoyens, quelle que soit leur origine, ont les mêmes droits.

– Allez-vous participer aux élections européennes et comment ?

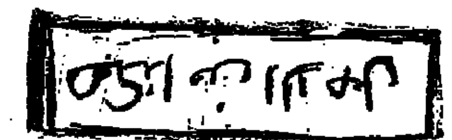
– Je crois que l'idée d'une Europe fédérale est derrière nous, parce que plus l'Europe s'étend vers l'est – et elle s'étendra vers l'est –, plus elle perdra en consistance. Donc, je crois à quelque chose qui est plus une confédération, mais moins qu'une fédération, un objet politique non identifié, sur lequel il faut réfléchir. Je crois aux coopérations renforcées, par exemple, entre la France et l'Allemagne, même s'il y a actuellement quelques malentendus. Je crois à la vertu fondamentale de ce dialogue entre la France et l'Allemagne, dès lors qu'il est mené avec franchise et au niveau des sociétés, avec les gens qui comptent, sans le laisser confisquer par quelques-uns, qui en font un objet idéologique.

– Allez-vous vous parler à l'occasion de ces élections ?

– L'arrivée d'une tête de liste choisie en dehors des Verts français est de nature à faire avancer, disons-le, les idées libérales. Comment réagir à cela ? Le Mouvement des citoyens et moi-même avions proposé une liste large : Parti socialiste, Parti communiste, Mouvement des citoyens et Parti radical de gauche. Cela aurait été l'occasion de montrer que la gauche a un projet rassembleur, clair, sérieux, à côté d'une agitation dont on peut penser ce qu'on veut.

» Cette proposition a été écartée par le Parti communiste. Je le regrette. Il reste trois possibilités : ou bien nous nous allions avec le Parti communiste, mais je dois dire que c'est mal parti ; ou bien c'est une alliance avec le Parti socialiste et les radicaux de gauche, le Parti socialiste étant notre interlocuteur privilégié ; et puis, il y a une autre hypothèse, c'est qu'il y ait une liste de la gauche républicaine, structurée par le Mouvement des citoyens. Nous allons en débattre au congrès du Mouvement des citoyens, le prochain week-end, et la décision sera prise avant Pâques. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle



FINANCE *Le conseil d'administration* de la Société générale et le conseil de surveillance de Paribas ont approuvé, dimanche 31 janvier dans la soirée, la fusion des deux banques. ● L'OPÉRATION se fera par échange d'actions, 8 actions Paribas donnant droit à 5 actions Société générale. ● LES FONDS PROPRES de la nouvelle entité s'élèvent à 21 milliards d'euros, soit 138 milliards de francs. Ensemble, les deux banques auraient dégagé un bénéfice net de 2,1 milliards d'euros en 1998, le plus élevé du secteur, devant celui du premier établissement français, le Crédit agricole. ● RÉUNIES, les deux banques continueront à s'intéresser à la privatisation du Crédit lyonnais, au nom des partenariats que cette banque a noués avec Paribas. ● AXA ACQUIERT pour 5 milliards d'euros, partiellement en titres, le sixième assureur britannique Guardian Royal Exchange

La fusion Société générale-Paribas crée la quatrième banque mondiale

André Lévy-Lang présidera la nouvelle entité, qui comptera 78 000 salariés à travers le monde, Daniel Bouton en sera le vice-PDG. Le nouveau groupe reste intéressé par la privatisation du Crédit lyonnais, tout comme la BNP et son actionnaire AXA

C'EST DANS UN QUARTIER de La Défense désert que se sont retrouvés, dimanche 31 janvier à 17 h 30, les administrateurs de la Société générale pour un conseil d'administration exceptionnel. Une heure et demi plus tard, le conseil de surveillance de Paribas se réunissait pour approuver à son tour la plus importante opération bancaire jamais vue en France : la fusion de la Société générale et de Paribas.

Depuis une quinzaine de jours, les états-majors des deux banques travaillaient d'arrache-pied à ce projet, qui donnera naissance à un groupe pesant une trentaine de milliards d'euros (près de 200 milliards de francs) en Bourse et dotera la France d'une banque à même de rivaliser avec les plus grands établissements mondiaux.

Daniel Bouton, PDG de la Société générale, et André Lévy-Lang, qui préside le directoire de Paribas, n'ont pas eu de mal à convaincre leurs grands actionnaires, dont les assureurs AXA et Allianz. Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a salué l'opération annoncée lundi 1er février dans la matinée. A Bercy, on relevait que ce projet, sous réserve des conditions sociales dans lesquelles il s'exercera, « *répond aux souhaits souvent exprimés par le ministre, en faveur de la constitution d'un secteur financier français fort et dynamique au cœur de l'euro* ».

Le nouveau groupe, qui prendra le nom de SG Paribas, se hissera en tête des banques françaises. Ses capitaux propres globaux le situent, selon un communiqué des deux banques, au quatrième rang mondial, derrière deux banques américaines, BankAmerica et Citigroup, et la banque britannique Hongkong and Shanghaï Banking Corp (HSBC). Individuellement, aucune des deux banques françaises n'arrivaient dans les vingt premières.

L'opération prend la forme d'une offre publique d'échange de 15,1 milliards d'euros (99 milliards de francs) lancée par la Société générale sur Paribas, 8 actions Paribas donnant droit à 5 actions Société générale. « *Elle est attrayante pour les actionnaires de Paribas et fait ressortir une prime de 17 % par rapport aux vingt dernières Bourses* », précise le communiqué. Elle doit également se traduire par une augmentation du bénéfice par action Société générale dès cette année. Ensemble, les deux banques visent un bénéfice de près de 2,8 milliards d'euros. Pour cela, elles tablent sur 800 millions d'euros de synergies à partir de 2001. « *Des aménagements d'organisation pourront être mis en œuvre immédiatement sans besoin de départs contraints en France* », précisent les deux banques.

Si elle est unanimement saluée par la place financière, l'opération, mentionnée par *Le Figaro* samedi 30 janvier, est une réelle surprise. Vendredi, les rumeurs de marché spéculaient encore sur un mariage entre la Société générale et la banque espagnole Banco Bilbao Vizcaya.

Le rapprochement des deux établissements français étonne : MM. Bouton et Lévy-Lang n'ont jamais donné la moindre impression d'entretenir une complicité. Bien au contraire. Les deux banques, concurrentes sur la plupart de leurs métiers de marchés et de banques d'affaires, apparaissaient plutôt comme des frères ennemis, surtout depuis l'échec des discussions menées sur un éventuel rapprochement il y a près de deux ans. Les deux patrons, en particulier celui de Paribas, n'hésitaient d'ailleurs pas à souligner les différences de culture et l'incompatibilité des systèmes informatiques des deux maisons...

ACCÉLÉRATION

Depuis l'été 1998, l'histoire s'est toutefois accélérée pour le système bancaire mondial. Les turbulences sur les marchés financiers ont poussé la banque américaine Bankers Trust dans les bras de l'allemande Deutsche Bank, qui a continué à avancer ses pions en Italie ou en Belgique. Début janvier, tirant immédiatement les conséquences de l'avènement de l'euro sur les marchés de capitaux, deux banques espagnoles, le Banco Santander et le Banco Central Hispano, ont annoncé leur fusion. Ces mouvements, tout comme la crise financière et l'euro, ont donné à réfléchir à l'équipe de direction de la Société générale, qui ne cachait pas qu'elle étudiait toutes les solutions possibles.

Du côté de Paribas, la situation était moins claire. Jusqu'au dernier conseil de surveillance de la banque, qui s'est tenu mardi 12 janvier, M. Lévy-Lang pensait pouvoir convaincre ses actionnaires que la meilleure voie pour Paribas était celle de l'indépendance. Il se ménageait certes la possibilité d'entrer dans le capital du Crédit lyonnais à la faveur de la privatisation de la banque, mais sans s'engager plus loin. Le patron de Paribas voulait convaincre ses administrateurs que les propositions de mariage faites à plusieurs reprises par Michel Pébereau, PDG de la BNP, n'étaient pas une bonne solution, même si ce dernier semblait avoir le soutien de Claude Bébéar, président d'AXA et premier actionnaire des deux banques. Le conseil de surveillance a fait savoir à M. Lévy-Lang qu'il n'était guère convaincu par sa démonstration et n'aurait pas la patience d'attendre une hypothétique solution Crédit lyonnais.

M. Bouton a immédiatement vu l'ouverture. Dans les jours qui ont suivi le conseil, les discussions entre les deux présidents ont commencé à prendre forme. Tant qu'à s'allier et à perdre son indépendance, M. Lévy-Lang a choisi de le faire avec la plus puissante des banques françaises, après le Crédit agricole. Lundi 25 janvier, il aurait présenté son schéma à M. Bébéar, qui lui aurait donné sa bénédiction. AXA ne sera sans doute pas le premier actionnaire du nouveau groupe. Allianz, via les AGF, le devance avec près de 5 % du capital, mais M. Bébéar s'est montré satisfait de voir son investissement dans Paribas se valoriser.

Deux autres facteurs ont facilité l'opération. Le premier est financier : les évolutions boursières récentes ont permis à la valorisation des deux banques de se rapprocher et facilitent cette « *fusion entre égaux* ». Le second est plus diplomatique : M. Bouton s'est montré très souple en laissant la présidence du nouveau groupe à M. Lévy-Lang, auquel il ne succèdera qu'en 2002.

L'opération fait malgré tout deux grands déçus. M. Pébereau, qui dément avoir eu l'intention de lancer une opération hostile sur Paribas. Et surtout Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais. Le schéma qu'il privilégiait avec Paribas pour la privatisation de la banque publique s'effondre. Comment pourra-t-il continuer à exclure la Société générale de ses schémas et repousser les avances de la BNP ? Il n'est pas certain que son actionnaire, l'Etat, si satisfait de voir émerger de grands établissements bancaires français, le lui permette.

Sophie Fay

Des parcours boursiers similaires

COURS DES ACTIONS À PARIS — en euros

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : 158 euros (29 janv.) — PARIBAS : 84 euros (29 janv.)

1995 — 1996 — 1997 — 1998 — 99

Source : Bloomberg

Les deux groupes ont été victimes de la crise financière de l'été, mais les cours se sont fortement redressés depuis six mois. Leur capitalisation boursière ressort respectivement à 16,129 milliards d'euros (105 milliards de francs) pour la Société générale et à 13,586 milliards d'euros (89 milliards de francs) pour Paribas.

Le nouveau groupe

● **Poids.** SG Paribas rattrape le Crédit agricole en tête des banques françaises par le montant de ses fonds propres : 21 milliards d'euros (138 milliards de francs). La capitalisation boursière des deux banques rassemblées approche 30 milliards d'euros. Le total de bilan atteint 679 milliards d'euros. Le résultat net de l'ensemble représente 2,1 milliards d'euros. Les effectifs atteignent 78 000 personnes.

● **Direction.** André Lévy-Lang (Paribas) sera PDG du nouveau groupe et Daniel Bouton (Société générale) vice-PDG. La banque comptera quatre directeurs généraux délégués : deux issus de Paribas, Bernard Müller, ex-patron de la Compagnie bancaire, et Jean Clamon, membre du comité exécutif, deux issus de la Société générale, Philippe Citerne et Patrick Duverger.

● **Organisation.** SG Paribas, dont le siège sera avenue Kléber, à Paris, dans l'ancien immeuble de la Compagnie bancaire, sera organisé autour de six grands pôles :
– banque de détail : ce pôle, dirigé par Didier Alix pour la Société générale et Bruno Flichy pour le Crédit du Nord, sera supervisé par M. Philippe Citerne, et compte 5 millions de clients en France ;
– services financiers spécialisés : dirigé par Philippe Wahl, ce pôle regroupera les anciennes filiales de la Compagnie bancaire, dont Cetelem, et celles de la Société générale, sont Franfinance ;
– gestion d'actifs et services bancaires : ce pôle, placé sous la responsabilité de M. Citerne, comptabilise 200 milliards d'euros en gestion – ce qui le classe parmi les dix premiers européens – et 500 milliards d'euros de titres en conservation ;
– banque d'investissement : ce pôle sera dirigé par M. Patrick Duverger, secondé par Philippe Blavier, responsable de la banque d'investissement chez Paribas, et Xavier Debonneuil, responsable des marchés et adjoint à la direction générale de la Société générale ;
– participations : Amaury de Sèze, président de Paribas affaires industrielles, gérera un total de 12 milliards d'euros de participations industrielles, recélant 5 milliards d'euros de plus-values latentes ;
– immobilier : Michel Clair, déjà chargé de l'immobilier chez Paribas, gérera un patrimoine évalué à 3 milliards d'euros.

PROFIL

LE PRAGMATISME D'ANDRÉ LÉVY-LANG

André Lévy-Lang, 61 ans, président du directoire de Paribas depuis le 1er juin 1990, possède une personnalité contradictoire. Courtois, réfléchi, adepte du consensus, il semble fragile mais... agit vite et bien sous la pression. Il n'a commencé à changer le visage de cette vieille dame, alors poussiéreuse, du capitalisme français qu'au début de l'année 1996, au moment où les critiques se multipliaient sur sa gestion timorée et son avenir semblait incertain. Il a fallu une offensive en règle de son principal actionnaire AXA pour qu'il renonce à son indépendance et choisisse un mariage de raison avec la Société générale.

Même s'il a fini par admettre que Paribas enfin redressé étudiait avec attention tous les schémas de rapprochement proposés, M. Lévy-Lang n'a jamais été convaincu que dans la banque la taille constitue un avantage stratégique ultime.

Mais M. Lévy-Lang sait faire preuve de pragmatisme. Arrivé un peu par hasard à la tête d'une Compagnie financière de Paribas en pleine crise, les cinq premières années de présidence, particulièrement difficiles, vont l'endurcir. Il passe son temps à colmater les brèches nées de la crise de l'immobilier, de l'échec d'une tentative d'OPA sur la Compagnie de navigation mixte, et du comportement de multiples barons plus habitués aux « coups tordus » qu'aux impératifs de rentabilité et de transparence. Paribas annonce les premières pertes de son histoire plus que centenaire en 1991 et se retrouve à nouveau en déficit en 1995.

M. Lévy-Lang n'est pas un autoritaire, ni un meneur d'hommes charismatique. Il a du mal au début à s'imposer. Son parcours original d'industriel (Commissariat à l'énergie atomique) devenu financier, de polytechnicien formé ensuite dans les universités (Stanford) et les entreprises américaines (Schlumberger), avant d'entrer à la Compagnie bancaire, filiale de Paribas, en 1976 et d'en prendre la tête avec succès en 1982, constitue à la fois un atout et un handicap. Un atout pour changer la culture et les pratiques de la plus grande banque d'investissement française et un handicap pour s'affirmer face à la « haute banque ». Il y parviendra après avoir effacé l'affront de la première OPA ratée sur la Mixte, en réussissant en 1996 la seconde, et en améliorant de façon spectaculaire depuis trois ans la rentabilité du groupe.

E. L.

La prochaine étape des concentrations sera la création de banques d'investissement paneuropéennes, selon Merrill Lynch

DAVID KOMANSKY, le président d'une des premières banques d'investissement et maisons de courtage boursier des Etats-Unis, Merrill Lynch, envisage sans surprise quelques fusions domestiques, et surtout transfrontières, en Europe dans les toutes prochaines années. « *Il y aura des concentrations dans l'industrie de la banque d'investissement. Nous commençons à voir à quoi ressemblera la partie finale, mais il faudra encore quelques années avant qu'elle se produise* », affirmait-il jeudi 28 janvier, à l'occasion d'une visite à Paris.

LONGUEUR D'AVANCE

Pour lui, seules six ou huit banques vraiment internationales, couvrant tous les marchés financiers de la planète, seront en concurrence. Compte tenu du poids du marché financier américain, pour faire partie de cet aréopage, il faudra être solidement implanté aux Etats-Unis. Aux côtés de ces très grandes maisons, des entités plus régionales resteront dans la course. Ces établissements seront paneuropéens ou panasiatiques, mais ils ne sont pas encore nés. « *En Asie, la seule organisation panasiatique est la Hong Kong and Shanghaï Bank*, constate M. Komansky. *En Europe, il n'y a pas de banque d'investissement paneuropéenne. Elles restent à construire et ce sera la prochaine étape des concentrations.* »

Aux yeux du patron de Merrill Lynch, les banques américaines ont donc une petite longueur d'avance : « *Il y a dix ans déjà que nous travaillons à nous développer comme une organisation paneuropéenne et panasiatique. En ce sens, notre stratégie a été très différente de celle des banques européennes.* »

Merrill Lynch a l'intention de maintenir activement cette stratégie dans les années qui viennent. La banque continue à prendre des positions importantes en Asie, et notamment au Japon. « *L'euro est la plus belle perspective que nous ayons* », reconnaît volontiers le financier. En France, où l'établissement compte 250 salariés, il est loin d'être aussi influent qu'aux Etats-Unis, ou même qu'à Londres. « *Nous sommes à la recherche d'un moyen d'occuper dans le marché français la place qui est la nôtre ailleurs. Nous souhaitons nous développer agressivement* », affirme M. Komansky.

Celui que ses troupes ont surnommé « Big K », stature imposante oblige, ne voit aucune raison pour Merrill Lynch de se rapprocher d'un partenaire et d'envisager une fusion. « *Nos actionnaires ne nous paient pas pour rester indépendants*, admet-il volontiers, *mais pour les enrichir. Dans n'importe quel mariage aujourd'hui, Merrill Lynch apporterait l'essentiel des bénéfices pour recevoir du capital et un bilan. Comme nous avons suffisamment de capital, je crois que nous pouvons créer davantage de valeur pour nos actionnaires en restant indépendants. Mais si quelqu'un me démontre le contraire, je suis prêt à reconsidérer ma position.* » Merrill Lynch ne manque pas de prétendants : au cours des deux ou trois dernières années, le groupe a été approché par treize institutions dont six européennes !

CONCURRENCE D'INTERNET

Des défis nombreux se posent à l'institution financière massive qu'est Merrill Lynch aux Etats-Unis. Elle y est en particulier victime de la concurrence des maisons de courtage électronique, qui exécutent à un prix très bas les ordres de Bourse transmis par Internet, comme Charles Schwab ou E-Trade. Le patron de Merrill Lynch ne se laisse pas pour autant impressionner par ces « discount brokers » : « *Il n'y a qu'une organisation active sur Internet profitable : c'est Schwab, toutes les autres perdent de l'argent. Il est aussi difficile d'appréhender le volume de transactions qui passe effectivement par Internet.* » Merrill Lynch n'a donc pas l'intention de faire l'acquisition d'un courtier déjà très développé sur le réseau informatique.

La maison de Wall Street préfère construire un système et le proposer à ses clients. « *Nous voulons avant tout maintenir un code de conduite et une culture qui ont fait de Merrill Lynch ce que cette maison est aujourd'hui* », rappelle David Komansky. Il lui faut pourtant prendre sérieusement en compte cette nouvelle concurrence : « *Aujourd'hui, les jeunes – je le vois avec mes deux filles qui reçoivent plusieurs colis chaque semaine – ont pris l'habitude de faire des achats par Internet. Nous devons nous assurer que, dans quinze ou vingt ans, ils seront des clients de Merrill Lynch : c'est une vraie question stratégique.* »

S. F.

PROFIL

LE BAPTÊME DU FEU DE DANIEL BOUTON

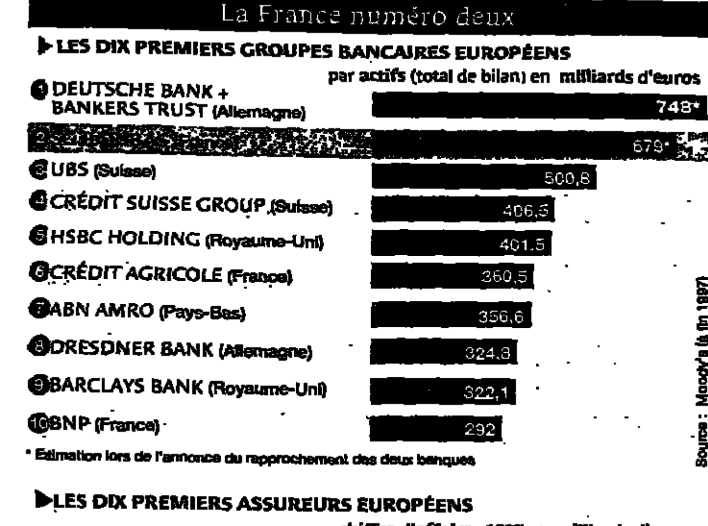
Depuis sa nomination, le 1er novembre 1997, à la présidence de la Société générale, Daniel Bouton, 48 ans, a vécu quatorze mois difficiles. Le fort en thème un peu rugueux s'est retrouvé subitement sous les projecteurs avec moins d'aisance que son prédécesseur Marc Viénot. Un verbe sec, une calvitie naissante donnent à M. Bouton l'image d'un calculateur froid et cynique, même s'il ne manque pas d'humour. Facteur aggravant, la Société générale, jusqu'alors le bon élève donné en exemple des établissements français, a subi de plein fouet la crise financière de l'été 1998. Avec une certaine injustice, son dynamisme sur les marchés lui a subitement été reproché.

Très virulent contre la responsabilité des pouvoirs publics dans l'affaiblissement des banques traditionnelles françaises, Daniel Bouton a semblé marginalisé après le rachat de son allié traditionnel, l'assureur AGF, par l'allemand Allianz et sa mise à l'écart d'emblée dans la privatisation du Crédit lyonnais. La fusion avec Paribas apparaît aujourd'hui comme une réponse à ses détracteurs et une démonstration de sa capacité de mouvement.

Arrivé en février 1991 dans la banque avec un destin déjà tracé, il a occupé pendant deux ans la fonction créée spécialement pour lui de directeur à la présidence, le temps de faire ses preuves. Il est nommé directeur général en 1993 et M. Viénot le désigne publiquement comme son dauphin en 1995. Daniel Bouton a en commun avec son prédécesseur d'aimer les gros cigares, d'être inspecteur des finances (le plus jeune de France à l'âge de 23 ans), d'avoir été un brillant haut fonctionnaire et... de s'être acquis la confiance de politiques influents.

Il a fait l'essentiel de son parcours dans l'administration, à la direction du budget, avec quelques passages dans les cabinets de ministres du budget de gouvernements de droite : entre 1980 et 1981 avec Maurice Papon et, surtout, entre 1986 et 1988 comme directeur de cabinet d'Alain Juppé. Les deux hommes sont restés proches. Le premier ministre a beaucoup sollicité les avis de M. Bouton entre 1995 et 1997. Le 6 février 1997, il a notamment remis à Alain Juppé une note sur l'état de l'opinion dans laquelle il pronostiquait... une victoire de l'opposition socialiste aux élections législatives.

Eric Leser



trième banque mondi

La France numéro deux

LES DIX PREMIERS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

par actifs (total de bilan) en milliards d'euros

Rang	Groupe	Actifs
1	DEUTSCHE BANK + BANKERS TRUST (Allemagne)	748*
2	[illegible]	679*
3	UBS (Suisse)	500,8
4	CRÉDIT SUISSE GROUP (Suisse)	406,5
5	HSBC HOLDING (Royaume-Uni)	401,5
6	CRÉDIT AGRICOLE (France)	360,5
7	ABN AMRO (Pays-Bas)	356,6
8	DRESDNER BANK (Allemagne)	324,8
9	BARCLAYS BANK (Royaume-Uni)	322,1
10	BNP (France)	292

* Estimation lors de l'annonce du rapprochement des deux banques

LES DIX PREMIERS ASSUREURS EUROPÉENS

chiffre d'affaires 1997 en milliards d'euros

Rang	Groupe	Chiffre d'affaires
1	ALLIANZ (Allemagne) + AGF	56,1
2	[illegible]	53,6
3	GENERALI (Italie) + AMB + GPA	30,9
4	ZURICH (Suisse) + BAT	27,1
5	COMMERCIAL GENERAL UNION (Royaume-Uni)	24,1
6	CNP (France)	16,8
7	WINTERTHUR (Suisse)	16,8
8	ROYAL SUN ALLIANCE (Roy.-Uni)	16,1
9	PRUDENTIAL (Royaume-Uni)	16,0
10	ING (Pays-Bas)	14,2

Source : Moody's (à fin 1997)

Les récentes opérations de fusion ont modifié la hiérarchie financière en Europe. Que ce soit dans la banque ou dans l'assurance, les établissements français occupent désormais la deuxième place sur le Vieux Continent, juste derrière les Allemands.

AXA s'offre Guardian Royal Exchange pour 5 milliards d'euros

L'assureur français renforce sa position de numéro deux en Europe

LE WEEK-END du 30-31 janvier restera dans les annales d'AXA. Le groupe de Claude Bébéar complète un peu plus son puzzle en Europe, en mettant la main sur l'assureur britannique Guardian Royal Exchange (GRE). Et, parallèlement, Claude Bébéar donne son feu vert, en tant qu'actionnaire, au rapprochement Société générale-Paribas *(lire page 16)*.

AXA avait toujours dit qu'il souhaitait augmenter sa part en assurance dommages outre-Manche. L'assureur français a annoncé, lundi 1er février, le rachat du sixième assureur britannique, GRE, pour un montant total de 3,447 milliards de livres (5 milliards d'euros), soit 389 pence l'action GRE. L'accord avec le conseil de GRE prévoit son rachat par Sun Life and Provincial Holdings (SLPH), filiale à 71,6 % d'AXA. Ce montant, calculé sur la base du cours de clôture de vendredi 29 janvier (367 pence), se fera en cash et en actions AXA, précise le communiqué de l'assureur. Aux 5 milliards d'euros en cash s'ajoute une partie en titres, valorisée à 1,9 milliard d'euros. SLPH a donc déposé son offre lundi matin sur le marché britannique, avec une *« recommandation positive »* du conseil de Guardian, mais une contre-OPA n'est pas exclue.

OFFRE AUGMENTÉE

Depuis le mois de décembre 1998, les rumeurs sur les marchés financiers vont bon train sur les prétendants autour de GRE. Mais les tiraillements étaient, semble-t-il, nombreux au sein des actionnaires de l'assureur britannique, nationalisme oblige. C'est finalement AXA qui a remporté la bataille face à Eureko, un groupement de sept assureurs européens, candidat malheureux au rachat du GAN, et face au groupe britannique Royal and Sun Alliance. La compagnie d'assurances française a déposé son offre il y a environ une semaine, en décidant d'augmenter son offre initiale, le prix de départ qu'avait proposé AXA se situant plutôt autour de 350 pence l'action GRE.

Le groupe de M. Bébéar précise que le prix proposé représente une prime de 5 % par rapport au cours de clôture du 29 janvier, et une prime de 41 % par rapport au cours de clôture de GRE le 16 novembre, jour où l'assureur britannique a annoncé qu'il examinait plusieurs alternatives pour son groupe. GRE avait en effet indiqué ce jour là qu'il discutait avec plusieurs repreneurs potentiels.

SLPH conservera les activités britanniques et irlandaises de GRE tandis que sa filiale allemande à 86 %, Albingia, sera cédée à AXA Colonia (détenue à 73 % par AXA). Cette société d'outre-Rhin est valorisée à 588 millions de livres (850 millions d'euros). AXA va en revanche céder les activités américaines de GRE à Liberty Mutual, importante société d'assurances dommages américaine, pour un montant de 888 millions de livres (1,3 milliard d'euros).

La compagnie d'assurances britannique a réalisé un chiffre d'affaires de 5,33 milliards d'euros en 1997. Avec GRE, AXA réalise un chiffre d'affaires de 62,5 milliards d'euros (hors Etats-Unis). La gestion d'actifs d'AXA (485,4 milliards d'euros d'actifs gérés fin 1997) se trouve fortement renforcée par l'apport de GRE, de 55 milliards d'euros. Cette acquisition permet au groupe français *« d'atteindre la taille critique en assurances dommages au Royaume-Uni, passant ainsi du 10e au 3e rang du marché »*, indique le communiqué d'AXA. Son portefeuille de vente directe atteint 2,5 millions de clients. Et il devient aussi le numéro deux sur le marché britannique de la santé, en récupérant la dernière acquisition de GRE, PPE Healthcare, qui totalise 32 % de ce marché. Cette opération générera des économies de coût de 50 millions de livres (71,5 millions d' euros) au Royaume-Uni et 105 millions de marks (54 millions d'euros) en Allemagne, précise le communiqué, qui ajoute que *« les opportunités de ventes croisées et une utilisation plus large de la marque AXA généreront également d'importants potentiels de développement »*.

GRE, qui engrange plus de 60 % de ses primes hors du Royaume-Uni, fait de longue date l'objet de rumeurs de fusion. C'est le plus petit des trois principaux groupes britanniques d'assurance, loin derrière les deux groupes issus de récentes fusions, Royal and Sun Alliance et CGU, né lui aussi du mariage entre Commercial Union et General Accident. GRE réalise près de 78 % de son chiffre d'affaires en assurances dommages (26,5 milliards de francs, 4 milliards d'euros), ce qui en fait le deuxième assureur non vie en Grande-Bretagne.

Avec 17 500 salariés au total, GRE réalise aussi la moitié de son chiffre d'affaires à l'international, notamment Allemagne via Albingia. Cette opération va donc faire passer AXA à la deuxième place du marché allemand de l'assurance dommages, derrière Allianz. Parallèlement, AXA devient numéro un en assurance dommages en Irlande.

CONCENTRATION OUTRE-MANCHE

Cette opération entre dans le vaste mouvement de concentration qui touche l'assurance britannique depuis de longs mois, en proie à une vague de démutualisation. Royal Insurance avait fusionné avec Sun Alliance, puis peu de temps après, il y a environ un an, c'est Commercial Union qui s'est marié avec General Accident. C'est notamment la dégradation de leurs résultats techniques qui a poussé les britanniques à s'adosser.

Le marché saluait, lundi 1er février, cette annonce. A l'ouverture des cotations, le titre AXA progressait de 2,1 %, en début de séance lundi, à la Bourse de Paris. Le groupe diversifie un peu plus ses risques. Reste à savoir quelle sera l'attitude de l'assureur dans le Crédit lyonnais, pour lequel il compte participer au groupe d'actionnaires partenaires. Il aura aussi un rôle à jouer en tant qu'actionnaire de la BNP, dans laquelle il détient environ 7 % du capital.

Pascale Santi

Une capacité d'emprunt importante

Après le rachat de l'UAP en novembre 1996, qu'il estime avoir digéré, Axa a décidé de repartir à la chasse aux acquisitions. L'assureur avait connu un revers dans sa politique expansionniste en mai 1998, lors de l'échec de la fusion entre sa filiale australienne National Mutual Holdings et le néo-zélandais Lend Lease Corporation. La nouvelle opération sera notamment financée en obtenant des lignes de crédits bancaires pour un montant de 2,2 milliards de livres (3,2 milliards d'euros) et mettra à disposition de sa filiale Sun Life Provincial Holdings un montant similaire pour financer la partie de l'offre en numéraire, soulignait le communiqué publié lundi. Le financement de cette opération va se traduire par un endettement consolidé d'Axa de 1,31 milliard de livres (1,9 milliard d'euros).

Le groupe estime que sa capacité d'emprunt reste importante. Sa dette financière brute, à fin juin 1998, atteignait 6,56 milliards d'euros. A fin 1998, la compagnie d'assurance prévoyait que la dette soit ramenée à quelque 5 milliards d'euros, ce qui représente environ un quart de ses fonds propres. Le groupe de l'avenue Matignon se refusait toujours lundi matin à commenter les rumeurs sur une émission d'obligations convertibles de 5,83 milliards de dollars (5 milliards d'euros).

Des sections de FO Assurances passent à la CFDT

UN MOIS après qu'une partie de FO-PTT a rejoint l'Union nationale des syndicats autonomes-Unsa (*Le Monde* du 19 décembre 1998), c'est au tour de la section fédérale Force ouvrière des assurances de perdre des adhérents. Cette fois au profit de la CFDT. Les deux principales sections du syndicat FO des assurances du Nord, celle de La Mondiale et celle de La Lilloise, sont en partance. D'ores et déjà, Gérard Bachelet, secrétaire du syndicat des assurances du Nord et délégué de La Lilloise, et Pierre Gernart, trésorier du syndicat et délégué à La Mondiale, ont adhéré à la CFDT. Selon eux, leurs sections, qui compteraient respectivement 40 et 107 adhérents, s'apprêtent à les suivre. Les défections ne sont pas que régionales. A Paris, Robert Lefèbvre, ancien secrétaire général du syndicat parisien de Force ouvrière et délégué de FO aux Assurances générales de France (AGF), a également rejoint la CFDT.

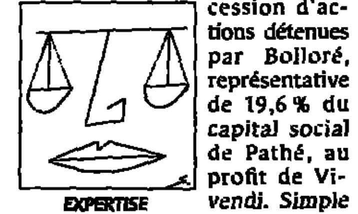
A l'origine de ces transferts, un contentieux entre Jean-Claude Séfanini, secrétaire de la section fédérale de FO Assurances, et ses sections. Celles des AGF et de La Lilloise (filiale d'Athéna et donc d'Allianz) ont récemment signé comme les autres syndicats un accord créant une unité économique et sociale (UES) au sein de la nouvelle entité Allianz-AGF. M. Stefanini s'est opposé à cette signature, provoquant la rupture entre les responsables des AGF et de La Lilloise et leur structure fédérale. Par solidarité avec M. Bachelet, M. Gernard a également quitté FO.

M. Stéfanini minimise ces départs : *« Ce ne sont que trois individus qui recherchent des postes et qui préfèrent collaborer avec la CFDT et les patrons plutôt que rester dans un syndicat indépendant. »* Pourtant l'affaire a paru suffisamment sérieuse à Marc Blondel, secrétaire général de FO, pour qu'il demande à rencontrer les partants. La réunion a eu lieu le 22 décembre au siège de Force ouvrière mais M. Blondel n'est pas parvenu à les faire revenir sur leur décision. *« La section fédérale veut retirer aux sections tout pouvoir de décision et de signature. Moi, je veux pouvoir défendre les adhérents de ma section et décider de signer ou non un accord que j'ai négocié. A la CFDT, j'ai eu l'assurance que le pouvoir de négocier était bien dans l'entreprise »*, explique M. Gernart. Ces départs ne sont pas les premiers : la section FO d'Axa est passée à la CFTC au début des années 80.

Frédéric Lemaître

L'entrée de Vivendi dans Pathé échappe à tout recours

L'ENTRÉE de Vivendi dans le capital de Pathé bouleverse le jeu des alliances et des rapports de forces dans l'audiovisuel et le cinéma. Cette nouvelle donne résulte d'une cession d'actions détenues par Bolloré, représentative de 19,6 % du capital social de Pathé, au profit de Vivendi. Simple usage du droit des contrats. Mais le résultat – et la visée – en est l'accroissement du pouvoir de Vivendi dans le secteur. Puisque le droit a vocation à contrôler les pouvoirs de marché, dans leur constitution et dans leur usage, il conviendrait alors qu'un contrôle juridique de l'opération ait lieu. De quelle nature pourrait-il être et de quelle branche du droit pourrait-il venir ?



EXPERTISE

Première hypothèse : un déclenchement du droit ordinaire de la concurrence. Le ministre de l'économie peut apprécier les effets potentiellement anticoncurrentiels d'une concentration pour l'infléchir ou l'interdire. Mais encore faut-il qu'il y ait concentration. Le droit de la concurrence la définit soit par le transfert de la propriété des biens et obligations de l'entreprise, soit par l'acquisition d'une influence déterminante en son sein. Pour l'instant, Vivendi ne détient, en additionnant les actions qu'elle possède en propre et celles de sa filiale Canal Plus, que 24,6 % du capital de Pathé. Cela ne suffit pas à conférer le pouvoir de gouvernement qui caractérise une concentration, car cette quotité du capital est même inférieure à une minorité de blocage.

Deuxième hypothèse : le terrain du droit spécifique de l'audiovisuel avec l'intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Mais, en l'état des textes, celui-ci n'a pas de pouvoir de régulation économique du secteur. Certes, dans le projet de loi actuellement en gestation, il est prévu qu'une modification du capital social d'une entreprise d'audiovisuel donne lieu à un contrôle coordonné du CSA et du Conseil de la concurrence. Mais un projet de loi ne vaut pas loi et, s'il aboutit à un vote dans ce sens, cette loi nouvelle ne pourrait produire ses effets sur un accord qui lui est antérieur.

Troisième perspective : le marché boursier. Les actions de Pathé sont cotées. C'est pourquoi l'opération sera examinée par le Conseil des marchés financiers. Les seuils atteints dans le capital social et dans l'exercice des droits de vote par Vivendi sont insuffisants pour déclencher des mesures aussi fortes qu'une obligation pour Vivendi de procéder à l'achat de tout le reste du capital social de Pathé. Il aurait fallu qu'il dépasse le tiers du capital social.

Mais la cession des titres a été assortie d'un pacte d'actionnaires entre Vivendi et Jérôme Seydoux. Ce dernier détient 28,9 % des actions de Pathé. Le contrat impose à chacune des parties, si elle veut vendre, de proposer en priorité ses actions à son partenaire. Ainsi – et la réciproque est vraie –, si Jérôme Seydoux voulait céder ses titres, Vivendi aurait le pouvoir d'exiger d'en être l'acheteur. Ce dernier deviendrait alors l'actionnaire de contrôle de Pathé. Cela conduit à poser la question cruciale du droit boursier : ce pacte est-il constitutif d'une action de concert, alliance permettant d'additionner les titres des deux contractants ? Le Conseil des marchés financiers auquel le pacte d'actionnaires est notifié devra le dire.

Cette notion est plus que jamais mal cernée : l'avis du Conseil des marchés financiers du 13 novembre 1998 dans l'affaire Bouygues/Bolloré a accru le trouble (*Le Monde* du 14 novembre 1998). Mais il est acquis qu'un accord qui n'a qu'un objet capitalistique (organisation de possibles mouvements dans le capital) et non un objet politique (absence d'une attitude commune aux deux actionnaires à l'égard de la société) et qui ne produit pas d'effet certain (étant conditionné par des décisions de vente qui peuvent n'être jamais prises) n'est pas constitutif d'une action de concert.

DEVOIR D'INFORMER

Pour résumer : pas de prise de contrôle, pas de contrôle des concentrations, pas de pouvoir du CSA pour apprécier les mouvements capitalistiques dans le secteur de l'audiovisuel ; pas d'action de concert, pas d'obligation boursière. Donc, pas de contrôle. Cependant, le règlement COB no 97-1 contraint Vivendi, parce qu'il a franchi un seuil de 10 % du capital social, à informer la Commission des opérations de Bourse et le Conseil des marchés financiers de ses intentions pour les douze mois qui viennent, et notamment s'il envisage une montée en puissance, voire une prise de contrôle. Ainsi, le droit boursier fournit le premier pas du contrôle : l'obligation de transparence dans les anticipations. C'est une première forme de régulation, propre au droit financier, mais dont bénéficient, par un heureux contrecoup, les secteurs économiques concernés, en attente d'une régulation propre.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur à l'université Paris-Dauphine)

Les actionnaires de TPS s'opposent sur la stratégie du bouquet

TF 1 devient minoritaire face à Suez-Lyonnaise des eaux, M 6 et France Télécom qui plaident pour une politique commerciale moins coûteuse de la plate-forme. Ils veulent en faire une offre « bas de gamme » complémentaire de Canal Plus

QUELQUES JOURS après avoir vu Pathé lui filer sous le nez, Patrick Le Lay, *PDG de TF 1, a été mis en* minorité lors du conseil d'administration de TPS, le bouquet satellitaire qu'il préside aussi. Favorable à une candidature interne à TPS pour pourvoir au remplacement du directeur général Cyrille du Peloux, démissionnaire, le PDG a dû ac*cueillir un homme de l'extérieur* proposé par Suez-Lyonnaise des eaux et M 6 (*Le Monde* du 29 janvier). Cette nomination a été l'occasion d'un basculement du rapport de forces au sein de l'actionnariat du bouquet. France Télécom, porteur de 25 % des parts, aurait décidé de joindre ses voix à celles de Suez-Lyonnaise et de M 6.

Avec cette désignation, Suez-Lyonnaise des eaux et M 6 affichent clairement leur volonté de faire jouer à plein les 50 % des parts de TPS qu'ils détiennent. Jusque-là, Gérard Mestrallet, PDG de Suez-Lyonnaise des eaux, avait longuement réfléchi à sa présence dans le tour de table de TPS, l'audiovisuel n'étant qu'une pièce rapportée aux métiers de son groupe. Cette hésitation a, en partie, nourri l'ambition de Patrick Le Lay de devenir le premier actionnaire du bouquet, avec le rachat de la participation de Suez-Lyonnaise et aussi une part de celle de M 6 (25 %). Selon certains observateurs, le patron de la « Une » aurait pallié le départ de Suez-Lyonnaise par le renfort de Rupert Murdoch.

Gérard Mestrallet a finalement décidé de jouer tout son rôle d'actionnaire. Ses options, partagées par M 6, iraient à l'encontre de la démarche suivie par M. Le Lay depuis deux ans. Initiateur du projet de bouquet, le PDG de TF 1 a toujours voulu commercialiser TPS à mi-chemin de Canal Plus et de CanalSatellite. Un pari réussi : moins cher et mieux pourvu en exclusivités football et cinéma que CanalSatellite, TPS a tout de suite rencontré le succès. Deux années après son lancement il rassemble près de 650 000 abonnés et plus de 45 % de parts de marchés, alors qu'il a fallu quatre ans à CanalSatellite pour réunir 446 000 souscripteurs.

VIRAGE À DEGRÉS

Mais ce succès a un prix. Après *avoir tablé sur 2,5 milliards de* francs de pertes sur trois ans, la direction de TPS aurait revu son estimation à la hausse. Selon un opposant à M. Le Lay, la barre serait désormais *« placée à 5 milliards de francs »* (762 millions d'euros). Ce doublement, ajouté au report du retour sur investissement, serait resté en travers de la gorge de M 6, Suez-Lyonnaise des eaux, mais aussi France Télécom, qui ne voudraient pas quitter l'épure d'origine. Pour y parvenir, ils souhaiteraient imposer un virage à 180 degrés à la politique commerciale de TPS en renonçant aux exclusivités de sport ou de cinéma. En clair, le coup d'éclat du film *Le Dîner de cons* restera sans suite et le bouquet n'ira pas faire de surenchère pour arracher les droits de retransmission des matches de football français de première division.

Les tenants de cette nouvelle stratégie veulent croire que *« le lancement de TPS a fait apparaître une nouvelle clientèle peu intéressée par les programmes premiums comme ceux de Canal Plus, mais apte à souscrire à une offre évaluée à 100 francs par mois »*, proposant des chaînes thématiques et des chaînes cinéma de rediffusions. C'est la stratégie de la *« low pay TV »*, (télévision payante à bas prix) chère à la CLT-UFA : des programmes de seconde *zone, déjà multidiffusés*, et commercialisés à bas prix.

Dans la télévision généraliste, la CLT a exploré cette voie avec succès : M 6 en France et RTL en Allemagne ont largement prouvé leur rentabilité. Mais ces télévisions sont en clair et gratuites. Rien n'indique que les téléspectateurs accepteront de payer pour une offre cryptée bas de gamme qui exige l'acquisition d'un équipement de réception par satellite et la location d'un décodeur. Au contraire, la télévision payante a fondé son développement sur les exclusivités.

A l'issue de ce reformatage, TPS se poserait en complément de Canal Plus qui pourrait même devenir la chaîne premium du bouquet. Le point mort serait ramené à 1 million d'abonnés alors que la voie proposée par M. Le Lay le repousse, à peine plus loin, à 1,2 million de souscripteurs. Une telle démarche aurait tout pour séduire Canal Plus : plus de concurrent pour l'acquisition des droits du sport ou pour le renouvellement de ses contrats avec les majors compagnies américaines. Cet arrêt des hostilités mettrait un terme aux incessantes et dispendieuses campagnes de promotion. En contrepartie, la chaîne cryptée pourrait favoriser des accords de « deuxième fenêtre » pour TPS et partager les droits de diffusion du football européen.

Selon certains, un tel projet aurait tout *« d'une entente »* entre TPS et Canal Plus. Il ne manquerait pas d'être condamné par Bruxelles. Chez TPS, cette volonté *n'est pas* neuve. Avant de se retirer, Albert Frère, patron de la CLT-UFA, avait appelé à la fusion avec CanalSatellite. A l'époque, France Télécom et TF 1 s'y étaient opposées. *Pour argumenter sa proposition*, l'homme d'affaires belge souhaitait que cessent *« tant de cadeaux offerts aux majors compagnies d'Hollywood et aux consommateurs »* (*Le Monde* du 24 décembre 1997).

En butte aux manœuvres de certains actionnaires de TPS, Patrick Le Lay n'a pas dit son dernier mot. Même ponctuellement minoritaire, *le PDG de TF 1 reste un partenaire* incontournable. Avec Canal Plus, TF 1 est aussi un puissant détenteur de droits. Une guerre d'actionnaires au sein de TPS pourrait réduire fortement ou même tarir l'approvisionnement du bouquet en programmes de cinéma et de football.

De plus, les statuts de TPS obligent les actionnaires à une entente minimale sous peine de blocage. Marginalisée, TF 1 pourrait aussi renouer le dialogue avec *Canal Plus*.

Guy Dutheil

Michel Field animera « La Marche du siècle »

En septembre, *Michel Field succèdera à Jean-Marie Cavada*, devenu président de Radio France, pour animer l'émission de France 3, « La Marche du siècle ». L'animateur s'est mis d'accord avec Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, samedi 30 janvier. Il s'agit de son retour au sein de service public, quatre ans après avoir quitté France 2 où il présentait « Le Cercle de Minuit ». Il était passé sur TF 1 pour animer « Public », le rendez-vous politique du dimanche soir qui a remplacé « Sept sur sept », et assurera la présentation de *l'émission jusqu'aux élections européennes de juin , date de* l'expiration de son contrat. Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, affirme que *« cette case horaire restera dédiée à l'actualité et à l'information »*. Le format de l'émission sera réétudié dès avril.

L'abrogation de la loi de 1949 sur les journaux pour enfants et adolescents n'est pas envisagée

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

La violence et le stupre qu'étaient censés véhiculer bandes dessinées et journaux pour jeunes sont-ils solubles dans la loi ? C'est ce que pensaient les promoteurs de *la loi du 16 juillet 1949 « sur les publications destinées à la jeunesse »*, qui continue à faire des vagues cinquante ans après sa promulgation. Un colloque baptisé « Cinquante ans de censure ? », réunissant des historiens, des magistrats et des auteurs, a eu lieu, samedi 30 janvier, lors du festival de la BD d'Angoulême.

Il a été précédé par un très complet numéro de *9e art - Les Cahiers du musée de la bande dessinée*, et par une exposition intitulée « 49-956. Cinquante ans de démoralisation de la jeunesse », qui a lieu jusqu'au 19 septembre au Centre national de la BD et de l'image d'Angoulême (CNBDI). Celle-ci montre la volonté de la loi d'inculquer quelques idées saines aux « sauvageons » de l'époque, en interdisant images ou textes *« présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche... »*

En la parcourant, on apprend ainsi qu'en 1959 deux albums de Gil *Jourdan publiés par l'éditeur* belge Dupuis sont interdits d'importation en France, car ils présentent *« des caricatures outrancières de policiers »*. Ou qu'une aventure de Lucky Luke, *Billy the Kid*, est stoppée à la frontière, Billy encore bébé tétant un revolver. Ou qu'en 1971, le rédacteur en chef de *Pif* est convoqué pour des armes *« agressivement pointées vers le lecteur »*, dans Corto Maltese.

Au début du siècle, la presse pour enfants était déjà au centre du combat entre religion et laïcité. Pour les hérauts du camp catholique, *« la littérature enfantine tue autant d'âmes que l'école athée »*, comme Paul Winckler, éditeur du *Journal de Mickey*, de *Robinson* ou de *Hop là !*, ou les frères Offenstadt (*L'Epatant, L'Intrépide, Lili*) sont taxés de vulgarité et d'insanité, d'autant plus vilipendés qu'ils concurrencent des éditeurs catholiques comme Fleurus ou la Maison de la Bonne Presse, futur groupe Bayard Presse.

En 1949, la montée de la délinquance juvénile – 31 000 enfants sont jugés par les tribunaux en 1946, le triple de 1936 –, et l'irruption des *comics* américains favorisent l'union sacrée entre catholiques, Ligue de l'enseignement et défenseurs du *« dessin français »*, soutenus par le PCF. Le jugement est rapide : les images proposées aux jeunes lecteurs sont *« criardes »*, *« agressives »*, les visages *« tordus par la haine »*, les attitudes *« lascives »*...

La loi de 1949 est votée unanimement ; députés socialistes et communistes proposent même des quotas privilégiant le *« dessin français »* sur l'américain. *« Nous étions très manichéens, alors »*, admet aujourd'hui René Finkelstein, membre depuis 1950 de la commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, organisme d'une trentaine de *membres (magistrats, représen*tants de l'Etat, de l'Assemblée nationale et du Sénat, délégués des mouvements de jeunesse, éditeurs et auteurs).

MODERNISATION DE LA LOI

Ce manichéisme conduit à la disparition de journaux spécifiquement destinés à la jeunesse mais aussi de ceux, pourtant réservés aux adultes, dont l'exposition ou la vente lui nuiraient. *Tarzan* doit s'arrêter en 1953, ainsi que *Fantax*, *Big Bill*, etc., de l'éditeur Pierre Mouchot, tandis que des numéros de *Hara Kiri* sont interdits dans les années 60, et que disparaissent les victime de 105 interdictions pour la seule année 1981 !

La commission dispose de trois sanctions : l'interdiction à la vente aux mineurs, à l'affichage puis à la publicité – ces deux dernières valant à l'éditeur le retrait des aides à la presse et du réseau des NMPP, et donc la mort de ses publications. *« Il ne s'agit pas de censure mais de relations contractuelles avec l'éditeur »*, assure Jacqueline de Guillenchmidt, présidente de la commission depuis 1995 avant d'être nommée au Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Aujourd'hui, les interdictions de titres de jeunesse ont quasiment disparu. La commission a incité Dargaud à conseiller aux libraires de classer un album des *Innommables* dans le rayon pour adultes ; elle a fait interdire par le ministère de l'intérieur certaines *mangas* (BD japonaises) mais *« la presse et les livres pour la jeunesse sont maintenant de qualité »*, admet René Finkelstein. *« Les mœurs ont évolué, et ce qui était ressenti comme violent ou comme sexuel il y a un demi-siècle ne l'est plus aujourd'hui »*, explique Mme de Guillenchmidt.

Pour autant, la commission n'est pas inactive en matière de revues adultes susceptibles de présenter un caractère *« licencieux ou pornographique, ou de donner trop de place à la violence, au crime ou au racisme »*. La littérature et la BD pour enfants représentent moins de 20 % des ouvrages examinés, aux dépens de magazines plus ou moins pornographiques. *« La loi est certes inadaptée, mais nous avons un rôle préventif »*, indique Mme de Guillenchmidt. En 1997, sur 96 interdictions diverses prononcées par la commission, le ministère de l'intérieur en a appliqué trois.

Pas question toutefois d'abroger une loi dont certains auteurs et éditeurs dénoncent le caractère *« vichyssois »* et *« la mécanique de censure »*. La gauche s'y était engagée *en 1981, mais a renié sa promesse*. L'idée est plutôt de la faire évoluer sur le modèle du cinéma qui interdit certains films aux moins de 12 ou 16 ans, sur celui de la télévision avec sa signalétique des programmes, ou de créer une commission de régulation protégeant les mineurs, que ce soit pour l'écrit et l'audiovisuel, le Minitel ou Internet. Mais il faudrait que les parlementaires s'y intéressent. Or, les représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat nommés à la commission de la loi du 16 juillet 1949 brillent par leur absence rituelle à ses réunions trimestrielles.

La protection de la jeunesse en Europe

Selon une étude du ministère de la justice intitulée « La presse et la protection de la jeunesse dans les Etats membres de l'Europe », la censure préalable concernant les publications destinées à la jeunesse n'existe pas en Europe, mais il existe des mesures de contrôle après publication dans la plupart des pays. Ainsi, en Allemagne, une loi protège les moins de dix-huit ans contre les publications *« constituant un danger moral pour eux »*. Au Danemark, la loi s'applique aux moins de seize ans.

En Grande-Bretagne, des dispositions spéciales protègent les mineurs de moins de dix-sept ans contre les *horror comics* (BD d'épouvante). En Finlande et en Irlande, il n'existe pas de disposition spécifique protégeant les mineurs.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Nicolas Miguet, le PDG de NCM-Communication et de *Business-Bourse*, a été condamné** pour *« banqueroute, escroquerie et faux en écriture »*, à huit mois de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende par la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Ses sociétés éditaient, à la fin des années 80, *Vous et votre argent*, *Le Temps de la finance* et *Business-Bourse*. M. Miguet avait repris *Le Quotidien de Paris* en février 1999.

■ **Vingt-trois quotidiens régionaux vont regrouper leurs petites annonces sur Internet** au dernier trimestre 1999 grâce à la société France P.A. Presse, dont la création a été annoncée mercredi 27 janvier. Les titres qui participent à cette opération sont : *L'Alsace, Le Bien public, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Dauphiné libéré, La Dépêche du Midi, Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Est républicain, La Montagne, Le Populaire du Centre, Le Journal du Centre, Le Berry républicain, Midi libre, L'Indépendant, Nice Matin, La Nouvelle République du Centre-Ouest, Le Parisien, Le Progrès, La Provence, Le Républicain lorrain, Sud-Ouest, Charente libre, Le Télégramme de Brest* et *La Voix du Nord*. *Ouest-France* et les journaux de France-Antilles ne font pas partie de la société.

■ **Hachette va lancer une nouvelle édition de *Elle* en Turquie**, au printemps 1999. Il s'agit de la trente et unième édition du magazine féminin. *Elle Décoration* sera lancé le 23 février en Norvège et *Elle Cuisine* va paraître au printemps aux Pays-Bas et en Australie.

■ ***AUDIOVISUEL* : le conseil des ministres italien** a adopté, vendredi, un projet de décret imposant un plafond de 60 % pour l'acquisition des droits de retransmission télévisée des matches de football sur les chaînes à péage, qui vise indirectement à empêcher le magnat Rupert Murdoch de s'emparer de la totalité des droits. – (*AFP*.)

■ **AFFICHAGE : le groupe d'affichage français Dauphin** a annoncé, jeudi 28 janvier, la création de Va Media en Belgique, *qu'elle détient à* parité de 50 % avec les groupes belges Rossel et HMT. – *(AFP.)*

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 2 FÉVRIER

■ **ROYAUME-UNI** : réserves officielles (janvier).
■ **ÉTATS-UNIS** : indice composite principaux indicateurs (décembre) et ventes de logements neufs (décembre).
■ **EUROPE** : visite du ministre allemand de l'économie, Werner Mueller, à Paris et Londres, pour discuter de l'abandon du nucléaire en Allemagne.

MERCREDI 3 FÉVRIER

■ **FRANCE** : conjoncture dans l'industrie, enquête trimestrielle de l'Insee (janvier) ; première réunion du Comité national pour le passage à l'an 2000 en présence de Lionel Jospin, premier ministre.
■ **ROYAUME-UNI** : réunion mensuelle du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre (se poursuivant le 4).
■ **ÉTATS-UNIS** : *comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed).*

JEUDI 4 FÉVRIER

■ **UNION EUROPÉENNE** : indice du chômage dans l'Union européenne et la zone euro (décembre) ; réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.
■ **FRANCE** : enquête de conjoncture de l'Insee auprès des ménages (janvier).
■ **ÉTATS-UNIS** : minutes du *comité monétaire de la Fed de décembre.*

VENDREDI 5 FÉVRIER

■ **JAPON** : *indicateur avancé de la conjoncture (décembre, EPA).*
■ **ÉTATS-UNIS** : chiffres de l'emploi et taux de chômage (janvier), crédit à la consommation (décembre).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **FUSIONS : le groupe pétrolier britannique British Petroleum et l'américain Amoco** ont privé le gouvernement britannique de 800 millions de dollars (707 millions d'euros) de recettes fiscales en fusionnant, selon le *Financial Times* du 1er février. La fusion du suédois Astra et du britannique Zeneca et le rachat de l'américain AirTouch Communications par le britannique Vodafone auraient, elles, coûté plus de 2 milliards de dollars au Trésor.

● **TOSHIBA-SCHNEIDER : le groupe japonais et la filiale locale du français** *Schneider* Electric regroupent leurs activités dans les interrupteurs et coupe-circuits à usage industriel pour le marché nippon. Schneider détiendra 60 % du capital de cette société, contre 40 % pour Toshiba.

● ***BSN EMBALLAGE* : le plan stratégique** « BSN 2003 », mis en place par la filiale d'emballage en verre du groupe Danone, va entraîner, selon les syndicats, la *suppression de 160 emplois sur le* site de Veauche (Loire). Au total, 700 suppressions d'emplois sont prévues dans les huit sites de la filiale.

● **VOLVO : le constructeur suédois** chercherait à prendre le contrôle des constructeurs de poids lourds américain Paccar ou allemand MAN, selon le *Financial Times* du 1er février.

● ***GENERAL MOTORS* : le premier constructeur d'automobiles mondial** a démenti lundi toute intention de rachat du constructeur *automobile japonais* Nissan.

● **ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'AUTOROUTES (ASFA) : l'ASFA a annoncé, *lundi 1er février*, une augmentation des tarifs** des péages autoroutiers pour les véhicules de tourisme. Cette hausse, de 1,2 % en moyenne sur *l'ensemble du réseau national*, est appliquée dès lundi.

● **TOURISME : selon une étude du cabinet de conseil AT Kearney**, *les voyagistes français* se révèlent moins rentables et surtout moins compétitifs que leurs confrères d'outre-Manche et d'outre-Rhin. L'étude indique que *les producteurs de voyages* nationaux sont systématiquement plus chers de 10 à 25 % par rapport à leurs concurrents.

FINANCE

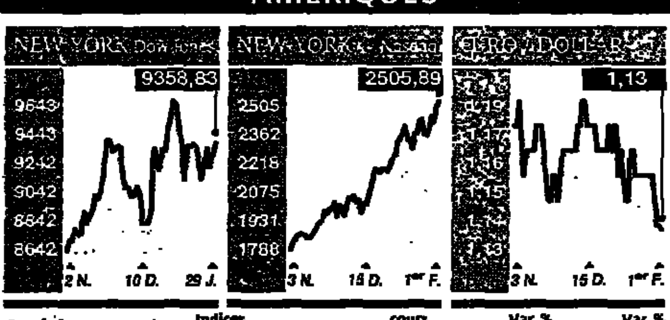
● **PARIBAS-SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : les deux banques françaises ont annoncé, lundi 1er février, leur fusion** pour former le premier groupe bancaire français, devant le Crédit agricole *(lire page 16)*.

● **AXA : le groupe d'assurances français a lancé lundi une offre publique d'achat** de 3,4 milliards *de livres (4,9 milliards d'euros) sur* Guardian Royal Exchange, troisième assureur britannique *(lire page 17)*.

EUROPE

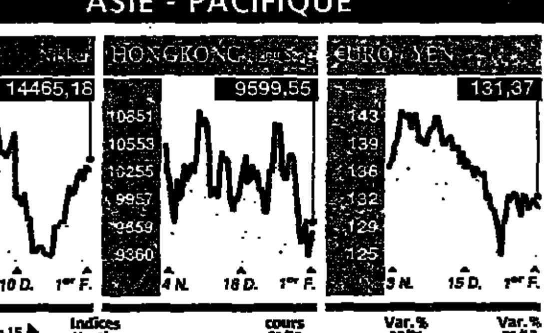
Europe 12h34 ▶	Indices sélection	cours 01/02	Var. % 29/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3594,48	1,33	7,54
EUROPE	STOXX 50	3500,14	1,58	5,42
EUROPE	EURO STOXX 324	313,07	1,33	4,93
EUROPE	STOXX 653	292,21	1,35	4,66
PARIS	CAC 40	4312,15	1,42	9 37
PARIS	MIDCAC	1564,96	0,33	– 5,02
PARIS	SBF 120	2885,63	1,32	8,63
PARIS	SBF 250	2693,56	0,90	7,74
PARIS	SECOND MARCHÉ	1879,20	0,03	– 6,11
AMSTERDAM	AEX	541,06	1,69	0,50
BRUXELLES	BEL 20	3427,88	0,49	– 2,46
FRANCFORT	DAX 30	5243,69	1,62	4,82
LONDRES	FTSE 100	5987,00	1,54	1,77
MADRID	STOCK EXCHANGE	10093,20	2,17	2,61
MILAN	MIBTEL 30	35185,00	1,48	0,09
ZURICH	SPI	7328,40	1,77	2,34

AMÉRIQUES



Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 29/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9358,83	0,84	1,93
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1279,64	1,13	4,10
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2505,89	1,15	14,28
TORONTO	TSE INDEX	6729,56	0,92	3,76
SAO PAULO	BOVESPA	8517,00	6,63	25,55
MEXICO	BOLSA	227,44	– 0,99	– 2,17
BUENOS AIRES	MERVAL	371,90	1,17	– 13,52
SANTIAGO	IPSA GENERAL	103,03	– 0,47	33,91
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4185,18	2,51	– 12,60

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 01/02	Var. % 29/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14465,18	– 0,23	4,50
HONGKONG	HANG SENG	9599,56	0,97	– 4,47
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	1,02
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,64	1,40	2,62
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2923,70	1,03	3,92
BANGKOK	SET	26,01	– 1,10	1,29
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3288,49	– 0,82	7,63
WELLINGTON	NZSE-40	2208,45	1,37	6,98

ÉCONOMIE

M. Cardoso appelle les épargnants brésiliens à faire preuve de calme

LES AUTORITÉS brésiliennes multiplient leurs appels au calme et à la *sérénité pour éviter* une éventuelle ruée vers les banques des épargnants, inquiets pour l'avenir de leur argent.

« Laissez votre argent en paix à la banque ! Nous n'allons rien faire qui porte atteinte à l'épargne du peuple, ou le prive de son argent d'un jour à l'autre. Il n'y aura en aucune manière atteinte à l'épargne populaire », a assuré vendredi 29 janvier le président brésilien Fernando Enrique Cardoso. *« Les queues qui se forment devant les banques n'ont aucun sens, il ne va rien se passer »*, a ajouté le président, dénonçant les propagateurs de rumeurs, susceptibles de provoquer la panique des particuliers et de déstabiliser encore plus le marché, ainsi que les spéculateurs, qu'il a qualifiés de *« chacals »*.

Selon Roberto Egydio Setuba, président de la fédération brésilienne de l'association des banques (Febraban), vendredi a été *« une journée terrible à cause des rumeurs »*, laissant entendre que le gouvernement pourrait fermer les banques lundi prochain et geler ou *« confisquer »* les comptes des particuliers.

■ **Le gouvernement brésilien et des représentants du Fonds monétaire international (FMI)** ont entamé dimanche à Brasilia leurs discussions afin de réviser les termes de l'accord conclu en novembre, après *les décisions prises par Brasilia pour* faire face à la crise monétaire qui déstabilise le pays.

■ **La dévaluation du real brésilien a été trop loin**, a déclaré dimanche à Davos Stanley Fischer, le numéro deux du FMI. *« Il n'y a pas de doute sur le fait que la dévaluation de la monnaie brésilienne a été beaucoup trop loin étant donné la force sous-jacente et les changements de politique dans l'économie brésilienne »*, a-t-il affirmé.

■ **FMI : M. Fischer a repoussé vigoureusement dimanche à Davos** les critiques sur l'absence de préoccupations sociales attribuée au FMI, accusations qu'il a qualifiées de *« scandale et d'outrage »*. M. Fischer a indiqué qu'il *« en avait assez »* d'entendre des *« non-sens délibérés »* de la part de ceux qui affirment que *le FMI n'intègre pas de mesures sur* les conséquences sociales dans ses programmes.

■ **EUROPE : le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet** a déclaré dimanche 31 janvier à Davos que le lancement éventuel d'un grand emprunt européen n'était *« pas une question »* à l'ordre du jour. *« Je dois avouer que les banques centrales en règle générale ne recommanderaient certainement pas aux gouvernements de se lancer dans des déficits au niveau de la communauté dans la mesure où les gouvernements et les pays de l'UE sont encore en déficit »*, a-t-il souligné.

■ **La croissance économique en Europe de l'Ouest va se ralentir à 2 %** en 1999 contre 2,8 % l'année dernière, selon des estimations de l'institut économique allemand IfO publiées dimanche. La situation sur le marché de l'emploi va très légèrement s'améliorer avec une baisse du *taux de chômage à 9,75 % contre* 10 % en 1998, estime l'institut dans son analyse conjoncturelle.

■ **FRANCE : le député RPR des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian** a estimé dimanche au nom de son parti que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en 1998 était le résultat *« d'une politique de faux-semblants qui trouvera (...) son heure de vérité en 1999 »*.

■ ***ITALIE* : le gouverneur de la banque centrale d'Italie,** Antonio Fazio, a estimé samedi que les perspectives de croissance économique en Italie en 1999 pourraient être *mauvaises en raison de la mauvaise* performance du dernier trimestre 1998.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe a l'intention d'augmenter** les salaires de 50 % dans le secteur public à partir du 1er avril, a annoncé dimanche le vice-premier ministre chargé des questions sociales, Valen*tina Matvienko.*

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire américain au commerce William Daley** a indiqué dimanche à Davos que le *déficit commercial américain* pourrait atteindre 200 milliards de dollars (175 milliards d'euros) en 1999.

■ **TAÏWAN : les banques taïwanaises** ont enregistré au dernier trimestre de 1998 un niveau record de créances en souffrance, a-t-on annoncé samedi, alors que le président Lee Teng-hui reconnaissait le même jour craindre pour cette année *« des problèmes économiques »*.

■ ***CHINE* : la Chine compte sur le dynamisme de l'Union européenne** pour augmenter cette année ses exportations, confrontées en Asie à la crise financière régionale, a *indiqué dimanche la presse officielle.*

■ **MALAISIE : le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad** a déclaré samedi à Davos que les gouvernements qui ne parviennent pas à contrôler leurs systèmes bancaires devraient être chassés ou démissionner.

VALEUR DU JOUR

Les ventes de mobiles dopent les profits de Nokia

Action Nokia
en euros à Helsinki
128,5

C'EST par une baisse de plus de 6 % de l'action Nokia que le marché a accueilli, vendredi 29 janvier, la publication des résultats du groupe de *télécommunication*. Le titre qui s'était, il est vrai, fortement apprécié ces dernières semaines s'est toutefois redressé pour clôturer en hausse de 0,78 % à 128,50 euros.

La société finlandaise a annoncé un bénéfice record en 1998, en hausse de 74 %, à 14,603 milliards de mark*kas finlandais (2,475 milliards d'eu*ros), son chiffre d'affaires grimpant de 51 %. Une nouvelle fois, les ventes de téléphones cellulaires ont tiré les résultats du groupe, Nokia *étant devenu* leader mondial sur ce marché en 1997, devant l'américain Motorola. Le groupe de télécommunication a particulièrement bénéficié des fêtes de fin d'année, le chiffre d'affaires de l'activité mobiles s'étant envolé de 114 % au quatrième trimestre.

Malgré des résultats légèrement supérieurs aux prévisions des analystes, ces derniers se demandent toutefois si le groupe de télécommunication pourra poursuivre sur sa lancée. En présentant ses résultats, le PDG de Nokia, Jorma Ollila, a admis que *« plusieurs facteurs économiques généraux reflétés par de récents mouvements monétaires rendent les prévisions difficiles. Dans un premier temps, il est prévu que la forte croissance continue dans les segments de télécommunications dans lesquels nous avons choisi d'intervenir »*. Il a simplement indiqué qu'il se fixait pour objectif une croissance de 25 % à 35 % des ventes en 1999, sans donner de précisions sur le niveau du bénéfice.

Nokia, dont la stratégie de ventes de terminaux à bas prix s'est révélée extrêmement payante, doit maintenant compter avec la réaction des ses concurrents. Son voisin suédois Ericsson a surpris le marché en annonçant jeudi la sortie d'un nouvel appareil capable de reconnaître la voix. Le géant finlandais va devoir faire évoluer sa gamme vers des portables de *« troisième génération »* transmettant le son, mais aussi l'image. En l'an 2000, un téléphone mobile sur deux vendus sera un achat de remplacement par des utilisateurs souhaitant passer à la gamme supérieure.

J. Mo.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

À LA BOURSE DE PARIS, le 1er février à midi, l'indice CAC 40 a grimpé de 1,93 %, à 4 335,03 points (à 1,6 % de son record absolu). Le marché est soutenu par la fusion entre la Société générale et Paribas. Les valeurs bancaires comme la BNP et le Crédit lyonnais sont activement reherchées. La fermeté du dollar à 1,137 pour un euro, profite également à la *cote française.*

FRANCFORT

LE MARCHÉ ALLEMAND a débuté la séance de lundi sur une hausse sensible de 1,62 %, à 5 264,18 points. Vendredi 29 janvier, l'indice *DAX* avait déjà progressé de 1,96 %, soutenu par des valeurs automobiles sujettes à de multiples rumeurs.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a fini, vendredi 29 janvier, sur un gain de 0,4 %, à 5 896 points. Le marché trouve dans les opérations de fusions comme la bataille boursière autour de LucasVarity un soutien à la hausse.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance sur un recul limité de 0,23 %, à 14 465,18 *points, lundi 1er février*, dans un marché qualifié de particulièrement atone par les observateurs.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York avait terminé, vendredi 29 janvier, sur une hausse de 77,50 points (+ 0,84 %), à 9 358,83 points, au terme d'une séance une nouvelle fois animée par les valeurs technologiques.

L'indice composite du Nasdaq, la Bourse électronique où sont cotées notamment les actions des sociétés de l'Internet, avait battu un nouveau record en gagnant 28,55 *points (+ 1,15 %)*, à 2 505,89 points.

Le marché avait également profité vendredi de la remontée du dollar après la publication des statistiques sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain. L'économie américaine a connu un dernier trimestre de très forte croissance (+ 5,6 % en rythme annuel).

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère baisse, lundi 1er février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, *cédait 4 centièmes*, à 113,20 points.

MONNAIES

L'EURO restait faible, lundi matin 1er février, lors des premières transactions entre banques sur *les places européennes*, pénalisé par la détérioration de la situation économique dans l'Euroland. Il cotait 1,1365 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	29/01
COURONNE DANOISE	7,4359
COUR. NORVÉGIENNE	8,5785
COUR. SUÉDOISE	8,8800
COURONNE TCHÈQUE	36,827
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8087
DOLLAR CANADIEN	1,7260
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,1107
DRACHME GRECQUE	320,98
FLORINT HONGROIS	249,24
ZLOTY POLONAIS	4,1610

Cours de change croisés

01/02 12h34 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	..	0,86629	1,13815	0,17350	1,64370	0,70746
YEN	115,43500	...	131,37500	20,02500	189,75000	81,64500
€URO	0,87862	0,76118	....	0,15245	1,44425	0,62135
FRANC	5,76385	4,99295	6,55957	...	9,47405	4,07630
LIVRE	0,60838	0,52700	0,69240	0,10555	...	0,43005
FRANC SUISSE	1,41350	1,22485	1,60815	0,24535	2,32415	..

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/01 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,13	2,88	3,74	4,60
ALLEMAGNE	3,08	3,03	3,64	4,59
GDE-BRETAG.	7,50	5,63	4,17	4,17
ITALIE	—	2,97	3,86	4,84
JAPON	0,30	0,29	2,25	....
ÉTATS-UNIS	4,78	4,48	4,70	5,12
SUISSE	0,88	1,14	2,42	3,80
PAYS-BAS	3,10	3,01	3,75	4,54

Matif

Cours 12h34 ▶	Volume 01/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	9438	112,98	113,26
Euribor 3 mois			
MARS 99	2591	97	97,02

Matières premières

En dollars ▶	Cours 29/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1432	0,07
ALUMINIUM 3 MOIS	1206,5	– 0,17
PLOMB 3 MOIS	489,5	0,31
ETAIN 3 MOIS	5133	– 0,33
ZINC 3 MOIS	975,5	– 0,05
NICKEL 3 MOIS	4270	– 0,23
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,28	2,33
PLATINE A TERME	—	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	274,25	– 0,45
MAÏS (CHICAGO)	214,25	– 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	130	– 0,31
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1331	0,78
CAFÉ (LONDRES)	1666	– 0,83
SUCRE BLANC (PARIS)	225	—

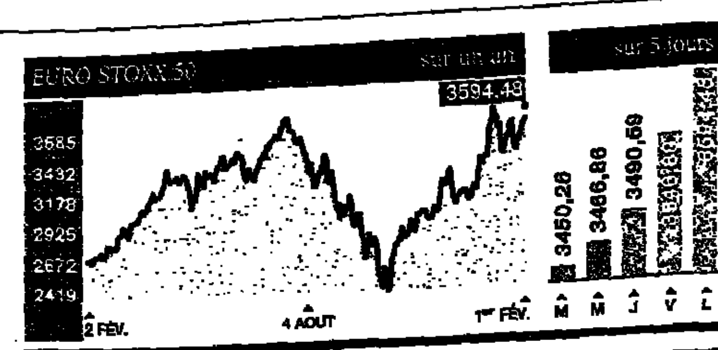
Pétrole

En dollars ▶	Cours 29/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,35	....
WTI (NEW YORK)	12,85	0,78
LIGHT SWEET CRUDE	12,81	1,18

Or

En €uros ▶	Cours 29/01	Var % 28/01
OR FIN KILO BARRE	8090	+ 1,13
OR FIN LINGOT	8230	+ 2,75
ONCE D'OR (LO) $	285,40	+ 0,56
PIÈCE FRANCE 20 F	48,50	– 1,82
PIÈCE SUISSE 20 F	48	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,60	+ 2,10
PIÈCE 10 DOLLARS US	274,75	+ 1,76
PIÈCE 20 DOLLARS US	458	+ 0,11
PIÈCE 50 PESOS MEX.	298,50	+ 0,25

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a grimpé de 4,99 %, vendredi 29 janvier, à Francfort, à la faveur de la spéculation sur une possible acquisition. Le nom du groupe britannique *Cable & Wireless* est régulièrement cité, mais Deutsche Telekom *a refusé de commenter* ces rumeurs.

● L'action du groupe pétrolier **BP-Amoco** a abandonné 1,67 %, vendredi. Le *Financial Times* a révélé que la fusion des deux groupes a permis l'économie de 800 millions de dollars (701 millions d'euros) d'impôts.

● Le titre **Fiat** a progressé de 4,03 %, vendredi, après la publication d'un bénéfice net pour 1998, en baisse de 38 %, à 1,29 milliard d'euros.

● Vendredi, l'action de **Lucas Varity** est restée stable. Durant le week-end, le groupe américain Federal Mogul a déclaré qu'il allait peut-être surenchérir sur l'offre de TRW.

● L'action **Hoechst** a progressé de 6 %, vendredi, profitant de la hausse des résultats de Rhône-Poulenc, son partenaire au sein du nouveau groupe pharmaceutique Aventis.

● L'action **Dresdner Bank** a gagné 4,9 %, vendredi, après avoir annoncé qu'elle allait restituer les 2,55 millions d'euros correspondant au produit de la vente d'une partie de l'or volé aux victimes du nazisme.

STOXX 653 — sur un an — 292,21 — sur 5 jours
315 — 294 — 273 — 253 — 232 — 212
11 FÉV. — 4 AOÛT — 1er FÉV.
282,82 (M) — 283,87 (M) — 285,36 (J) — 288,36 (V) — 292,21 (L)

EURO STOXX 50 — sur un an — 3594,48 — sur 5 jours
3685 — 3432 — 3178 — 2925 — 2672 — 2419
2 FÉV. — 4 AOÛT — 1er FÉV.
3450,26 (M) — 3466,86 (M) — 3490,69 (J) — [illegible] (V) — [illegible] (L)

01/02 12 h 44 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. veille

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	35,75	−1,55
BASF AG	DE •	32,4	−0,31
BMW	DE •	631	+1,12
CONTINENTAL AG	DE •	23,2	−2,11
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,99	....
FIAT	IT •	2,85	+0,35
FIAT PRIV.	IT •	1,48	+1,37
LABINAL /RM	FR •	187	+1,63
LUCAS VARITY	GB	4,21	...
MAGNETI MARELLI	IT •	1,35	−1,46
MICHELIN-B- /RM	FR •	33,85	+0,50
PEUGEOT /RM	FR •	150,4	+0,52
PIRELLI	IT •	2,36	+0,55
RENAULT	FR •	47,47	−3,12
SOMMER-ALLIBERT	FR •	24,46	−0,57
VALEO /RM	FR •	77,55	+0,19
VOLKSWAGEN	DE •	70,2	+1,74
VOLVO -A-	SE	23,32	+2,67
VOLVO -B-	SE	24,44	+2,12
▶ DJ E STOXX AUTO P		278,44	+0,04

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,80	+1,49
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,75	+3,80
ALLIED IRISH BA	GB	17,42	+2,03
ALPHA CREDIT BA	GR	102,79	...
ARGENTARIA R	ES •	23,45	+3,95
B PINTO MAYOR R	PT •	19,25	....
BANCO ESSI R	PT •	10,8	..
BANK AUSTRIA AG	AT •	39,35	+0,90
BANK OF IRELAND	GB	19,94	−1,36
BANK OF PIRAEUS	GR	33,12	...
BANKINTER	ES •	32,7	+0,62
BARCLAYS PLC	GB	20,55	+6,13
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	54	−6,59
BCA FIDEURAM	IT •	6,1	+0,83
BCA INTESA	IT •	4,65	+3,33
BCA ROMA	IT •	1,34	+2,29
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,5	+2,43
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,25	+0,59
BCO POPULAR ESP	ES •	64,95	+3,10
BCO SANTANDER	ES •	17,11	+0,65
BCP REG	PT •	27,64	...
BNP /RM	FR •	84,75	+8
CCF /RM	FR •	87,25	+2,65
CHRISTIANIA BK	NO	3,85	...
COMIT	IT •	5,83	+4,11
COMM.BANK OF GR	GR	94,71	...
COMMERZBANK	DE •	27,3	+3,80
DEN DANSKE BK	DK	114,31	+1,43
DEN NORSKE BANK	NO	3,77	+0,31
DEUTSCHE BANK A	DE •	51,15	+2,61
DEXIA CC	BE •	149,8	+1,77
DEXIA FCE RM	FR •	138,9	+2,89
DRESDNER BK AG	DE •	37	+2,78
ERGO BANK	GR	118,71	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	−91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,87	+2,42
FOKUS BK	NO	8,98	−1,28
HALIFAX	GB	10,45	−0,69
HSBC HOLDS	GB	22,50	+0,58
IMI	IT •	—	...
IONIAN BK REG.S	GR	49,85	....
JYSKE BANK REG	DK	77,17	−0,20
KAPITAL HOLDING	DK	45,72	+1,40
KBC BANCASSURAN	BE •	69	+1,47
LLOYDS TSB	GB	11,68	+1,77
MERITA	FI •	5,64	−0,18
NAT BANK GREECE	GR	243,01	...
NATEXIS	FR •	58,8	−0,68
NATL WESTM BK	GB	16,85	+5,34
NORDBANKEN HOLD	SE	6,08	...
OBERBANK	AT •	61	+0,08
ROLO BANCA 1473	IT •	23,05	+1,10
ROYAL BK SCOTL	GB	15,85	+0,74
SE-BANKEN -A-	SE	10,42	+1,09
SPAREBANKEN NOR	NO	150	−1,35
STE GENERAL-A-/	FR •	157	−0,63
SV HANDBK -A-	SE	35,14	+0,65
UBS N	CH	291,51	+2,40
UNICREDITO ITAL	IT •	4,86	−1,46
UNIDANMARK -A-	DK	74,59	+1,77
XIOSBANK	GR	37,70	....
▶ DJ E STOXX BANK P		270,6	+1,85

PRODUITS DE BASE

ACERINOX REG	ES •	—	..
ALUMINIUM GREEC	GR	50,19	
ARJO WIGGINS AP	GB	1,52	+3,36
ASSIDOMAEN AB	SE	16,84	+0,34
AVESTA	SE	3,03	+6,32
BEKAERT	BE •	374	....
BILTON	GB	4,48	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	39,89	−3,07
BRITISH STEEL	GB	1,90	−1,50
BUHRMANN NV	NL •	14,55	+0,34
BUNZL PLC	GB	3,43	...
CART.BURGO	IT •	5,03	+1,82
DEGUSSA	DE •	36,2	+5,85
ELKEM ASA, OSLO	NO	11,31	−3
ELVAL	GR	11,09	...
INAPA	PT •	20,25	..
JOHNSON MATTHEY	GB	6,22	−2,38
MAYR-MELNHOF KA	AT •	42,32	+3,24
METSAE-SERLA A	FI •	5,85	−7,14
MODO B FR	SE	22,42	−2,21
NORSKE SKOGIND-	NO	27,74	+2,59
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,25	−0,61
PECHINEY-A-	FR •	30,36	−1,20
PORTUCEL INDUST	PT •	5,27	...
RAUTARUUKKI K	FI •	5,25	+2,94
RIO TINTO	GB	10,65	+0,55
SIDENOR	GR	21,71	....
SILVER & BARYTE	GR	30,22	...
SMURFIT JEFFERS	GB	1,48	...
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,15	....
SOPORCEL	PT •	12	...
SSAB SW ST A FR	SE	9,48	+1,82
STORA ENSO -A-	FI •	7,7	+1,85
STORA ENSO -R-	FI •	7,82	−1,26
STORA KOPPARB -	SE	9,91	..
SVENSKA CELLULO	SE	19,14	+1,80
THYSSEN	DE •	149,5	+0,34
TRELLEBORG B	SE	8,33	+0,68
UNION MINIERE	BE •	30	−0,17
UPM-KYMMENE COR	FI •	22,9	−0,43
USINOR	FR •	11,58	+2,33

CHIMIE

AGA -A-	SE	11,82	....
AGA -B-	SE	11,71	+0,48
AIR LIQUIDE /RM	FR •	148,6	+3,12
AKZO NOBEL	NL •	—	....
BASF AG	DE •	32,4	−0,31
BAYER AG	DE •	34	+1,04
BOC GROUP PLC	GB	12,38	+2,64
CIBA SPEC CHEM	CH	76,91	+4,42
CLARIANT N	CH	464,63	+3,53
DYNO INDUSTRIER	NO	14,22	+1,67
EMS-CHEM HOLD A	CH	5048,69	−0,67
HENKEL KGAA VZ	DE •	58,9	−2,64
HOECHST AG	DE •	38,2	+1,06
ICI	GB	8,03	+2,59
KEMIRA	FI •	5,71	−2,73
LAPORTE	GB	7,99	+4,74
LENZING AG	AT •	53,51	+0,39
PERSTORP -B-	SE	9,52	+3,05
SNIA BPD	IT •	1,4	−0,71
SOLVAY	BE •	59,05	+0,34
TESSENDERLO CHE	BE •	40,9	+0,96
UCB	BE •	—	...
▶ DJ E STOXX CHEM P		237,68	+0,56

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	9,91	−5,56
BTR	GB	1,89	+13,59
CGIP /RM	FR •	57	−4,84
CIR	IT •	1,1	+2,80
D'IETEREN SA	BE •	462,5	−0,54
GAZ ET EAUX /RM	FR •	43,6	−1,36
GBL	BE •	166,7	+0,42
GENL ELECTR CO	GB	8,12	−7,06
GEVAERT	BE •	62,8	−0,32
HAGEMEYER NV	NL •	32,4	+2,21
INCHCAPE PLC	GB	2,19	+8,63
INVESTOR -A-	SE	40,43	....
INVESTOR -B-	SE	41,33	+0,27
KVAERNER -A-	NO	16,79	−4,64
KVAERNER -B-	NO	14,22	−1,61
LVMH / RM	FR •	217,9	+1,82
MYTILINEOS HOLD	GR	14,61	....
NORSK HYDRO	NO	32,12	+1,66
OERLIKON-BUEHRL	CH	96,14	−4,76
ORKLA -A-	NO	13,46	+1,32
ORKLA -B-	NO	11,77	+1
SONAE INVESTIME	PT •	36,39	....
VEBA AG	DE •	52,66	+0,29
▶ DJ E STOXX CONG P		240,15	−0,77

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	13,89	+2,35
CABLE & WIRELES	GB	12,85	+1,25
DEUTSCHE TELEKO	DE •	40,8	+2
EUROPOLITAN HLD	SE	106,42	+1,07
FRANCE TELECOM	FR •	85,1	+2,65
HELLENIC TELE (	GR	26,50	...
KONINKLIJKE KPN	NL •	49,7	−0,10
PORTUGAL TELECO	PT •	44,3	...
SWISSCOM N	CH	394,47	+2,75
TELE DANMARK	DK	118,34	...
TELECEL	PT •	176,4	...
TELECOM ITALIA	IT •	8,44	+2,43
TELECOM ITALIA	IT •	6,15	+3,36
TELEFONICA	ES •	41,4	+2,86
TIM	IT •	6,08	+1,50
VODAFONE GROUP	GB	17,16	+0,08
▶ DJ E STOXX TCOM P		691,36	+1,92

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	17,48	−3,70
ACCIONA	ES •	59	+2,43
ACESA REG	ES •	13,61	+2,94
AKTOR SA	GR	11,29	...
ASKO OY	FI •	13	−0,76
AUMAR	ES •	23,45	+3,35
AUTOSTRADE	IT •	8,98	+2,35
BCA INTESA	IT •	4,65	+3,33
BICC PLC	GB	0,85	..
BILFINGER & BER	DE •	16,5	−2,94
BLUE CIRCLE IND	GB	4,54	+5,37
BOUYGUES /RM	FR •	232	+0,43
BPB	GB	3,11	+2,23
CARADON	GB	2	+3,76
CBR	BE •	84	−1,12
CHARTER	GB	5,07	+0,26
CIMPOR SGPS R	PT •	25,95	..
COLAS /RM	FR •	183	+1,61
CRH PLC	GB	14,33	−1,74
CRISTALERIA ESP	ES •	82,7	−0,57
DRAGADOS CONSTR	ES •	33,4	+2,17
FOM CON CONTRAT	ES •	62,55	−0,45
GROUPE GTM	FR •	84,75	−1,11
HEIDELBERGER ZE	DE •	57	−5,79
HELL.TECHNODO R	GR	3,01	...
HERACLES GENL R	GR	24,92	...
HOCHTIEF ESSEN	DE •	23	+5,26
HOLDERBANK FINA	CH	217,08	+0,56
HOLDERBANK FINA	CH	926,01	−0,54
IMETAL /RM	FR •	110,5	+15,10
ITALCEMENTI	IT •	9,69	−0,31
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,46	+1,36
LAFARGE /RM	FR •	78,85	+2,34
MICHANIKI REG.	GR	6,79	...
PARTEK	FI •	7	−1,41
PHILIPP HOLZMAN	DE •	119,5	+2,14
PILKINGTON PLC	GB	0,94	+5,56
POTAGUA -B-	DK	17,08	−3,73
RMC GROUP PLC	GB	9,68	−1,18
RUGBY GRP	GB	1,42	+2,38
SAINT GOBAIN /R	FR •	128,7	+4,46
SEMAPA	PT •	15,21	....
SKANSKA -B-	SE	25,58	+0,89
SUPERFOS	DK	13,04	+2
TARMAC	GB	1,58	+2,83
TAYLOR WOODROW	GB	2,28	−3,40
TECHNIP /RM	FR •	77,95	−0,05
TITAN CEMENT RE	GR	72,87	....
UNICEM	IT •	9,35	−1,06
URALITA SA	ES •	5,68	+2,33
VALENCIANA CEM	ES •	11,75	+4,31
WIENERB BAUSTOF	AT •	161	+1,67
WILLIAMS	GB	4,44	−3,97
▶ DJ E STOXX CNST P		182,92	+1,86

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR •	188	+4,44
ADIDAS-SALOMON	DE •	73,8	−0,75
AMER GROUP A	FI •	10,35	+0,49
BARRATT DEV PLC	GB	3,18	+4,76
BEAZER GROUP	GB	2,18	+2,08
BENETTON GROUP	IT •	1,45	−2,03
BERKELEY GROUP	GB	8,80	+6,09
BRITISH AIRWAYS	GB	5,37	+4,21
BRYANT GROUP PL	GB	1,42	+4,26
CHARGEURS RM	FR •	42,15	−1,98
CLUB MED. /RM	FR •	80,7	+3,07
COATS VIYELLA	GB	0,49	+3,03
COMPASS GRP	GB	11,77	+3,30
COURTAULDS TEXT	GB	2,01	+2,96
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,4	+4,58
ELECTROLUX -B-	SE	13,57	−0,41
EMI GROUP	GB	5,82	−0,74
EURO DISNEY /RM	FR •	1,12	....
FINNAIR	FI •	4,65	+2,65
G WIMPEY PLC	GB	1,52	+2,94
GRANADA GROUP P	GB	16,69	−0,37
HERMES INTL	FR •	74,65	−0,60
HPI	IT •	0,62	+3,33
HUNTER DOUGLAS	NL •	24,5	+1,24
KLM	NL •	24,45	+4,26
LADBROKE GRP	GB	3,24	−0,44
MOULINEX /RM	FR •	9,93	+0,81
NCL HLDG	NO	2,73	−0,43
PATHE /RM	FR •	233,4	−0,68
PENTLAND GRP	GB	1,36	−1,05
PERSIMMON PLC	GB	2,78	+5,49
RANK GROUP	GB	2,92	....
SAIRGROUP N	CH	187,62	+0,17
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	+1,39
SEB /RM	FR •	60,1	+2,24
THE SWATCH GRP	CH	486,88	+2,61
THE SWATCH GRP	CH	119,38	+4,05
WILLIAM BAIRD	GB	1,11	−3,75
WILSON BOWDEN	GB	7,67	+4,95
WOLFORD AG	AT •	44,63	+1,66
WWWW UK UNITS	GB	0,71	+2,08
▶ DJ E STOXX CCYC P		148,73	[illegible]

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	18,81	−0,89
ASTRA -B-	SE	18,69	−0,60
ELAN CORP	GB	57,89	−6,43
GLAXO WELLCOME	GB	30	+1,27
NOVARTIS N	CH	1687,03	+2,41
NOVO NORDISK B	DK	107,45	−0,75
ORION A	FI •	20	...
ORION B	FI •	20	+0,76
RHONE POUL/RM	FR •	46,74	+0,95
ROCHE HOLDING	CH	15860,88	−0,39
ROCHE HOLDING G	CH	11455,68	−0,11
SANOFI /RM	FR •	178,6	+2,08
SCHERING AG	DE •	124,75	+5,14
SMITHKLINE BEEC	GB	12	+1,59
ZENECA GROUP	GB	40,68	−0,53
▶ DJ E STOXX PHAR P		421,02	[illegible]

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,69	+2,33
BG	GB	6,51	+1,60
BP AMOCO	GB	12,11	+0,97
BURMAH CASTROL	GB	11,32	+1,30
CEPSA	ES •	32,7	+0,31
ELECTRAFINA	BE •	105	−0,19
ELF AQUITAINE /	FR •	98,3	+3,04
ENI	IT •	5,37	+2,37
ENTERPRISE OIL	GB	3,31	−0,83
F.OLSEN ENERGY	NO	6,47	+0,91
LASMO	GB	1,48	−3,77
OCEAN RIG	NO	0,24	...
OMV AG	AT •	79,07	+1,37
PETROFINA SA BR	BE •	402	+1,52
PETROLEUM GEO-S	NO	11,66	+2,04
PRIMAGAZ /RM	FR •	71,65	−2,52
PROSAFE	NO	8,74	+4,90
REPSOL	ES •	48,4	+1,36
ROYAL DUTCH CO	NL •	38	+1,84
SAGA PETROLEUM	NO	8,39	+0,70
SAIPEM	IT •	3,26	−0,61
SHELL TRANSP &	GB	4,46	+1,65
SMEDVIG -A-	NO	8,45	−2,68
TOTAL /RM	FR •	91	+1,68
▶ DJ E STOXX ENGY P		218,69	+1,55

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	9,06	+0,32
ALMANIJ	BE •	70,7	+2,17
ALPHA FINANCE	GR	41,28	....
AMVESCAP	GB	7,58	−3,56
BAIL INVEST /RM	FR •	129	+0,55
BPI-SGPS N	PT •	33,5	..
BRITISH LAND CO	GB	6,43	+1,14
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,83	+1,21
COBEPA	BE •	67,65	+2,96
CORP FIN ALBA -	ES •	128,5	+4,16
CPR /RM	FR •	37,2	+4,55
CS GROUP N	CH	144,36	+2,99
EURAFRANCE /RM	FR •	522	−1,51
FONCIERE LYONNA	FR •	128	−0,47
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102	+0,69
HAMMERSON	GB	5,34	+3,07
LAND SECURITIES	GB	10,81	+0,96
LIBERTY INT.HDG	GB	6,14	−0,93
MEDIOBANCA	IT •	10,45	+2,45
MEDIOLANUM	IT •	6,84	+1,63
MEPC PLC	GB	5,76	+1,27
METROVACESA	ES •	23,42	+2,67
NATIO-INTER -C-	NL •	—	....
PARIBAS	FR •	84	....
PROVIDENT FIN	GB	13,10	−1,42
RODAMCO NV	NL •	21,58	−0,92
SCHRODERS PLC	GB	15,54	+2,29
SEFIMEG N /RM	FR •	59,55	−2,38
SIMCO N /RM	FR •	80	....
SLOUGH ESTATES	GB	4,24	−0,68
SOPHIA /RM	FR •	37,95	−0,13
UNIBAIL /RM	FR •	112	....
UNIM	IT •	0,54	+1,89
VALLEHERMOSO	ES •	11,6	+3,57
WOOLWICH PLC	GB	4,73	+1,55
▶ DJ E STOXX FINS P		254,93	[illegible]

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,85	+0,85
ASSOCIATE BRIT	GB	7,89	+2,06
BASS	GB	12,47	+5,12
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44,8	....
BONGRAIN /RM	FR •	383,9	−0,29
BRAU-UNION	AT •	47,5	−0,52
CADBURY SCHWEPP	GB	14,02	−1,32
CARLSBERG -B-	DK	45,19	−0,59
CARLSBERG AS -A	DK	44,72	....
CHR. HANSEN HLD	DK	111,62	+0,73
CULTOR -1-	FI •	7,5	−5,06
DANISCO	DK	45,03	....
DANONE /RM	FR •	248,3	+0,53
DELTA DAIRY	GR	13,58	...
DIAGEO	GB	9,64	...
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,10	...
ERID.BEGH.SAY /	FR •	148	−1,38
GREENCORE GROUP	GB	3,43	−0,42
HEINEKEN	NL •	48,8	+2,74
HELLENIC BOTTLI	GR	32,24	....
HELLENIC SUGAR	GR	9	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	33,1	+0,91
KERRY GRP-A-	GB	11,68	−7,03
MONTEDISON	IT •	0,92	+2,22
NESTLE N	CH	1638,65	+1,61
PARMALAT	IT •	1,4	+0,72
PERNOD RICARD /	FR •	56,1	+1,26
RAISIO GRP K	FI •	6,5	−5,80
RAISIO GRP V	FI •	7,02	+1,74
RIEBER & SON -B	NO	6,64	−0,87
TATE & LYLE	GB	5,77	+1,01
UNICER REG	PT •	20,89	...
UNIGATE PLC	GB	5,77	−0,75
UNILEVER	NL •	68,6	−1,22
UNILEVER	GB	8,84	+1,66
▶ DJ E STOXX F & BV P		246,23	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	8,67	+0,65
ABB AB -B-	SE	8,61	+0,66
ABB BADEN	CH	977,48	+1,35
ADECCO CHESEREX	CH	421,78	+1,34
ALSTOM	FR •	21,34	+1,38
ALUSUISSE LON G	CH	1000,43	+1,77
ASSOC BR PORTS	GB	3,88	....
ATLAS COPCO -A-	SE	18,81	−4,02
ATLAS COPCO -B-	SE	18,81	−3,19
ATTICA ENTR SA	GR	7,57	...
BAA	GB	10,87	+5,03
BBA GROUP PLC	GB	5,62	+2,11
BERGESEN	NO	12,01	−0,96
BONHEUR	NO	18,65	−3,03
CMB	BE •	33	+1,85
COOKSON GROUP P	GB	2,11	+8,77
DAMPSKIBS -A-	DK	5379,31	−1,22
DAMPSKIBS -B-	DK	5782,76	−2,27
DAMSKIBS SVEND	DK	8472,41	...
DELTA PLC	GB	1,68	+0,87
DET SONDENFI NO	NO	7,81	+3,08
ELECTROCOMPONEN	GB	5,73	−3,41
EQUANT NV	DE •	71,5	+2,14
FINNLINES	FI •	28	...
FKI	GB	2,05	−0,70
FLS IND.B	DK	17,08	−1,55
FLUGHAFEN WIEN	AT •	40,77	+3,22
GKN	GB	10,78	...
GLYNWED INTL PL	GB	2,68	+8,82
HALKOR	GR	9,44	...
HANSON PLC	GB	5,96	+4,85
HAYS	GB	8,73	+0,50
HEIDELBERGER DR	DE •	49,5	−1
HELLAS CAN SA P	GR	19,16	....
IFIL	IT •	2,88	...
IMI PLC	GB	3,56	+9,33
ISS INTL SERV-B	DK	63,21	+1,08
KOEBENHAVN LUFT	DK	104,22	−1,27
KON.NEDLLOYD	NL •	11,5	−0,43
KONE B	FI •	100	−0,10
LAHMEYER	DE •	39,3	−0,76
LEGRAND /RM	FR •	201,1	+2,08
LEIF HOEGH	NO	11,19	+2,13
LINDE AG	DE •	480	+3,74
MAN AG	DE •	240	+1,05
MANNESMANN AG	DE •	130,9	+5,23
METRA A	FI •	14,65	+0,14
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,18	+6,28
NFC	GB	2,10	+3,57
NKT HOLDING	DK	75,98	+1,80
OCEAN GROUP	GB	10,84	−0,40
PENINS.ORIENT.S	GB	9,62	+0,15
PREMIER FARNELL	GB	3,02	+4,50
PREUSSAG AG	DE •	469	+4
RAILTRACK	GB	22,88	+2,66
RANDSTAD HOLDIN	NL •	48	+3,34
RATIN -A-	DK	178,19	+2,71
RATIN -B-	DK	186,26	+1,84
RAUMA OY	FI •	9,29	−2,21
RENTOKIL INITIA	GB	6,60	+2,93
REXAM	GB	2,72	+0,53
REXEL /RM	FR •	73,1	+3,98
RHI AG	AT •	19,94	+0,96
RIETER HLDG N	CH	496,19	−0,50
SANDVIK -A-	SE	15,99	−0,35
SANDVIK -B-	SE	16,05	...
SAURER ARBON N	CH	452,77	−3,31
SCANIA AB -A-	SE	26,62	−1,46
SCANIA AB -B-	SE	26,69	−1,04
SCHINDLER HOLD	CH	1426,53	....
SCHINDLER HOLD	CH	1512,75	−2,05
SCHNEIDER /RM	FR •	52,4	+2,54
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,07	+3,88
SECURICOR	GB	9,25	+0,95
SECURITAS -B-	SE	13,74	...
SGS GENEVA BR	CH	790,80	+2,08
SHANKS & MCEWAN	GB	3,26	+2,74
SIDEL /RM	FR •	72,35	−0,62
SIEBE PLC	GB	3,20	+7,80
SITA /RM	FR •	214	+1,42
SKF -A-	SE	10,81	−2,04
SKF -B-	SE	11,54	+2,50
SOPHUS BEREND -	DK	31,80	+1,29
SOPHUS BERENDS	DK	29,88	+0,74
STORK NV	NL •	77,2	+2,38
SULZER FRAT.SA1	CH	480,68	−0,64
SVEDALA	SE	13,34	+0,42
SVENDBORG -A-	DK	8069,96	+1,69
T.I.GROUP PLC	GB	5,33	+4,84
TOMRA SYSTEMS	NO	29,81	...
ULSTEIN HOLDING	NO	19,35	−0,60
UNITOR	NO	8,16	−2,78
VA TECHNOLOGIE	AT •	81,58	+2,48
VALMET	FI •	8,7	−1,14
▶ DJ E STOXX IND P		[illegible]	[illegible]

ASSURANCES

AGF /RM	FR •	62	+0,78
ALLEANZA ASS	IT •	11,05	+0,45
ALLIANZ AG	DE •	338	+4,02
ALLIED ZURICH	GB	13,94	+3,10
ASPIS PRONIA GE	GR	13,40	...
AXA-UAP /RM	FR •	130,4	+2,08
CGU	GB	12,97	+1,93
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,44	+3,76
ERGO VERSICHERU	DE •	130	+1,56
ETHNIKI GEN INS	GR	39,84	...
FONDIARIA ASS	IT •	4,92	+4,02
FORSIKRING CODA	DK	94,14	−1,41
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	−1
GENERALI ASS	IT •	37,8	+1,07
GENERALI HLD VI	AT •	208	...
INA	IT •	2,1	−0,94
IRISH LIFE	GB	6,68	−0,67
LEGAL & GENERAL	GB	12,87	+2,75
MUENCH RUECKVER	DE •	225	+4,65
NORWICH UNION	GB	6,93	+2,35
POHJOLA GRP.B	FI •	50	−1,88
PRUDENTIAL CORP	GB	13,92	+2,78
RAS	IT •	10,66	+3,40
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,99	+4,55
SAMPO -A-	FI •	37	−0,80
SCHWEIZ RUECK N	CH	2206,03	+1,17
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,8	...
SKANDIA FOERSAE	SE	14,26	−0,39
STOREBRAND	NO	6,94	−0,83
SWISS LIFE BR	CH	658,69	+2,12
TOPDANMARK AS	DK	184,91	−0,36
TRYG-BALTICA	DK	22,19	....
ZURICH ALLIED N	CH	659,31	+1,53
▶ DJ E STOXX INSU P		375,64	+2,07

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	6,74	+3,10
CANAL PLUS /RM	FR •	275,9	+1,58
CARLTON COMMUNI	GB	8,93	+0,33
ELSEVIER	NL •	14,2	+2,60
HAVAS ADVERTISI	FR •	154,2	+6,34
INDEPENDENT NEW	IR •	3,4	....
LAGARDERE SCA N	FR •	38,48	+2,49
MEDIASET	IT •	8,95	+1,47
PEARSON	GB	20,19	+4,49
REED INTERNATIO	GB	8,29	+1,24
REUTERS GROUP	GB	13,73	+2,83
SCHIBSTED	NO	12,71	−1,38
TF1	FR •	176,5	+0,29
UNITED NEWS & M	GB	8,21	+2,53
WOLTERS KLUWER	NL •	174	+0,03
WPP GROUP	GB	6,64	+0,22

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL •	34,65	+1,32
ASDA GROUP PLC	GB	2,40	+1,22
ATHENS MEDICAL	GR	21,81	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	67,5	−0,60
BEIERSDORF AG	DE •	59,5	−1,65
BIC /RM	FR •	52,7	−0,57
BRIT AMER TOBAC	GB	9,06	−0,15
CASINO GP /RM	FR •	87,7	+2,57
CFR UNITS -A-	CH	1516,47	−0,20
CPT MODERNES /R	FR •	528,5	−0,28
DELHAIZE	BE •	82,4	+0,61
ESSILOR INTL /R	FR •	380	−2,17
ETS COLRUYT	BE •	715	−0,49
FYFFES	GB	2,39	+2,48
GIB	BE •	40,45	+2,41
GOODYS	GR	26,79	...
IMPERIAL TOBACC	GB	10,39	+1,72
KESKO OY	FI •	12,3	−1,60
L'OREAL /RM	FR •	647	+1,73
MODELO CONTINEN	PT •	19,38	...
PAPASTRATOS CIG	GR	13,56	...
PROMODES /RM	FR •	620	+2,14
RECKITT & COLMA	GB	11,62	+0,37
SAFEWAY	GB	4,01	+0,73
SAINSBURY J. PL	GB	6,22	...
SEITA /RM	FR •	50,7	+1,40
SMITH & NEPHEW	GB	2,66	+1,10
STAGECOACH HLDG	GB	3,79	+1,16
TABACALERA REG	ES •	20,84	+2,31
TAMRO	FI •	3,9	−1,27
TESCO PLC	GB	2,81	+4,30
TNT POST GROEP	NL •	30,95	+1,31
▶ DJ E STOXX CNCY P		511,45	+1,31

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,47	+1,18
BOOTS CO PLC	GB	12,71	−0,23
CARREFOUR /RM	FR •	580	−1,44
CASTO.DUBOIS /R	FR •	201,8	+0,90
CENTROS COMER P	ES •	20,98	+2,14
CONTINENTE	ES •	25,68	+2,35
DIXONS GROUP PL	GB	14,20	−2,87
GEHE AG	DE •	52	+1,96
GREAT UNIV STOR	GB	10,98	−2,69
GUILBERT /RM	FR •	124	+3,59
HENNES & MAURIT	SE	76,78	+0,60
JERONIMO MARTIN	PT •	47,35	...
KARSTADT AG	DE •	385	+3,49
KINGFISHER	GB	9,07	+0,32
MARKS & SPENCER	GB	6,34	+2,22
METRO	DE •	73	+2,10
NEXT PLC	GB	9,48	+2,34
PINAULT PRINT./	FR •	165,6	+2,79
RINASCENTE	IT •	9,02	+1,01
STOCKMANN A	FI •	19	+6,74
VALORA HLDG N	CH	214,60	+1,76
W.H SMITH GRP	GB	8,85	+0,17
WOLSELEY PLC	GB	5,60	−1,02
▶ DJ E STOXX RETL P		357,31	[illegible]

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR •	104,5	+1,85
ALTEC SA REG.	GR	25,38	...
ASK PROXIMA	NO	6,41	−2,65
BAAN COMPANY	NL •	9,05	+0,56
BARCO	BE •	189	+1,07
BOWTHORPE	GB	6,57	+4,62
BRITISH AEROSPA	GB	6,78	+1,74
BRITISH BIOTECH	GB	0,35	+4,35
CAP GEMINI /RM	FR •	173,9	+0,06
COLOPLAST B	DK	100,19	+0,95
DASSAULT SYST./	FR •	41,65	+1,59
ERICSSON A	SE	26,01	+3,82
FINMECCANICA	IT •	1	−0,99
FRESENIUS MED C	DE •	54	+1,89
GAMBRO -A-	SE	8,50	+0,67
GAMBRO -B-	SE	8,60	...
GETRONICS	NL •	45	+0,67
GN GREAT NORDIC	DK	33,62	+0,48
INSTRUMENTARIUM	FI •	31,5	−1,56
INTRACOM N	GR	48,20	...
KON. PHILIPS EL	NL •	64	...
MERKANTILDATA	NO	10,67	+0,55
MISYS	GB	8,74	+5,82
NERA ASA	NO	1,95	−1,18
NETCOM ASA	NO	30,31	−1,14
NOKIA -A-	FI •	124	−3,50
NOKIA -K-	FI •	124,5	−1,19
NYCOMED AMERSHA	GB	6,76	...
OCE	NL •	26,05	−0,38
OLIVETTI	IT •	3,5	+1,16
RACAL ELECT CON	GB	5,75	+1,79
RADIOMETER -B-	DK	43,71	−0,80
ROLLS ROYCE	GB	3,72	+2,80
SAGEM	FR •	578	...
SAP AG	DE •	314	+2,95
SAP VZ	DE •	357	+2,88
SEMA GROUP	GB	10,26	+3,66
SIEMENS AG	DE •	64,2	+2,64
SIRTI	IT •	5	...
SMITHS IND PLC	GB	12,88	+0,34
STMICROELEC SIC	FR •	94,2	+2,28
TANDBERG DATA A	NO	3,79	−4,41
THOMSON CSF /RM	FR •	35,5	...
WILLIAM DEMANT	DK	58,48	−1,15
ZODIAC /RM	FR •	184	+0,27
▶ DJ E STOXX TECH P		386,34	−0,17

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	10,94	−1,18
BRITISH ENERGY	GB	10,17	+1,88
CENTRICA	GB	1,84	−0,78
EDISON	IT •	9,84	+0,52
ELECTRABEL	BE •	384	−0,26
ELECTRIC PORTUG	PT •	21,5	...
ENDESA	ES •	24,88	+1,51
EVN	AT •	127,55	+0,59
GAS NATURAL SDG	ES •	94,85	+4,46
HAFSLUND -A-	NO	5,89	−2,88
HAFSLUND -B-	NO	3,81	...
IBERDROLA	ES •	15,72	+2,34
ITALGAS	IT •	5,7	+0,53
NATIONAL GRID G	GB	7,25	+0,40
NATIONAL POWER	GB	6,99	+13,11
OESTERR ELEKTR	AT •	140,4	−1,29
POWERGEN	GB	12,11	−0,59
RWE	DE •	41,3	−1,43
SCOT POWER	GB	9,52	+2,17
SEVERN TRENT	GB	13,59	+0,32
SUEZ LYON EAUX/	FR •	185,2	+2,09
SYDKRAFT -A-	SE	24,77	...
SYDKRAFT -C-	SE	18,24	...
THAMES WATER	GB	15,44	+0,19
TRACTEBEL	BE •	163,2	−1,03
UNION EL.-FENOS	ES •	15,65	+2,44
UNITED UTILITIE	GB	11,32	−0,38
VIAG	DE •	478,5	+0,52
VIVENDI/RM	FR •	265	+2,95
▶ DJ E STOXX UTIL P		346,1	+1,13

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Les cotations des deux titres **Société générale** et **Paribas** ont été suspendues lundi 1er février dès l'ouverture du marché, jusqu'à 15 heures. Le matin même, la Société générale a déposé une offre de rachat sur Paribas sur la base d'un échange de 8 actions Paribas pour 5 actions Société générale.

● L'action **BNP** a progressé de 8,8 %, lundi matin, après l'annonce de la fusion de la Société générale et de Paribas. Le marché compte sur une prochaine opération concernant la BNP.

● Le certificat d'investissement du **Crédit lyonnais** a grimpé de 5,8 %, lundi, à l'ouverture, dans le sillage du rapprochement entre la Société générale et Paribas. Ce nouveau groupe pourrait être un candidat de poids pour la privatisation du Crédit lyonnais.

● Le titre **Bouygues** a débuté la séance, lundi, sur une légère baisse de 0,21 %. Vendredi 29 janvier, il avait gagné 8,09 % à la suite de rumeurs faisant état d'une possible cession de son activité de télécommunication et de la montée en puissance d'Artémis, le holding de François Pinault dans le capital du groupe. Cette dernière rumeur a été démentie.

● L'action **AXA** a progressé de 2,34 % après l'annonce de sa nouvelle offre (5 milliards d'euros) pour racheter l'assureur britannique Guardian Royal Exchange.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 1er FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 34

Liquidation : 19 février

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	88	90,35	592,66	+ 2,67	+ 3,97
A.T.T. #	78,10	80,15	525,75	+ 2,62	+ 21,53
BARRICK GOLD #	16,40	16,52	108,36	+ 0,73	− 0,78
CROWN CORK ORD.#	26,39	....	....	....	+ 0,64
DE BEERS #	12,43	12,60	82,65	+ 1,36	+ 13,20
DU PONT NEMOURS	45,21	45	295,18	− 0,46	− 3,84
EASTMAN KODAK #	58,25	57,80	379,14	− 2,75	− 5,55
FORD MOTOR # ■	55,45	54,90	360,12	− 0,99	+ 6,70
GENERAL ELECT. #	89,75	92,05	603,81	+ 2,56	+ 4,84
GENERAL MOTORS #	79,20	79,10	518,86	− 0,12	+ 29,03
HITACHI #	6,25	6,15	40,34	− 1,60	+ 20,35
I.B.M #	159	160,80	1054,78	+ 1,13	+ 1,64
ITO YOKADO #	54,80	53,25	349,30	− 2,82	− 4,65
MATSUSHITA #	14,78	14,94	98	+ 1,08	+ 3,67
MC DONALD'S #	68,20	69,40	455,23	+ 1,75	+ 6,68
MERCK AND CO #	125,10	128,70	844,22	+ 2,87	+ 1,09
MITSUBISHI CORP.	4,99	5,13	33,65	+ 2,80	+ 7,77
MOBIL CORPORAT.#	77	76,50	501,81	− 0,64	+ 0,65
MORGAN J.P. #	91,20	91	596,92	− 0,21	− 0,49
NIPP. MEATPACKER	13,09	13,09	85,86	....	− 1,05
PHILIP MORRIS #	42,37	41,21	270,32	− 2,73	− 9,70
PROCTER GAMBLE	79,20	80	524,77	+ 1,01	+ 0,69
SEGA ENTERPRISES	17,50	17,16	112,56	− 1,94	− 5,71
SCHLUMBERGER #	41,15	41,99	275,44	+ 2,04	+ 6,08

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 1er FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 34

SECOND MARCHÉ

LUNDI 1er FÉVRIER — Une sélection. Cours relevés à 12 h 34

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
GROUPE BOURB.	47,20	309,61	− 0,10
GUERBET S.A	18	118,07	+ 1,35
GUY DEGRENNE	41	268,94	+ 2,44
GUYOMARC H N	54,40	356,84	− 6,04
HERMES INTL	74	485,41	− 1,33
HYPARLO #LY	102	669,08	− 0,77
I.C.C.#	28,40	186,29	+ 0,88
IMMOB.BATIBA	52	341,10	+ 2,16
IMS(INT.META	7,69	50,44	+ 1,15
INFO REALITE	39,50	259,10	+ 0,25

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 29 janvier

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A taux indicatif.

SPORTS Les 26es championnats du monde de ski alpin devaient débuter, lundi 1er février, à Vail (Etats-Unis), avec le super-G féminin. Ils verront les Autrichiens et les Norvégiens, très en forme depuis le début de la saison 1998-1999, se disputer la suprématie dans la plupart des disciplines. ● L'AUTRICHIEN HERMANN MAIER et le Norvégien Lasse Kjus se mesureront ainsi dès mardi 2 février à Beaver Creek, sur le parcours du super-G. ● LA FRANÇAISE Régine Cavagnoud aura auparavant tenté sa chance, lundi 1er février, dans l'épreuve dames face à la jeune Autrichienne Alexandra Meissnitzer, leader de la spécialité en Coupe du monde. ● LE DIRECTEUR TECHNIQUE français, Michel Vion, déplore les nombreuses blessures qui ont pénalisé l'équipe de descente masculine, mais pense pouvoir compter sur les jeunes slalomeurs et sur les skieuses expérimentées.

La rivalité Autriche-Norvège animera les Mondiaux de ski alpin

Les Autrichiens et les Norvégiens, qui se disputent la plupart des victoires depuis le début de la saison 1998-1999, se mesureront une nouvelle fois à l'occasion des championnats du monde de Vail, au Colorado (Etats-Unis). La France compte sur ses slalomeurs, et sur l'équipe féminine

POUR LES DERNIERS championnats du monde du siècle, la Fédération internationale de ski (FIS) n'a pas pris de risques. Elle a confié l'organisation à Vail, au Colorado (Etats-Unis), qui, avec sa petite sœur Beaver Creek, représente ce qui se fait de mieux outre-Atlantique en matière de sports d'hiver. Peu importe s'il y a tout juste dix ans, en 1989, ces deux stations branchées et luxueuses avaient déjà bénéficié du même honneur. Le coup d'envoi de ces Mondiaux 99, qui, business oblige, vont s'étaler sur quinze jours (jusqu'au 14 février), devait être donné par le super-G. Celui des femmes, lundi 1er février, et celui des hommes, mardi 2 février. Le super-G est une épreuve de risque et d'équilibre, qui combine les exigences de la descente et du géant, et couronne de grands skieurs, à la technique, au physique et au mental très au point. Il ne serait donc pas étonnant que d'entrée de jeu Autrichiens et Norvégiens trustent les médailles, puisque le duel de ces deux blocs devrait animer la grande quinzaine du blanc.

C'est à Vail, il y a dix ans, que l'Autriche a amorcé sa révolution et son retour vers le sommet. Et c'est à Vail aussi que la Norvège avait annoncé son avènement. Alors que deux très grandes personnalités du ski autrichien, aujourd'hui disparue, Ulrike Meier et Rudolph Nierlich, entamaient leur carrière en devenant l'une et l'autre champion du monde, un Norvégien au physique d'athlète, Ole-Christian Furuseth, imposait de son côté une nouvelle façon de skier.

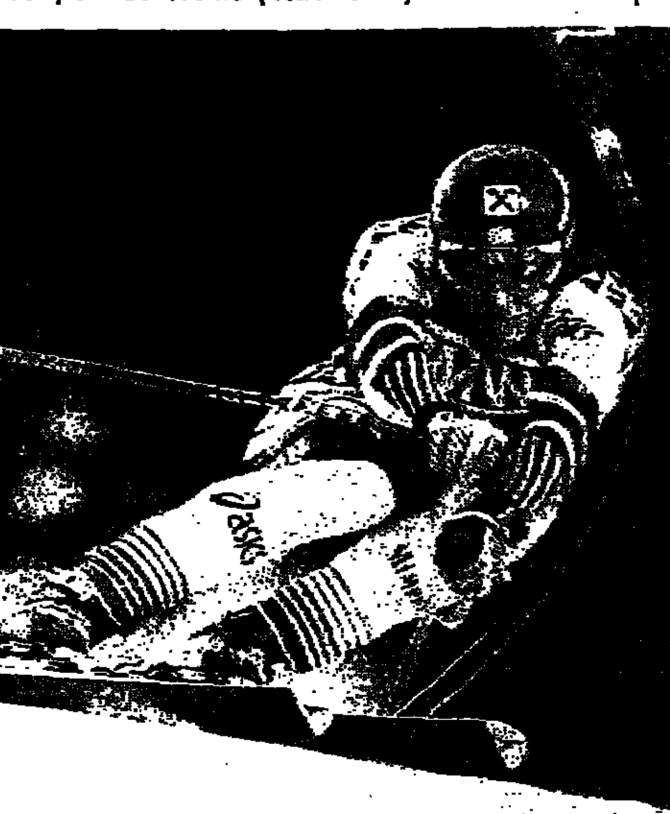
Le programme

● **Lundi 1er février** : super-G dames (Vail).
● **Mardi 2** : super-G messieurs (Beaver Creek).
● **Vendredi 5** : combiné dames (descente et slalom, à Vail).
● **Samedi 6** : descente messieurs (Beaver Creek).
● **Dimanche 7** : descente dames (Vail).
● **Lundi 8** : combiné messieurs (descente, à Beaver Creek).
● **Mardi 9** : combiné messieurs (slalom, à Vail).
● **Jeudi 11** : slalom géant dames (Vail).
● **Vendredi 12** : slalom géant messieurs (Vail).
● **Samedi 13** : slalom dames (Vail).
● **Dimanche 14** : slalom messieurs (Vail).

DÉTECTION ET COMPÉTITION

Après une décennie 80 décevante, marquée par la domination de l'ennemi héréditaire suisse, l'Autriche n'a plus cessé de (re) monter en puissance. La politique de formation et de détection des champions mise en place par le charismatique Hans Pum, directeur des équipes nationales autrichiennes, porte des fruits magnifiques. Il a vu et su avant les autres que le ski était devenu un sport de combat : *« Il faut pousser les gars à atteindre leurs limites. Jusqu'à la dernière étincelle. Ils doivent se balancer, se sortir les tripes pour gagner. A l'entraînement, nous multiplions les situations où les athlètes sont obligés de se battre. »*

Musculation à outrance, parachutisme, escalade, parcours du combattant, plongée sous-marine, saut à l'élastique : tout est bon pour façonner des gagneurs. Aujourd'hui, dans le sillage de leurs deux locomotives, Hermann Maier et Alexandra Meitnizer, Autrichiens et Autrichiennes peuvent légitimement avoir des ambitions de victoire dans toutes les disciplines du ski alpin. Jamais dans l'histoire de ce sport, un pays n'a montré une telle force collective au moment d'aborder un grand rendez-vous.



MICHAEL RIEHLE/AP/PARFUTERS

L'Autrichien Hermann Maier, le favori du super-G.

Mais les luttes au couteau pour la sélection, l'usure des joutes de Coupe du monde, les conditions *spécifiques de la neige locale, ou* encore la concurrence très affûtée auront peut-être raison de leur énervante hégémonie. Collectivement, leurs principaux adversaires seront donc les Norvégiens. Si ces derniers sont si forts aujourd'hui, c'est parce qu'il y a quinze ans débarquaient chez eux deux entraîneurs autrichiens, *Kurt Hoch* et Dieter Bartsch, et deux frères slovènes, Ales et Philip Gartner. *« C'était en 1984*, se souvient Kurt Hoch. *Les dirigeants de la fédération norvégienne ont réalisé que le ski alpin pouvait devenir très intéressant sur le plan économique si son image était améliorée. Ils n'ont pas lésiné sur les efforts et les investissements. »*

Pas de contrôles sanguins au programme

Les contrôles antidopage des championnats du monde de Vail seront organisés sur le même principe que ceux de la Coupe du monde. Sous la direction de la commission médicale de la Fédération internationale de ski (FIS), les quatre premiers skieurs de chaque épreuve seront soumis à une analyse d'urine. Deux autres compétiteurs, tirés au sort, seront également contrôlés. Les échantillons seront ensuite envoyés dans un laboratoire de Los Angeles, agréé par le Comité international olympique (CIO). Même si la FIS a lancé, à l'automne 1998, une opération de contrôles inopinés par voie sanguine lors des stages d'entraînement des équipes norvégienne et suisse, son coût et ses difficultés techniques sont avancés pour expliquer leur absence lors des championnats du monde. *« Par rapport aux analyses d'urine, les prises de sang sont beaucoup plus fiables*, remarque Michel Vion, directeur des équipes de France. *Le ski conserve encore aujourd'hui une image de pureté grâce à l'amateurisme et l'absence d'argent au cœur des compétitions. Mais, si un scandale éclatait, cela provoquerait un grave traumatisme. »*

L'action des entraîneurs-baroudeurs a en priorité porté sur le modelage musculaire des skieurs. A très forte dose d'entraînement physique, ils ont *« construit »* – en gymnase – des athlètes complets et impressionnants de force.

Autrichiens et Norvégiens ont été et sont encore formés au même moule. Et ça se voit. Quadriceps et fessiers hypertrophiés, ceinture abdominale en carbone-kevlar, lombaires surpuissantes : leurs silhouettes spectaculaires sont celles de champions sculptés et programmés pour un effort spécifique. Venues d'abord d'Italie, puis de Suisse, des voix se sont fait entendre qui ont émis de sérieux doutes sur les moyens employés pour la *« fabrication naturelle »* de telles armoires à glace. La rumeur ne fait qu'enfler. Elle s'infiltre dans les ski-rooms, et pourrit un climat jusqu'alors assez doux.

Kjus, Amodt ou Maier répondent d'un haussement d'épaules et font référence aux nombreux contrôles, tous négatifs, dont ils ont fait l'objet. Ils tiennent, à quelques variantes près le même raisonnement : *« Tu attrapes de grosses jambes d'abord parce que tu skies beaucoup, pas uniquement par la musculation ou par des produits interdits. Et puis, il n'y a pas de raison de se doper en ski alpin, c'est un sport très technique, que tu dois apprendre dès le plus jeune âge. Nous sommes très fiers de faire un sport propre. »* Jusqu'à preuve du contraire.

Gilles Chappaz

A 28 ans, Régine Cavagnoud a pris goût à la victoire

C'EST une nouvelle exception française : les descendeurs des équipes de France de ski alpin éclosent généralement sur le tard. Luc Alphand avait vingt-neuf ans lors de sa première victoire, en janvier 1995 ; Jean-Luc Crétier a attendu d'avoir trente-deux ans pour emporter sa première course... et la médaille d'or aux Jeux olympiques de Nagano, en février 1998 ; et Régine Cavagnoud a patienté jusqu'à vingt-huit ans avant de monter sur la plus haute marche d'un podium de descente. C'était le 21 janvier, à Cortina d'Ampezzo (Italie). *« Libérée »*, la skieuse de La Clusaz (Haute-Savoie) avait récidivé le surlende*main, en enlevant haut la main le super-G* avec plus d'une seconde d'avance sur toutes ses poursuivantes.

Forte de ces excellents résultats, Régine Cavagnoud est, avec les slalomeurs, la meilleure chance de médaille pour l'équipe de France lors des championnats du monde de ski alpin de Vail, au Colorado (Etats-Unis). De son propre avis, elle partait *« pour faire un gros truc »* dans le super-G, programmé lundi 1er février (20 h 30, heure française) : *« Chaque année, je partais aux Jeux ou au championnat du monde en n'ayant fait que des dixièmes ou des quinzièmes places. Cette fois, je pars avec en tête l'idée de gagner. C'est très important. »*

« La piste de Vail est assez délicate, explique-t-elle, *il faudra être bien décontractée sur le haut, plutôt plat, car la partie basse ne suffira pas à combler les différences. »*

Présente en coupe du monde depuis neuf ans, Régine Cavagnoud a connu cette année son meilleur début de saison d'une carrière déjà gâchée par de nombreuses blessures, notamment au dos. *« Des blessures, des bobos, ça s'accumule et après on prend du retard*, résume-t-elle. *Après toutes ces interruptions, on skie avec le frein à main. Je m'en rendais bien compte, mais ce n'était pas facile de le lâcher. »* Après ces *« années de galère »* et d'insuccès, la jeune femme s'était fixé, pour la saison 1998-1999, un objectif raisonnable – *« monter au moins une fois sur le podium »* –, un objectif qu'elle a atteint dès le 10 décembre 1998, lors du super-G de Val-d'Isère. En bas de la piste *« Oreiller-Killy »*, cette perfectionniste s'était toutefois promis, pour être plus constante dans le succès, de soigner *« les petits détails qui font la différence entre les bonnes places et les podiums »*.

« RIEN NE POUVAIT M'ARRIVER »

« Dans le super-G de Cortina, j'ai réussi un ski que je produis souvent aux entraînements mais pas en course, racontait-elle après son parcours italien. *J'ai pris des trajectoires directes, cela ne bronchait pas sous mes pieds, il n'y avait pas de fumée sous mes skis. Je ne m'étais jamais fait autant plaisir de toute ma vie. J'étais sûre de l'endroit où j'allais mettre mes skis, où j'allais déclencher mes courbes. Tout est passé à 100 %. Rien ne pouvait m'arriver. »*

Depuis son séjour dans les Dolomites, la fille du menuisier de La Clusaz n'a *« jamais été aussi cool de* [sa] *vie »*. C'est en tout cas ce qu'elle a affirmé aux centaines de supporteurs venus acclamer l'enfant prodigue, de passage en Haute-Savoie avant de s'envoler pour le Colorado. A l'image de nombreux sportifs de haut niveau, Régine Cavagnoud a recours, depuis cet été, aux services d'une sophrologue. *« Elle m'aide à retrouver le calme après des émotions fortes »*, explique-t-elle.

Alors que la championne autrichienne Alexandra Meissnitzer, qui est en tête du classement général de la Coupe du monde, s'adonne à une méthode de relaxation chinoise, la Française consulte également, depuis deux ans et demi, un *« homme de confiance »* : Patrick Grosperrin, celui-là même qui avait aidé Jean-Luc Crétier à émerger derrière Luc Alphand, lors de la saison 1997-1998.

« C'est une personne qui, un jour, à la fin d'une saison pas super, m'avait envoyé un fax qui détaillait très précisément ma course, raconte Régine Cavagnoud. *Il disait qu'il croyait très fort en moi. Le courant est très vite passé entre nous. Je l'appelle quand je ne suis pas bien psychologiquement et il m'aide à ne pas baisser les bras. »*

« Bien dans la vie, bien dans mon sport. » Régine Cavagnoud pourrait reprendre à son compte le slogan qui a accompagné l'irrésistible ascension d'Amélie Mauresmo vers le sommet du tennis, en Australie.

Eric Collier

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL VION

1 En tant que directeur de *l'équipe de France de ski alpin*, comment avez-vous réagi aux nombreuses blessures qui ont poussé Jean-Luc Crétier, Nicolas Burtin, David Prétot, Vincent Blanc et Frédéric Marin-Cudraz, les cinq meilleurs descendeurs français, à tirer un trait sur les championnats du monde ?

Depuis quatre ans, l'équipe de France était sur une série de très [illegible] et les autres. Avant de débuter la saison 1998-1999, j'étais même persuadé que nous allions *poursuivre sur cette lancée*, et j'envisageais quatre ou cinq médailles à Vail. *Il fallait seulement* que la réussite soit un peu avec nous, ce qui n'a pas toujours été le cas. Et, encore une fois, la malchance a donné un sacré coup de frein à nos espoirs.

2 Quelles sont les forces et les faiblesses de l'équipe de France ?

Deux grandes satisfactions nous ont permis de redresser la barre. En slalom, les bonnes performances de Sébastien Amiez, très régulier lors des autres épreuves de la Coupe du monde. La seconde, qui se *traduit également en espoir de* médailles : les deux victoires de Régine Cavagnoud lors de la descente et du super-G de Cortina d'Ampezzo, en janvier. Les maillons faibles de notre groupe se situent en slalom géant : malgré un bon début de saison de Leïla Piccard, qui a ensuite enchaîné les contre-performances, et Julien Chenal, qui a un peu déçu, cette année, avec une seule cinquième place à Schladming.

Nous souhaiterions égaler nos palmarès des Mondiaux de Sestrières, en 1997, et des Jeux *olympiques de Nagano, en 1998*, en remportant deux médailles, *mais les championnats du* monde sont très particuliers. Tout se joue sur une course et, comme j'ai l'habitude de le répéter, les champions ne « meurent » jamais : les skieurs et les skieuses expérimentés auront leur chance à jouer. Et, pour l'équipe de France, Florence Masnada et Leïla Piccard, que l'on a oubliées un peu vite, ont vraiment de belles cartes à jouer.

Vail, la perle blanche du Colorado

Transformée, elle retrouve les Mondiaux dix ans après

VAIL (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

Vail, dans le Colorado, est aux Etats-Unis ce que Saint-Moritz est à la Suisse : un site prestigieux qui n'usurpe pas sa réputation d'excellence. Perché dans les Rocheuses (2 800 m d'altitude), à 160 km de Denver, Vail est souvent considérée comme le plus beau domaine skiable d'Amérique du Nord. Créée de toutes pièces dans les années 50 par des promoteurs immobiliers séduits par la beauté de la vallée, cette station de ski familiale, qui partage ses nombreuses pistes avec celles du village voisin de Beaver Creek, présente des infrastructures d'un *standing impressionnant. Ici*, rien n'est laissé au hasard et les skieurs les plus paresseux ont même l'habitude d'emprunter des escaliers roulants pour directement rejoindre – *« Only in America ! »* – les télésièges.

La qualité de la neige, qui tombe généralement en abondance, est exceptionnelle. Seul désagrément : les tempêtes violentes sont courantes dans cette partie du Colorado et les températures atteignent parfois des records de froid terrorisants (jusqu'à – 30 °C). Côté jardin, dans les rues proprettes de ce village huppé de 6 000 âmes (20 000 pendant la saison d'hiver), les boutiques de luxe et les restaurants gastronomiques accueillent skieurs et touristes fortunés avec un sens de l'hospitalité que l'on retrouve assez rarement en Europe. *« Pour moi, Vail est un village tyrolien conçu par des Texans »*, s'amuse un touriste français dans un sourire ironique duquel s'échappe une pointe d'admiration.

Pourtant, dans son organisation [illegible] métropoles d'outre-Atlantique, sans excès ni mauvais goût. Ainsi une autoroute traverse sa microscopique « banlieue », une douzaine d'immenses parkings perpétuent la religion américaine de l'automobile et le visiteur aventurier pourra trouver, à la périphérie de la bourgade, ses *fast-food* favoris ou ses chaînes nationales de vidéo-clubs préférées. Mais la comparaison s'arrête là.

MÉTAMORPHOSE

En 1989, Vail avait déjà accueilli avec succès les Mondiaux du ski alpin. Et, dix ans après, le village s'est littéralement transformé. *« C'est incroyable comment la vallée a changé*, note John Dakin, le porte-parole du comité d'organisation. *Beaver Creek est maintenant méconnaissable avec ses multiples constructions et ses chantiers éparpillés qui changent quotidiennement les paysages environnants. »*

En 1989, malgré le décès accidentel du prince de Bourbon, un membre de la Fédération internationale de ski (FIS), les Mondiaux avait été un réel succès pour l'économie du Colorado grâce à des retombées estimées à 50 millions de dollars (43,5 millions d'euros). Une aubaine pour les restaurateurs et les hôtels locaux ? *« Pas vraiment*, souligne le réceptionniste du Vail Athletic Club Hotel, qui accueille la bruyante équipe espagnole. *J'étais aussi à Vail en 1989 et les amoureux de ski n'étaient pas vraiment au rendez-vous. Généralement, les skieurs qui viennent pour une semaine préfèrent éviter ce grand rendez-vous et, pour l'hôtellerie, c'est une période comme une autre. »*

L'Ulster s'approprie la Coupe d'Europe grâce à des coups de pied très catholiques

Le buteur Simon Mason a pesé lourd dans la défaite de Colomiers (21-6)

L'arrière de la sélection de la province irlandaise du Nord a réussi six coups de pied de pénalité face au club français, samedi 30 janvier, en finale de la Coupe d'Europe. Une leçon que la France, dont une sélection battait l'Italie (49-24), au même moment, à Gênes, devra retenir avant d'affronter l'Irlande, le 6 février, sur la pelouse de Lansdwone Road, à Dublin, en ouverture du Tournoi des cinq nations.

DUBLIN (Irlande)
de notre envoyé spécial

RUGBY

On savait cette rencontre forte en paradoxes et en symboles. D'abord parce que retrouver, en finale d'une Coupe d'Europe de rugby, les Irlandais de la sélection de l'Ulster (Irlande du Nord) et les Français de Colomiers n'était pas vraiment le genre de scénario imaginé voilà quelques mois. Cette épreuve, dans la mesure où elle avait été boycottée par les clubs anglais, était volontiers promise à quelque « grand » club français. Ensuite, le lieu du match n'était pas n'importe lequel. Car c'est dans l'enceinte du stade de Lansdowne Road, à Dublin, la capitale de la très catholique République d'Irlande, que l'on avait choisi de faire s'affronter, samedi 30 janvier, les deux adversaires. Dont une équipe d'Ulster en grande partie composée de protestants.

Si l'on veut bien se souvenir que cette province nord-irlandaise a connu trente années de guerre civile entre catholiques et protestants, qui ont fait près de 3 500 morts, et que le processus de paix engagé entre les deux parties a du mal à se concrétiser, on mesure toute la portée que pouvait revêtir la vision, avant et après le match, de ces milliers de supporteurs déambulant dans les rues dublinoises en agitant des drapeaux blancs à croix rouge, ou des ballons en forme de main rouge, autant de symboles du Nord. Comme si cela était naturel.

Tout comme il semblait tout aussi naturel de voir se côtoyer, dans la tribune officielle, d'anciens adversaires acharnés, politiques ceux-là. Aux côtés de Mary McAleese, la présidente de la République d'Irlande, et de Mo Mowlan, la secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, on pouvait en effet voir non seulement David Trimble, le premier ministre protestant d'Ulster, et son numéro deux, le catholique Seamus Mallon, mais aussi les deux leaders du Sinn Fein, Gerry Adams et Martin McGuiness.

LARGE VICTOIRE

Dès lors, il ne faut sans doute pas s'étonner si, devant un stade véritablement rouge et blanc et acquis à sa cause (plus de 40 000 Irlandais), la sélection de l'Ulster a dû finalement sa large victoire sur Colomiers (21-6) à un jeune homme de vingt-cinq ans, non seulement anglais de naissance, mais aussi catholique. Car c'est sur les épaules de Simon Mason, le solide arrière (1,82 m, 83 kg) de la formation irlandaise qu'a reposé l'essentiel des gains de points durant la partie. Ou plus exactement sur ses coups de pied arrêtés. A lui seul il a marqué 18 points.

Face aux poteaux de Colomiers, trois fois, à droite deux fois, et à gauche une fois, son pied droit n'a jamais tremblé lorsqu'il a fallu transformer des pénalités. « *Toute la semaine, je m'étais entraîné et j'avais bien réussi. Ce matin, avant le match, ça c'était bien passé aussi* », a expliqué Simon Mason, qui, avant cette finale, totalisait déjà 216 points réussis avec l'Ulster depuis le début de la saison 1998-1999, dont 126 lors des matches de Coupe d'Europe. Né à Birkenhead, non loin de Liverpool, il n'a rejoint la sélection d'Ulster qu'il y a six mois environ.

Les coups de pied de l'arrière irlandais n'ont pas été les seuls à être fatals à Colomiers. En réalité, ils ne sont venus que concrétiser et « *transformer la pression que mes coéquipiers ont réussi à mettre sur Colomiers* », comme l'a admis Simon Mason. Une pression à l'origine de laquelle se trouvaient les coups de pied terriblement ravageurs – vers l'avant et en chandelle – de David Humphreys, le demi d'ouverture et capitaine de l'Ulster. « *Il fallait être précis et rigoureux sur leur jeu au pied. Nous avons fait des fautes sous la pression qu'ils imposaient derrière, au moment de la réception. J'en ai compté six d'affilée à un moment. On l'a payé cash* », convenait après la partie Philippe Ducousso, l'un des deux entraîneurs de Colomiers.

Après avoir perdu face à une équipe d'Ulster extrêmement réaliste, dont la victoire a été saluée dimanche par les journaux comme celle de toute la nation irlandaise réunie, le XV de Colomiers entend désormais se consacrer pleinement au championnat de France. « *C'est notre priorité et nous avons beaucoup de travail, car nous ne sommes pas sortis d'affaire encore*, proclamait Jacques Brunel, l'autre entraîneur. *Il nous faut battre Périgueux pour accéder à la deuxième phase du championnat.* » Triste réalité pour qui faisait un rêve européen.

Philippe Le Cœur

■ **Bourgoin**, victorieux de Brive (26-23), dimanche 31 janvier, en demi-finales, affrontera Montferrand, qui a battu Narbonne (27-21), en finale du Bouclier européen, samedi 27 février, vraisemblablement au stade de Gerland, à Lyon.

De graves incidents interrompent le match de football Cannes-Nice

Le gardien cannois blessé par un projectile

CANNES
de notre correspondant

FOOTBALL

Le match Cannes-Nice, comptant pour la 25e journée du championnat de France de division 2, s'est interrompu dans la confusion à la 84e minute, samedi 30 janvier, au stade Pierre-de-Coubertin de Cannes, après que le gardien de but local, Sébastien Chabbert (vingt ans), a été blessé par un projectile lancé par des individus qui avaient pris place dans la tribune réservée aux supporteurs niçois.

Un fumigène, peut-être une bombe agricole, dont la cartouche a été retrouvée sur la pelouse, a explosé au moment où il heurtait la tête du joueur. Sébastien Chabbert, inanimé, a été évacué vers l'hôpital de Cannes, d'où il est ressorti, dimanche 31 janvier, portant une minerve et atteint de surdité à l'oreille droite.

Au moment de l'agression, l'OGC Nice menait au score grâce à une tête sur corner de Didier Angan (79e). L'arbitre Alain Lalu a arrêté la rencontre, le temps de l'évacuation du blessé, mais les Cannois ont refusé de reprendre le jeu. « *Notre sécurité n'était plus assurée* », affirme l'attaquant Wilfried Gohel. De nombreux objets jonchaient le terrain : des pièces métalliques, une barre de fer, de gros pétards, un mètre à ruban, deux téléphones portables et une boule de pétanque.

La question se pose de savoir comment les perturbateurs ont pu gagner leurs places en possession de ces projectiles alors que le match était classé à haut risque, que la commission de sécurité s'était réunie pour prévenir le moindre danger et qu'une fouille systématique était prévue à l'entrée du stade. Les seize caméras de surveillance placées à l'intérieur de l'enceinte devraient permettre de retrouver les auteurs de l'agression. Le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a réclamé des sanctions à la hauteur de la gravité des faits : « *De tels actes de violence, qui mettent en danger les équipes et le public, sont intolérables et ne sauraient rester impunis.* » Le président italien de l'OGC Nice, Primo Salvi – le club, actuel dernier de division 2, a été repris récemment par le groupe financier propriétaire de l'AS Roma –, a été très clair : « *Si de tels actes se renouvellent, notre participation sera remise en cause.* » Tout comme l'AS Cannes, le club niçois a annoncé qu'il porterait plainte contre X...

La Ligue nationale de football (LNF) examinera, jeudi 4 février, le sort de la rencontre : homologation de la victoire niçoise (1-0), match à rejouer ou victoire cannoise sur tapis vert (3-0). « *Je ferai exploser une bombe agricole dans le bureau de Noël Le Graët pour qu'il comprenne notre position* », a ironisé le président de Cannes, Joachim Balico.

Jean-Pierre Laborde

■ **Les résultats de la 25e journée de division 2** : Le Mans-Lille 2-1 ; Niort-Valence 1-0 ; Wasquehal-Châteauroux 1-0 ; Guingamp-Ajaccio 1-2 ; Sedan-Laval 1-0 ; Nîmes-Red Star 2-0 ; Beauvais - Saint-Etienne 1-2 ; Troyes-Gueugnon 0-0 ; Caen-Amiens 0-0. Le classement : 1. Saint-Etienne, 49 points ; 2. Troyes, 48 pts ; 3. Gueugnon, 39 pts ; 4. Ajaccio, 38 pts ; 5. Sedan, 37 pts ; 6. Lille, 37 pts ; 7. Laval, 36 pts ; 8. Caen, 35 pts ; 9. Châteauroux, 34 pts ; 10. Cannes, 34 pts ; 11. Niort, 33 pts ; 12. Wasquehal, 33 pts ; 13. Nîmes, 31 pts ; 14. Guingamp, 29 pts ; 15. Le Mans, 28 pts ; 16. Valence, 26 pts ; 17. Amiens, 24 pts ; 18. Red Star, 24 pts ; 19. Beauvais, 23 pts ; 20. Nice, 21 pts.

Emile Ntamack réussit un retour tonitruant dans le rugby international

GÊNES
de notre envoyé spécial

Il n'y a pas de match amical en rugby. L'amitié naît souvent des célèbres troisièmes mi-temps, mais, sur un terrain, elle ne survit pas à l'engagement inhérent à toute rencontre. Aussi ne verra-t-on jamais un rugbyman international rechigner à faire le délicat devant une de ces rencontres sans enjeu, comme le firent, il n'y a pas si longtemps, quelques stars du football français. De fait, il n'y avait que des engagés volontaires dans la « sélection française » conduite par Olivier Saisset, samedi 30 janvier, à Gênes, pour affronter le XV d'Italie.

En l'absence de Jean-Claude Skrela, parti à Dublin surveiller les progrès de Colomiers et de son fils David, Jo Maso et Pierre Villepreux avaient été dépêchés sur la côte ligure afin de préparer la difficile campagne européenne – le Tournoi des cinq nations débute le 6 février en Irlande. Tels des maréchaux d'empire, le manager et le coentraîneur du XV de France comptaient effectuer « *une revue d'effectifs* » en terre italienne. Après la nette victoire française (49-24), sept essais d'Arthur Gomes (3), Christophe Juillet, Christophe Laussucq, Christian Califano et Patrice Collazo, à trois (Alessandro Troncon [deux] et Alessandro Moscardi), les deux émissaires rivalisaient dans l'énoncé des « *motifs de satisfaction* ».

En dépit d'une brève période de relâchement en cours de seconde mi-temps, tous deux ont applaudi ces belles séquences de jeu déployé, rapide, avec un soutien constant, qui ont fait taire d'admiration les 17 000 spectateurs du stade Marassi. Surtout, Pierre Villepreux et Jo Maso ont été pleinement rassurés par la forme de leurs revenants : Raphaël Ibanez, le talonneur capitaine du XV de France, ne se « *souvient plus* » de sa blessure à la cheville ; Christian Califano, le bouillant pilier toulousain, est remis d'une hernie discale ; Thomas Castaignède, l'épaule guérie, songe à ces « *initiatives* » qu'il lui « *tarde de prendre* » ; Emile Ntamack reconnaît qu'il a « *passé le stade de l'appréhension* » : « *A Dublin, je jouerais arrière avec plaisir si les sélectionneurs me le demandent.* » Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ne devraient pas tergiverser très longtemps sur cette question.

UN IMMENSE COMPLIMENT

« *Emile Ntamack s'est tout permis sur le terrain.* » Dans la bouche de l'entraîneur français du XV italien, Georges Coste, c'était mieux que du dépit, un immense compliment inspiré par la performance éblouissante de « Milou ». Depuis deux ans, le curriculum vitae de l'ailier toulousain se lit comme un communiqué médical : « *quelques blessures* » – élongation, entorse du genou, déchirures musculaires – ont succédé à une pubalgie qui l'avait déjà éloigné des terrains pendant neuf mois. « *Deux années contrariées* », comme il dit.

En novembre 1998, il était sûr que l'heure de son retour international avait enfin sonné. Erreur. Placé à l'aile, son poste au Stade toulousain, il avait dû sortir après avoir réalisé une mi-temps en demi-teinte face à l'Argentine, le 14 novembre à Nantes. Samedi, sur la pelouse du club de football de la Sampdoria de Gênes, il n'a pas manqué son retour de la deuxième chance. Il a eu un rôle omniprésent dans la construction de la victoire française : « *tonitruant* », selon Jo Maso ; « *monstrueux* », selon Thomas Castaignède.

Grâce à ses fantastiques appuis retrouvés, Emile Ntamack, vigt-huit ans, s'est offert, depuis son poste d'arrière, quelques remontées de ballon impressionnantes de maîtrise et de solidité. A ses basques, ils étaient un, deux, trois, quatre défenseurs italiens, mais notre homme tenait debout. « *Il était bien placé, efficace. On a toujours pu rejouer derrière lui* », admirait Pierre Villepreux.

Les éloges pleuvent dans les vestiaires français, mais Emile Ntamack n'entend pas. Il est allongé, des sacs de glaçon sur le genoux gauche, endolori après un crochet trop vif. « *Je sais qu'il faut savoir se ménager, être à l'écoute de son corps* », explique-t-il. La surchauffe qui avait été à l'origine de sa pubalgie est oubliée. Emile Ntamack a besoin de jouer : « *Si je peux croquer, je vais le faire à plein temps.* »

Eric Collier

Un arbitre agressé par des cadets

L'arbitre du match qui opposait, samedi 30 janvier, à Sarlat (Dordogne), les cadets (15-16 ans) de l'équipe locale à ceux de Fumel a été agressé par les joueurs visiteurs qui l'ont frappé à la nuque et au dos. A quelques minutes de la fin de la rencontre, un adolescent fumélois a commencé par menacer un des arbitres assesseurs avant de s'en prendre à Eric Lapaquellerie, trente-six ans, qui lui infligeait un carton jaune assorti d'une exclusion temporaire de cinq minutes. Alors qu'il frappait dans le dos le directeur du jeu, plusieurs de ses coéquipiers sont venus lui « prêter main-forte ». « *Les deux entraîneurs de Fumel n'ont pas bougé*, a raconté Eric Lapaquellerie. *C'est l'équipe de Sarlat qui m'a protégé.* » Evacué vers l'hôpital de Bergerac (Dordogne), l'arbitre, qui exerce par ailleurs la profession de CRS, s'est vu prescrire un arrêt de travail de six jours. « *S'il faut punir les quinze joueurs de Fumel qui ont participé à cet attentat, nous punirons les quinze. Ils seront radiés* », a prévenu Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), au micro de Sud-Radio.

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Match	Score
Bastia-Rennes	0-1
Monaco-Paris-SG	2-1
Bordeaux-Marseille	4-1
Lorient-Nantes	1-1
Nancy-Montpellier	0-1
Lens-Lyon	0-3
Strasbourg-Le Havre	0-1
Sochaux-Auxerre	1-1
Toulouse-Metz	1-0

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgte	Séries
1 Bordeaux	48	22	15	3	4	+29	▲	GPGNG
2 Marseille	48	22	14	6	2	+21	▼	GGGNP
3 Rennes	36	22	10	6	6	+2	▲	GPNNG
4 Lyon	35	21	9	8	4	+10	▲	GNNGG
5 Nantes	35	22	9	8	5	+7	▼	NGNGN
6 Monaco	32	21	9	5	7	+9	▲	GNPNG
7 Montpellier	31	22	9	4	9	+4	▲	PPGNG
8 Auxerre	31	22	8	7	7	+4	▼	NGPGN
9 Bastia	30	22	9	3	10	+1	▼	GPGNP
10 Lens	29	22	8	5	9	0	▼	NNGNP
11 Paris SG	25	22	6	7	9	−1	=	PNPPP
12 Metz	25	22	6	7	9	−10	=	PGPGP
13 Strasbourg	24	22	5	9	8	−6	=	NNNPP
14 Nancy	24	22	6	6	10	−8	=	NPPGP
15 Le Havre	22	22	5	7	10	−11	=	PGPNG
16 Lorient	20	22	4	8	10	−15	=	NNGPN
17 Toulouse	18	22	3	9	10	−18	▲	NNPPG
18 Sochaux	17	20	3	8	9	−18	▼	NPNNN

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	31
2 Auxerre	0	39
3 Lorient	1	33
16 Paris-SG	5	38
17 Bordeaux	5	47
18 Bastia	11	65

[illegible] 1 Bordeaux 48 buts • 2 Marseille, Montpellier 39 buts • 3 Nantes, Monaco, Auxerre 30 buts.

[illegible] 1 Marseille 18 buts • 2 Bordeaux, Lyon 19 buts • 3 Monaco, Paris SG 21 buts

[illegible] 1 Laslandes, Wiltord (Bordeaux) 14 buts • 2 Maurice (Marseille) 11 buts • 3 Nonda (Rennes) 10 buts

23e JOURNÉE : Samedi 6 février : Le Havre-Monaco, Rennes-Bordeaux, Marseille-Bastia, Lyon-Nancy, Paris-SG-Sochaux, Nantes-Lens, Metz-Lorient. Dimanche 7 février : Auxerre-Toulouse, Montpellier-Strasbourg.

Aux championnats d'Europe, les patineurs russes ont satisfait leur appétit de médailles

PRAGUE
de notre envoyé spécial

PATINAGE

Ses murs se lézardent et menacent de tomber. Ses fondations vacillent. Ses tiroirs sonnent creux. Mais la Russie reste, malgré l'orage, une grande nation de patineurs. La meilleure. La première au monde. Aux championnats d'Europe de Prague (République tchèque), qui se sont achevés dimanche 31 janvier par l'habituel gala de clôture, son équipe s'est rempli les poches de tout ce qu'elles pouvaient contenir : quatre titres sur quatre, neuf médailles sur douze mises en jeu. Les autres ont ramassé les miettes, une deuxième place pour la Pologne dans l'épreuve des couples, deux médailles pour les Français, l'argent en danse sur glace (Anissina-Peizerat) et le bronze chez les couples (Abitbol-Bernadis).

Historique ? Même pas. L'an passé, ses malles pesaient le même poids de récompenses en quittant la patinoire de Milan (Italie), où se tenaient les championnats d'Europe. Ces quatre dernières années, la Russie n'a laissé échapper qu'un seul des seize titres européens. Un incident de parcours, imputable aux manières de pois sauteur de Varoslav Zagorodniuk, un Ukrainien. A en croire les Russes eux-mêmes, l'origine de cette tradition serait à rechercher dans les premières pages de l'histoire du pays. « *Le patinage a toujours été chez nous une discipline noble*, explique Tatiana Tarasova, l'entraîneur d'Alexei Yagudin, champion d'Europe chez les messieurs. *Cela remonte à très longtemps. Bien avant l'arrivée du communisme.* »

UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Au temps de l'Union soviétique, le régime aimait traiter ce sport comme une affaire d'Etat. Il lui faut désormais se déplacer sans aides. Mais l'argent ne manque pas. « *Les meilleurs centres d'entraînement, comme celui de Saint-Pétersbourg, ont su trouver des partenaires économiques* », explique Gilles Beyer, le directeur de l'équipe de France. Ailleurs, la fermeture des vannes a souvent sonné le signal de l'exil. Exemple : Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, deux anciens champions olympiques de danse sur glace, aujourd'hui entraîneurs. En 1994, ils ont pris un aller-simple pour les Etats-Unis, à l'invitation de l'université du Delaware. Ils n'en sont plus partis et perpétuent la tradition du patinage russe grâce aux largesses du système capitaliste.

Surprenante anecdote : les trois premiers de la compétition masculine, Alexei Yagudin, Evgueni Plushenko et Alexei Urmanov, ont chaussé leurs premiers patins à l'initiative de leur médecin de famille. Souffreteux, il leur fallait pratiquer un sport pour espérer guérir de problèmes respiratoires. En France, on leur aurait conseillé la natation. En Norvège, ils auraient essayé le ski de fond.

Mauvaise nouvelle pour le reste du monde : le patinage russe n'a pas renoncé à progresser encore. Par le passé, il lui arrivait souvent de trébucher au moins une fois pendant un championnat d'Europe. Ses couples et ses danseurs dominaient sans effort, ses garçons s'en sortaient avec aisance. Mais les filles, elles, s'habituaient à l'échec. Renversement de tendance : à Prague, le podium de l'épreuve féminine s'est laissé envelopper d'un unique drapeau. La victoire pour Maria Butyrskaya, vingt-six ans, une poupée blonde aux gestes de danseuse. Les honneurs pour Julia Soldatova, dix-sept ans, deuxième, et Viktoria Volchkova, seize ans, troisième.

« *Nous avons entrepris ces dernières années de porter nos efforts sur les filles*, explique Viktor Kudryavtsev, l'entraîneur de la plus jeune. *Avant, elles rechignaient à travailler dur. Aujourd'hui, la nouvelle génération accepte tous les sacrifices.* » Le résultat : un triplé européen. Et, pour la suite, un ciel sans nuages. « *Nos juniors sont sûrement meilleures encore*, annonce Viktor Kudryavtsev. *Les dix premières de nos championnats nationaux maîtrisent déjà parfaitement tous les triples sauts.* » Voilà pourquoi – et comment – elles se retrouveront bientôt au sommet d'un podium. Pour la Russie. Et pour la tradition.

Alain Mercier

L'Olympique lyonnais prétend à une place en Ligue des champions

VEXÉ par son élimination prématurée en Coupe de France (1-0 contre Châteauroux) et en Coupe de la Ligue (0-2 face à Montpellier), l'Olympique lyonnais s'est rassuré à Lens, champion de France en titre, samedi 30 janvier, lors de la 22e journée du championnat. En bon capitaine, Alain Caveglia, sur une passe millimétrée de Vikash Dhorasoo, a montré l'exemple dès la 21e minute. Puis, d'un coup de tête, le Camerounais Joseph-Désiré Job a brisé les timides espoirs lensois (40e), avant de porter l'estocade (64e).

Au lendemain du coup de force bordelais contre Marseille (4-1) (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février) et de la victoire de Rennes, qui a profité de la nervosité bastiaise (0-1, à onze contre neuf) pour prendre la troisième place, les « gones », qui comptent un match en moins – à jouer contre Sochaux à Gerland – et un point de retard sur les Rennais, nourrissent l'espoir de participer à la très lucrative Ligue des champions.

Aux deux tiers du championnat, le spectre de la deuxième division semble avoir réveillé les occupants de la zone des relégables. Sochaux a bien résisté devant Auxerre jusqu'à la 89e minute (1-1), Lorient a freiné les ambitions européennes de Nantes (1-1) et Toulouse, pour le retour d'Alain Giresse au poste d'entraîneur, a renoué avec la victoire devant Metz (1-0), grâce à un but de Laurent Battlès.

Avant de se résoudre à la retraite, John Elway offre un second Super Bowl aux Denver Broncos

Les Atlanta Falcons se sont inclinés (34-19) en finale du championnat de football américain

Les Denver Broncos ont gagné le Super Bowl, la finale du championnat professionnel de football américain (NFL), pour la seconde année consécutive en battant les Atlanta Falcons (34-19), dimanche 31 janvier, à Miami, en Floride (Etats-Unis). La rencontre a marqué un triomphe pour le « quarterback » de Denver, John Elway, 38 ans, auteur d'un des quatre essais de son équipe et désigné meilleur joueur de la finale.

VAIL (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

John Elway peut maintenant poser son casque et tirer sa révérence la tête haute : le quarterback mythique des Broncos Denver va entrer au Panthéon des footballeurs américains. Non pas pour avoir été l'un des premiers joueurs à utiliser la créatine dans le championnat de la National Football League (NFL). Si John Elway aime faire de la réclame, ce n'est pas pour la pharmacie. A 38 ans, ce footballeur à la carrure impressionnante, dont la demarche brinquebalante dénote les milliers de coups reçus en quinze ans de carrière, préfère offrir ses services d'acteur publicitaire à une franchise nationale de garages automobiles.

Alors, à la mi-temps, quand il rentre aux vestiaires pour réviser les 106 possibilités de stratégies offensives avec son entraineur, l'impénétrable Mike Shanahan, le téléspectateur américain redécouvre un autre John Elway, déguisé en garagiste, dans une étonnante réclame à forte valeur ajoutée.

Mais les apparences sont trompeuses. Dimanche 31 janvier, à Miami (Floride), John Elway n'avait pas le cœur à babiller. D'ailleurs, pour son dernier match officiel en NFL, l'intrépide n° 7 de l'équipe fétiche du Colorado n'a pas fait dans la dentelle. En s'imposant 34-19 face aux Atlanta Falcons, les Denver Broncos, emmenés par leur quaterback inspiré, ont gagné leur deuxième Super Bowl consécutif. Ils deviennent la sixième équipe de NFL à réussir cet exploit.

AU SOMMET DE SA GLOIRE

A la fin de la rencontre, le meneur de jeu des Broncos a annoncé sa retraite, comme prévu. A l'image de Michael Jordan, il part ainsi au sommet de sa gloire. Seul différence avec *« His Airness »* : le dernier match livré par le héros fut fort ennuyeux, dénué du moindre suspense malgré la blessure de Shannon Sharpe, élu meilleur joueur du Super Bowl 1998 et pièce maitresse du dispositif tactique de Denver.

Arrivés en finale du championnat par miracle, grâce notamment à une victoire *in extremis* face aux Minnesota Vikings, équipe phare du début de saison, les Atlanta Falcons ont raté l'entame du match. Leur quarterback, Chris Chandler, n'a, hélas, pas fait mentir sa médiocre réputation. Alors que la situation n'était pas encore désespérée (6-17), il s'est fait « sacker » (plaquer) sévèrement.

Avant la rencontre, la presse américaine s'était acharnée à ressortir de vieilles archives en s'intéressant au cas de Dan Reeves, l'entraineur d'Atlanta. Ancien stratège des Denver Broncos des années 80, il avait renvoyé son assistant pour insubordination. L'impertinent, Mike Shahanan, aujourd'hui aux commandes des Denver Broncos, a permis à son sévère patron de l'époque d'améliorer un record : il est depuis dimanche l'entraineur qui a le plus souvent perdu au Super Bowl (1987, 1988, 1990 et 1999). Son avenir dans la capitale de la Géorgie semble pour le moins incertain. Les coaches de NFL sont sur des sièges éjectables et, lors de la saison 1998-99, cinq ont été remerciés le même jour !

Mais la valse des têtes pensantes est la dernière préoccupation des responsables du football américain. Pour sa 33e édition, le Super Bowl a été diffusé à la télévision en 24 langues ; les paris – notamment sur Internet – qu'il a engendrés se sont élevés à 4 milliards de dollars (3,5 milliards d'euros) et la minute de publicité s'est négociée à 150 millions de dollars (près de 130 millions d'euros). Même si le prix des meilleures franchises s'élève aujourd'hui aux alentours de 1 milliard de dollars (870 000 €) certains signes annoncent une prochaine récession. De 1990 à 1997, malgré l'agrandissement de certains stades, l'affluence moyenne n'a augmenté que de 43 spectateurs et depuis 1986, les taux d'audience télévisée ont chuté de 25 %. Même l'émission incontournable de CBS (*Monday Night Football*) a subi cette érosion en perdant 7 % de parts de marchés. Entraîneurs très défensifs, nouvelles règles (les transformations d'essais rapportent moins de points), multiplication des arrêts de jeu, le football américain s'est trouvé un nouvel ennemi : l'ennui. Pas de surprise, donc, si certains ont débaptisé le Super Bowl pour le renommer *« Super Bore »*, l'ennui suprême.

Pa. M.

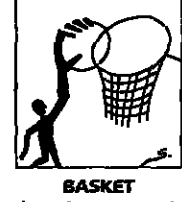
Les « Dirty Birds » n'ont pas dansé

Ces supporteurs des Atlanta Falcons ont la particularité d'avoir un moral à toute épreuve – la formation d'Atlanta finit généralement sa saison avant les phases finales – et un étrange surnom. Aux Etats-Unis, on les appelle volontiers les *« Dirty Birds »*, les vilains oiseaux. Quand Rankin Smith, l'ancien président aujourd'hui décédé, avait acheté la franchise à la National Football League (NFL) en 1965, il l'avait baptisée Falcons (les faucons). Les supporteurs avaient alors inventé une danse rituelle pour célébrer les (rares) exploits de leurs héros : avec leurs bras, ils imitaient les mouvements d'ailes du rapace tout en balançant leur bassin avec assez peu d'élégance. Mais, après la nette défaite de leur équipe, les fans n'ont pas eu le cœur de danser dans les rues de l'ancienne ville olympique.

Le basket-ball américain entame sa convalescence dans un climat chaotique

LOS ANGELES
correspondance

« C'est complètement dingue ! Cette saison va nous rendre fous. » D'habitude, dans les vestiaires du *Great Western Forum* de Los Angeles, Eddie Jones, le fougueux arrière des Lakers, qui adore chiper la balle dans la paume de ses adversaires, est plutôt adepte de la discrétion. Un joueur « zen ». Mais, comme les autres basketteurs « angelenos » qui participent actuellement au camp d'entraînement des Lakers à Santa Barbara, il a du mal à contenir son excitation et à cacher sa perplexité.



BASKET

Dans moins d'une semaine, le 5 février, le championnat 1999 « allégé » débutera sur les chapeaux de roue et personne n'est vraiment préparé. Certaines équipes présentent *encore des effectifs déficitaires* et près de 80 joueurs en fin *de contrat sont toujours à la recherche* d'un nouveau club. Le calendrier *des rencontres a des allures de « course contre la montre ». En mars, par exemple, les Lakers* joueront six matches à l'extérieur en neuf jours, enchaînant les rencontres dans quatre fuseaux horaires différents. *« Il faut être pervers pour accepter un tel emploi du temps »*, dit Eddie Jones.

Il y a encore quelques semaines, la National Basketball Association (NBA) était prête à se saborder. Alors, à prendre ou à laisser, le péché de perversité vaut bien une saison sauvée. L'opportunisme est devenu la philosophie des avocats de la NBA et du syndicat des joueurs, qui ont finalement apposé leurs paraphes, le 21 janvier, sur l'accord officiel mettant un terme au lock-out qui a paralysé le championnat pendant plus de six mois.

Résultat : le compte à rebours de *cette saison écourtée – où chaque* équipe jouera 50 matches au lieu *de 82 – a commencé et le marché* des transferts s'est ouvert dans une *ambiance de foire d'empoigne. « Les joueurs passent d'un avion à l'autre, ils arrivent pour discuter du contrat et repartent aussitôt à l'aéroport pour un énième entretien à l'autre bout du pays*, raconte Pat Croce, le président des Philadelphia 76ers. *C'est une situation très éprouvante pour les nerfs de tout le monde, mais c'est la seule manière de bâtir une saison correcte. »*

SANS MICHAEL JORDAN

A Miami, le coach des Heat, Pat Riley, semble également débordé : *« Il faut gérer le chaos. Certains joueurs sont blessés, d'autres n'ont pas encore de contrat et, en même temps, il faut préparer les entraînements et changer régulièrement de salle, car tout est chamboulé. »*

Cette pagaille ne fait pas oublier l'essentiel. Avec le départ à la *retraite de Michael Jordan, le règne* des Chicago Bulls semble devoir *s'éteindre et la saison 1999 risque* de paraître bien fade à leurs fans. *D'autant que Scottie Pippen* a rejoint l'équipe des Houston Rockets *et que le rebondeur* Dennis Rodman, qui avait lui aussi annoncé sa retraite, a finalement décidé de rempiler... mais à Miami ou à Orlando. *C'est le* jeune Brent Jarry, fils du l'ancienne star Rick Jarry, qui aura le redoutable privilège de remplacer *« His Airness »* au poste de *small forward* (« petit » arrière). Conséquence : les Bulls ne font plus peur et aucun des matches de l'équipe chicagoane ne sera retransmis sur une chaîne de télévision nationale, ce qui n'était pas arrivé depuis 1985.

L'affaiblissement des Bulls a exacerbé le jeu des pronostics dans la presse américaine. Elle estime qu'en 1999 il faudra compter sur les Houston Rockets, qui, en accueillant Scottie Pippen, ont réussi à garder Charles Barkley ; les Los Angeles Lakers, tractés par Shaquille O'Neal et Kobe Bryant ; les Indiana Pacers, entrainés par Larry Bird ; les San Antonio Spurs ; les New York Knicks, qui ont recruté le sulfureux Latrell Sprewell (cet ancien joueur des Golden State Warriors avait agressé son entraîneur et avait entamé, il y a quatorze mois, un procès avec la NBA) ; les Orlando Magics, qui conservent Anfernee Hardaway, et les Utah Jazz, avec Karl Malone. Bref, il faudra compter sur beaucoup de monde.

Côté calendrier, les phases finales du championnat devraient débuter au début du mois de mai pour finir vers le 29 juin. En cinq mois, la NBA veut définitivement oublier la crise qui a failli l'achever. Une gageure ?

Pa. M.

TROIS QUESTIONS À...

DAVID STERN

1 En tant que responsable de la National basket-ball association (NBA), vous avez été l'un des artisans de l'accord collectif qui a mis fin au lock-out qui a paralysé votre championnat pendant six mois. Pensez-vous que la NBA pourra facilement regagner le cœur de ses fans ?

Maintenant que le Super Bowl est joué, je crois que beaucoup s'intéresseront a nouveau au basket-ball. Pour une fois, nous ne sommes pas en concurrence avec un autre sport. Par ailleurs, nous continuerons à travailler pour agrandir le cercle de passionnés à l'extérieur des frontieres américaines. Finalement, je suis assez optimiste car nous n'avons pas annulé la saison 1999. En 2000, en revanche, il faudra que la NBA répare complètement son image.

2 Depuis plusieurs années, les joueurs européens sont de plus en plus populaires aux Etats-Unis. Quelle est l'influence des basketteurs du Vieux Continent sur les équipes de la NBA ?

Je crois qu'elle est considérable. Nous pourrions même envisager maintenant de créer une équipe de « All Stars » non américains. De plus, pour conserver notre reputation de meilleur championnat du monde, nous devons ouvrir nos portes aux joueurs étrangers. Toutefois, l'absence de programmes de formation en basket-ball universitaire à l'extérieur des Etats-Unis ne favorise pas cette évolution.

3 Seulement deux produits (l'héroïne et la cocaïne) étaient jusqu'à présent recensés sur la liste des substances prohibées par la commission médicale de la NBA. Le nouvel accord a-t-il fait évoluer votre politique de lutte contre le dopage ?

Oui. Nous avons ajouté à cette liste la marijuana, les stéroïdes anabolisants et un prochain accord avec les joueurs devrait permettre d'interdire certains suppléments nutritifs jugés dangereux pour la santé de nos athlètes. J'ajoute que le cas de la créatine sera analysé par une commission médicale indépendante qui nous donnera un avis. La politique de lutte antidopage de la NBA sera donc équivalente à celle des autres championnats professionnels.

Propos recueillis par
Paul Miquel

Virginie Razzano gagne le tournoi juniors à l'Open d'Australie

LES TABLEAUX FÉMININS de l'Open d'Australie auront décidément réservé de belles surprises au tennis français. Après la performance d'Amélie Mauresmo, qui n'a cédé qu'en finale face à Martina Hingis (6-2, 6-3), samedi *30 janvier*, Virginie Razzano n'a pas laissé passer sa chance d'inscrire son nom au palmarès 1999 du tournoi australien. En écrasant (6-1, 6-1) la Slovaque *Katarina* Basternakova (n° 9) en finale, la Nîmoise, qui aura seize ans le 12 mai, est devenue la première junior française couronnée à Melbourne. *« Je suis vraiment très contente. J'ai du mal à réaliser que j'ai gagné... l'US Open »*, a-t-elle déclaré, avant de rire de son lapsus. En 1996, la Française Nathalie Dechy avait déjà accédé à la finale, mais avait été dominée par la Polonaise Magdalena Grzybowska.

La bourde de Glenn Hoddle sélectionneur du Onze d'Angleterre

GLENN HODDLE, sélectionneur de l'équipe d'Angleterre de *football*, s'est publiquement excusé à la suite des propos désobligeants envers les handicapés qu'il avait tenus dans les colonnes du quotidien *The Times*. Dans cet entretien, Glenn Hoddle, pourtant chrétien pratiquant, estimait que les handicapés physiques et mentaux payaient pour leurs péchés commis dans une vie antérieure. Samedi 30 janvier, l'ancien joueur de l'AS Monaco a déclaré sur la BBC que ces propos avaient été *« mal compris et mal interprétés »*, et qu'ils résultaient de *« l'interprétation scandaleuse d'un entretien qui avait pour cadre le football »*. Freda Murray, présidente de l'Association de soutien aux handicapés (DSA), a réclamé la démission du sélectionneur, qui est soutenu par sa fédération. L'Angleterre accueillera l'équipe de France championne du monde le 10 février à Wembley. Les Bleus n'ont jamais gagné chez leurs futurs hôtes.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Christine Arron** a décidé de mettre un terme à sa saison hivernale. La championne d'Europe du 100 m ne participera pas au meeting de Stuttgart (Allemagne), aux championnats de France les 13 et 14 février, à Liévin (Pas-de-Calais), ni aux Mondiaux en salle de Maebashi (Japon) du 5 au 7 mars. Souffrant d'une douleur à la cuisse droite, la Guadeloupéenne préfère se préserver pour les championnats du monde, qui se dérouleront à Séville (Espagne) du 21 au 29 août.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a facilement dominé le PSG-Racing** (68-53), samedi 30 janvier, lors de la 24e journée du championnat de France. Au classement, les Palois conservent deux longueurs d'avance sur Villeurbanne, qui s'est imposé chez la lanterne rouge, Montpellier (64-72), et trois sur Chalon-sur-Saône et Cholet, vainqueurs respectifs du Mans (87-64) et Dijon (91-77).

■ **CYCLISME : le Belge Mario De Clercq a conservé son titre de champion du monde,** dimanche 31 janvier, à Poprad (Slovaquie). Sur le circuit gelé de Spisska Teplica, il a devancé son compatriote Erwin Vervecken et le vétéran néerlandais Adri Van der Poel (39 ans).

■ **ÉCHECS : le champion du monde Garry Kasparov** a emporté, di*manche 31 janvier*, le *tournoi* international de Wijk ann Zee (Pays-Bas) où figuraient notamment les quatre meilleurs joueurs actuels. Après *avoir été absent des échiquiers pendant de longs mois, le numéro un* mondial a réussi son retour à la compétition en devançant d'un demi-*point son dauphin, l'Indien Viswanathan Anand, contre lequel il envi*sage de remettre son titre en jeu à l'automne.

■ **ESCRIME : le Cubain Oscar Garcia Perez** a gagné le challenge international de Paris au fleuret, en battant en finale (15-11) l'Ukrainien Ser*gueï Golubitski, champion du monde en titre, dimanche 31 janvier*, au stade Pierre-de-Coubertin.

■ ***FOOTBALL : le FC Barcelone s'est installé seul en tête du cham*pionnat d'Espagne,** après sa difficile victoire (3-2) contre le Racing Santander, *dimanche 31 janvier, lors de la 20e journée. Le Celta Vigo, futur* adversaire de Marseille en Coupe de l'UEFA, a rétrogradé à la 4e place, après sa défaite à *La Corogne contre le Deportivo (2-1). Le Barça de*vance Valence, vainqueur de l'Atletico Madrid (1-2), d'un point et Majorque, vainqueur de Salamanque (1-0), de deux.

■ **La Fiorentina, en tête du championnat d'Italie,** n'a pas été inquiétée par Vicence (3-0), dimanche 31 janvier, lors de la 19e journée. Les Florentins conservent trois points d'avance sur la Lazio Rome, qui s'est imposée (1-3) à Bari, et cinq sur le Milan AC qui, malgré deux buts de l'Allemand Oliver Bierhoff, a peiné pour écarter le dernier, la Salernitana (3-2). La Juventus Turin, battue à Cagliari (1-0), rétrograde à la 7e place, à 14 points du leader.

■ **Manchester United, victorieux à Charlton (1-0),** s'est installé aux commandes lors de la 23e journée du championnat d'Angleterre, en profitant des défaites de Chelsea à Arsénal (1-0) et d'Aston Villa à Newcastle (2-1). Manchester, qui doit son succès à un but de Dwight Yorke à la 89e minute, dispose d'un point d'avance sur Chelsea, défait pour la première fois depuis le 15 août, et Aston Villa.

■ **HIPPISME : la jument américaine Moni Maker** a emporté, dimanche 31 janvier, à Vincennes le 78e Prix d'Amérique. Montée par Jean-Michel Bazire, Moni Maker décroche l'unique grande course qui manquait à son palmarès.

■ **SNOWBOARD : le Français Charlie Cosnier** a obtenu sa première victoire en Coupe du monde, *samedi 30 janvier, en emportant le slalom* géant de Mont-Sainte-Anne, près de Québec. Le skieur alsacien s'est imposé devant l'Américain Ian Price *et le Canadien Jasey Jay Anderson*. Chez les dames, l'Américaine Sondra Van Ert a enlevé sa troisième victoire de la saison. La Française *Karine* Ruby, *championne olympique* 1998, a pris la 4e place, mais reste leader du classement de la discipline en Coupe du monde.

■ **LOTO : *résultats des tirages n° 9* *effectués le samedi 30 janvier*. Premier tirage** : 1, 8, 33, 38, 39, 41 ; numéro complémentaire : 18. Rapports pour 6 numéros : *3 667 585 F ou 559 119 € ; 5 numéros plus le* complémentaire : 125 520 F ou 19 135 € ; 5 numéros : 9 220 F ou 1 405 € ; 4 numéros et le *complémentaire : 398 F ou 60,68 € ; 4 numéros : 199* F ou 30,33 € ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F ou 5,79 € ; 3 numéros : 19 F ou 2,89 €. **Second tirage** *: 7, 11, 15, 16, 19, 33* ; numéro complémentaire : 6. 6 numéros : 7 883 660 F ou 1 201 856,2 € ; 5 numéros et le complémentaire : *47 855 F ou 7 295,44 € ; 5* numéros : *4 575 F* ou 697,45 € ; 4 numéros et le complémentaire : 190 F ou 28,96 € ; 4 numéros : 95 F ou 14,48 € ; 3 *numéros* et le complémentaire : *22* F ou 3,35 € ; 3 numéros : 11 F ou 1,67 €.

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

L'indice "Notaires-INSEE" définitif à Paris au 2ème trimestre 1998 se situe à 83,6 soit 15 483 Francs/m2.
L'indice "Notaires-INSEE" provisoire à Paris au 3ème trimestre 1998 est de 85,1 soit 15 773 Francs/m2, connaissant ainsi une augmentation de + 1,87% par rapport au 2ème trimestre 1998.

Sur l'ensemble de Paris et de la "Petite Couronne" l'augmentation des prix pendant cette même période est de 1%. Le département de Seine-Saint-Denis affiche une très légère baisse (- 0,78%).

Sur un an, la variation de l'indice est de + 3,86% à Paris. Nous constatons une très légère baisse des prix dans les Hauts-de-Seine (- 0,31% sur un an). Mais il convient de remarquer que les communes de ce département proches de Paris sont soumises aux mêmes influences que la capitale. En Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne en revanche, les prix chutent respectivement de - 3,83% et de - 2,97%. Nous avons toujours constaté un léger effet retard sur les départements de Petite Couronne par rapport à Paris.

Depuis un an, les évolutions d'indice de prix devaient être nuancées par les conséquences de l'entrée en application de la "loi CARREZ" sur le mesurage des appartements : les parties avaient alors tendance à sous estimer la surface de leur bien afin de ne pas encourir les pénalités prévues par la loi en cas de surestimation. Aujourd'hui, pour la première fois, nos indices sont calculés sur un an de références mesurées avec les dispositions "Carrez". Les traitements statistiques que nous avons effectués nous permettent d'affirmer que les dispositions de la loi "Carrez" ont entraîné une diminution des surfaces d'appartement de l'ordre de 2 à 3%, suscitant par la même une augmentation artificielle des prix dans les mêmes proportions entre le 2ème et le 3ème trimestre 1997.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

LOCATIONS

BUREAUX

BORDEAUX ZONE FRANCHE
Location de bureaux équipés
Centre d'affaires
Rens. : 05-57-77-89-89

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 3e

MARAIS
3 pièces tout confort
bonne distribution – double orientation
imm. 18e – Prix : 1 180 000 F.
Tél. : 01-44-61-94-40.

5 PCES 2 415 000 F
123 m² Square du Temple
Imm. Pdt., 4e ét. asc.,
Immo. Marcadet –
01-42-51-51-51.

PARIS 4e

R. des ARCHIVES
pdt, rue et cour
3/4 P à rénover, 72 m²
parquet,
moulures, chf. ind. gaz –
01-43-35-18-36

PARIS 5e

VAL-DE-GRÂCE 2/3 P
74 m², 6e ét., asc.,
1 750 000 F.
LITTRÉ – 01-45-44-44-45

PARIS 6e

Saint-Germain-des-Prés,
style maison,
super duplex 170 m²
5e et 6e ét., asc. Même
imm. 1er et charmant 48 m².
Agence s'abstenir.
Tél. : 01-43-29-07-79.

JACOB/SAINTS-PÈRES
Pied-à-terre raffiné, 6e asc.
LITTRÉ – 01-45-44-44-45.

PARIS 7e

SÈVRES récent 3 P.
72 m², cave, park., s. sol.
1 150 000 F – GERER :
Mme Michaud –
06-07-74-89-62
ou 01-42-65-03-03.

PARIS 9e

Trinité imm. hauss. 5 P. Rdc.
mixte, 180 m² + cour priv. 45 m²
+ 2 serv. calme –
01-43-35-18-36.

TRUDAINE, studio 32 m²
6e asc. Vue – 670 000 F
X'IMMO – 01-40-25-07-05.

MARTYRS – TRUDAINE
Beau 7 P. 186 m² dble expo.
Pdt, balc. 4 450 000 F.
X'IMMO – 01-40-25-07-05.

TRINITÉ 246 m² stand.
Pdt. 5 chbres
+ studio – 01-45-26-14-14.

PARIS 11e

SEFIMEG
53, AV. PARMENTIER
entièrement refaits

GRANDS STUDIOS
465 000 F à 530 000 F

BEAUX 2 PIÈCES
52 à 55 M²
720 000 F à 780 000 F

S/RV. Mercredi au samedi
01-48-06-22-96

PARIS 12e

DAUMESNIL PROX. BOIS
LES 2 DERNIERS CINQ PIÈCES
Entièrement refaits
– 98 m². Px : 1 405 000 F
– 107 m². Px : 1 435 000 F
SEFIMEG
34, *rue* Claude-Decaen
01-43-43-89-68

PARIS 13e

LE NOUVEAU MONDE
69, rue Dunois
2 P, 775 000 F
4 P à partir 900 000 F
3 P à partir 1 000 000 F
Bur. de vte s/pl. 26e ét.
mercredi 11 h à 12 h 30 et
de 15 h à 18 h et vendredi
de 15 h à 18 h – GERER
01-53-61-29-90
ou 06-07-62-63-00

Près Parc Montsouris
récent 1975.
Séj. 3 chbres, gde cuis.
2 bains, 92 m²
à rafraîchir, park.
01-43-35-18-36.

PARIS 14e

ALÉSIA imm. 1930, asc. ét. él.
4 P. 95 m², parfait ét., sans
vis-à-vis. Calme 01-43-35-18-36.

DENFERT imm. réc. 7/8 P.
Triplex à réaménager 235 m²
+ jardinet calme, park
01-43-35-18-36.

OBSERVATOIRE
Grand charme – Lumineux
Loft étonnant 167 m²
LITTRÉ 01-45-44-44-45.

VILLA ADRIENNE
2/3 P s/square privé
1 600 000 F – 01-44-94-04-40

PARIS 15e

ANCIEN 3/4 P. 90 m²
LEFEBVRE. Soleil Vue
2 chbres, séj. dble, 32 m²
4e ét. imm. Pdt. + svce
J.P. MAURIN.
Gobelins immo.
01-43-37-50-50.

PARIS 16e

JANSON-DE-SAILLY VUE EXCEPTIONNELLE
sur tour Eiffel et Paris
2 P, 58 m² + balc. + ter. 15 m²
soleil, parf. état, park.
Prix : 1,950 MF
Tél. : 01-45-48-52-95

ENTRE ÉTOILE ET V. HUGO
Rue Georges-Ville - 240 m², 7 P.
dans copplé de prestige
6 200 000F
(T. : dom. et références exigés
Portable s'abstenir merci).
NOTAIRE : 01-44-55-33-21

PARIS 17e

105, rue de Tocqueville
4 P. 91 m², 5e ét. park.,
cave, frais déduits.
Prix : 2,620 MF.
Tél. : 06-08-71-26-28.

92 HAUTS-DE-SEINE

LEVALLOIS contig. NEUILLY
Part. à Part. Appt. 2 P.
ENT. NEUF GD STANDING
51, 35 m², 3e ét., park. s/sol.
Frais notaire
REDUITS/PERISSOL
PRIX : 1,22 MF.
Tél. : 01-45-34-38-57 ou
01-47-57-58-22.

● ENCHÈRE ●

NOTAIRE 05-46-39-06-66
– BOULOGNE –
108/110, rue de Silly,
2 pièces 39 m² – 7e ét.
Mise à prix : 325 000 F
Visites 2/2 : 15 h à 17 h
et 6/2 : 11 h à 13 h.

ÉTRANGER

Québec/St-Sauveur App.
3 or. E., S.O, meu.,
cui. équi., cac.,
sal., s. à manger, sdb,
mezz., foyer.,
Face pistes ski-pav. lois.:
Saun., tourb. pisc., int.,
Pos. loc., si abs., 70 M can.
Tél. : 00-1-450-227-4100
Fax. : 00-1-450-227-7324.

APPARTEMENTS A NEW YORK

INVESTISSEZ DANS UN APPARTEMENT DE RÊVE
Dans un immeuble de standing à partir de 1 150 000 F avec retour net de 11 500 F de location/mois.
Seul N.Y. pourra vous apporter cet avantage avec une monnaie forte rémunérée de 12 à 14 % dans un investissement sûr.

PINE EQUITY, Sté immobilière New Yorkaise, leader américain vous fera connaître toutes les opportunités immobilières sur N.Y. et vous accompagnera dans le choix de votre appart. et de sa location avec le suivi nécessaire d'un bon investissement (suivi juridique, conseil financier, crédit etc.). Prise en charge du déplacement.

CONTACT pour RV sur Paris le 15 et 16 février :
☎ 01.53.57.29.29
E-mail : OREN@PINE-EQUITY.COM

PROVINCE

Particulier vend mais.
centre Rennes
90 m² hab., calme,
dble garage
Jard., px. 1,100 MF.
Tel. : 02-99-59-65-13 HBUR.

PROVINCE

Nuits-St-Georges, vigneron.
Rech. investisseurs pour
achats, vignes d'appellation
suite rétrocession S.A.F.E.R.
03-80-61-28-22/06-80-70-97-91.
RCS B 325 354 611.

Aix-en-Pce Montaiguet
Belle Bastide contemporaine
250 m² s/2 ha en Restanque
sur les hauteurs. Séj. Chem.
4 chbres, Sdb, Sde.
Bx volumes
Gde terrasse.
Vue imprenable
Annexes 150 m². Pisc. Tennis.
Cave gar. 3 200 000 F
Aix + : 04-42-26-93-26.

Prox. HOSSEGOR
ds forêt (40)
VILLA 250 m² + guest-house
7 000 m², unique, 2 000 000 F
05-58-43-31-29 WATTINE IMM.

● ENCHERES ●

Notaire 05-46-39-06-66
BOULOGNE (92)
27, rue de l'Ancienne-Mairie
parking n° 45 – 1er s/sol
Mise à prix : 30 000 F
Visites 2/2 : 15 h à 17 h
et 6/2 : 11 h à 13 h.

ACHATS

Ach. 100 à 120 m² Paris.
Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e et
16e arrond.
01-48-73-48-07 même soir.

PARTICULIER
Rech. a l'achat dans Aix-en-Provence, un hôtel part.
à restaurer.
Tél. : 04-42-38-57-45 (soir).

RECHERCHE
pour acheteurs part.
France et étranger
Ts biens immo. de qualité
N21 International
Tél. : 04-70-41-00-07

LOCATIONS

AGIFRANCE
LOCATIONS
01 49 03 43 40
94
KREMLIN-BICÊTRE

Cave + park., chf. mixte
Charges comprises

– 2 P., 50 *m²* 3 867 F
– 3 P., 68 m² 5 275 F
– *4 P., 87 m² 5 940 F*
– 4 P., 90 m² 6 229 F

– 16e MUETTE beau studio
40 m², 7e, asc., 3 800 F net
– 16e ARGENTINE beau
2 P. 2e, asc., 6 900 F net
– 17e WAGRAM superbe
6 P. 140 m², 14 000 F. + ch.
– 7e E.-MILITAIRE beau
6 P. 5e, asc., parking
19 500 F. + ch.
– 17e ARGENTINE 7 P.
260 m², balc., park.,
25 000 F. + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40.

2 pièces neuf + 45 m²
sur 90 m² ter. + jard. E/S
unique ds imm. p. de taille
métros, com., bois, cuis, SdB équip.
Presl. lux. 6 500 F/mois + box
Tel. : 06-85-83-89-38

5 P, imm. XVIIIe Odéon
125 m², gd séj., 3 chbres
1 bur., 4e et. sans asc.,

13 750 F + charges
(possib. meublée)
R.V. tél. 02-43-45-37-50

AGIFRANCE
LOCATIONS
01 49 03 43 40
– Paris 20e
Proche place Gambetta
chf. et eau coll., park. + cave
4 P., 73 m²
Loyer 6 958 F. cc.
Rue de Buzenval
chf. et eau coll., 3e ét., asc.
4 P., 69 m², loggia
parking + cave
Loyer 7 997 F cc.
– Paris 11e
Mo Charonne
4 P., 88 m², 4e ét., asc.,
Loyer 7 591 F cc.

17e ARGENTINE
gd standing, sup. 7 P, 260 m²
récept. 100 m², 6e asc., gd balc.
parking. 25 000 F + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40

PROVINCE

ST-MALO (35) Pptaire
loue dans Rés/service
Les Néréides : pers. âgées
Appt. 2 P. tt clt.
Tél. : 02-99-19-93-47.

Cannes, loue 3/4 P. 83 m²
dans agréable
maison de ville.
Jardin, dépendances.
Tél. : 01-45-32-65-28
ou 04-93-39-27-38

A louer
Venise dans palais XVIIe
2 appts. jardin, terrasse 5/7
pers. 6 000/7 000 F/sem.
T/F 00-39-07-33-65-84-03.

13e arrdt. A LOUER
appt 2 P., rue Bobillot
6e ét., très clair, s. d'eau,
WC indépend., petit balc.,
4 500 F charges compr.
Duree de qqes mois
envisageables.
Tél. : 01-45-65-2 12-28

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau – 75116
Rech. pour clients
étrangers appts.
HAUT DE GAMME
Hôtel particulier
& Villas ouest Paris
Vides et meublés
Gestion possible
01-47-20-30-05.

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
toutes surfaces pour
CADRES BANQUES
ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

ARTISANS

Ch. artisan, répar. entretien
mach. à écrire mécanique.
Merci d'adresser vos
coordonnées
sous la référence 9902
au Monde Publicité
21 *bis* rue Claude-Bernard
75226 Paris Cedex 05.

Cadeaux hors de l'ordinaire
Au Diamahilar, artisanat afric.
en direct pays d'Afrique.
Tissus, bijoux, instruments
de musique, masques, ancien
et copies d'ancien
ouvert de 10 h 30 à 19 h,
sf dim et lundi mat.
22, rue A.-del-Sarte, Paris 18e
01-42-59-75-74

INSTRUMENTS MUSIQUE
BEAU PIANO
PLEYEL
1/2 QUEUE 1925.
35 000 F visible Paris-19e.
Tel. : 01-42-17-39-43
(en journee)
ou 06-13-02-86-71.

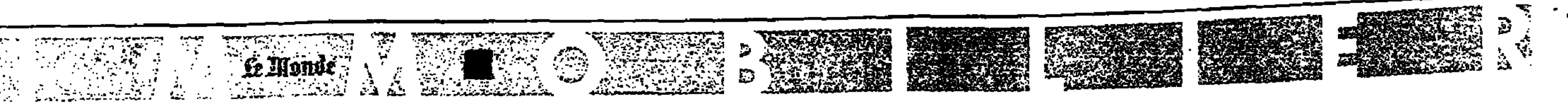
CENTRE *DU MARAIS* MUSIQUE
41, rue du Temple
01-42-77-58-19
Cours de chant :
opéra, variétés,
piano, guitare,
violon (m. Suzuki)
Ts niv. : adultes, enfants.
Nouvelles inscriptions :
janvier 1999.

Part. vend MOTO
DAELIM 125 VT
(Motorisation Honda 125 cm3, conduisible avec Permis B auto)
Sept. 98 - Bordeaux verni
400 km - Pr. Main
Coupe Circuit élect. ***(option)***
Garantie → Sept. 99
(Valeur achat : 22 640 F)
VENDUE ⇒ 19 500 F
Tél. : 01.46.42.98.92
(après 19 h.)

SKI DE FOND
JURA *(près Metabief, frontière suisse)*
3 h de Paris par TGV,
en pleine zone nordique
1 000 m altitude, chez
ancien sélectionné olymp.
Chambres en pension
ou demi-pension,
salle de remise en forme,
ambiance familiale
Reserv. : **03-81-49-00-72.**

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent
ds anc. ferme comtoise
du XVIIe
Gd clt, ambiance conviviale
table d'hôte, produits mais.
et régx, chbre avec s. de bains
+ WC. Tarifs selon période :
sem./pers. 2 800 F
à 3 400 F
tt compris : pension complete
+ vin au repas, moniteur
et materiel ski...
Maison d'hôtes
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 LA LONGEVILLE
Tél. : 03-81-38-12-51
Fax. : 03-81-38-16-58

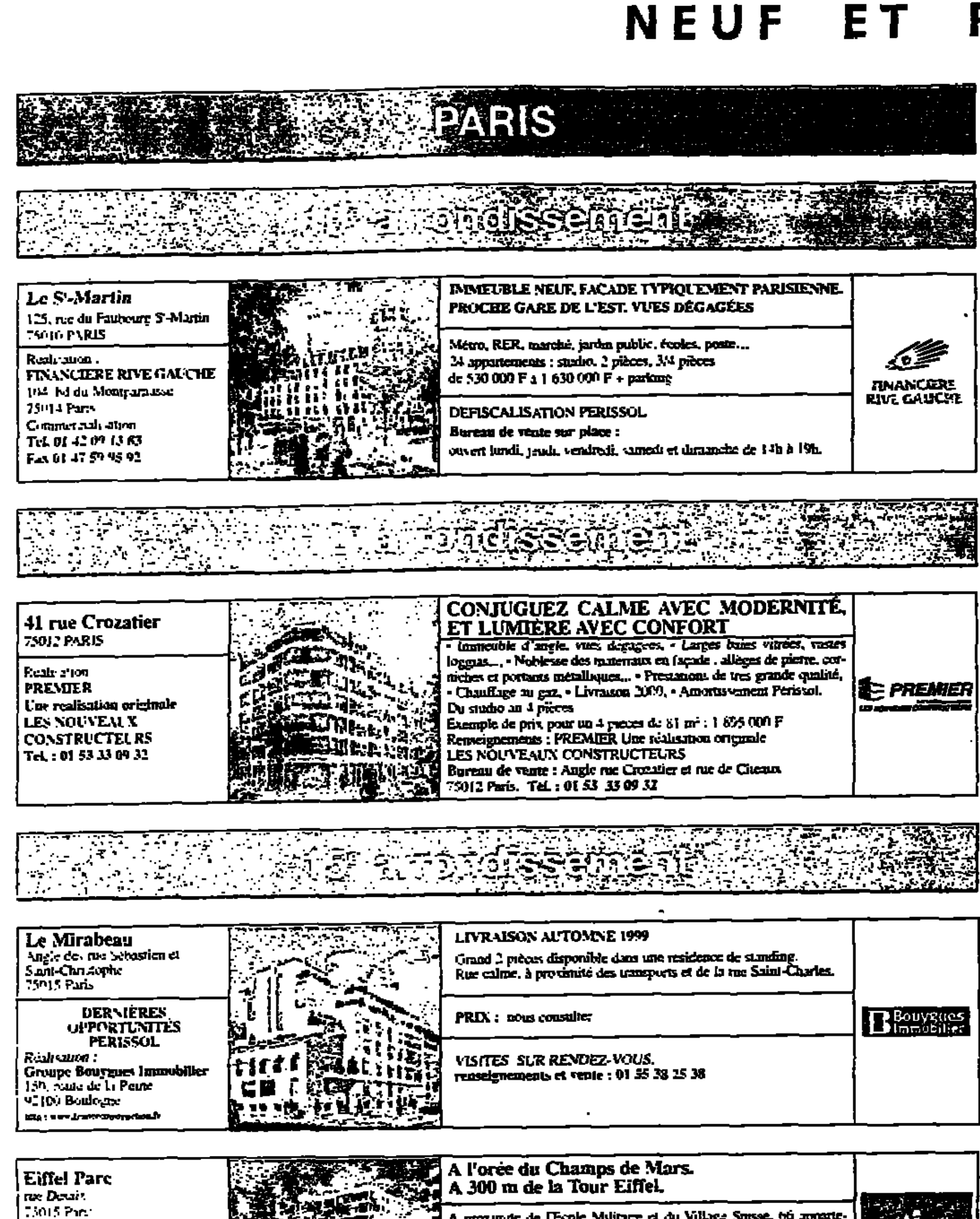
صكا من الاهل



NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

10e arrondissement



Le St-Martin
125, rue du Faubourg St-Martin
75010 PARIS
Réalisation :
FINANCIÈRE RIVE GAUCHE
104, bd du Montparnasse
75014 Paris
Commercialisation
Tél. 01 42 09 13 63
Fax 01 47 59 95 92

IMMEUBLE NEUF, FACADE TYPIQUEMENT PARISIENNE. PROCHE GARE DE L'EST. VUES DÉGAGÉES

Métro, RER, marché, jardin public, écoles, poste...
34 appartements : studio, 2 pièces, 3/4 pièces de 530 000 F à 1 630 000 F + parking

DEFISCALISATION PERISSOL
Bureau de vente sur place :
ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 19h.

FINANCIÈRE RIVE GAUCHE

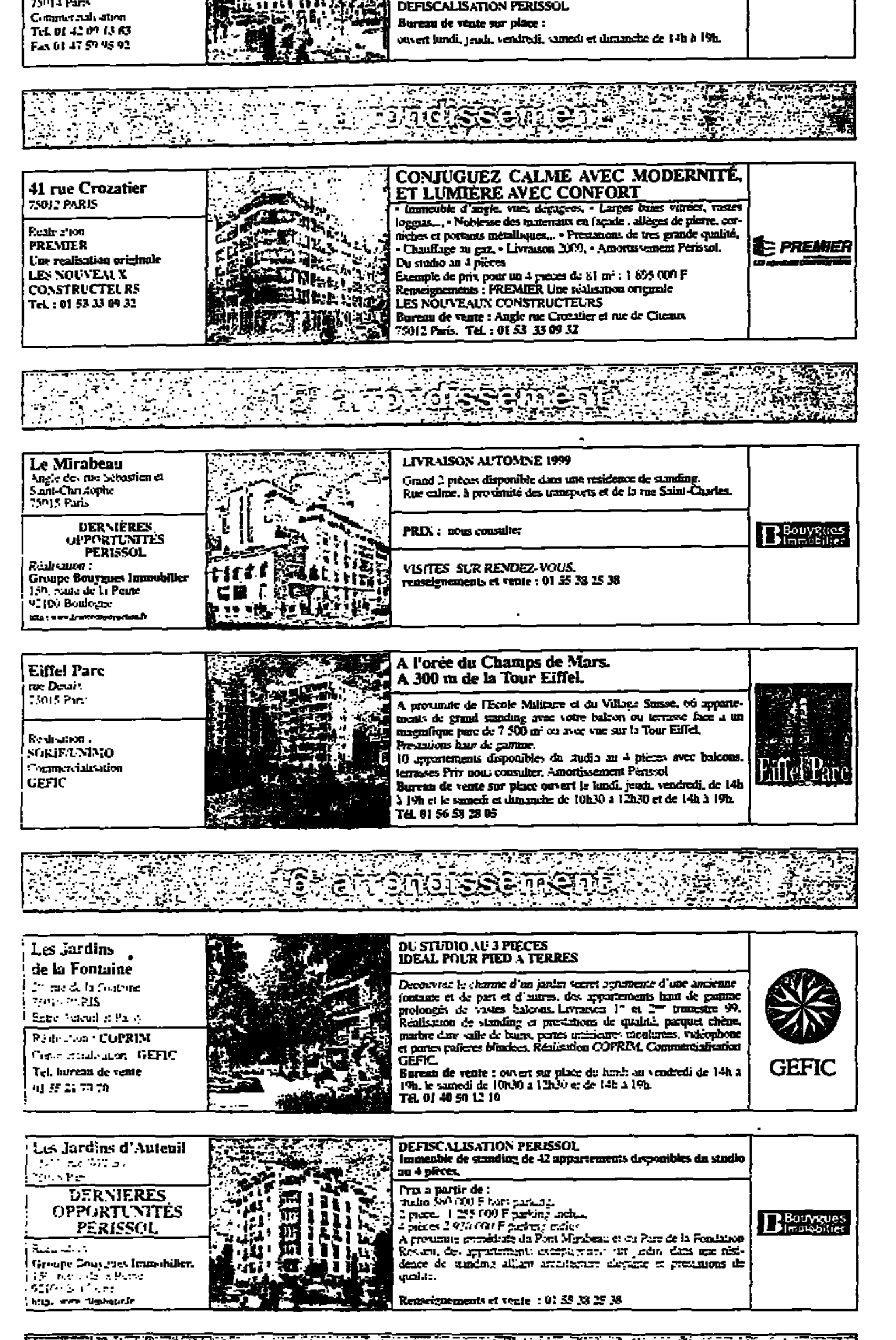
12e arrondissement

41 rue Crozatier
75012 PARIS
Réalisation
PREMIER
Une réalisation originale
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 53 33 09 32

CONJUGUEZ CALME AVEC MODERNITÉ, ET LUMIÈRE AVEC CONFORT
• Immeuble d'angle, vues dégagées, • Larges baies vitrées, vastes loggias..., • Noblesse des matériaux en façade, allèges de pierre, corniches et portants métalliques... • Prestations de très grande qualité, • Chauffage au gaz, • Livraison 2000, • Amortissement Périssol.
Du studio au 4 pièces
Exemple de prix pour un 4 pièces de 81 m² : 1 895 000 F
Renseignements : PREMIER Une réalisation originale
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Bureau de vente : Angle rue Crozatier et rue de Citeaux 75012 Paris. Tél. : 01 53 33 09 32

PREMIER

15e arrondissement



Le Mirabeau
Angle des rue Sébastien et Saint-Christophe
75015 Paris
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne

LIVRAISON AUTOMNE 1999
Grand 2 pièces disponible dans une résidence de standing.
Rue calme, à proximité des transports et de la rue Saint-Charles.

PRIX : nous consulter

VISITES SUR RENDEZ-VOUS.
renseignements et vente : 01 55 38 25 38

Bouygues Immobilier

Eiffel Parc
rue Desaix
75015 Paris
Réalisation :
SORIF/UNIMO
Commercialisation
GEFIC

A l'orée du Champs de Mars.
A 300 m de la Tour Eiffel.

A proximité de l'Ecole Militaire et du Village Suisse, 66 appartements de grand standing avec votre balcon ou terrasse face à un magnifique parc de 7 500 m² ou avec vue sur la Tour Eiffel.
Prestations haut de gamme.
10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec balcons, terrasses Prix nous consulter. Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert le lundi, jeudi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 56 58 28 05

Eiffel Parc

16e arrondissement

Les Jardins de la Fontaine
Réalisation : COPRIM
Commercialisation : GEFIC
Tél. bureau de vente

DU STUDIO AU 3 PIÈCES
IDEAL POUR PIED A TERRES

Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison 1er et 2ème trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC.
Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 40 50 12 10

GEFIC

Les Jardins d'Auteuil
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Groupe Bouygues Immobilier

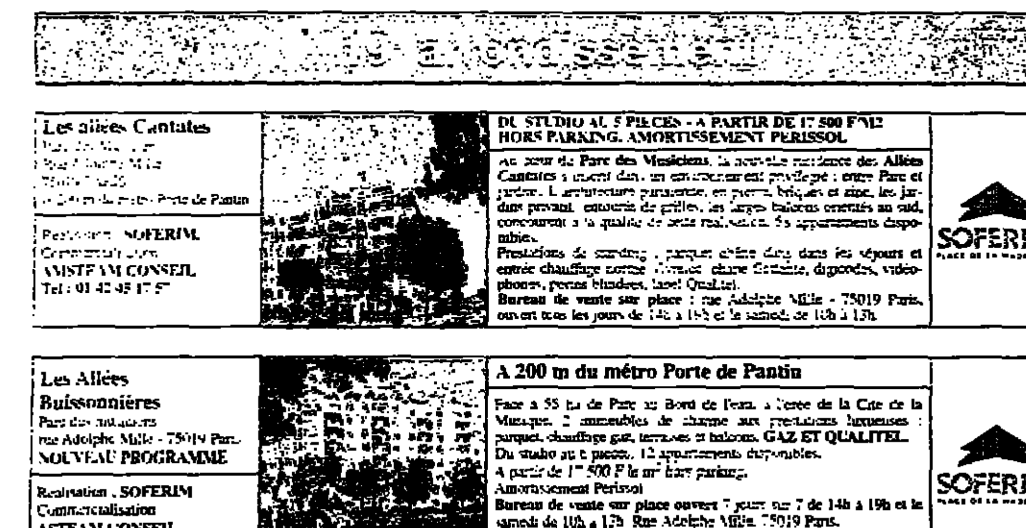
DEFISCALISATION PERISSOL
Immeuble de standing de 42 appartements disponibles du studio au 4 pièces.

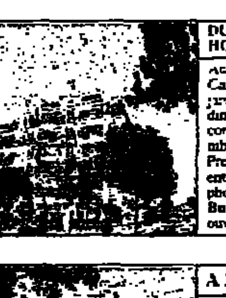
Prix à partir de :
studio 560 000 F hors parking
2 pièces 1 255 000 F parking inclus
A proximité immédiate du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rosarn, des appartements exceptionnels sur jardin dans une résidence de standing alliant architecture élégante et prestations de qualité.

Renseignements et vente : 01 55 38 25 38

Bouygues Immobilier

19e arrondissement





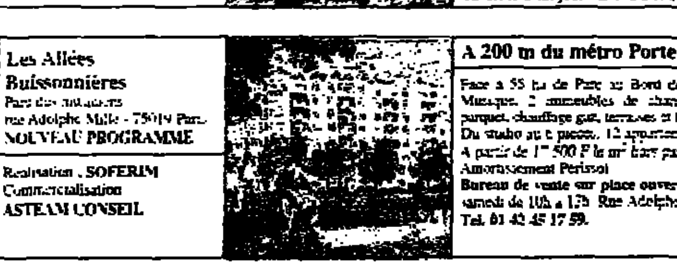


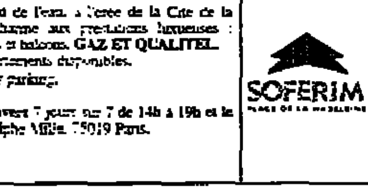
Les allées Cantates
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
Tél : 01 42 45 17 57

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PERISSOL

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 55 appartements disponibles.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

SOFERIM





Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 5 pièces, 12 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Rue Adolphe Mille 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59.

SOFERIM



Les hauts des buttes Chaumont
75019 Paris - Métro BOTZARIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL

LIVRAISON DES JUIN 1999
A deux pas du célèbre parc des Buttes Chaumont, venez découvrir une résidence de standing, du studio au 5 pièces.
APPARTEMENT DECORÉ SUR PLACE
Prix moyen 21 500 F/m² parking compris.
Bureau de vente : 30, rue des Alouettes Paris - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et

Bouygues Immobilier



Les Académies des Buttes Chaumont
75019 Paris
Métro Botzaris
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne

IDEAL INVESTISSEURS
Une nouvelle résidence pour étudiants avec services (gardien, cafétéria, laverie ...).

NOMBREUX AVANTAGES FINANCIERS :
- rentabilité élevée
- récupération de la TVA
- défiscalisation PERISSOL
- garantie des revenus pendant 9 ans
Livraison dès septembre 1999

Prix à partir de 410 000 F TTC hors parking.
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38

Bouygues Immobilier

20e arrondissement

L'orée de la Nation
bd de Charonne
75020 Paris
Réalisation : HDI
Commercialisation HDI

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
LANCEMENT

Au point de rencontre des 20ème, 11ème, et 12ème arrondissements, à deux pas de la Nation, le boulevard de Charonne offre l'avantage d'une artère préservée et calme. Dans cet environnement arboré, HDI vous propose en avant-première une réalisation composée de 2 bâtiments donnant sur un vaste jardin intérieur, dotée de prestations de grande qualité.
Ouverture bureau de vente sur place : 54, bd de Charonne, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 14h à 19h.
Tél. : 01 43 73 83 85

HDI Groupe CAILLERY

Les Lauréades
135/137, bd Davout - 75020 Paris
IDÉAL DEFISCALISATION
Réalisation : EUROPE expansion SCI
135/137, bd Davout - 75020 Paris
Gestion : EUROSTUDIOME
Groupe Caisse des Dépôts
Commercialisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE de 80 studios dont 59 disponibles
SPÉCIAL INVESTISSEURS
A deux pas du Métro, des commerces et des services, découvrez l'investissement locatif en toute sécurité : revenus garantis par bail commercial de 9 ans, récupération de TVA, amortissement Périssol, financement personnalisé.
Réduisez vos impôts en investissant à Paris dans la référence des résidences pour étudiants.
Prix : Studio à partir de 338 400 F.H.T.
Renseignements et vente : 0 141 880 707
Minitel : 3615 CAPRI

CAPRI CAISSE DES DÉPÔTS

La cour des Noues
Rue de la Cour des Noues
75020 Paris
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http : www.franceconstruction.fr

A deux pas de la Place Gambetta, du Métro et des commerces, découvrez une petite résidence comprenant 45 appartements dont 14 encore disponibles. Rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé.
Architecture raffinée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. Large gamme d'appartements du studio au 5 pièces. Balcons, loggias ou terrasses (parking en sous-sol). Reste quelques grands appartements
Prix nous consulter.
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h. Renseignements et vente : Tél. 0 801 152 110

Bouygues Immobilier

RÉGION PARISIENNE

92 Hauts-de-Seine

Les Jardins de Montrouge
59 Avenue Henri Ginoux
(ex. rue de Bagneux)
92120 Montrouge
A 500m de Paris XIVème
Réalisation :
LES NOUVEAUX *CONSTRUCTEURS*
Tél. : 01 40 92 00 00

BALCON/TERRASSE PLEIN SUD, AU CALME SUR JARDIN INTÉRIEUR
• A proximité des commerces, des écoles et des transports,
• Façade de pierre, corniches...,
• Parquet de chêne dans toutes les pièces,
• Chauffage individuel au gaz,
• Livraison été 2000
• Amortissement Périssol.
Exemple de prix pour un 4 pièces de 78 m² : 1 540 000 F
Renseignements : LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 40 92 00 00

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Jardins de Saint-Cloud
92 Saint-Cloud
Réalisation :
GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER
150 route de la Reine
92100 Boulogne

PRIX DE LANCEMENT

INVESTISSEZ maintenant pour vous constituer un patrimoine de qualité du studio au 4 pièces, dans une résidence de standing à deux pas du Parc de Saint-Cloud.

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Informations et vente :
01 55 38 25 38
du lundi au vendredi

Bouygues Immobilier

Les Métropolitaines
92 Clichy
Des appartements des services en plus
Réalisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

NOUVEAU PROGRAMME
Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière de 64 appartements où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie au Métropolitaines... Une architecture moderne élégante, des appartements du studio au 4/5 pièces, vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.

Prix : Nous consulter

Renseignements et vente : 0 141 800 700
Minitel : 3615 CAPRI

CAPRI CAISSE DES DÉPÔTS

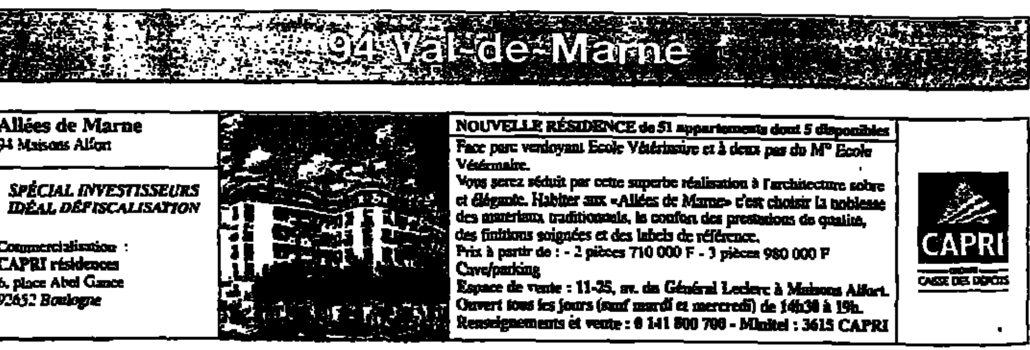
Neuilly Marine
Angle rue de la Marne et bd Seurat, 92 Neuilly/Seine
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL
Réalisation
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne

Profitez des dernières disponibilités : un studio, un 4 pièces et une maison de 5 pièces.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. *Architecture raffinée et prestations de très grande qualité.* Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie
Livraison 2ème trimestre 99
Prix : Nous consulter
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38
http : www.franceconstruction.fr

Bouygues Immobilier

94 Val-de-Marne





Allées de Marne
94 Maisons Alfort
SPÉCIAL INVESTISSEURS IDÉAL DÉFISCALISATION
Commercialisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 *Boulogne*

NOUVELLE RÉSIDENCE de 51 appartements dont 5 disponibles
Face parc verdoyant Ecole Vétérinaire et à deux pas du M° Ecole Vétérinaire.
Vous serez séduit par cette superbe réalisation à l'architecture sobre et élégante. Habiter aux «Allées de Marne» c'est choisir la noblesse des matériaux traditionnels, le confort des prestations de qualité, des finitions soignées et des labels de référence.
Prix à partir de : - 2 pièces 710 000 F - 3 pièces 980 000 F
Cave/parking
Espace de vente : 11-25, av. du Général Leclerc à Maisons Alfort.
Ouvert tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14h30 à 19h.
Renseignements et vente : 0 141 800 700 - Minitel : 3615 CAPRI

CAPRI CAISSE DES DÉPÔTS

NEUF ET RÉSIDENTIEL

Beaucoup de grisaille

MARDI, un vaste anticyclone est centré sur la pointe Bretagne, dirigeant sur notre pays de l'air humide, venu de mer du Nord. Le temps s'améliorera un peu l'après-midi, mais la grisaille sera tenace en général.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera couvert et gris le matin, puis l'après-midi le soleil fera quelques belles apparitions par endroits. La température maximale avoisinera 9 à 11 degrés.

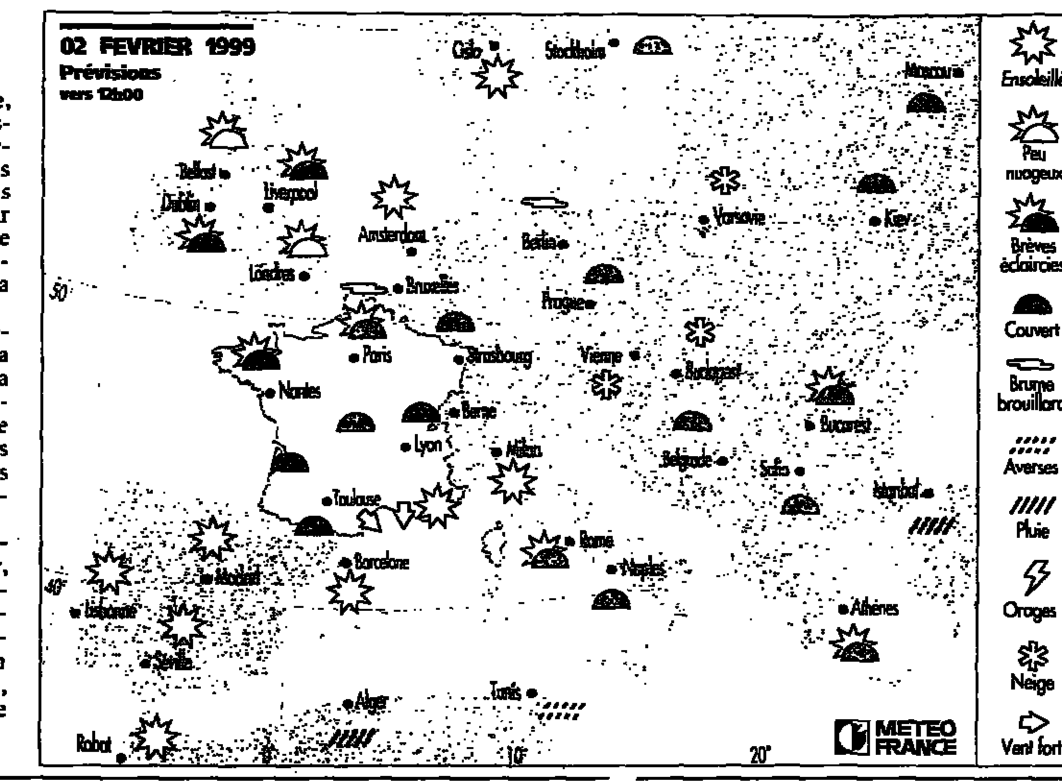
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera couvert le matin, puis les nuages resteront nombreux l'après-midi, avec de rares éclaircies. Il fera 6 à 9 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La grisaille persistera toute la journée, avec peu d'espoir d'éclaircie. Quelques flocons de neige tomberont sur le relief. Il fera 3 à 5 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques trouées plus belles l'après-midi, près des côtes. Il neigera faiblement par endroits sur les Pyrénées. Le thermomètre marquera 6 à 9 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur les Alpes, il fera beau en général, sauf sur la Haute-Savoie, où les nuages seront plus nombreux. Ailleurs, le temps sera gris, avec quelques flocons sur le Massif central. Les températures maximales avoisineront 5 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement toute la journée sur l'ensemble des régions. La tramontane soufflera à 70 km/h en rafales. Il fera froid le matin, puis l'après-midi le thermomètre marquera 7 à 10 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANTILLES.** Spécialiste des vols secs, *Go Voyages propose*, au départ de Paris, des vols à destination de Fort-de-France (2 480 F TTC A/R, 378 €, départ le 30 janvier, retours les 7 et 14 février), La Havane (4 250 F, 648 €, départ le 30 janvier, retour le 5 février), Puerto Plata et Punta Cana (4 500 F, 68 €, départs le 4 février, retours le 11 février). Renseignements au 0-803-803-747.

■ **MONTAGNE.** *Encore des disponibilités aux sommets les première* (5-12 février) et quatrième semaine (27/2 au 6/3) des vacances d'hiver, indique la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique. Notamment, donc, pour le début des congés des Parisiens. Le plus simple pour trouver les coordonnées des stations de sports d'hiver consiste à interroger le 3615 En Montagne, qui, sur Minitel, rassemble les informations d'une centaine de stations.

PRÉVISIONS POUR LE 02 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S : ensoleillé; N : nuageux;* C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	-3/10	S
BIARRITZ	-1/7	C
BORDEAUX	-2/7	C
BOURGES	-2/6	C
BREST	4/9	N
CAEN	2/7	N
CHERBOURG	1/9	N
CLERMONT-F.	-5/4	C
DIJON	-3/5	C
GRENOBLE	-5/3	C
LILLE	2/7	N
LIMOGES	-3/6	C
LYON	-2/5	C
MARSEILLE	-3/8	S
NANCY	-3/4	C
NANTES	2/8	N
NICE	2/10	S
PARIS	1/8	N
PAU	-3/5	C
PERPIGNAN	3/9	S
RENNES	2/8	N
ST-ETIENNE	-5/3	C
STRASBOURG	-3/4	C
TOULOUSE	-3/6	C
TOURS	0/7	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/27	P
FORT-DE-FR.	22/26	N
NOUMEA	24/28	N
PAPEETE	24/30	S
POINTE-A-PIT.	18/27	S
ST-DENIS-RÉ.	24/30	C
EUROPE		
AMSTERDAM	4/5	S
ATHENES	7/12	N
BARCELONE	1/9	S
BELFAST	6/10	N
BELGRADE	-9/-6	C
BERLIN	1/3	C
BERNE	-4/-2	C
BRUXELLES	4/6	C
BUCAREST	-9/-5	S
BUDAPEST	-7/0	
COPENHAGUE	1/2	S
DUBLIN	5/11	N
FRANCFORT	0/4	C
GENEVE	-2/3	C
HELSINKI	-13/-10	S
ISTANBUL	1/7	P
KIEV	-7/-5	C
LISBONNE	5/12	S
LIVERPOOL	5/8	C
LONDRES	4/8	C
LUXEMBOURG	2/4	C
MADRID	-8/11	S
MILAN	0/9	S
MOSCOU	-20/-11	C
MUNICH	-5/1	
NAPLES	-1/6	C
OSLO	-2/4	S
PALMA DE M.	1/9	C
PRAGUE	-3/-2	C
ROME	-4/8	N
SEVILLE	0/13	S
SOFIA	-12/-9	C
ST-PETERSB.	-20/-14	N
STOCKHOLM	-1/4	C
TENERIFE	10/14	S
VARSOVIE	-4/-2	
VENISE	-3/6	S
VIENNE	-4/-1	
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/30	S
BUENOS AIR.	15/26	S
CARACAS	21/27	S
CHICAGO	0/5	N
LIMA	20/25	P
LOS ANGELES	10/16	N
MEXICO	9/23	S
MONTREAL	-13/-2	
NEW YORK	2/9	P
SAN FRANCIS.	5/12	S
SANTIAGO/CHI	11/28	S
TORONTO	-3/2	P
WASHINGTON	8/15	P
AFRIQUE		
ALGER	3/9	P
DAKAR	17/22	S
KINSHASA	21/30	P
LE CAIRE	12/23	S
MARRAKECH	3/15	S
NAIROBI	15/28	S
PRETORIA	19/27	P
RABAT	2/15	S
TUNIS	2/9	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/33	C
BOMBAY	15/28	S
DJAKARTA	25/29	P
DUBAI	15/25	S
HANOI	17/24	P
HONGKONG	14/20	N
JERUSALEM	10/21	N
NEW DEHLI	9/19	N
PEKIN	-6/0	S
SEOUL	-10/-2	S
SINGAPOUR	25/29	P
SYDNEY	21/25	N
TOKYO	4/11	N

Situation le 1er février à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 février à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de février

« AH ! longues nuits d'hiver, de ma vie bourrelle [femme du bourreau et, par extension, tourment ou torture] */ Donnez-moi patience, et me laissez dormir ! / Votre nom seulement et suer et frémir / Me fait par tout le corps, tant vous m'êtes cruelles »*, se lamentait, presque geignard, le grand Pierre de Ronsard, dans un de ses *Sonnets de l'agonie*. Certes l'hiver évoque la mort mais ses nuits démesurées sont un régal pour l'astronome amateur. A condition de ne pas oublier moufles, écharpe, bonnet et bouteille thermos...

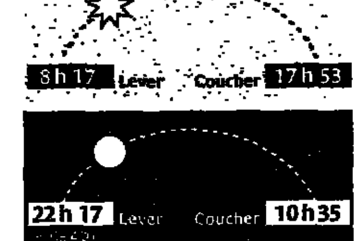
Les nuits de ce février-ci ne manqueront pas d'intérêt, sans qu'il soit besoin pour cela d'instrument. Tout à l'œil nu ! Pour se mettre en appétit, il faudra observer, le 7 février vers 4 heures du matin (heure de Paris), une conjonction **Lune-Mars**, puis, le 20 au crépuscule, un rapprochement entre **Saturne** et notre satellite. Mais le grand spectacle du mois sera, sans contestation possible, une magnifique conjonction entre **Vénus** et **Jupiter**. Les plus patients s'intéresseront au phénomène dès le 17 février. Ce jour-là, ils noteront un quasi-alignement entre Jupiter, Vénus et un tout jeune croissant de Lune. Puis, soir après soir, les deux planètes se rapprocheront l'une de l'autre jusqu'à n'être plus distantes que d'une fraction de degré le 23 février à 22 heures.

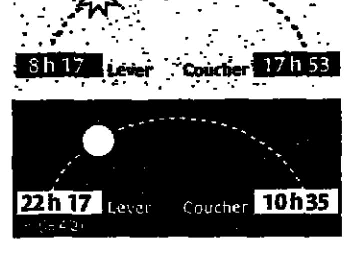
Pour ceux qui ne veulent pas se risquer dehors, qu'ils sachent que le mois de février sera l'occasion *d'un non-phénomène relativement* peu fréquent. Alors que janvier a connu deux pleines lunes (le 2 et le 31), le mois qui le suit en sera dispensé, tandis que mars – le mois et non la planète... – en verra deux à son tour (là encore le 2 et le 31). La faute en incombe aux faiseurs de calendrier, qui ne donnèrent que vingt-huit jours à février alors que le mois lunaire en dure vingt-neuf et demi. Cette séquence très particulière ne se reproduira qu'en 2018.

Pour ceux, enfin, que n'effraient pas les longs voyages, qu'ils réservent illico un billet d'avion pour les antipodes, s'ils souhaitent assister à une éclipse de Soleil, répétition générale avant l'éclipse totale qui traversera l'Europe et le Proche-Orient le 11 août. Celle du mardi 16 février ne sera qu'annulaire, la Lune étant trop éloignée de la Terre pour que son disque recouvre entièrement celui de notre étoile. 99,3 % du Soleil sera caché, mais le 0,7 % restant suffira à éclairer les spectateurs. Le phénomène commencera au sud du cap de Bonne-Espérance, naviguera au-dessus de l'océan Indien avant de traverser le continent australien à l'est duquel il s'achèvera. Selon les *Ephémérides astronomiques* publiées par la Société astronomique de France (3, rue Beethoven, 75016 Paris, tél. : 01-42-24-13-74), une éclipse partielle sera visible dans la pointe sud de l'Afrique, à Madagascar, en Indonésie, dans le sud des Philippines, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et... au pôle Sud.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 5 février 1999 (à Paris) •





De L'Hydre au Lézard

CIEL DU 15 FÉVRIER À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)

NORD – EST – OUEST – SUD

POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99028

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III					■							
IV					■			■		■		
V										■		
VI			■						■			
VII				■							■	
VIII							■					
IX						■						
X									■			

HORIZONTALEMENT

I. Pour garder bonne figure en quittant les cordes. – II. Revient faire coucou à ceux qui restent. *Secoue un peu.* – III. Jardin des délices. A éviter en chemin. – IV. Presse aujourd'hui. Personnel. Prises de bec. – V. Recouvert comme le couvert. Dans la soirée. – VI. Préposition. *Etait de la Parade* avec Cocteau et Picasso. Grecque. – VII. Réduit à la longue. Donne l'impression d'encaisser plus qu'il ne donne. – VIII. Honorée. Abandonné. – *IX. Mit dans l'erreur.* Occupèrent une grande partie de l'Europe. – X. Qui devraient être suivis d'effet. Peut recevoir la poutre.

VERTICALEMENT

1. Arrosent le feu. – 2. Il corrige, mais reste peu utilisé. – 3. Arrive bonne dernière à Athènes. Force difficile à contrôler. – 4. Doivent être d'une grande fidélité. Sûr mais en désordre. – 5. Fin de verbe. Bonne pâte. – 6. Travaille aux levés ou sort la nuit. – 7. Abandonné. Chlore. – 8. *Degré* sur le tatami. Prépares la suite. – 9. Fait plus court. Fouille dans les pavillons. – 10. Sauvé des eaux, il sombre dans le vin. Taquinée par le poète érotique. – 11. Bien que plat, il fait un plat excellent. Pour appeler. – 12. Compétent, bien qu'il manque d'éclectisme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99027

HORIZONTALEMENT

I. Désinflation. – II. Epanouis. Néo. – III. Usiner. Tanin. – IV. Xi. Osiris. Lf. – V. Placebo. PSU. – VI. Iole. Osaka. – VII. En. Non-initié. – VIII. Etudes. Rgu. – IX. ESA. Er. Bons. – X. Saucissonnée.

VERTICALEMENT

1. Deux-pièces. – 2. Epsilon. Sa. – 3. Saï. Al. Eau. – 4. Innocent. – 5. Noèse. Ou. – 6. Furibondes. – 7. Li. Rosiers. – 8. Asti. Ans. – 9. As. Ki. BN. – 10. Inn. Patron. – 11. Œils. Igné. – 12. Non-fumeuse.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 107

Le tarif publicitaire

LE DIRECTEUR de publicité d'une nouvelle revue a conçu un barème étonnant pour les annonceurs qui veulent lui acheter de l'espace publicitaire ne dépassant pas la surface d'une page. Ce tarif obéit aux trois lois suivantes :

1. *Si une surface est plus grande qu'une autre*, son prix ne peut être inférieur au prix de la plus petite surface, mais il peut lui être égal.

2. Une surface triple entraîne une facturation double.

3. *Le prix de la page est fixé à 8 960 F.*

Si une page est entièrement occupée par deux publicités, elle rapporte la même somme, 8 960 F, quelle que soit la répartition de la page entre ces deux publicités.

Quel est le prix d'une annonce occupant 1/1999 de la page ?

Quel est le prix d'une annonce occupant 1/13 de la page ?

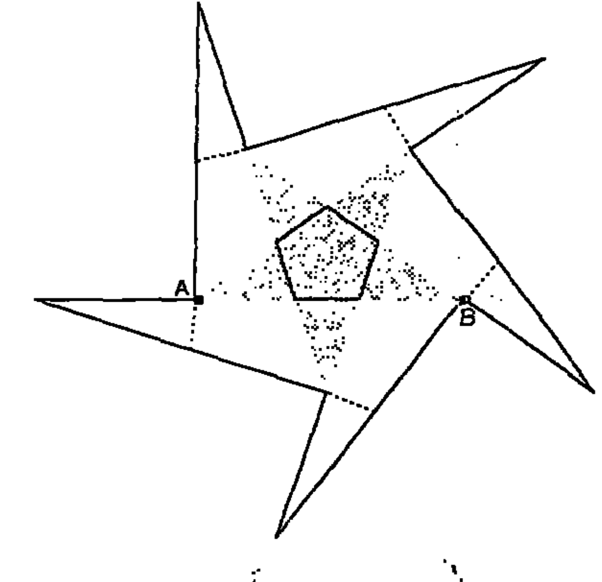
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Solution du problème dans *Le Monde* du 9 février.

Solution du problème n° 106 paru dans *Le Monde* du 26 janvier.

● *De l'intérieur du pentagone situé au cœur du pavage étoilé, on ne peut surveiller aucun des murs du musée en entier.*

● Deux caméras suffiront pour *surveiller tous les murs* du bâtiment. Sur le dessin, A et B désignent deux positions possibles de ces caméras. Leurs champs de vision couvrent pour chacune trois des ailes.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ART Le Grand Palais expose, jusqu'au 26 avril, des copies exécutées par le docteur Paul Gachet, son fils et une amie de la famille, Blanche Derousse, d'œuvres réalisées par Vincent Van Gogh et Paul Cézanne en pastichant les peintures de leur ami amateur. ● **L'EXPOSITION** organisée par la Réunion des musées nationaux, le Metropolitan Museum of Art, de New York, et le Van Gogh Museum, d'Amsterdam, tente de mettre fin à la polémique autour de l'authenticité de certaines œuvres de Van Gogh appartenant notamment à la collection Gachet. ● **LES ANALYSES** du laboratoire des musées de France confirmant l'authenticité des œuvres sont également exposées. Une explication est donnée au phénomène de décoloration. ● **POUR ANNE DISTEL**, commissaire de l'exposition, *« s'il y avait la moindre possibilité que l'un de ces tableaux soit un faux, il n'y aurait aucune raison pour nous de le cacher ».*

La collection Gachet convoquée comme témoin dans le procès Van Gogh

Le Grand Palais a réuni, aux côtés de certains originaux, des copies exécutées par le docteur Gachet d'œuvres que Van Gogh et Cézanne avaient réalisées en pastichant les dessins de leur ami peintre amateur. L'exposition tente ainsi de répondre aux doutes sur l'authenticité de certains Van Gogh

UN AMI DE CÉZANNE ET DE VAN GOGH : LE DOCTEUR GACHET (1828-1909). Galeries nationales du Grand Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 26 avril. 29 F à 48 F (4,4 € à 7,3 €). Catalogue édité par la RMN/diffusion Seuil, 304 p., 195 F (29,7 €).

Le docteur Gachet faisait de la peinture, en amateur plutôt maladroit. Et quelques faussaires, nommés Van Gogh ou Cézanne, profitèrent de leur séjour dans sa maison *pour le pasticher sans vergogne.* En retour, aidé de son fils et de Blanche Derousse, une amie de la famille, Gachet reproduisit, en petit format et le plus souvent à l'aquarelle, les toiles de sa collection. Voilà, en substance, l'exposition qui pourrait mettre fin, pense-t-on, aux polémiques entourant l'authenticité des Van Gogh de la collection Gachet. Et à celles qui entourent d'autres tableaux tout aussi célèbres, comme *Jardin à Auvers*, vendu en 1992 par Me Binoche pour 57,7 millions de francs (8,8 millions d'euros), invendu en 1996 par Me Tajan, après que Jean-Marie Tasset, du *Figaro*, eut fait part de ses interrogations sur certains détails troublants (*Le Monde* du 27 septembre 1996).

Me Binoche réclame 10 millions de francs (1,52 million d'euros) de dommages et intérêts au *Figaro* depuis que les héritiers de son acheteur, le défunt banquier Jean-Marc Vernes, demandent l'annulation de la vente. Pour lui, les détracteurs sont peut-être *« sincères, mais incompétents »*. C'est du moins ce qu'il déclare dans *Le Mystère des faux Van Gogh*, film d'Hervé Dresden qui sera diffusé par France 3, le 6 février.

INQUIÉTANT PLAIDOYER

Un documentaire à comparer avec celui d'Edgardo Cozarinsky, *Van Gogh et son double* (Arte vidéo), produit par le Musée d'Orsay et la Réunion des musées nationaux à l'occasion de l'exposition Gachet. Le premier donne tour à tour la parole à l'accusation et à la défense. Il met aussi quelques bémols dans la supposée objectivité de la Fondation Van-Gogh d'Amsterdam, gardienne du temple : une affaire de famille, transmise au neveu, puis au petit-neveu de l'artiste, et qui a fait du peintre maudit une rentable machine à recueillir des droits dérivés. Son extension est financée par la compagnie japonaise Yasuda, propriétaire d'un *Tournesol* défraîchi (*Le Monde* du 29 octobre 1997).

Le second film est un plaidoyer pro domo assez inquiétant. Pour contrer l'amateurisme des contestataires, on montre le professionnalisme des conservateurs : Anne Distel, du Musée d'Orsay, et Louis Van Tilborgh, de la Fondation d'Amsterdam, sont plantés devant un tableau provenant de l'ancienne collection Gachet, qui était déjà contesté par le neveu de Van Gogh. Aujourd'hui, c'est un vrai. Pourquoi ? Parce que *« c'est un tableau émouvant »*, dit Louis Van Tilborgh en reniflant.

Si l'émotion est un critère scientifique flou, il reste les grosses machines, rassurantes, du laboratoire de recherche des musées de France, au Louvre. Elles sont filmées longuement. De commentaire, point. Sauf une chercheuse qui affirme que la toile est la même que celle utilisée par Van Gogh. Le problème, c'est qu'Anne Distel, dans le catalogue qui accompagne l'exposition, précise que Van Gogh a *« utilisé toutes sortes de textiles »*.

« AUTODIDACTES »

Henri Loyrette, le directeur du Musée d'Orsay, confiait au *Monde* (29 octobre 1997) n'avoir *« rien contre les autodidactes qui se sont emparés de Van Gogh, mais le travail d'historien, qui s'appuie sur des archives et des études scientifiques, doit aller au-delà de l'œil et du sentiment »*. Mais que penser d'une conservatrice persuadée qu'un *« faux vieillit moins bien qu'une œuvre authentique »* et d'un éminent spécialiste, Ronald Pickvance, appelé en renfort, qui dit entendre *« la musique de Van Gogh »* ?

Quant à Susan Alyson Stein, conservateur au Metropolitan Museum of Art (Met) de New York, elle suppose, dans le catalogue, l'existence de documents dans les archives du Kunstmuseum de Bâle *« qui pourraient jeter d'avantage de lumière sur les circonstances qui ont conduit* [Mademoiselle Gachet au piano] *dans le musée : par exemple, sur l'instigateur de la transaction... »*, et regrette de n'avoir pu les consulter. On est un peu triste que le Met ignore l'existence de procès-verbaux systématiques rendant compte des débats des commissions d'achat du Kunstmuseum de Bâle (ceux qui l'intéresseraient datent du 5 juillet et du 14 décembre 1934) ; ou n'ait pas eu les moyens de s'offrir les catalogues des collections.

Même dans la version à l'usage du grand public publiée par Christian Geelhaar en 1992, l'histoire de l'acquisition par Otto Fischer, le conservateur du Kunstmuseum, et *le collectionneur Rudolf Staechlin*, est très précisément retracée. Dans ce déchaînement de passion qui entoure Van Gogh, les « experts » ne paraissent pas méthodologiquement plus fiables que les « amateurs ».

Pourtant, il y a du pain sur la planche : une centaine d'œuvres, sur deux mille, prêtent aujourd'hui à controverse. Les experts s'étripent consciencieusement : Roland Dorn, par exemple, a des doutes sur le *Jardin de l'hôpital Saint-Paul*... Mais pas sur les *Tournesols*, vendus chez Christie's en 1987 pour 228 millions de francs (34,76 millions d'euros) : *c'est lui qui avait rédigé la notice du* catalogue... Parfois, ils s'échangent des noms d'oiseaux : le marchand Feilchenfeldt dit de Tom Hoving, ancien directeur du Met, qu'il *« n'est pas un historien d'art mais un manager »*.

Lorsque la journaliste britannique Geraldine Norman, sans doute la meilleure spécialiste au monde du marché de l'art, a émis des doutes sur les *Tournesols* de Yasuda, Brian Sewell, *doyen des critiques anglais*, l'a traitée de *« femme cupide et malhonnête... »*. Selon lui, le tableau ne pouvait être faux puisqu'il *« a été laissé par la défunte Helen Chester Beatty, qui appartient à l'une des plus grandes familles de collectionneurs de ce pays. Le tableau a été exposé à deux reprises à la National Gallery de Londres, dans les années 50 et entre 1983 et 1987, ce qui est concluant en soi »*.

Le laboratoire des musées de France a cependant fait une découverte passionnante : tous les Van Gogh sont faux. *Ou le sont devenus.* Il utilisait une laque rouge, fugace, qui s'est décolorée avec le temps. Le sentier de *L'Eglise d'Auvers* était rosâtre, comme la robe de mademoiselle Gachet, et une partie du visage d'une des deux fillettes de la collection. Les digitales bleues du *Portrait du docteur Gachet* devaient être pourpres à l'origine. Sous l'action de la lumière, cette laque a pâli. Et les harmonies de Van Gogh ont duré ce *que durent les roses.*

Il n'est qu'un tableau de la collection Gachet qui soit défendu du bout des lèvres par les experts : il s'agit des *Vaches*, d'après Jordaens, paissant dans un pré épinard sous un ciel de beurre persillé. Lorsque Paul Gachet voulut l'offrir au Musée de Lille, en 1951, il provoqua des mugissements parmi les conservateurs de l'époque. Ils avaient du goût et considéraient les ruminants *comme pas assez représentatifs « du génie de l'artiste... »*. Mais les bêtes finirent par entrer dans les collections publiques. On l'aimerait authentique, celui-là : après tout, le *pauvre Van Gogh, condamné au génie* par des générations d'admirateurs béats, avait bien le droit à une croûte, de temps en temps.

Harry Bellet



PARIS, MUSÉE D'ORSAY, DON PAUL ET MARGUERITE GACHET, 1949

Vincent Van Gogh, « Portrait du docteur Paul Gachet », juin 1890, huile sur toile, 68 × 57 cm.

Médecin, philanthrope, esthète et... peintre amateur

QUI ETAIT Paul Gachet ? Un médecin, *qui n'obtint pas sans* peine son titre, en 1858, à Montpellier, après dix ans d'études à Lille et à Paris. Un médecin soucieux des progrès de sa discipline, tenté par l'homéopathie, spécialisé dans les maladies nerveuses, les traitant dans son « cabinet électro-médical » rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris. Curieux de médecine militaire, il soigna les blessés durant le siège de Paris de 1870 et inventa à cette occasion le Liquide antiseptique du Dr Gachet, recommandé pour les blessures par armes à feu et blanches. Un homme de progrès, positiviste *déclaré, franc-maçon* à partir de 1862.

Un bienfaiteur aussi : en 1851, il se porte volontaire pour lutter contre le choléra dans l'Est ; il *donne des consultations gratuites* ; il donne tout aussi gratuitement des cours d'anatomie artistique ; il reçoit des médailles pour son dévouement en 1870 et 1871 ; en *1884, il sauve un nageur de la* noyade dans l'Oise et, l'année suivante, il est membre à vie de la Société protectrice des animaux. Il est du reste membre d'un nombre considérable de sociétés et clubs. S'il n'a pas reçu, malgré quelque obstination à les briguer, la Légion d'honneur et les palmes académiques, il a obtenu, en 1901, une médaille d'honneur spéciale de la Société nationale d'encouragement au bien pour *« éminents services rendus à l'humanité »*.

L'INVENTION DU DOUBLE

De l'humanité, il est une fraction à laquelle Gachet a rendu plus de services qu'aux femmes nerveuses et aux militaires – les peintres. Les peintres modernes, car ce fervent des sciences et de la *libre-pensée* ne peut qu'épouser leur cause. Il fréquente des peintres dès son adolescence. Quand il rejoint Montpellier pour ses études, il rend visite à Bruyas, *collectionneur et ami de Delacroix* et de Courbet. A Bordeaux, il lie amitié avec Brascassat, bon paysagiste et animalier, et avec Lesclide, qui sera l'éditeur du *Corbeau* de Poe traduit par Mallarmé et gravé par Manet – lequel Manet il rencontre en 1873.

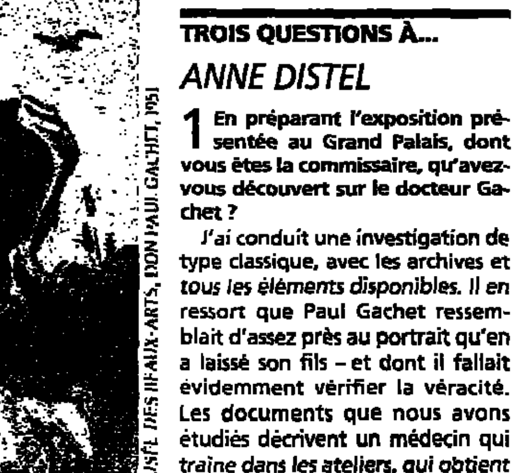
A cette époque, les goûts et la collection de Gachet ne sont pas ceux de ses contemporains. Il aime Manet, Monet, Sisley, Guillaumin, *Pissarro et Cézanne. Cézanne* loue une maison près de la sienne, à Auvers. Il y rencontre fréquemment Guillaumin et Pissarro. Inutile d'insister. Ces épisodes très connus sont majeurs pour l'histoire de l'impressionnisme. Pour la première exposition du groupe, en 1874, Gachet prête *Une moderne Olympia* de Cézanne et *Soleil couchant à Ivry* de Guillaumin. A cette date, il possède plusieurs paysages de Pissarro peints à Louveciennes, un Sisley et, de Guillaumin encore, une *Femme nue couchée* où il *n'égale pas Manet, quoiqu'il y aspire.* Achats ? Dons en échange de soins ? Les deux alternativement. Gachet fournit conseils et ordonnances.

A l'occasion, il rend des services. Quand Anna Leboeuf, dite Margot, couturière et modèle de Renoir, est malade, le peintre prie le médecin de la visiter – ce qu'il fait aussitôt, sans la sauver pour autant. Il n'empêche : une tête de *jeune fille de Renoir entre alors* dans la collection du docteur. Que Théo Van Gogh ait adressé son frère Vincent à Gachet en mai 1890 n'est donc que logique. Une maison à la campagne près de Paris, un spécialiste des maladies nerveuses, ami des peintres : le havre idéal pour Van Gogh après son internement.

Pourquoi alors tant de controverses aujourd'hui ? Parce que Gachet ne se *contentait pas de collectionner*. Parce qu'il eut l'idée rétrospectivement désastreuse de s'inventer un double, Paul Van Ryssel (Paul de Lille, sa ville natale), *lequel double dessinait* – platement –, gravait – médiocrement – et peignait – mal. Evidemment, il faisait tout cela en s'inspirant des artistes et des *œuvres qu'il avait sous les yeux.*

Il copiait. Il pastichait. Il s'essayait dans l'impressionnisme, effets de neige, fruits, fleurs. Excès d'enthousiasme d'un néophyte. Ils alimentent désormais la controverse. De mauvais Gachet auraient été pris pour de mauvais Cézanne et de piètres Van Gogh. Preuve de l'erreur ? Leur médiocrité, justement – comme s'il n'arrivait pas à un grand peintre de rater un tableau. Comme si ces incertitudes subalternes changeaient quoique ce soit à l'essentiel, à l'œuvre de Cézanne ou à celle de Van Gogh.





TROIS QUESTIONS À...

ANNE DISTEL

1 En préparant l'exposition présentée au Grand Palais, dont vous êtes la commissaire, qu'avez-vous découvert sur le docteur Gachet ?

J'ai conduit une investigation de type classique, avec les archives et *tous les éléments disponibles. Il en* ressort que Paul Gachet ressemblait d'assez près au portrait qu'en a laissé son fils – et dont il fallait évidemment vérifier la véracité. Les documents que nous avons étudiés décrivent un médecin qui *traîne dans les ateliers, qui obtient* des œuvres à bas prix, attire des sympathies et des antipathies. Mais il se trouve où il faut, dans

2 Que pensez-vous de la controverse actuelle ?

Qu'elle est ancienne et que les détracteurs actuels de Gachet n'ont rien inventé. Que *Les Deux Fillettes* et *Les Vaches* soient des œuvres assez faibles, on l'a observé depuis longtemps, depuis les années 50. La querelle a commencé avec un officier de marine à la retraite, Louis Anfray, qui avait *découvert un soi-disant Van Gogh* aux Puces – l'attribution était en fait erronée – et s'est institué spécialiste du peintre.

Pendant plus d'un an, j'ai travaillé en liaison avec le Laboratoire des Musées de France sur ces *œuvres. En les examinant, nous* avons pu établir leur unité matérielle et technique et nous avons pu décrire et comprendre le phénomatisme des copies anciennes à l'aquarelle des œuvres de la collection, leurs roses et leurs violets, qui ont disparu depuis.

Quant au problème de l'authenticité des Van Gogh, la position des conservateurs est claire : *s'il y* avait la moindre possibilité que l'un de ces tableaux soit un faux, il n'y aurait aucune raison pour nous de le cacher. Ces toiles sont en*trées par donation, il n'y a donc* aucune responsabilité financière en cause.

3 Et pour le *Jardin à Auvers*, où la question financière, cette fois, se pose ?

Chaque chose en son temps. Nous ne l'avons pas encore soumis aux mêmes investigations.

Le mariage de l'émotion et de la réserve dans le piano de Marie-Josèphe Jude

Disques et concerts placent cette interprète surdouée hors les cadres habituels de la scène musicale

À TRENTE ANS, Marie-Josèphe Jude occupe dans l'amphithéâtre pianistique français une place singulière. Rien de provocant ni d'ostentatoire chez cette jeune femme au beau visage lisse, mais un charme, une retenue qui exhale un parfum de mystère. Tout pourtant la disposait à un ego surdimensionné : une enfance de surdouée à en croire les psychiatres, des études de piano avalées en quelques bouchées (entrée au Conservatoire de Paris à treize ans, sortie à seize) avec la bagatelle d'un bac en poche. Cependant une rare modestie et on ne sait quel intime besoin de lenteur méditative, renforcé par ses origines asiatiques, la détournent des rails de l'interprète prodige.

Vient le temps des interrogations : *« A seize ans, j'avais toutes les cartes en mains, mais je n'avais aucune idée de ce qu'était cette profession. C'est alors qu'a commencé une période de crise qui a duré plus de deux ans. Je ne sentais pas le désir de ce métier, j'avais des doutes et j'en souffrais. Je ne jouais quasiment plus, j'avais pris 30 kilos et je dormais tout le temps. »* Ce qui fera sortir l'insecte de sa chrysalide ? Le concours Clara Haskil de 1989 qu'elle prépare d'arrache-pied en deux mois seulement – *« J'avais enfin la volonté de me prouver quelque chose à moi-même »* – pour arriver en finale parmi les cinq premiers !

Toutefois, la reconnaissance et les premiers succès n'altèrent en rien la recherche exigeante de l'identité : il lui faut aller encore plus loin et la rencontre avec Maria Curcio, une disciple d'Arthur Schnabel, sera déterminante. *« Je suis allée à Londres trois jours par mois pendant quatre ans et j'ai tout remis à plat. J'étais dans l'ignorance totale de ce que je faisais. Maria m'a appris à gérer ce qui en moi était naturel mais aussi à jouer vraiment du piano. »* Et de reconnaître qu'au conservatoire, dans la classe de Ciccolini, *« avec une heure de cours par semaine et un professeur complètement stressé (il faut qu'on ait son prix), on mange de la musique, on n'a pas le temps de parler. On apprend en mimant mais on ne passe pas au stade supérieur. »*

AMOURS BRAHMSIENNES

Recherche de soi-même en préalable à tout travail, mais aussi gravité fondamentale, venue tôt avec la mort prématurée d'un père *« artiste dans l'âme »* qui laissera un long sillage. Attention, nulle pose mélancolique, aucune effusion complaisante, nous sommes loin des stéréotypes : *« Rien ne m'agace plus que le mythe de l'artiste complètement égocentré qui souffre pour exister. Mais tout le monde souffre ! La seule différence c'est que lui peut en nourrir son art. »* Nul doute que là se tient, dans cet alliage d'émotion et de réserve si perceptible dans son piano, la « sympathie » qui lie en profondeur Marie-Josèphe Jude à Brahms. Etonnantes affinités en effet que celles d'une toute jeune fille avec la musique d'un homme à la fin de sa vie. *« C'est un univers dans lequel je me sentais moi-même, un mélange de violence introvertie et de nostalgie pudique. Cela m'a permis de sortir de ma coquille, mais... avec retenue »*, dit-elle en riant, creusant ses fossettes.

Ce fruit des amours brahmsiennes, la firme discographique Lyrinx le portera sur les fonts baptismaux : le premier-né est superbe et remporte l'adhésion immédiate du public et de la critique. Il en sera de même pour les deux suivants. Aujourd'hui, Marie-Josèphe Jude publie le quatrième volet d'une intégrale en six volumes dans laquelle elle compte bien inclure la *Chaconne* écartée par Julius Katchen. Face à ce travail de longue haleine, la perspective de quelques excursions dans des musiques plus « légères » et immédiatement virtuoses n'est pas pour lui déplaire. *« Je vais jouer dans quelques jours avec l'Orchestre de Paris un concerto de Hummel que je ne connaissais pas (je ne pense pas être la seule d'ailleurs), mais qui m'a conquise. Il ressemble comme une goutte d'eau au* Concerto en *mi* mineur *de Chopin ou plutôt c'est le contraire, puisque c'est Chopin qui a été l'élève de Hummel. »*

D'autres goûts, d'autres envies ? *« Oui, Mozart, Liszt, la musique française que je joue beaucoup et, pourquoi pas, une incursion chez les Russes ! »* Manifestement, Marie-Josèphe Jude aspire à accroître le champ d'une liberté encore insuffisamment explorée. Sa rencontre à la vie comme à la scène avec Jean-François Heisser, son pianiste de mari, semble lui donner le recul nécessaire pour mieux sauter : *« Nous avons la même oreille et donc une confiance absolue dans le jugement de l'autre. Cela fait gagner un temps fou ! »* Tout l'inclinerait-il enfin à tirer pleinement profit de la facilité que la nature lui a donnée et qu'elle ne s'est pas volontiers accordée ? Il n'y a pas à en douter.

Marie-Aude Roux

★ **Prochains concerts les 3, 4 et 6 février, à Paris, salle Pleyel, avec l'Orchestre de Paris, Frans Brüggen (direction). Le 16 mars, à Marseille (Brahms) avec Jean-François Heisser (piano). Le 25 avril, à Paris, Théâtre des Champs-Elysées (Schubert, Brahms) avec Jean-François Heisser.**


MARKUS KALTER

Marie-Josèphe Jude : « Rien ne m'agace plus que le mythe de l'artiste complètement égocentré qui souffre pour exister. »

DÉPÊCHES

■ ***FESTIVALS :*** **le gouvernement allemand compte réduire de moitié** sa subvention annuelle au Festival de Bayreuth, temple de la musique de Richard Wagner. Une porte-parole du ministère des finances, dirigé par Oskar Lafontaine (SPD), a annoncé que les subventions du Festival de Bayreuth, de l'Orchestre symphonique de Bamberg et de la Philharmonia Hungarica de Marl seraient réduites de moitié. Cette mesure, qui vise à mieux tenir l'équilibre dans ce domaine entre l'Etat fédéral et les Länder, représenterait une perte de 825 000 euros pour Bayreuth. – *(AFP.)*

■ **VENTES : le Musée Getty de Los Angeles vient d'acquérir des dessins de la Renaissance,** vingt de l'Italien Federico Zuccaro qui appartenaient à la Banque nationale de Paris, et une œuvre récemment découverte de l'un des maîtres de la Renaissance flamande, Pieter Coecke Van Aelst, *Sacrifice à Lystra*, qui date d'environ 1534. Ces acquisitions ont été faites lors d'une vente chez Sotheby's à New York pour un coût de 2,1 millions de dollars (1,8 million d'euros).

■ **ARTS : plus de 295 000 personnes** ont visité l'exposition « Rendez-Vous » du Guggenheim de New York, consacrée aux chefs-d'œuvre du musée américain et du Centre Georges-Pompidou. Le record est toujours détenu par « L'art de la moto », exposition qui a précédé « Rendez-Vous », avec plus de 310 000 visiteurs.

■ **Le seul tableau authentifié de Rembrandt d'un musée au Danemark** a été volé par deux hommes le 29 janvier. Cette œuvre du peintre néerlandais, *Portrait de dame*, datant de 1632, exposée au Musée de Nivaagaard Kunstsamling, est évaluée entre 50 et 100 millions de couronnes (6,7 et 13,5 millions d'euros).

Le sac du patrimoine khmer continue

LE 5 JANVIER, un camion transportant 117 pierres sculptées a été arrêté en Thaïlande, à une centaine de kilomètres de la frontière cambodgienne. Très vite, ces pièces ont été identifiées comme venant du temple de Banteay Chmar, situé au nord-ouest du royaume cambodgien, à 25 kilomètres de la frontière thaïlandaise, dans une région difficile d'accès. Elles ont été déposées au musée de Prachin Buri, à l'est de Bangkok.

Claude Jacques, épigraphiste français, directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études et conseiller auprès de l'Unesco, avait déjà repéré, le 22 décembre 1998 à Bangkok, dans la boutique d'un antiquaire du quartier de River City, une stèle de 1,50 mètre, dont il avait déchiffré les inscriptions à Banteay Chmar. Elle était à vendre pour un peu moins de 10 000 dollars (8 770 €). Il a immédiatement prévenu le directeur général du département des beaux-arts thaïlandais, Nikom Musikama, qui a fait saisir la pierre.

Quelques jours plus tard, le 16 janvier, Claude Jacques se rendait à Banteay Chmar et constatait que ce grand temple, bien connu – exploré dès 1883, il a notamment été décrit par George Groslier, en 1937, dans un numéro de *L'Illustration* – avait été sauvagement mutilé. Les murs de son enceinte extérieure, couverts de bas-reliefs sur plus de 1 000 mètres carrés (des scènes historiques et légendaires), avaient été attaqués au burin. 25 mètres de sculptures ont disparu. *« Compte tenu de ce que l'on a retrouvé en Thaïlande*, indique Claude Jacques, *il y a encore plus de 13 mètres de pierres sculptées qui se promènent dans la nature. »*

LA TENTATION DES DÉSHÉRITÉS

Sur place, le chercheur français a pu retrouver le lieu où avait été arrachée la stèle repérée à Bangkok. Visitant les quatre pavillons d'angle, tous ornés de stèles inscrites et sculptées, il a observé que l'une d'entre elles avait disparu et qu'une autre, encore sur place, avait été découpée et cassée. D'après les renseignements qu'il a pu recueillir à Banteay Chmar, *« le carnage aurait eu lieu dans les deux ou trois derniers mois de 1998. Le démontage des pièces a dû prendre plusieurs semaines. L'entreprise n'a donc rien de clandestin. Il y a sur place une garnison de 600 hommes. Les soldats interrogés ne sont au courant de rien, alors qu'il est de notoriété publique, dans tout le royaume, que l'armée cambodgienne est au centre de tous ces trafics »*.

Claude Jacques déplore d'autant plus ces pillages que, *« quatre fois sur cinq, les statues enlevées au burin, partent en éclats et sont irrémédiablement perdues »*. Le vol de ces éléments du patrimoine khmer est une tentation considérable dans cette région à la population déshéritée. Mais de courte vue : l'ouverture à la frontière khméro-thaïlandaise, d'un nouveau temple au public – celui de Préah Vear – a permis aux militaires qui occupaient les lieux de recevoir 5 dollars par visiteur. Et en quelques semaines, il est venu 5 000 personnes. *« D'un strict point de vue économique, ce type d'opération est, à moyen terme, beaucoup plus profitable que la vente d'objets pillés, et elle est indéfiniment renouvelable »*, note Claude Jacques qui stigmatise *« la formidable pompe aspirante que constituent, pour le patrimoine khmer, les marchés européens, américains et japonais »*.

Emmanuel de Roux

Une réunion pour apaiser la crise dans les écoles d'architecture

UNE RENCONTRE devait avoir lieu lundi 1er février entre les étudiants en architecture, le directeur de l'architecture et du patrimoine, François Barré, et la directrice-adjointe du cabinet de la ministre de la culture, Agnes Saal. En grève depuis début janvier, plusieurs centaines d'élèves des écoles d'architecture de Paris (la Défense, La Villette, Belleville), auxquels se sont joints des étudiants de Marne-la-Vallée, Rouen, Versailles et Montpellier, avaient manifesté mercredi 27 janvier dans la capitale. Ils voulaient faire valoir une douzaine de revendications concernant leurs conditions d'études, la situation des enseignants, les conditions d'exercice professionnel, ainsi que le projet de réforme de l'enseignement étudié par la direction de l'architecture et du patrimoine. Ils protestent notamment contre l'établissement d'une « carte scolaire » qui vise à regrouper en six pôles les neuf écoles de Paris et d'Ile-de-France.

Selon le porte-parole des étudiants, cette restructuration en cours va se traduire par une diminution du nombre d'étudiants « *de 7 500 environ à 6 000* ». Les écoles appelées à devenir des pôles sont celles de Belleville, La Villette, Versailles et Marne-la-Vallée. Deux autres pôles doivent être choisis parmi les écoles d'architecture de la Défense, Charenton, Villemin et La Seine. Les étudiants protestent également contre la réforme de la profession qui introduit une licence d'exercice consistant à imposer un stage d'un an ou deux après le diplôme d'architecte DPLG.

Une nouvelle stratégie pour les Archives nationales

QUAND Philippe Bélaval a été nommé à la direction des Archives de France en juillet 1998, cette institution traversait une grave crise, en partie provoquée par l'archaïsme de ses structures et l'insuffisance des bâtiments où sont stockés ses fonds. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait alors visité le Centre historique des Archives nationales, à Paris, et avait demandé au nouveau directeur de lui remettre un document de travail qui devait constituer *« la base de la nécessaire redéfinition de l'institution des Archives »*. Ce rapport est désormais sur son bureau.

Il s'agit d'abord d'un état des lieux. Les Archives nationales sont essentiellement composées de quatre centres. Le Centre historique de Paris, quadrilatère composite, situé rue des Francs-Bourgeois, dans le Marais. Il est doté depuis 1988 d'un Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales (Caran), destiné au public. Cet ensemble prestigieux qui abrite 100 kilomètres linéaires d'archives, dépourvu de fonctionnalité, est submergé par la marée de papier issue des diverses administrations.

Le Centre des archives contemporaines de Fontainebleau a été conçu, en 1967, comme une sorte de gare de triage des archives administratives. Celles-ci ne devaient que passer. Le provisoire est devenu définitif et le programme immobilier, inachevé, abrite aujourd'hui, dans de mauvaises conditions, 180 kilomètres de rayonnages, difficilement accessibles aux chercheurs.

Le Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence centralise, depuis 1966, avec plus de bonheur, les archives des anciennes colonies françaises.

Le Centre des archives du monde du travail a été installé à Roubaix en 1993. Il devait servir de mémoire aux entreprises. S'il dispose encore de place (11 kilomètres sont occupés sur 44 kilomètres linéaires), son horizon s'est élargi : les syndicats, les associations, les mutuelles et même les architectes lui destinent leurs papiers.

Les Archives nationales souffrent donc d'un manque de place, de l'insuffisance des structures d'accueil pour le public et du retard pris par le microfilmage et la numérisation des documents. Or, explique Philippe Bélaval, elles doivent faire face au même moment à une mutation accélérée. Les systèmes de collecte et de conservation doivent être revus, notamment à cause de la révolution informatique. Les Archives doivent ouvrir davantage leurs fonds à leurs différents publics : scientifiques (60 % des 14 706 usagers en 1997) ; individus qui viennent y chercher des informations personnelles (comme les généalogistes amateurs, toujours plus nombreux) ou des documents leur permettant de faire valoir des droits.

Cette démocratisation va d'ailleurs de pair avec la volonté gouvernementale de réformer la loi de 1979 qui limite la possibilité de communiquer les archives. Tout cela implique que l'institution sorte de l'impasse immobilière : *« Il faut une cité des Archives pour remettre les Archives au centre de la cité »*, indique Philippe Bélaval.

TROIS SITES POSSIBLES

Où caser cette Cité, sachant que le Centre historique de Paris devrait conserver ses fonds jusqu'à l'année 1798 ? M. Bélaval retient trois sites possibles, par ordre de préférence : l'est de la région parisienne ; Reims, où le gouvernement Balladur avait prévu d'implanter la Maison de la mémoire de la Ve République, c'est-à-dire les archives depuis 1958 – décision annulée par Catherine Trautmann ; Fontainebleau, près du centre déjà existant.

La ministre devra trancher, sachant que le coût d'une telle opération est de 600 à 800 millions de francs (91,4 à 121,9 millions d'euros), selon Philippe Bélaval. *« Et il convient d'y ajouter*, indique le rapporteur, *le coût de rénovation du quadrilatère des Francs-Bourgeois »*, soit 500 millions de francs (76,2 millions d'euros) supplémentaires. Le ministère de la culture n'en a donc pas fini avec ses grands travaux. Mais, dans le cas des Archives nationales, qui concernent l'ensemble des administrations françaises, d'autres ministères pourraient être mis à contribution.

E. de R.

La jeunesse des grands formats de Monet, au crépuscule de sa vie

A Londres, une exposition des œuvres réalisées par le maître français à partir de 1900

Souvent réduit à l'impressionnisme, et donc au XIXe siècle, Claude Monet aura vécu encore pendant un quart de siècle à partir de 1900. Riche de quelque 70 œuvres, dont de très grands panneaux de « Nymphéas », l'exposition de Londres, conçue avec le Musée des beaux-arts de Boston, montre fort bien les élans et retraits du reclus de Giverny, ses hardiesses chromatiques, ses évolutions surprenantes, jusqu'à l'abstraction.

MONET IN THE 20TH CENTURY. Royal Academy of Arts, Piccadilly, Londres. Tél. : 00-44-171-300-80-00. Du dimanche au jeudi, de 9 heures à 18 heures, le vendredi et le samedi de 9 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 avril. Entrée : 9 livres (13 euros). Sur réservations. Depuis la France : Maison de la Grande-Bretagne, tél. : 01-42-65-39-21 ; agence Box Office, tél. : 01-49-95-08-06 ; agence Keith Prowse, tél. : 01-48-78-04-11. Catalogue, *Yale University Press* (19,95 livres ; 30,5 euros) et Flammarion pour la traduction et l'édition françaises.

LONDRES
de notre envoyée spéciale

En 1900, Monet a soixante ans. Il est très actif et le restera jusqu'à sa mort, en 1926. Soit pendant un quart de siècle. On l'oublie trop souvent, tant le nom et l'œuvre du peintre restent indissociables de l'impressionnisme, donc naturellement du XIXe siècle. Le Monet du XXe siècle est pourtant bien là, en prise avec son temps, plus qu'on ne le pense généralement du maître de Giverny, lequel, prisonnier volontaire en son jardin des délices floraux, n'aurait reçu du monde que des échos assourdis. En 1900, Monet, propriétaire de Giverny depuis dix ans, a agrandi son domaine, aménagé son jardin d'eau, et projeté un atelier plus grand. Il est déjà pris du désir de faire de la peinture à grande échelle. Son ambition de réaliser des panneaux de grandes dimensions le portera, le stimulera jusqu'à sa mort. Son ami Clemenceau, « le Tigre », l'y aidera en le bousculant, en le provoquant chaque fois que le découragement prendra l'artiste, en lutte, après 1914, avec la cécité.

Animé par ce besoin d'appréhender autrement l'espace de sa peinture, l'art de Monet allait prendre un tour nouveau, plus gestuel, plus expressif, plus libre en regard du motif. Non sans hésitations, non sans repentirs. Riche de quelque 70 œuvres dont de très grands panneaux de « Nymphéas », l'exposition de Londres, qui a été conçue avec le Musée des beaux-arts de Boston, où elle a été présentée, montre fort bien les élans du peintre et ses retraits, ainsi que ses sautes d'humeur, voire ses angoisses. Elle commence donc en 1900. Monet poursuit alors les séries de vues sur la Tamise entreprises lors d'un séjour à Londres en 1899 et commence la série des Parlements. L'ensemble londonien est à peine achevé en 1904 que Monet a déjà entrepris de nouveaux paysages d'eau avec les nymphéas qui poussaient dans le bassin de son jardin. Il ne les lâchera plus, sauf pour une incartade à Venise en 1908. Cette campagne de Nymphéas, qui dure cinq ans, est passionnante. Monet y traite vraiment pour la première fois la surface de l'eau comme motif exclusif.

Il évolue d'une manière surprenante d'une année à l'autre, modifiant les formats et les cadrages périlleux. Les premiers tableaux sont encore ancrés à la rive dans la bordure haute. Dans ceux qui suivent, on ne voit plus que le plan d'eau avec les arbres et le ciel en miroir, et des îlots de nénuphars en suspens. En 1907, Monet se fixe sur le reflet d'une coulée de lumière entre les arbres, qui, dans les toutes dernières toiles de la série, fait presque figure d'apparition, de possible incorporation du monde invisible. La facture s'élargit, la touche peut s'empâter, devenir violente, comme si le peintre répondait à l'apparition des fauves en affirmant l'ampleur de son coup de pinceau.

SÉRIE VÉNITIENNE

Dans la série vénitienne avec vues sur la Salute, le palais ducal, le palais Contarini, on sent Monet bagarrer ferme pour échapper au pittoresque. Il emploie des couleurs forcées, choisit des cadrages de mauvais photographe, tous déstabilisants : ainsi de l'angle d'un quai disgracieux en premier plan. Crise ou pas ? Toujours est-il qu'après cette série Monet produit peu d'œuvres abouties, cela jusqu'en 1914. La mort de sa femme et son début de cataracte l'ont abattu. Puis il réagit étonnamment : « *Je compte même entreprendre de grandes choses* », déclare-t-il au printemps 1914. En pleine guerre, il se fait construire un nouvel atelier plus vaste, à l'est de sa maison, qui lui permet de travailler à des panneaux de très grand format, de 2 mètres de haut sur 3, 4 et 6 mètres de long, qui tournent autour des nymphéas.

Peu de ces peintures sont sorties de l'atelier de son vivant, soit qu'il les considérait comme non achevées, soit qu'il en avait besoin pour poursuivre son projet de grande décoration et de donation à l'Etat français. Parmi elles sont restés aussi dans l'atelier des panneaux que Monet n'avait pas retenus pour l'Orangerie. Après sa mort, il en restait dix-neuf, qui n'ont été dispersés qu'à partir de 1952. Sept de ces grandes toiles sont présentées dans l'exposition. Parmi elles, une, somptueuse, abstraite, est exposée pour la première fois avec l'autorisation de la galerie Larock-Granoff. Parallèlement à cette grande noyade dans les profondeurs de son bassin, Monet reprend pied dans le jardin : le pont, les glycines, le saule pleureur, l'allée des rosiers, la maison vue du jardin aux roses... Hardiesses chromatiques, charges de matière jusqu'à l'étouffement, houle, incandescences, buisson ardent. Des œuvres rarement montrées qui nous confrontent à un Monet beaucoup moins sage que celui dont sont familiers les habitués de l'Orangerie.

Geneviève Breerette

La technicité un peu froide de Michael Tilson Thomas

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SAN FRANCISCO, Michael Tilson Thomas (direction), Dawn Upshaw (soprano). *Chants d'Auvergne*, de Joseph Canteloube, *Cinquième symphonie*, de Gustav Mahler. Toulouse, Halle aux Grains, le 30 janvier. Programme repris à Paris, Théâtre des Champs-Elysées, le 1er février à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

On attendait la suite extraite de *A Quiet Place*, de Leonard Bernstein, en première partie du programme toulousain de l'Orchestre symphonique de San Francisco ; ce sont les *Chants d'Auvergne*, de Joseph Canteloube (1879-1957), qui ont finalement pris place en première partie, Dawn Upshaw ajoutant ce concert aux quelques-uns qu'elle donne en compagnie de l'orchestre de Michael Tilson Thomas, en tournée européenne. On se réjouit de la présence accrue de cette chanteuse américaine (on l'entendra dans la reprise de *La Flûte enchantée*, à l'Opéra de Paris, puis dans un récital, le 24 avril, au Théâtre des Champs-Elysées). Comme beaucoup de ses consœurs (Victoria de Los Angeles, Federica von Stade, Kiri te Kanawa, entre autres), Dawn Upshaw s'encanaille volontiers dans les ruralités sonores des arrangements par Joseph Canteloube des *Chants d'Auvergne* traditionnels.

Mais on aurait tort de prendre cette musique pour un simple habillage sonore de mélodies traditionnelles. On y trouve autant de raffinement et de finesses instrumentales que dans les *Folk Songs* de Luciano Berio, autre fameux exemple d'« arrangement » d'un matériau à tendance folklorisante : fins dessins aux bois, auras vaporeuses aux cordes, tout semble réalisé de main de maître (la sublime texture orchestrale, avec un piano tenant le rôle arachnéen d'une harpe, dans « Au Pont de Mirabel » !).

HOMOGÉNÉITÉ

L'Orchestre de San Francisco donne toute sa précision à cette orchestration de rêve, un succédané de ce que peut, au moins à l'étranger, représenter l'« esprit français ». Dawn Upshaw est à l'aise, campée sur ses jambes, le corps libre. La voix, charnue, claire, est émise avec le naturel qu'on lui connaît, mais on se demande comment les auditeurs placés dans son dos (c'est-à-dire presque la moitié de l'hexagonale Halle aux Grains) ont pu entendre les nuances raffinées de son chant. Elle délivre une mélancolie poignante ou un enjouement communicatif selon les numéros, sans surjouer un quelconque régionalisme décalé. Les amateurs peuvent la retouver dans le disque de ces *Chants d'Auvergne* qu'elle a gravés pour Erato.

On aime et on admire la curiosité et l'ouverture d'esprit du chef américain Michael Tilson Thomas. Sa discographie pour BMG, avec l'orchestre dont il est le patron depuis 1995, en témoigne amplement (le Stravinsky rare, Villa-Lobos, la musique moderne de big band de jazz, etc.), sans parler des programmes souvent imaginatifs et ouverts à la musique du XXe siècle qu'il donne dans la ville californienne. Comment sonne son Mahler ? Sa direction est d'une précision hallucinante, d'une technicité un rien m'as-tu-vu. Ce sens plastique impeccable semble communiqué à l'extraordinaire instrument qu'est le San Francisco Symphony. Les cordes sont d'une homogénéité merveilleuse, les vents excellents, mais tout semble découpé au cordeau, effilé, sans cette pulpe et ce je-ne-sais-quoi qui donnent à une sonorité splendide son supplément d'âme (récent exemple : Riccardo Chailly dans ses concerts et son enregistrement – Decca – de la pièce).

Quid de la polyphonie torturée (les ramifications des voix médianes, les fausses relations harmoniques !) du célèbre *Adagietto*, que Tilson Thomas, voulant le débarrasser de son pathos présumé, joue comme une mélodie accompagnée, une romance sans paroles élégiaque ? « MTT » dirige Mahler en « Son Dolby Stéréo », clinquant. Cela fouette, cela marche, le public lui fait fête.

Renaud Machart

INSTANTANÉ

LES MÉTÉORES d'EMMANUELLE HUYNH

Comme le son strident de la guitare de Gérôme Nox (situé sous les spectateurs, autant dire l'effet d'enveloppement massif de la musique), les corps d'Emmanuelle Huynh et Dimitri Chamblas sont saturés. D'une densité inhabituelle. Comme s'ils avaient subi une compression. Bien plantés sur leur jambes, les danseurs s'offrent dans leur épaisseur musclée, leur lourdeur. Deux blocs de chair posés là dont l'évidence est d'abord l'intensité physique. En mouvement ou immobile, pas d'effet de surface, de projection extérieure, par les lumières d'Yves Godin, semble se resserrer autour d'eux. Quand ils se choquent et s'étreignent, ils racontent l'histoire de deux masses aimantées, se cherchant toujours pour s'éprouver encore. Sans psychologie, ni sensualité, encore moins d'érotisme, leur duo tente de réinventer le contact, l'être ensemble. Au plus profond. A bras-le-corps.

On sent le creux de la taille de l'un dans la main de l'autre, la pression de la cuisse de Dimitri sur le mollet d'Emmanuelle, la sécheresse d'un genou contre la douce tonicité d'un ventre. Résistance, plasticité, mollesse. L'autre est un continent dont il s'agit d'explorer tous les reliefs en multipliant les approches. Ce duo chorégraphié par Emmanuelle Huynh ne porte contre. Avec ou sans toi, comment être deux : une affaire jamais évidente. Allongé sur l'autre, c'est tout le poids du monde et de l'amour qui repose sur lui jusqu'à l'étouffement. La libération sonne le retour à la solitude. Puis l'obscurité inonde le plateau. Les deux interprètes sont happés dans une poursuite rapide. Ils se coursent et tourbillonnent avant de disparaître chacun de leur côté. Météores engloutis par la nuit et irrémédiablement séparés.

Rosita Boisseau

★ *Tout contre*, d'Emmanuelle Huynh. Emmanuelle Huynh et Dimitri Chamblas (interprètes). Le 4 février, 20 h 30, à Annecy, Scène nationale ; le 19 mai, Maison de la

SORTIR

PARIS

Fawzy Al-Aiedy
Le musicien irakien Fawzy Al-Aiedy (hautbois, cor anglais, oud, chant) organise un voyage musical vers le Proche-Orient, à bord du *Paris-Bagdad*, titre de son nouvel album (Buda Records). Sur les airs orientaux qu'il compose ou qu'il puise dans le répertoire traditionnel, les musiciens échangent des propos musicaux sur une grande variété de timbres. La clarinette évoque les Balkans, la pulsation de la contrebasse rapproche du jazz, la mélodie du *Bolero* de Ravel revient en mémoire au détour d'une ligne de hautbois.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e. Mo Sentier. 20 heures, les 2, 3, 4, 5 et 6 février. Jusqu'au 13 février. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Roy Hargrove, Nicholas Payton
C'est une sorte de sommet de la trompette jazz avec Roy Hargrove et Nicolas Payton, deux jeunes solistes que l'on a souvent rattachés au courant *revival* symbolisé par Wynton Marsalis. L'un et l'autre ont la technique, la connaissance historique et l'amour du jazz qui les font dépasser la simple redite. Kirk Lightsey est au piano, Reggie Johnson à la contrebasse et Idriss Muhamad à la batterie. Autant dire une rythmique de luxe.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 1er février. Tél. : 01-45-23-51-41.

Les Oranges
Ecrivain discret mais pugnace, musicien de jazz et journaliste qui se veut ambassadeur de l'Algérie et des Algériens en France, Aziz Chouaki est l'auteur des *Oranges*. « *C'est un texte*, dit-il, *d'UN Algérien qui parle d'UN Algérien et de rien d'autre, écrit dans un style hétérogène composé de blagues de café, d'un ton épique, néo-classique, post-urbain.* » Laurent Vacher signe la mise en scène de cette pièce interprétée par Jean-Claude Leguay et le musicien Gilles Andrieux.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e. RER Cité-Universitaire. Du lundi au samedi, à 20 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Relâche mercredi. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 19 février.

L'Epreuve
Xavier Lemaire et sa compagnie Les Larrons présente *L'Epreuve*, de Marivaux, comédie en un acte, écrite en 1740. L'épreuve, celle que Lucidor – jeune homme séduisant et riche – fait supporter à Angélique – jeune fille exquise et pauvre – pour éprouver ses sentiments est un modèle de rudesse et d'acharnement. En prélude est joué *L'Amour et la vérité* (1720), une des premières pièces de Marivaux, contraste intéressant de la jeunesse et de la maturité de l'auteur.
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e. Mo Monge. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-31-11-99. 90 F et 130 F. Jusqu'au 28 février.

REIMS

Ignatus, M. Chance, Jérôme Minière
Dans le cadre d'Histoires d'airs, dont la deuxième édition se tient à Reims, deux anciens des Objets, Ignatus et Matthieu Ballet (M. Chance), et un ancien étudiant de cinéma reconverti à la chanson, Jérôme Minière, illustrent le débat du jour : « *Machines et nouveaux rythmes au service de la chanson* », proposé par la Scène nationale de Reims.
Le Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 03-26-47-30-40.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Celebrity
de Woody Allen (Etats-Unis, 1 h 50).
Downtime
de Bharat Nalluri (Grande-Bretagne, 1 h 30).
La Nouvelle Eve
de Catherine Corsini (France, 1 h 34).
Psycho (*)
de Gus Van Sant (Etats-Unis, 1 h 44).
La révolution sexuelle n'a pas eu lieu
de Judith Cahen (France, 2 h).
Rush Hour
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
Sombre (**)
de Philippe Grandrieux (France, 1 h 52).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Luciano Pavarotti (ténor)
Leone Magiera (piano)
Œuvres de Beethoven, Bellini, Bononcini, Donizetti, Puccini, Scarlatti et Tosti.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 100 F à 900 F.

David Sauzay Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 1er, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Les Négropolitains
Chansons de Boby Lapointe.
Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, 14e. Mo Edgar-Quinet. Le 1er, à 20 h 15. Tel. : 01-42-79-97-97. De 70 F à 90 F. Jusqu'au 28 février.

Michel Hermon
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Mo Bastille. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F et 120 F.

Indigo
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, 18e. Mo Pigalle. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F.

Jacques Higelin
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Les 1er et 2, à 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 50 F.

Jahcan & the Sound Surprise Band
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9e. Mo Pigalle. Le 1er, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

Lobi Traoré
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, 20e. Mo Alexandre-Dumas. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 20 F.

Orlando Poleo y la Orquesta Chaworo
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 1er, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

RÉSERVATIONS

New Morning
Février : De Rosa-Djeli Moussa Diawara Khalil (le 13), R.L. Burnside (le 15), hommage à Jean-François Jenny-Clarke (le 23), Jimmy Oihid (le 27).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Tél. : 01-45-23-51-41.

Les Arts Florissants
Lully : *Les Métamorphoses de Psyché*. William Christie (direction).
Opéra-Comique, place Boieldieu, 2e. Le 9 février, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 430 F.

Juliette
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Du 9 au 14 février. Tél. : 01-47-42-25-49. De 164 F à 250 F.

Jonathan Richman
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, 18e. Le 20 février. Tél. : 01-44-92-78-03.

Fabulous Trobadors
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Le 25 février. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59.

PROLONGATION

« Trop de peines : femmes en prison »
L'exposition de photographies de Jane Evelyn Atwood, qui devait se clore le 31 janvier, est prolongée jusqu'au 14 mars.
Maison de La Villette, parc de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, 19e. Tél. : 0-803-306-306. 20 F.

DERNIERS JOURS

7 février :
Ça respire toujours
Brassens, chansons
de Jean-Louis Hourdin, mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Sylvie Joly
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18e. Tél. : 01-49-25-89-99. De 129 F à 245 F.

Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.

Bourdelle et ses élèves
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, 15e. Tél. : 01-49-54-73-73. 27 F.

La Tour de Tübingen
d'après Friedrich Hölderlin, mise en scène de Patrick Olivier.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. De 40 F à 80 F.

DISPARITIONS

Yves Hervouet

Un grand sinologue

YVES HERVOUET, sinologue, est mort vendredi 29 janvier, frappé d'une embolie pulmonaire, à l'hôpital Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine).

Né le 30 avril 1921 à Remouillé (Loire-Atlantique), Yves Hervouet passe sa licence de lettres classiques en 1943, puis étudie le chinois aux Langues orientales en 1946-1947. Il part ensuite se perfectionner à Pékin (1947-1949) et devient membre scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), en poste à Hanoï (1950-1954). Bibliothécaire de l'Institut des hautes études chinoises de 1954 à 1959, il est nommé, en 1959, à Bordeaux, dans la première chaire de chinois créée dans une université française, sur la recommandation d'Etiemble. Dix ans plus tard, il quitte Bordeaux pour participer à la fondation de l'université de Vincennes - Paris-VIII, *département de chinois*, d'où il passera à Paris-VII pour y terminer sa carrière (1976-1987).

Chercheur, Yves Hervouet était un philologue rigoureux, à qui l'on doit de remarquables travaux sur deux grands poètes classiques chinois, Sima Xiangru, de l'époque des Han, et Li Shangying, de l'époque des Tang. Bibliographe hors pair, il a établi des catalogues du fonds chinois de l'EFEO à Hanoï, des monographies locales chinoises et des périodiques chinois des bibliothèques européennes et il a dirigé le programme européen de la *Sung Bibliography* initié par Balasz. Professeur, il a été pour ses élèves un maître exceptionnel, très aimé.

Il a aussi beaucoup donné de lui-même à ses collègues, acceptant de multiples charges comme celle de secrétaire général du XIXe Congrès international des orientalistes (tenu à la Sorbonne en 1973) ou celle de président de la 55e section du Conseil national des universités (1975 à 1977 et 1979). A quoi se sont ajoutés des engagements politiques sans compromission : militant chrétien à Bordeaux, ses prises de position contre la guerre d'Algérie lui ont valu des menaces de l'OAS assez sérieuses pour que ses camarades, à l'époque, jugent nécessaire de l'entourer d'une garde permanente. Par la suite, il devait mettre au service du Parti socialiste unifié sa fidélité aux valeurs de la gauche *citoyenne*.

Si sa modestie a empêché qu'il soit connu du grand public, tous les sinisants, chercheurs ou étudiants, savent ce que lui doivent les études chinoises. Et tous ses amis, en particulier ceux de la Société des lecteurs du *Monde*, à laquelle il était très attaché, ressentent profondément, dans sa disparition, la perte d'un esprit droit et d'un compagnon généreux.

Léon Vandermeersch
Directeur d'études honoraire à l'Ecole pratique des hautes études

■ **FRANTISEK VLACIL**, cinéaste tchèque, est mort mercredi 27 janvier à Prague, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'une longue maladie. Considéré comme le plus grand réalisateur tchèque, il ne jouissait toutefois pas de la notoriété internationale de Milos Forman ou de Jiri Menzel. Apôtre du lyrisme au cinéma, il s'était tenu à l'écart de la nouvelle vague des années 60, en privilégiant les grandes fresques poétiques et historiques comme son chef-d'œuvre, *Marketa Lazarova* (1967), le film le plus cher du cinéma tchèque, ou *La Vallée des abeilles*. Né le 19 février 1924, à Cesky Tesin, sur la frontière tchéco-polonaise, Frantisek Vlacil avait fait ses débuts dans le film d'animation et le documentaire. Son premier court-métrage de fiction, *Le Nuage de verre*, avait reçu une distinction spéciale au Festival de Venise en 1958. Deux ans plus tard, son premier long métrage, *La Colombe*, était honoré à Venise, Cannes, Montevideo et Versailles. *Le Piège du diable*, son second film, fut récompensé à Locarno. En disgrâce après l'écrasement du « printemps de Prague », il ne put tourner de nouveau qu'à la fin des années 70. Il présidait l'Académie tchèque du film et de la télévision depuis sa création en 1994.

NOMINATIONS

SANTÉ

Philippe Ritter, préfet, a été nommé directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Rhône-Alpes, lors du conseil des ministres de mercredi 27 janvier. Il succède à Michel Pélissier, nommé président de la Sonacotra en septembre 1998.

[Né le 5 juin 1941 à Strasbourg, Philippe Ritter est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1965-1967). Après un début de carrière comme administrateur civil et dans la préfectorale, il a été en fonction auprès de Daniel Hoeffel, au secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé (1978-1980), au ministère des transports (1980-1981), puis à la présidence du conseil général du Bas-Rhin (1981-1982), avant d'être successivement directeur général des services départementaux du Bas-Rhin (1982-1987), chargé de mission auprès de Camille Cabana, ministre chargé des rapatriés et de la réforme administrative, pour la coordination interministérielle relative aux infrastructures publiques en vue des Jeux olympiques de 1992 en Haute-Savoie (1987-1988), directeur du cabinet de Théo Braun, ministre délégué chargé des personnes âgées (1988-1990), directeur de l'administration à la préfecture de Paris (1990-1992), directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police de Paris (1992-1993), directeur du cabinet de Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales (1993-1995). Depuis août 1995, Philippe Ritter était préfet de l'Ain.]

DIPLOMATIE

Joëlle Bourgois a été nommée ambassadrice auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en remplacement de Marie-Claude Cabana, par décret publié au *Journal officiel* du 29 janvier.

[Née le 24 juin 1945 à Thaon (Vosges), Joëlle Bourgois est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1968-1970). Elle a été notamment en poste à Rome auprès du Saint-Siège (1976-1977), à Mexico (1984-1986) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadrice en Afrique du Sud (1991-1995) et parallèlement au Lesotho (1994-1995). Depuis août 1995, Joëlle Bourgois était ambassadrice auprès de la Conférence pour le désarmement à Genève.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 27janvier est publié :

● **Défense** : un décret portant nomination à la commission consultative du secret de la défense nationale ; *Pierre Lelong, ancien ministre*, président de chambre à la Cour des comptes, en est nommé président.

Au *Journal officiel* du jeudi 28 janvier sont publiés :

● **Parité** : deux décrets portant nomination à l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes ; Dominique Gillot, députée PS du Val-d'Oise, est nommée rapporteuse générale de cet Observatoire (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février).

Au *Journal officiel* du vendredi 29 janvier sont publiés :

● **Commerce international** : une loi autorisant l'approbation du cinquième protocole (services financiers) annexé à l'accord général sur le commerce des services adopté à Genève le 27 février 1998.

● **Arts et civilisations** : un décret portant nomination de Jacques Friedmann à la présidence du *conseil d'orientation de l'établissement* public du Musée des arts et des civilisations prévu pour ouvrir en 2004 quai Branly, à Paris.

Au *Journal officiel* du samedi 30 janvier sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme, fait à Strasbourg le 5 mars 1996 ;

un décret portant publication du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, fait à Strasbourg le 5 mars 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires

Raquel THIERCELIN-MEJIAS
a la joie d'annoncer les cent ans de sa mère,

Pura VERDU TORMO,
artiste peintre, militante républicaine
de la guerre civile espagnole.

née, à Monóvar (Espagne), le 2 février 1899,

et y associe la mémoire de son père.

Eusebio MEJIAS LOPEZ,
dit **FELIPE**
(1906-1969),
journaliste et militant républicain
de la guerre civile espagnole,
collaborateur et administrateur
de l'hebdomadaire
La Correspondencia Internacional.

« Serre »,
84160 Cadenet.

Décès

– Le président de l'université des sciences sociales de Toulouse,
L'ensemble des personnels,
Et les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Max CLUSEAU,
professeur honoraire
de l'université,
ancien vice-président,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques seront célébrées, le mardi 2 février 1999, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de la Daurade, à Toulouse.

– La Varenne. Argut-Dessus. Châteauroux. Montpellier. Dourdan. Lagny. Remouillé.

Bernadette Hervouet,
sa femme,
Christine et Stéphane Aubel,
Béatrice Hervouet, Eric Imbert,
Agnès Hervouet Hirsch,
Elisabeth Hervouet,
ses enfants,
Anne-Lise, Emilie, Grégoire Puget,
Agathe Aubel,
Guillaume, Louise, Marine Even,
Samuel, Thomas, Pierre Hirsch,
ses petits-enfants,
Bertrand Hirsch,
ont la douleur de faire part de la mort de

Yves HERVOUET,
sinologue,
officier de la Légion d'honneur.
(Lire ci-contre.)

– M. Jean Moine,
son époux,
Béatrice et Xavier Roy,
Jean-Baptiste, Pierre et Alexis,
Isabelle Moine,
Marie, Claire, François et Charles Naulot,
M. et Mme Pierre Moine (†)
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Moine
et leurs enfants,
M. et Mme René Moine (†)
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jean MOINE,
née Yonnée GUYADER,

le 23 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont lieu à Paris, en l'église Saint-Joseph-des-Epinettes, dans l'intimité familiale.

« Il n'y eut rien qu'un éclair jaune près de sa cheville... »
Antoine de Saint-Exupéry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Marcel-Renault,
75017 Paris.
30, rue des Dames,
75017 Paris.
8, rue Dautancourt,
75017 Paris.

– M. François Nouvion
et ses enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand NOUVION,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général honoraire
de la SNCF,
ingénieur ESE,

leur père, grand-père et parent,

survenu à Paris, le 25 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de *famille, au cimetière de Lectoure* (Gers).

– La direction du matériel et de la traction de la SNCF
a le regret de faire part du décès de

M. Fernand NOUVION,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général honoraire
de la SNCF,

survenu le 25 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e.

– *Les familles Soler et Destrem*
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paz SOLER,
réfugiée républicaine espagnole,

qui, en prenant la nationalité française, resta fidèle à elle-même.

Ses obsèques ont eu lieu à Toulouse, le 29 janvier 1999.

12, avenue de Lowendal,
75007 Paris.

– Mme Claude Vivien,
son épouse,
Ses enfants,
M. et Mme René Vivien,
ses parents,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du déces, survenu le 28 janvier 1999, de

M. Claude VIVIEN.

La cérémonie religieuse aura lieu le 3 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Nicolas, à Maisons-Laffitte.

Dons pour la Fondation Foch.

Ni fleurs ni couronnes.

10, avenue La Bruyère,
78600 Maisons-Laffitte.

– Le président de Slibail Immobilier,
Les conseils d'administration de Slibail Immobilier et de Slibail Murs,
Le comité de direction,
Et les collaborateurs de Crédit Bail France,
La direction générale du Crédit lyonnais,
ont l'extrême tristesse de faire part du décès, survenu le 28 janvier 1999, de

M. Claude VIVIEN,
président
de la société Slibail Murs,
directeur général
de la société Slibail Immobilier,
directeur du marché immobilier
de Crédit Bail France,

et s'associent à la douleur de la famille et de ses proches.

Remerciements

– Ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Annick BOURET,
née MORVAN,

remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

70, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne.

– La famille Félix,
touchée par les nombreuses marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de

Alain FÉLIX,

vous adresse ses sincères remerciements.

Anniversaires

Jacques (Isaac) DAVIDOVSKI,
cofondateur
de l'association Polyglotte,
professeur bénévole
de langue allemande
à la Technique de 1934 à 1941
et à l'Association philotechnique,
interprète traducteur,

né le 2 février 1904, à Kichinev (Russie) devenu Chisinau (Roumanie). Interné à Drancy du 9 mai 1941 au 8 juin 1941, et du 11 septembre 1941 au 26 mars 1942. Déporté à Auschwitz par le premier convoi, le 27 mars 1942. Mort sans sépulture le 1er mai 1942.

Mme Danielle Davidovski, sa fille unique, née le 10 mai 1941, pupille de la nation, et dernière survivante, avec son fils, de la famille Davidovski,
lui rend hommage en ce jour anniversaire.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 1er février 1998,

Jean ALLÉLY,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de l'Institution
de gestion sociale des armées,

disparaissait tragiquement aux îles du Salut, en Guyane.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Je te demande de te souvenir de moi et de ne point me quitter sans m'avoir pleuré. »
Odyssée, chant XI.

– Il y a un an, le 1er février 1998, disparaissait accidentellement,

Jean ALLELY,
administrateur de l'IGeSA.

Les personnels de l'IGeSA restent fidèles à sa mémoire.

– Le 2 février 1998, l'Algérie perdait un Juste parmi les Justes,

Mohammed BENMANSOUR,
PDG de l'ENAG
(Entreprise nationale des arts graphiques),
membre fondateur
et président élu de l'UNEP
(Union nationale
des entrepreneurs publics),
député, membre du CCN
(Conseil consultatif national),
membre fondateur du Conseil national
de sauvegarde de la République
(CNSA).

Aimé et respecté pour une vie consacrée à l'Algérie démocratique, que tous ceux qui poursuivent son combat se souviennent !
M. Benmansour, mort en France le 2 février 1998.

– Le 2 février 1991,

Gino DONATI

nous quittait.

« Nio, je t'aime. »

Haroun TAZIEFF

nous a quittés le 2 février 1998.

France,
sa femme,
remercie ses amis connus et inconnus de leurs témoignages de sympathie et leur fait savoir qu'il reposera dans sa sépulture définitive au cimetière de Passy fin février.

Souvenir

– 2 février 1989-2 fevrier 1999.

Les jours passent, elle demeure...

Il y a trois mille six cent cinquante-deux jours,

Françoise
SERRE LOUTREUIL

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue l'ont aimée, ils auront une pensée affectueuse pour elle.

Débats

« L'éthique de la souffrance »
le 5 février, Palais des congrès,
porte Maillot, Paris-17e
Renseignements : 01-42-16-04-76
En public, accès gratuit

A partir de 14 h 30, salle Violette. Débat animé par Antoine Spire avec Miguel Benasayag, Philippe Sollers, Mathieu Ricard, Françoise Héritier, David Khayat, Antoine Lazarus, Martin Winckler.

De 18 heures à 19 h 45, salle Rouge, en direct du Palais des congrès, **« Staccato »**, le magazine culturel de France-Culture, produit par Antoine Spire.

Retraite

Mme Danielle
CHICHEPORTICHE-DAVIDOVSKI,
HEC JF 1962,
médaille vermeil du travail,
membre de la FBCCI (de 1980 à 1996),
professeur d'anglais et d'économie
des entreprises au lycée Pétrelle
depuis septembre 1966,
également formateur et traducteur
interprète (ESIT),
anciennement chargée de cours
dans les universités
Paris-XIII - IUT de Saint-Denis
(gestion européenne internationale)
(1979-1995), Paris-VIII, Paris-IV - Celsa,
l'Institut britannique, etc.,

a décidé de faire valoir ses droits au congé de fin d'activité au 1er septembre 1999.

Elle aimerait que ses anciens étudiants et stagiaires et que tous ceux ayant gardé un bon souvenir de ses cours et des relations d'amitié qu'elle avait su tisser au cours de sa longue carrière lui manifestent leur sympathie en adressant leur message avec leurs coordonnees.

Mme Davidovski,
Cours Davidovski-Formarex,
BP 135,
75863 Paris Cedex 18.

Formation continue

PARLER EN PUBLIC
Développer l'impact de sa parole, gagner en confiance, présenter efficacement.
Méthodes actives animées par des comédiens formateurs.
Quilotoa Formation : 01-47-48-18-18.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

François Noudelmann : **« La filiation sans visage ».**
1er, 8, 15 et 22 février, 1er et 8 mars : 19 heures-22 heures, Library E 4305, State University of New York, Stony Brook, New York.

Maryan Benmansour et Marc Moustacakis : **« La théorie chez Sade (faut-il prendre Sade au sérieux ?) ».**
4 février, 19 heures-21 heures, amphi A, 18 février, 11 et 25 mars, 8 et 15 avril, 18 heures-20 heures, amphi B. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Christian Geffray : **« Anthropologie analytique du don ».**
5 février, 15 heures-17 heures, salle 8, 12 mars, 16 heures-18 heures, salle 11, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 15 heures-17 heures, salle 8. EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

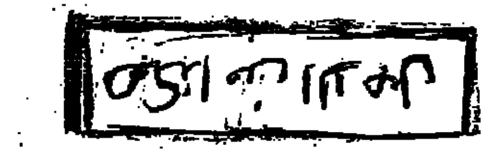
Jean-Paul Doguet : **« Je, tu, nous : contribution à une philosophie de l'interlocution ».**
5 et 12 février, 12 et 26 mars, 18 h 30-20 heures, RC1, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Guy Lardreau : **« Cours systématique de philosophie populaire ».**
6 février, 20 et 27 mars, salle Pupey-Girard, 3 avril, salle Delacommune, 15 mai, 5 juin, salle Pupey-Girard, 14 h 30-16 h 30, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
« Tissu et travail de civilisation », de Patrice Hughes
avec Yves Bonnefoy, Patrice Hughes, François Jullien, Lydia Kanitsis.
6 février, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



EN VUE

■ « *Trop bon, moi ? En 1993, j'en ai fait supplicier vingt-trois !* », se défend **Mel Carnahan**, gouverneur du Missouri, lâché par ses électeurs depuis qu'il a répondu à l'appel du pape en graciant, jeudi 28 janvier, le condamné à mort **Darrell Mease.**

■ Vingt directeurs d'écoles catholiques vont saisir la Cour européenne des droits de l'homme pour obtenir le rétablissement des châtiments corporels, interdits depuis 1998 dans les établissements privés en Grande-Bretagne, et *recommencer à frapper sur les* fesses des élèves désobéissants avec leurs raquettes en bois.

■ **Roberto Duria,** maître d'école à Caminio al Tagliamento, « leader historique » de l'ALF, *association italienne de défense* des animaux, vient d'être condamné par un *tribunal* d'Udine pour avoir violemment pris au collet et enfermé dans un placard un élève fiérot qui lui avait montré du doigt, dans le *creux de sa main, la mouche* étourdie qu'il venait d'attraper au vol.

■ Le Serbe **Sergo Tskhomaria**, condamné, vendredi 29 janvier, à dix ans de réclusion criminelle, *avait voulu, disait-il, se venger de* la France après avoir perdu un bras dans un bombardement français non loin de Sarajevo, en attaquant un bijoutier de Lyon pour s'acheter une prothèse.

■ *Récemment, en se retirant de* Freetown, les rebelles de Sierra Leone ont coupé des mains ou des bras, dans Kissy, à l'est de la ville : « *manches courtes* » ou « *manches longues* », suivant l'humeur.

■ La prison de Lucerne, réaménagée en hôtel – 160 chambres dépouillées aux fenêtres munies de barreaux *donnant sur d'anciens* promenoirs mis à la disposition de la clientèle –, devient l'un des établissements les moins chers de Suisse.

■ **Atal Behari Vajpayee,** premier ministre *indien, accusé de laisser* des extrémistes hindous s'attaquer à la minorité chrétienne, a jeûné lui-même et invité ses compatriotes à l'imiter, *samedi 30 janvier, pour* « *l'harmonie entre les religions* ».

■ **Goh Chok Tong**, premier ministre singapourien, qui fait campagne en faveur des toilettes publiques et du lavage de mains, a *récemment* exhorté ses concitoyens à « *être gentils les uns envers les autres* », pendant au moins une semaine.

■ **Michael Warwicker,** Britannique à la retraite, a déjà *fabriqué un millier d'appareils* de son invention, qui, en tirant la chasse d'eau, permettent de rabattre automatiquement le siège des toilettes.

Christian Colombani

Le fiasco de l'ouverture de l'aéroport de Hongkong

Le quotidien « South China Morning Post » s'interroge sur les responsabilités respectives des techniciens et du gouvernement du territoire, dont le chef est nommé par Pékin. Mais il estime qu'il est temps de clore le dossier

LE NOUVEL aéroport de Hongkong a ouvert, le 6 juillet 1998, ses portes après six ans de travaux : *pendant deux semaines*, les tableaux d'informations sont en panne, les bagages perdus, les avions coincés durant des heures sur le tarmac, et les opérations cargos interrompues, faisant perdre des milliards de dollars à l'économie locale. Hongkong qui, depuis un an, était « *dirigée par des Hongkongais* », perd la face : ce *qui devait être un chant à la gloire* d'un avenir radieux tourne au lamentable fiasco.

Les nouveaux dirigeants auraient-ils forcé la main aux techniciens pour inaugurer, en présence du président chinois Jiang Zemin et de son *homologue américain, Bill Clinton,* un aéroport qui n'était clairement pas prêt ? La presse et le conseil législatif *(Legco) font pression pour* que l'on réponde à la question : qui est responsable ? Trois enquêtes sont diligentées. La première, à l'initiative du Legco, sera menée par treize de ses membres. Pris de court, le gouvernement s'empresse d'en *confier une deuxième à la commission Woo, du nom du juge nommé à* sa tête. La troisième sera réalisée par le médiateur.



Le 22 janvier, le juge Woo rend son verdict : c'est la faute de la direction d'*Airport Authority*, l'organisme chargé depuis 1990 de mener à terme le projet, à commencer par son patron Hank Townsend. Ses « *techniciens* » sont coupables de négligence, d'excès de confiance en eux, d'absence de coordination entre les différentes parties prenantes, et d'avoir caché la vérité sur l'état réel d'avancement du projet. Il identifie quatre responsables. Double surprise : ils sont tous étrangers, donnant à ce rapport un relent de revanche post-coloniale. Autre étonnement, Anson Chan, deuxième personnage du gouvernement local et qui fut à la tête du comité d'organisation ayant supervisé le projet, est systématiquement dédouané.

TROIS LECTURES

Cinq jours plus tard, la commission du Legco se prononce à son tour : Anson Chan, qui n'a pas su évaluer l'état d'avancement réel du projet et n'a pas su s'assurer que ses équipes prêtaient suffisamment d'attention aux signaux d'alarme, supporte une responsabilité personnelle particulière. *Puis vint le jugement de* Salomon du médiateur : il renvoie dos à dos le gouvernement et la direction opérationnelle du projet, et met en cause l'absence de communication entre les deux parties.

Trois rapports, trois lectures d'un même événement et de sa genèse. Et trois conceptions de la responsabilité politique.

D'un côté, le *juge Woo* a soigneusement évité d'entrer dans la controverse sur la responsabilité du politique, en chargeant d'abord les « *techniciens* ». De l'autre, le Legco s'est *attaché* au *principe* que, si les politiques ne peuvent être familiers de chaque *détail* d'un *tel projet*, la responsabilité revient à ceux qui le supervisent et qui doivent, à ce titre porter une attention particulière aux risques encourus. Enfin, le *médiateur a souligné* que la responsabilité des uns et des autres ne pouvait être véritablement exercée que si les informations passaient clairement entre le politique et le technique.

Sur un territoire où le chef du *gouvernement local, nommé* par Pékin, n'a pas de légitimité démocratique, un tel débat ne pouvait que prendre une résonance particulière. Pourtant, il n'a été que très partiellement abordé. Le chef exécutif Tung Chee-hwa a systématiquement esquivé le dossier, de peur sans doute qu'il ne mène à la question de sa propre responsabilité, et partant de sa légitimité. Seule la presse, à commencer par le quotidien de langue anglaise *South China Morning Post*, a posé les termes du débat. Mais il s'est refusé à pousser plus avant la question de la responsabilité des dirigeants du territoire. Il a fini par conclure : « *Il est temps de clore le dossier.* »

Valérie Brunschwig

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ *Pour le petit monde politico-*médiatique, la messe était dite : la droite réactionnaire, pour ne pas dire l'extrême droite, pétainiste en somme, devait défiler hier à Paris *pour dénoncer le mariage* des homosexuels. Les « ringards » seraient apparus, évidemment, très « province ». La gauche les aurait trouvés consternants. (...) Le Pacte civil de solidarité, « ce grand progrès », se serait imposé de lui-*même face à tant d'obscuran*tisme. Rien de tout cela ne s'est passé. (...) Ce ne sont, dans leur grande majorité, ni des militants politiques ni des « homophobes » qui ont défilé, comme aimeraient le laisser croire la gauche et les mouvements homosexuels. La « génération anti-Pacs » apparue hier s'est construite, plus simple*ment, sur la défense d'une vision* de la société : elle ne réclame rien, sinon de s'impliquer dans la consolidation de la famille. Grotesque ?

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Les organisateurs de la marche anti-Pacs du jour du Seigneur l'ont fait en gardant en mémoire le souvenir de la grande manif' en faveur de l'enseignement privé de 1984 – arme efficace contre le projet *socialiste* de l'époque et date symbolique d'un début de reconquête de l'opinion par la droite. Les mêmes ou presque étaient hier dans les rues des beaux quartiers parisiens, animés de la même ardeur. Mais ils n'étaient pas seulement infini*ment* moins nombreux. Au-delà de toute querelle de chiffres, ceux qui, *voilà quinze ans*, pouvaient prétendre parler au nom d'une majorité potentielle ont montré hier qu'ils n'étaient qu'une (très grosse) minorité.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Il fallait n'avoir pas froid aux yeux pour manifester, dimanche, contre le Pacs ! (...) Il fallait, d'abord, braver les rigueurs de l'hiver... *Mais aussi, et peut-être* surtout, assumer des convictions bravant la rigueur des modes, les courants médiatico-culturels dominants, le sarcasme et la caricature. (...) Ce fut d'abord une manifestation-démenti : les prétendus « ringards » ont fait la fête, les présumés « conservateurs » étaient juvéniles et les *pseudo-« tristos » avaient le cor*tège rythmé. (...) On pense évidemment à 1984, mais la comparaison a ses limites. En 1984, les partenaires de l'école catholique luttaient contre un projet qui, selon eux, menaçait directement et immédiatement *leurs établisse*ments. Aucun des adversaires du Pacs n'est personnellement menacé de devoir changer de vie. Ce qui est en jeu c'est une idée sur la*quelle il fonde sa vie vaille que* vaille. Et une institution sans laquelle il ne donne pas cher de l'avenir. Alors, les sarcasmes...

SUR LA TOILE

CONSEIL MUNICIPAL

■ Une séance de conseil municipal du XIVe arrondissement de Paris sera retransmise sur Internet, lundi 1er février, à partir de 20 heures. La diffusion aura lieu en différé, avec trente minutes de décalage.
www.paris14.org

PROCÈS COSTES

■ Le tribunal correctionnel de Paris *a déclaré prescrites les poursuites* engagées contre l'artiste parisien Costes pour injures et diffamations raciales, provocation à la haine et à la violence raciale dans des textes de chansons affichés sur Internet (*Le Monde* du 26 mai 1997). Les constitutions de partie civile de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et de la Ligue des droits de l'homme sont irrecevables. L'UEJF avait été déboutée une première fois en 1997 pour des raisons de procédure. De son *côté, Costes avait toujours nié ces* accusations, considérant que son oeuvre, délibérément provocatrice était fondamentalement antiraciste et que sa vie privée et ses engage*ments politiques attestaient de ses* convictions.

www.freepatents.org

Une campagne pour éviter que l'Europe n'adopte le modèle américain de brevets sur les logiciels

JEAN-PAUL SMETS, vingt-neuf ans, ingénieur des Mines et consultant informatique, s'est lancé dans une croisade a priori obscure, *mais qu'il considère comme* hautement stratégique : il veut empêcher que l'Union européenne ne s'aligne sur les Etats-Unis en matière de brevets sur les logiciels. « *En Europe, les logiciels sont protégés par le droit d'auteur en tant que produits finis, mais grâce à une directive de 1991 on ne peut pas les breveter. En revanche, aux Etats-Unis et au Japon, tout est brevetable : chacun des éléments composant un logiciel, ses moindres fonctions, les procédés et les algorithmes qui ont servi à le créer, ou même un curseur clignotant dans un traitement de texte. Vingt mille brevets de ce type ont été déposés l'année dernière aux Etats-Unis, trente-cinq mille au Japon.* »



Les effets pervers de ce système ont été dénoncés de longue date par de nombreux professionnels américains et par des associations comme la League for Programming Freedom (LPF) : les grands éditeurs qui dominent le marché *ont amassé de gigantesques porte*feuilles de brevets, et s'en servent pour bloquer la concurrence. Il est devenu très difficile de créer un nouveau logiciel sans empiéter par inadvertance sur un ou plusieurs brevets : les auteurs, découvrant après coup qu'un élément de leur *logiciel a déjà été breveté, doivent* payer des royalties exorbitantes, ou céder en échange leurs propres inventions. Parfois, ils sont poussés à la faillite à coups de procès. Certains secteurs sont devenus trop dangereux pour que les créateurs indépendants s'y aventurent. En outre, la prolifération des brevets entrave le développement des logiciels libres.

Or la Commission de Bruxelles travaille actuellement sur une réforme du brevet en Europe, et certains responsables envisagent de s'inspirer du modèle américain. Par ailleurs, selon M. Smets, les Etats-Unis mènent campagne pour la *généralisation de leur système* : « *Un grand patron américain a dit en substance : les brevets sur les logiciels sont une mauvaise chose, mais, puisqu'ils existent aux Etats-Unis, il faut que les autres pays les adoptent aussi, sinon ils bénéficieront d'un avantage concurrentiel.* »

Pour alerter les internautes européens, M. Smets vient d'ouvrir un site Web destiné à rassembler la documentation disponible sur le sujet, *et à devenir le quartier gé*néral de sa campagne. Il espère recruter des volontaires qui l'aideront à mener des actions de lobbying à Paris et à Bruxelles.

Yves Eudes

La Journée des lépreux *par Alain Rollat*

VOS PROPOS, *madame, mes*demoiselles, avaient le mérite de la franchise. Permettez que les miens ne soient pas hypocrites.

Vous, madame, qui défiliez derrière une poussette, vous vous êtes exprimée, sur France 2, en mère de famille soucieuse de l'avenir des enfants des autres : « *Nous ne voulons pas qu'un jour*, avez-vous dit, *des enfants puissent être adoptés par des couples homosexuels.* » J'aurais aimé que vous précisiez votre pensée. Parce que je ne connais pas beaucoup d'enfants orphelins qui refuseraient d'être aimés au seul motif qu'ils pourraient l'être par des parents du même sexe.

Vous, mesdemoiselles, vous vous êtes exprimées, l'une sur France 3, l'autre sur TF 1, sur un registre moins oecuménique. « *Il ne faut pas qu'il y ait des pédés*, avez-vous proclamé, *parce qu'on ne construit pas une famille avec deux pédés !* » « *Il serait plus normal d'aider les homosexuels à lutter contre leur mal*, avez-vous affirmé, *plutôt que de les aider à fonder des familles, ce qui, de toute façon, ne pourra pas les aider à surmonter cette maladie...* » J'aurais aimé que vous explicitiez vos conceptions de la famille et de la *prophylaxie*. Parce que je connais des couples homosexuels plus solides que certaines familles monoparentales, et des familles bien construites dans lesquelles l'homosexualité d'un enfant n'est pas traitée comme une maladie honteuse.

Franchise pour franchise, je ne vous cacherai pas que vos propos m'ont donné l'impression que vous assimiliez les homosexuels à *ces lépreux dont c'était*, paraît-il, ce même dimanche, la « Journée mondiale ». Je voudrais donc, fraternellement, vous mettre en garde contre une autre forme de lèpre, très contagieuse, qui se développe toujours dans le sillage des bonnes moeurs : la lèpre de l'intérieur, celle qui rétrécit la pensée, rabougrit le coeur, ronge l'âme. Son premier symptôme est caractéristique : on voit le mal derrière la *moindre différence*. On commence par manifester ses croyances sur la voie publique, on finit par y lapider celles des autres. Ne m'obligez pas à brandir l'Evangile comme Christine Boutin dégaine la Bible !

Je ne crois pas, *moi non plus*, que l'homosexualité soit l'avenir de l'humanité. Mais je ne crois pas davantage qu'elle soit une menace pour l'avenir de l'hétérosexualité. C'est le manque d'amour qui détruit la famille, rarement le trop-plein. Cela dit, bien entendu, avec toute mon affection. Et même avec mes remerciements. Les homosexuels m'étaient, je dois l'avouer, assez indifférents. Eh bien ! grâce à vous, madame, mesdemoiselles, ils me sont devenus ch...

LUNDI 1er FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 *Lucky Jo* ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Ciné Classics

20.40 L'Arnaque ■ ■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, 130 min). 13ème Rue

20.45 Sweetie ■ ■
Jane Campion (Australie, 1989, v.o., 95 min). Arte

20.45 La Danse inachevée ■ ■
Henry Koster (Etats-Unis, 1947, 120 min). Mezzo

21.00 Opening Night ■ ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1978, v.o., 145 min). Paris Première

21.15 Irma la douce ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 150 min). Cinétoile

22.00 Ultimatum ■ ■
John et Roy Boulting (EU, 1950, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

22.20 Paul Bowles - Demi-lune ■ ■
Frieder Schlaich et Irene von Albert (Allemagne, 1995, v.o., 90 min). Arte

22.20 Une bringue d'enfer ! ■ ■
Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 95 min). Canal Jimmy

22.25 Friends ■ ■
Elaine Proctor (France - Grande-Bretagne, 1993, 110 min). TMC

22.50 The Crow ■ ■
Alex Proyas (Etats-Unis, 1993, 100 min). Cinéstar 2

23.25 Faces ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 130 min). Paris Première

23.45 L'homme qui tua Liberty Valance ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 120 min). Cinétoile

0.35 Le silence est d'or ■ ■ ■
René Clair (France, 1947, N., 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.50 L'Ecran témoin. Peut-on se passer du nucléaire ? Invités : Jean-Pol Poncelet, Anne-Marie Lizin, Paul Lannoye, Noël Mamere, Ernest Mund, Yves Jonghen, Philippe Massart. RTBF 1

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les petites Indes. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Nature. Déviation. Une centrale thermique slovaque sur le Danube. L'agriculture en Europe : le retour de la culture extensive. Les braconniers se recyclent en gardes-chasse. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Christine Deviers Joncour. LCI
20.00 20h Paris Première. Françis Lalanne. Paris Première
21.05 Le Point. Le casse-tête d'un inventeur. Le « Locked In Syndrom ». TV 5
22.45 *Y a pas photo !* Les jeux. Avec Mouss Diouf, Sophie Favier. TF 1
22.55 D'un monde à l'autre. A toute vitesse. France 2
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.20 Chili impressions. [4/4]. Histoire
19.25 Mer de Barents, l'éternel renouveau de la vie. Odyssée
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [1/4]. Juchitan : Les femmes au pouvoir. Arte
20.20 Le Jardin de la pieuvre. Odyssée
20.25 Belcanto. Georges Thill, 1897-1984. Muzzik
20.35 L'Epopée des fusées. [4/13]. La course est lancée. Planète
20.45 Les Derniers Pottokak. Odyssée
21.15 Prédateurs de l'Arctique. Odyssée
21.35 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. La réaction fasciste et la crise de l'Etat libéral. Planète
21.40 Maroc ancestral. Odyssée
22.15 Tierra Gitana. Les Gipsy Kings vus d'Amérique. Planète
22.45 Nagasaki. Odyssée
23.30 Maestro. [3/5]. Le XVIIIe siècle à Venise. Mezzo
0.05 A la rencontre de nos ancêtres. [1/5]. La tanière du loup. Planète
0.20 Des livres et des rois. Odyssée
0.40 Années 60, l'odyssée de l'automobile. Planète
0.45 La Case de l'Oncle Doc. Devadasi, courtisane sacrée. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Ski. Championnats du monde. Super G dames. Eurosport
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Monaco - Paris-SG. France 3

MUSIQUE

21.00 Simon Boccanegra. Opéra de Verdi. Mise en scène. Elijah Moshinski. Par l'Orchestre du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Muzzik
23.35 Egberto Gismonti Trio. Montréal 98. Muzzik
23.55 Chuck Berry Rock'n Roll Series. Toronto 69. Canal Jimmy
0.35 Joan Sutherland. Toronto 68. Muzzik
0.50 Jazz 6. McCoy Tyner & the Latin All-Stars. M 6

TÉLÉFILMS

20.10 Pour l'amour d'Elena. Maurice Frydland. RTBF 1
20.50 La Femme d'un seul homme. Robin Renucci. TF 1
20.55 Les Allumettes suédoises. Jacques Ertaud [1/3]. France 2

COURTS MÉTRAGES

22.05 Supplément détachable. Festival de Clermont-Ferrand. *Gisèle Kerozène*, de J. Kounen. Canal +
22.50 Courts au 13. *Le Bledu*, d'Olivier Legan. 13ème Rue
23.50 Court-circuit. *Les Fleurs magiques - Les Mots magiques*, de Jean-Marc Vallée. Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. Episode pilote. RTL 9
20.45 Richelieu. [1/6]. Histoire
21.25 New York Police Blues. Je ne veux pas mourir. Canal Jimmy
22.20 The Sentinel. Au cœur de l'enfer. TSR
23.00 Masada. [4/4]. Histoire
23.05 Buffy contre les vampires. Mensonge. Série Club
0.15 Le Retour d'Arsène Lupin. La sorcière aux deux visages. TMC

NOTRE CHOIX

● 20.45 Histoire
Richelieu

Le cardinal de Richelieu est l'un des personnages les plus controversés de l'histoire de France : grand homme d'Etat, tout dévoué au service du pays et de la monarchie pour les uns, prélat avide de puissance, intrigant, ambitieux et retors pour les autres. Adapté du livre de l'historien Philippe Erlanger par Jean-François Chiappe et Jean-Pierre Decourt, « Richelieu » (6 × 55 min, diffusé en trois fois) brosse un portrait objectif de l'Homme rouge et montre un grand et habile politicien qui a fait de la France un pays puissant et moderne, sans dissimuler le côté noir du personnage. La réalisation de Jean-Pierre Decourt, un spécialiste du feuilleton historique, est somptueuse. Pierre Vernier campe un remarquable Richelieu à la fois digne et exalté. *– J.-J. S.*

● 20.55 TF1
La Femme d'un seul homme

Sabine (Clémentine Célarié) a abandonné son métier de comédienne pour celui de prof de français afin de pouvoir se consacrer davantage à sa fille Valentine, quinze ans, et à son mari Richard, chirurgien. Sa vie bascule lorsqu'elle découvre que son époux a une liaison avec Barbara (Barbara Schulz), une jeune femme de vingt-huit ans. Elle ne se laisse toutefois pas abattre, et décide d'entrer secrètement en contact avec sa rivale afin de comprendre ce qui motive son mari. Séduite par la fraîcheur et le caractère impulsif de Barbara, Sabine devient son amie et tente de se servir d'elle pour reconquérir Richard. Réalisée par Robin Renucci, cette comédie sentimentale au ton moderne – on y dialogue par Internet – vaut surtout par le talent des interprètes féminines. *– S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Femme d'un seul homme. Téléfilm. Robin Renucci.
22.45 Y a pas photo ! Les jeux.
0.15 Les Sauveteurs de l'impossible.
1.00 Mode in France. Hommes : Mode des créateurs.

FRANCE 2

17.55 ▶ Hartley, cœurs à vif.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Allumettes suédoises. David et Olivier. Téléfilm. Jacques Ertaud [1/3].
22.55 D'un monde à l'autre. A toute vitesse.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle.
2.10 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. *Marée haute. Acide aminé.*

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Football. Coupe de la ligue. Monaco - Paris-SG.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Journal de Vail.
23.15 Un taxi pour Tobrouk ■ Film. Denys de La Patellière.
0.45 La Case de l'Oncle Doc. Devadasi, courtisane sacrée.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Pas si vite.
20.40 Bean ■ Film. Mel Smith.
22.05 Supplément détachable. *Un beau jour sans conséquences.*
22.40 Le Café des Jules ■ Film. Paul Vecchiali.
23.45 Boxe hebdo.
0.55 Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba (v.o.).

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [1/4]. Juchitan : Les femmes au pouvoir.
20.45 Sweetie ■ ■ Film. Jane Campion (v.o.).
22.20 Paul Bowles - Demi-lune ■ ■ Film. Frieder Schlaich et Irene von Albert (v.o.).
23.50 Court-circuit. Courts métrages. Jean-Marc Vallée. *Les Fleurs magiques. Les Mots magiques.*
0.35 Le silence est d'or ■ ■ ■ Film. René Clair

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.49 Soirée Grease. 20.50 Grease. Film. Randal Kleiser. 22.45 Grease 2. Film. Patricia Birch.
0.50 Jazz 6. McCoy Tyner & the Latin All-Stars.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. André Bay.
21.00 L'Histoire en direct. 1940 : la création de l'Ecole des cadres d'Uriage.
22.10 Fiction. *Le murmure des vagues*, de Eduard von Keyseling [1/2].
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Vladimir Ashkenazy : Œuvres de Nielsen, Pärt, Sibelius.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dazzi et Giroudon. Hersant.
23.07 ▶ Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Webern, Jarrell, Berg, Schoenberg.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Prokofiev. 20.40 Joseph Joachim, compositeur. Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Joachim, Liszt, Brahms.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Joachim, Bruch, Bach.

MARDI 2 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.25 The Crow ■ ■
Alex Proyas (Etats-Unis, 1993, 100 min). Cinéstar 2

15.55 Dune ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). Cinéstar 1

18.40 Jardins de pierre ■ ■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, 110 min). Cinéstar 2

19.20 La Charge victorieuse ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

20.30 Ultimatum ■ ■
John et Roy Boulting (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

20.30 L'Aventure de Catherine C. ■ ■
Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Les Guichets du Louvre ■ ■ ■
Michel Mitrani (France, 1974, 105 min). Festival

20.30 Silverado ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, 130 min). Cinéstar 1

20.50 Papy fait de la Résistance ■ ■
Jean-Marie Poiré (France, 1983, 120 min). TF 1

20.55 ▶ Le petit prince a dit ■ ■ ■
Christine Pascal (France, 1992, 105 min). France 2

22.10 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Ciné Classics

22.10 Fargo ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Sid and Nancy ■ ■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). Paris Première

23.40 Perceval le Gallois ■ ■
Eric Rohmer (France, 1978, 135 min). Cinétoile

23.50 Arizona Junior ■ ■
Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

0.20 Riff-Raff ■ ■
Ken Loach (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 95 min). Cinéstar 2

0.30 Judex ■ ■ ■
Georges Franju (France, 1963, N., 95 min). Canal +

1.25 Miller's Crossing ■ ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les petites Indes. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. Felix Leclerc. Léo Ferré. Paris Première
17.10 Le Débat. LCI
18.00 Stars en stock. Grace Kelly. Tony Curtis. Paris Première
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 *20h Paris Première.* Nathalie Baye. Paris Première
20.50 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il brûler l'Internet ? *Invités : Claude Allègre,* Alain Finkielkraut, Marc Fumaroli, Yann Queffélec, Arielle Dombasle. Paris Première
21.05 Temps présent. Entre le granule et le scanner. Mon sorcier est docteur. TV 5
22.55 ▶ La Vie à l'endroit. Le palais des mille et une femmes. France 2
23.20 Nimbus. Métaux : Alerte aux toxiques ! Invités : André Picot, Michel Boisset, Jean Descamps, Jean-Luc Trancart. France 3
0.15 Zone interdite. Histoires d'héritage. M 6
0.50 Le Cercle. France 2
1.35 Saga-Cités. Fatima. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Cinq colonnes à la une. Planète
17.20 Chili impressions. [4/4]. Monsieur le président. Histoire
17.20 Des livres et des rois. Odyssée
18.05 Les Grands Compositeurs. [4/7]. Giacomo Puccini. Planète
18.05 Mariage en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Odyssée
19.00 Le Musée d'Orsay. L'art nouveau. Odyssée
19.05 Les Années Kopa. Planète
19.55 Dai Boje. Odyssée
20.00 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches. Planète
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [2/4]. Femme d'affaires au Bangladesh. Arte
20.35 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Divorce à l'iranienne. Arte
20.45 Sissi, impératrice d'Autriche. Histoire
20.45 Cyd Charisse. Mezzo
20.50 Le Gardien des ours. Odyssée
21.25 Gerrie et Louise au pays de l'apartheid. Planète
21.45 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. Histoire
21.50 Komodo, capturer un dragon. Odyssée
22.30 Lonely Planet. [1/39]. Indonésie. Planète
22.45 Mer de Barents, l'éternel renouveau de la vie. Odyssée
23.00 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. Histoire
23.15 L'Epopée des fusées. [4/13]. La course est lancée. Planète
23.25 Soirée thématique. Meurtre hyperboréens. Le polar en Scandinavie. Arte
0.40 Le Cartable de Big Brother. France 3

SPORTS EN DIRECT

16.40 Football. Coupe de la Ligue. Sochaux - Nancy. France 2
20.30 Ski. Championnats du monde. Super G messieurs. Eurosport
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Le Havre - Lens. France 3
22.00 Boxe. Jean-Marc Mormeck - Joe Stevenson. A Pont-Sainte-Maxence. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Chick Corea. Jazz à Vienne 98. Muzzik
19.30 Récital Roustem Saïtkoulov. Orangerie de Bagatelle 98. Mezzo
20.15 Peña Tío José De Paula. Mont-de-Marsan 98. Muzzik
21.00 Symphonie n° 8 en do mineur, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Muzzik
22.25 Symphonie n° 6, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
22.45 Les Vêpres à la Vierge de Monteverdi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.40 Le Signe du singe. Fabiero Rosati. Canal +
22.15 Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. Festival
22.40 Les Retrouvailles de la peur. Jorge Montesi. M 6
1.00 Bonjour Timothy. Wayne Tourell. Arte

SÉRIES

17.25 Seconde B. Touche pas à ma mère. TMC
17.50 Hawaii police d'Etat. [1/2]. Le cocon. Série Club
18.30 Les Repentis. Mariage à l'essai. RTL 9
20.00 Larry et Balki. Salut, toi. TMC
20.05 Cosby. Basketball Story. France 3
20.15 Ellen. The Promotion. RTL 9
20.40 The Practice. Episode pilote. Episode n° 1. Série Club
20.55 La Vie à cinq. Mauvaise influence. Téva
21.00 Seinfeld. Grandeur et décadence. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Being There (v.o.). Alone Again (v.o.). Téva
22.10 La Rédac. Série noire. Disney Channel
22.15 Twin Peaks. Episode n° 5 (v.o.). Série Club
22.30 Les Grandes Marées. [4/8]. TV 5
22.50 High Secret City. Le témoin. Cinquante ans après. TF 1
22.55 Fallen Angels. Mortelle attente (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Millennium. Anamnase. TSR
23.20 Galactica. [2/2]. Les Cylons arrivent. 13ème Rue
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Etat d'esprit (v.o.). Canal Jimmy
0.20 Star Trek, Deep Space Nine. Avec des si (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.50 M 6
Les Chemins de l'impossible

La vie quotidienne est une aventure

DU GRAND REPORTAGE sur M 6 ! L'apparition d'un nouveau magazine ambitieux programmé à une heure civilisée sur l'ex-petite chaîne qui monte mérite d'être saluée. L'idée de Tony Comiti et Patrick Forestier est séduisante : suivre au plus près des femmes et des hommes qui, dans leur vie quotidienne, doivent franchir des obstacles parfois redoutables pour exercer leur métier ou, simplement, pour survivre. *« Ce n'est ni un magazine d'aventure ni d'aventuriers, mais plutôt une émission de géographie humaine, dans laquelle on va s'intéresser à des personnages qui ne font pas la "une" de l'actualité mais qui permettent, en les abordant de près et en vivant avec eux, de faire connaître au grand public ce qui se passe réellement dans les pays en question »*, précise François Clémenceau, chef du service étranger à Europe 1 et présentateur des « Chemins de l'impossible ».

Le magazine se décompose en deux parties : un reportage de 26 minutes suivi d'un autre de 52 minutes. Si le premier sujet (le quotidien d'Aruinbold, médecin dans le désert de Gobi) manque de profondeur, le second, sur le destin tragique des mineurs boliviens, est impressionnant. Filmé par Paul Comiti dans des conditions pénibles, à 250 mètres sous terre, au cœur de mines tombant littéralement en ruines, le document prend aux tripes.

« Nous n'hésitons pas à partir un mois en tournage pour réaliser un 52 minutes, précise Pascal Leibovici, le rédacteur en chef. *Il faut donner du temps aux reporters pour créer des liens avec les personnages qu'ils filment et aussi pour savoir se faire oublier. »* Une majorité des sujets programmés proviendront de la maison de production de Tony Comiti et les numéros à venir permettront de découvrir les matadors de Bogota, des juges canadiens peu ordinaires ou encore les dangers rencontrés chaque jour par les usagers de la *« route qui tue »*, au Kenya. Quatre numéros sont programmés d'ici à juin. Et, si tout se passe bien, « Les Chemins de l'impossible » devraient devenir mensuels à la rentrée de septembre.

Alain Constant

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.30 Arabesque.
15.30 La loi est la loi.
16.25 L'homme qui tombe à pic.
17.15 Sunset Beach.
17.40 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Papy fait de la Résistance ■ ■ Film. Jean-Marie Poiré.
22.50 High Secret City. Le témoin. Cinquante ans après.
0.35 Mode in France. Hommes : Mode des créateurs.
1.35 TF 1 nuit, Météo.
1.50 Reportages. Pitbulls, nés pour tuer ?

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.50 Soko.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.30 et 22.40 Un livre, des livres.
16.40 Football. Coupe de la Ligue. Sochaux - Nancy.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 ▶ Le petit prince a dit ■ ■ ■ *Film. Christine Pascal.*
22.45 Bouche à oreille.
22.55 ▶ La Vie à l'endroit. Le Palais des mille et une femmes.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.15 Mère et fils.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Grands gourmands.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Le Havre - Lens.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Journal de Vail.
23.20 Nimbus. Métaux : Alerte aux toxiques !
0.15 Magazine olympique.
0.40 Le Cartable de Big Brother.
1.35 Saga-Cités. Fatima.

CANAL +

13.35 Dernier voyage à Glasgow. Téléfilm. Jean Stewart.
15.20 1 an de +.
16.05 Profession poubellologue.
16.30 Le Flic de San Francisco. Film. Thomas Carter.
▶ *En clair jusqu'à 20.40*
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Signe du singe. Téléfilm. Fabiero Rosati.
22.20 Supplément détachable. *Surveiller les tortues.*
22.40 L'Ultime Contrat ■ Film. Kjell Sundvall (v.o.).
0.30 Judex ■ ■ ■ Film. Georges Franju.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Et l'homme créa le Mont-Blanc. [3/6].
14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 Le Clonage. 15.25 Entretien.
16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
18.00 Les Coulisses de la science [5/13].
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [2/4].
20.45 ▶ La Vie en face. Divorce à l'iranienne.
21.40 Soirée thématique. Meurtres hyperboréens. Le polar en Scandinavie. 21.45 La Lionne blanche ■ Film. Per Berglund. 23.25 Meurtres et métaphysique. La nouvelle littérature scandinave du crime. 0.25 Jan Guillou, le polar politique en Suède.
1.00 Bonjour Timothy. Téléfilm. Wayne Tourell.

M 6

13.30 Par acquis de conscience. Téléfilm. Jeff Kwitny.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable.
22.40 Les Retrouvailles de la peur. Téléfilm. Jorge Montesi.
0.15 Zone interdite. Histoires d'héritage.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Jacques Carteau
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Jean-Michel Maulpoix.
22.10 Mauvais genres. A l'occasion du Festival de la BD à Angoulême.
23.00 Nuits magnétiques. Les messagers de l'invisible.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. Autumn in New York.
19.40 Prélude.
20.00 Festival Présences 99. Par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey et l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon. Œuvres de Dusapin.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dazzi et Giroudon.
23.07 Le Dialogue des muses. William Christie.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Danzi. 20.40 Récital de György Sebök. Festival Piano aux Jacobins. Œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, Liszt.
22.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bartok, Mozart, Liszt.

Le Monde

MARDI 2 FÉVRIER 1999

Comptes de « specticaire »

par Pierre Georges

LA VALIDITÉ des opinions se pèsera-t-elle désormais au trébuchet des manifestants ? En tout cas, les organisateurs de la marche anti-PACS ont pris une initiative remarquable et redoutable, dimanche : l'auto-comptage des protestataires. En faisant passer la famille française en colère dans les portiques automatiques placés sous contrôle d'huissiers, ils ont été en mesure de donner, à l'unité près, le nombre de personnes venues se dresser contre le diabolique projet de loi.

Le système photoélectrique, digne du départ du Grand Prix du PACS à Vincennes, a permis de totaliser 98 403 partants. Chiffre précis, net et sans bavures. Une belle et grosse manif donc, moins importante que prévue – ils en espéraient le double – mais conséquente tout de même. 98 403 manifestants, sans compter les étourdis, les rétifs au portique, ceux qui prirent le cortège en marche, et en comptant les resquilleurs qui, malgré la vigilance des huissiers, prirent double part de portique.

Bref ne chipotons pas. Ils furent de l'avis général, portiques comme préfecture de police, 100 000. Et ce chiffre commun est bien en lui-même la preuve d'un immense progrès, d'un grand bond en avant dans l'évaluation enfin performante des mouvements de foule. Le « Spec » (système photoélectrique de comptage) sera désormais à la manif, ce que l'Audimat est à la télévision : un instrument infaillible de mesure de points d'audience. On pourrait même déposer à Sèvres, au service poids et mesures, le *« boutin »*, désormais étalonné à 98 403 manifestants. La manifestation programmée dimanche, à une heure de grande écoute, a réuni, ainsi un *« boutin »* soit, on l'a entendu sur une radio ce matin de la bouche d'un doux fada en pourcentage, *« 0,16 % du peuple de France »* dont elle se réclame. Ce n'est pas négligeable, certes. Mais pas non plus le succès du siècle, ce raz-de-marée, façon défense de l'école privée, qui, naguère, se chiffra en *« méga-boutins »* et fit reculer le pouvoir. Comme quoi la transparence voulue par les organisateurs pour se défendre des turpitudes de la brigade comptable de la préfecture de police s'est un peu retournée contre ses auteurs. A trop vouloir se compter, on finit par se piéger un peu. Car, gageons que, sans portiques et sans huissiers, dans le bel enthousiasme des masses, ils se seraient sans doute estimés plus nombreux : 200 000 par exemple.

L'honnêteté ne paie pas ! Sur ce point précis, nous rappelait un confrère farceur, le petit père des masses Jacques Duclos avait émis, autrefois, une opinion fort commode : *« Le vrai chiffre de participants à une manifestation, c'est celui de la conscience du prolétaire éclairé par son journal de classe »*.

Allons, cessons ces comptes d'apothicaire ou de « specticaire », pour convenir que ce fut un beau quoique limité succès. Ils ont dit les uns, les autres, beaucoup de jeunes notamment, les photos font foi, ce qu'ils avaient à dire sur le PACS. Ils l'ont scandé, chanté, hué, moqué ce PACS. Et leur opinion en vaut bien une autre. Sans aller cependant jusqu'à leur concéder le monopole de trois mots revenus en permanence dans les slogans : *« l'amour »*, *« la famille »*, *« les enfants »*.

La Chine révise sa Constitution pour réhabiliter le secteur privé

Il devient une « composante importante » de l'économie socialiste de marché

PÉKIN
de notre correspondant

Les autorités chinoises poursuivent le toilettage constitutionnel visant à réduire le grand écart entre le démantèlement de l'économie socialiste et des références idéologiques toujours frappées d'orthodoxie. La prochaine session de l'Assemblée nationale du peuple (ANP), en mars, sera appelée en effet à entériner une réécriture du texte fondateur réhabilitant avec éclat la mission du secteur privé dans l'économie du pays.

Une première révision de la Constitution, en 1988, avait certes déjà reconnu l'existence du secteur privé, toutefois cantonné au rôle de *« complément »* de l'économie étatique. Puis, en 1993, deux concepts « baroques » avaient fait leur apparition : *« L'économie socialiste de marché »* ayant vocation à s'épanouir tout au long d'une phase qualifiée d'*« étape primaire du socialisme »*, innovation doctrinale signifiant que tous les accommodements avec la référence marxiste-léniniste étaient désormais autorisés.

Mais le président Jiang Zemin souhaitait aller plus loin encore dans le polissage des « tables de la Loi ». Le feu vert qu'il a donné à l'automne 1997 à la réforme des entreprises d'Etat, qui implique une *« diversification des formes de la propriété »*, rendait nécessaires à ses yeux de nouveaux ajustements constitutionnels. Le comité permanent de l'ANP a donc adopté, fin janvier, différents amendements faisant franchir un nouveau pas à la transmutation idéologique du régime.

Dans la nouvelle mouture de la Constitution, le secteur privé se voit ainsi hissé au rang de *« composante importante »* de l'économie socialiste de marché. Si la propriété publique reste *« dominante »* dans l'ensemble du système, la promotion du secteur privé n'en est pas moins significative par rapport au statut de simple *« complément »* où il était jusque-là relégué. Dans le même esprit, le profit se voit de facto consacré sous la jolie formule : *« coexistence d'une variété de modes de rétribution »*.

HOMMAGE À DENG XIAOPING

Ces arrangements avec la doctrine ont vocation à s'inscrire dans la durée car, selon un autre amendement, *« La Chine va se trouver dans l'étape primaire du socialisme pour une longue période »*. Il s'agit là d'un allongement significatif du contrat de bail : la version de 1993 de la Constitution limitait cette étape primaire à la phase *« actuelle »*. Enfin, Jiang Zemin rend hommage à l'héritage de Deng Xiaoping, le père de la réforme économique lancée il y a deux décennies, qui se trouve désormais canonisé : sa théorie sera inscrite dans le préambule de la Constitution aux côtés du marxisme, du léninisme et de la *« pensée Mao Zedong »*.

Cette réécriture de la Constitution a bien sûr une portée plus symbolique que juridique. Jiang Zemin entend renforcer la légitimité d'un secteur privé susceptible de fournir des activités de substitution aux salariés des entreprises publiques. Ce nouvel oxygène pourrait ainsi relancer une restructuration du secteur public qui bute depuis quelques mois sur la question explosive du chômage. Or le développement de cette économie capitaliste embryonnaire – un million d'entreprises (souvent individuelles ou familiales), dix millions d'emplois – était jusqu'alors bridé par de multiples entraves. La plus grande difficulté pour ces nouveaux entrepreneurs est d'obtenir des prêts auprès des banques d'Etat. *« Dans un pays où les milieux d'affaires ont été dominés pendant des décennies par les entreprises d'Etat, il y a encore beaucoup de discriminations à l'encontre du secteur privé »*, se plaignait récemment un article du *China Daily*.

Cette révision constitutionnelle vise aussi très opportunément à redorer le blason réformateur d'un régime qui, après une période de relative détente (été 1997-été 1998), vient de retomber dans ses errements répressifs du passé. Deux amendements cherchent à instiller quelques germes de modernité politique dans le système : l'un établissant avec insistance le « règne de la loi », l'autre substituant la notion de *« crimes menaçant la sécurité nationale »* à celle d'*« activités contre-révolutionnaires »*, une modification déjà introduite dans le code pénal.

L'objectif du premier amendement est clairement de consolider un dispositif institutionnel afin de rendre plus difficiles les grands ébranlements inspirés par les humeurs volatiles de tel ou tel « timonier ». Le second vise à gommer le caractère politique de la répression mais n'empêchera nullement les condamnations de dissidents auxquelles on a assisté en décembre 1998.

Frédéric Bobin

Parité : l'hypothèse d'un référendum est évoquée

DEPUIS que les sénateurs ont refusé de voter, le 26 janvier, le texte introduisant à l'article 3 de la Constitution la précision selon laquelle *« la loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »*, l'hypothèse de faire trancher le débat par un référendum est évoquée à droite comme à gauche. A l'issue du séminaire du gouvernement, samedi 30 janvier, Lionel Jospin a observé que *« pour dépasser le blocage* [du Sénat]*, il serait bon que toute une série de citoyens et de citoyennes »* s'expriment (*lire page 6*).

Dimanche, Jean-Pierre Chevènement l'a brandie comme une arme potentielle. Questionné, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, sur l'obstruction du Sénat, le ministre de l'intérieur a indiqué qu'*« on peut recourir à un référendum »* et il a assuré que le *« premier ministre fera les propositions qu'il jugera utiles le moment venu »*. Le moment venu ? *« Oui, au moment où il le décidera, au moment le plus opportun »*, a répété M. Chevènement laissant ainsi entendre que M. Jospin y est favorable. Quant au président de la République, a affirmé le ministre, il a *« signé le projet. Par conséquent, son accord est acquis »*.

« UNE SOLUTION »

En fait, pour l'heure, l'hypothèse est surtout utilisée comme une arme politique. Car le processus parlementaire est loin d'être achevé et il est encore théoriquement possible de trouver un accord entre Assemblée et Sénat au cours d'une deuxième lecture du projet, accord nécessaire à toute révision constitutionnelle, par la voie parlementaire. C'est le message que Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a été chargé de rappeler. Invité, dimanche, de l'émission « Public » sur TF 1, il a reproché au premier ministre d'avoir *« allumé un vrai-faux incendie politique »*. *« L'important, c'est que tout le monde, à droite comme à gauche, est d'accord sur le principe »*, a-t-il dit.

Mais l'opposition des sénateurs, après leur premier combat contre le texte limitant le cumul des mandats, a achevé d'exaspérer le gouvernement. Profitant de ce qu'il considère comme une nouvelle démonstration de leur conservatisme, Lionel Jospin a déjà décidé jeudi d'engager la réforme du mode de scrutin sénatorial (*Le Monde* du 30 janvier). Il paraît maintenant déterminé à poursuivre la confrontation plus avant. D'autant plus qu'il met ainsi le président de la République dans l'embarras.

Alors qu'au soir du vote au Sénat, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, envisageait encore de trouver un texte de conciliation, cette hypothèse paraît désormais écartée. Le gouvernement semble même décidé à convaincre sa majorité à l'Assemblée, qui avait légèrement modifié le projet en première lecture, de revenir strictement au texte initial, signé par le premier ministre et le président de la République afin d'obliger ce dernier à s'engager pour y rallier les sénateurs ou à subir avec eux l'accusation de conservatisme.

Du côté de l'Elysée, on cherche comment en sortir. L'effet désastreux de l'éviction des *« juppettes »*, en 1995, est resté dans la mémoire chiraquienne. Le président tient donc à envoyer un signal plus positif aux femmes, d'autant que plusieurs élues de droite ont violemment réagi au geste du Sénat, en particulier la députée RPR Roselyne Bachelot qui a demandé au chef de l'Etat d'organiser un référendum sur ce sujet.

M. Chirac n'a pas l'intention de se laisser doubler sur ce terrain. Le 28 janvier, Patrick Devedjian a donc été prié de dire que *« le référendum est après tout une solution »* tout en rappellant que *« tout dépend de la volonté du président de la République »*. Une façon de tenir en respect la gauche sur ce terrain.

Robert Crumb, Albert Uderzo et Daniel Cohn-Bendit, « héros » du Festival international de la BD d'Angoulême

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

Le grand écart est une figure compliquée. Le 26e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, qui a eu lieu du 27 au 31 janvier, avait choisi de renouer avec le grand public, et sa fréquentation semble attester de la réussite de ce projet puisque 210 000 personnes (175 000 en 1998) ont fréquenté la quinzaine d'expositions et les « Bulles » abritant les stands des éditeurs. Cela n'a pas évité des malentendus.

Le jury des grands prix, réunissant les auteurs primés depuis 1974 et chargés de désigner le lauréat 1999, a surpris en décernant, samedi 30 janvier, son Grand Prix à l'Américain Robert Crumb et le Prix du millénaire – catégorie toute ponctuelle – à Albert Uderzo. Il associait ainsi le géniteur de *Fritz the Cat*, adepte de la contre-culture née dans les années 70, *« pape de l'underground »* panachant dans ses ouvrages le sexe, la marijuana et la critique de toutes les institutions, et l'un des pères d'*Astérix*, œuvre mondialement diffusée à 280 millions d'exemplaires.

Or on sait le premier reclus dans son ermitage du sud de la France, rétif aux entretiens et aux mondanités, et le second tout simplement hostile à un quelconque honneur venu d'Angoulême qui a ignoré, depuis plus d'un demi-siècle, le succès populaire des aventures du petit Gaulois. L'un et l'autre allaient-ils accepter ? Après avoir entretenu le suspense en indiquant, dans la soirée du 30 janvier, qu'il refusait ce Prix du millénaire, Albert Uderzo l'a finalement accepté.

« Uderzo, qui entretient des rapports amour-haine avec Angoulême, avait déjà signifié par deux fois qu'il n'accepterait aucun prix du festival et a déclaré qu'il ne voulait donc pas de celui-ci. Ce devait être l'émotion, car sa fille m'a appelé pour dire qu'il acceptait. Je me félicite que soit enfin reconnu son œuvre planétaire », a expliqué, dimanche 31 janvier, le directeur général du festival, Jean-Marc Thévenet. Robert Crumb a aussi accepté le Grand Prix 1999 et donc la présidence du prochain festival tout en s'inquiétant de la responsabilité qui lui incombe désormais de l'animer.

LE PRIX TOURNESOL

Un autre malentendu aurait pu éclater. Daniel Cohn-Bendit avait été approché, en septembre 1998, *via* Laurent Fréboeuf, président des Verts-Charente, pour remettre un des Alph-Arts (prix) du festival, jeudi 28 janvier. Deux jours avant, en appelant la direction du festival, M. Fréboeuf apprend que le chef de file écologiste aux élections européennes ne remettrait plus rien, à l'exception du Prix tournesol, trophée attribué à part des autres prix par le jury BD autonome des Verts. Conscients que *« Dany gêne certains »* et comprenant que *« le Festival désire rester neutre »*, les Verts ont décidé de *« ne pas en faire une affaire »* mais soulignent *« le manque de courtoisie »* du festival.

Cela n'a pas empêché la cohue dans la brasserie surchauffée, où le jury Vert et son président décernaient leur prix.

Yves-Marie Labé

Une direction centrale de la police aux frontières est créée Place Beauvau

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR se dote d'une direction centrale de la police aux frontières (DCPAF), selon un décret publié au *Journal officiel* du 30 janvier. Cette nouvelle structure vient remplacer la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec), qui avait été créée en octobre 1994 par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Alors présentée comme une *« police de l'immigration »*, la Diccilec avait elle-même remplacé, au sein de la direction générale de la police nationale, le service central de la police de l'air et des frontières (PAF).

Plusieurs autres modifications de l'administration centrale du ministère sont officialisées par le décret. Une direction de la formation de la police nationale sera chargée d'assurer la formation initiale et continue des différentes catégories de personnels. Une délégation aux affaires internationales, en charge des dossiers bilatéraux ou multilatéraux, ainsi qu'un centre d'études et de prévisions sont également créés par le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement.

DÉPÊCHES

■ **GUINEE-BISSAU : des tirs violents à l'arme lourde ont repris,** lundi matin 1er février, à Bissau entre les forces rebelles et les troupes gouvernementales, selon des témoins. Les violences interviennent alors que près de 300 soldats ouest-africains ont quitté Dakar, dimanche soir, pour Bissau à bord d'un navire militaire français, *Le Sirocco*, pour remplacer les troupes sénégalaises et guinéennes (Conakry), venues soutenir, en juin 1998, le président Vieira en butte à une rébellion. – *(AFP)*

■ **TURQUIE : le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan Abdullah** Oçalan a échoué dans une tentative de se rendre, dans la nuit du dimanche 31 janvier au lundi 1er février, aux Pays-Bas, dans l'espoir de se présenter à la Cour permanente d'arbitrage, à La Haye, a annoncé l'avocate néerlandaise le représentant, Me Böhler. Son avion privé n'a pas

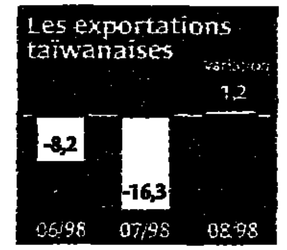


MARDI 2 FÉVRIER 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



EUROPE
Odile Quintin, directrice générale adjointe de la DGV, souhaite élargir le champ de ses actions aux problèmes de société (page IV)



LA RÉCESSION ASIATIQUE ATTEINT TAÏWAN
Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie de l'île (page V)

51 %

BOUSSOLE
La part des salariés français utilisant un ordinateur est passée de 26 % en 1987 à 51 % en 1998. Mais l'inégalité entre les catégories socioprofessionnelles reste forte (page V)

LA PÉNURIE D'EAU EST POUR DEMAIN
Dix pays se partagent aujourd'hui environ 65 % des ressources en eau potable. Une meilleure répartition de cette matière première vitale sera l'un des enjeux majeurs du XXI[e] siècle (page VI)





OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XX

Hier l'Asie et la Russie, aujourd'hui le Brésil : l'économie mondiale semble entraînée dans une spirale sans fin. La Chine, avec l'éventualité d'une dévaluation du yuan, sera-t-elle le prochain domino à tomber ? Même les Etats-Unis et l'Europe ne sont pas à l'abri...

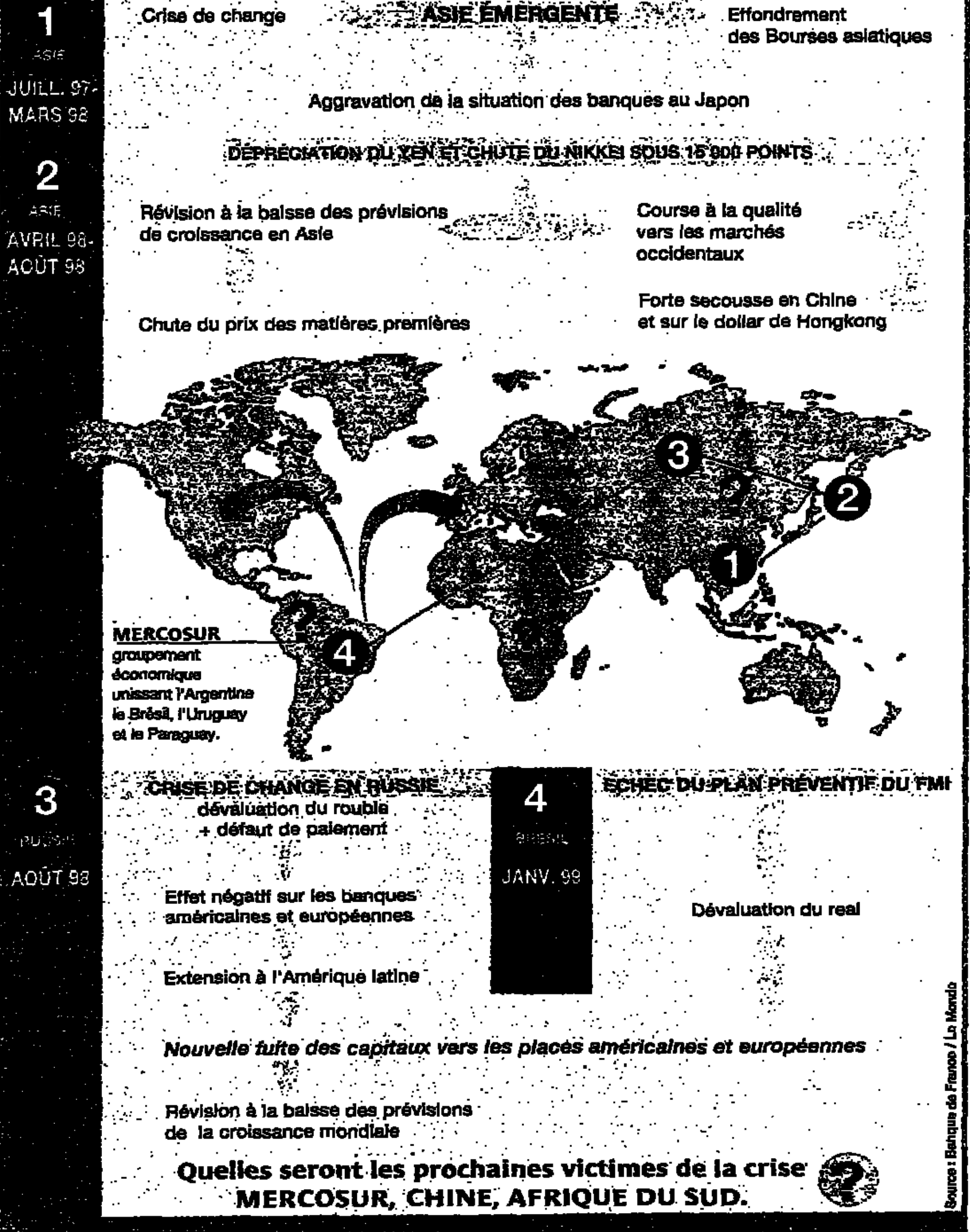
La planète impuissante face au virus de la crise

CONTAGION

● Les experts réunis au Forum économique mondial de Davos s'interrogent sur les moyens de gérer l'impact de la mondialisation. Les crises asiatique, russe, et maintenant brésilienne prouvent que les marchés sont devenus incontrôlables.

● Pour l'heure, le plus préoccupant reste la mauvaise santé du Brésil, qui pourrait entraîner dans la tourmente ses voisins proches, notamment l'Argentine.

● James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, préconise une nouvelle approche pour se prémunir des secousses à venir. Moins financière, la démarche prendrait davantage en compte les paramètres sociaux et politiques.



A qui le tour ? Après l'Asie de l'Est, la Russie et, tout dernièrement, le Brésil, neuvième économie mondiale, la Chine sera-t-elle la prochaine pièce à tomber au cruel jeu d'échecs auquel se livre la finance mondiale depuis un peu plus de dix-huit mois ? La question a été, en tout cas, largement évoquée lors du Forum économique mondial de Davos, qui s'est ouvert le 28 janvier. Longtemps restée simple hypothèse d'école – aussi longtemps que Pékin a martelé sa volonté de maintenir un yuan fort –, l'éventualité d'une dévaluation a pris corps depuis que la presse officielle chinoise a évoqué, le 24 janvier, les risques « *mesurés* » – selon le commentateur – qu'entraînerait une dévaluation ou un flottement de la monnaie chinoise. La nouvelle a provoqué derechef un accès de fièvre sur la scène financière internationale. Ce n'est là que le dernier avatar d'une longue série de crises qui, depuis juillet 1997, n'en finissent pas de secouer en tous sens la planète.

Après avoir largement contaminé les pays émergents (asiatiques et latino-américains), puis les nations en transition (la Russie et d'anciens compagnons de route de la défunte URSS), un redoutable virus financier campe aux portes de l'Occident. L'Amérique admet à présent que l'« effet samba » de la crise brésilienne risque de faire tanguer son économie, bien plus que ne l'avait fait en son temps l'« effet tequila » consécutif à la crise du peso mexicain, durant l'hiver 1994.

De son côté, l'Europe, contrainte de composer avec un net ralentissement conjoncturel de son activité, doit se préparer à tester la réelle solidité du « bouclier » que constitue théoriquement l'euro, au regard des chocs que ne manqueront pas de subir l'un ou l'autre des onze pays de l'Euroland les plus engagés dans ces zones à risques.

A commencer par l'Espagne. Deuxième investisseur en Amérique latine (derrière les Etats-Unis). 12 % de ses exportations vont vers les pays latino-américains dans lesquels les banques espagnoles sont par ailleurs fortement engagées.

Car la principale leçon à tirer est bien celle d'une contamination bien plus rapide que lors de précédents sinistres, et que personne ne sait circonscrire, à défaut d'avoir pu l'éviter. Le meilleur exemple de cette paralysie collective est la confection, en toute hâte, d'un plan de sauvetage préventif de près de 42 milliards de dollars (36 milliards d'euros) destiné à sauver le Brésil... et qui n'a quasiment servi à rien. Le real a été dévalué et le drapeau noir flotte désormais sur la marmite brésilienne tandis que l'Amérique latine, fortement intégrée commercialement (notamment au sein du Mercosur), est mise à rude épreuve.

En Asie orientale, d'où le mal est venu, la convalescence est douloureuse et les risques de rechute ne sont pas à écarter. L'année 1999 marquera « l'heure de vérité » pour ces pays qui, sans avoir conclu d'accord régional en bonne et due forme, avaient bâti leur prospérité sur un réseau commercial dont le Japon était le centre nerveux. C'est ce système qui, pendant deux décennies, a fourni au développement de la région une certaine autonomie par rapport aux cycles conjoncturels des Etats-Unis ou de l'Europe. C'est lui aussi qui, aujourd'hui, contribue à entretenir et à aggraver un marasme régional qui a rapidement gagné d'autres rives.

Cette vélocité interpelle les experts : alors que la crise du peso était restée cantonnée au Mexique et partiellement à l'Argentine, celle du bath thaïlandais a pris en trois semestres une dimension mondiale. Pour l'expliquer, ils mettent en avant deux facteurs : si la dépréciation du taux de change a réduit les fragilités structurelles au Mexique, elle les a aggravées en Asie.

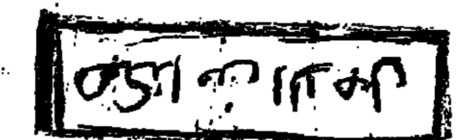
Ensuite, le potentiel de transmission des crises a été plus important en Asie qu'en Amérique latine. La contagion a emprunté deux voies : un canal financier via un désengagement rapide des capitaux installés dans les pays émergents ; une contagion économique via une déflation lente dont l'essentiel reste probablement à venir.

A cela il faudrait ajouter les risques inhérents à la fragilité du soubassement bancaire et financier dans tous les pays incriminés et contaminés. Un problème vital auquel veulent s'attaquer notamment les autorités chinoises, sachant qu'il peut saper l'ensemble de l'édifice.

Serge Marti

Lire la suite du dossier pages II et III.





CONTAGION

Questions-réponses

1 La crise était-elle prévisible ?

Aujourd'hui, le Fonds monétaire international (FMI) explique qu'il avait mis en garde la Thaïlande, le pays où tout a commencé, contre le dérapage de plus en plus évident de ses comptes extérieurs. Mais quand la crise a éclaté, le 2 juillet 1997, avec la dévaluation de la monnaie locale, le baht, personne n'avait anticipé que cet accident de change se propagerait dans toute la région au point de déstabiliser la Corée du Sud et Hongkong, pourtant plus solides.

Cette crise de change a révélé les faiblesses structurelles des économies asiatiques dont le développement a été fondé sur le dynamisme des exportations. Elle a notamment mis à jour des niveaux d'endettement privés – tant des entreprises que des établissements financiers – extraordinairement élevés.

Ces dettes, contractées le plus souvent en dollars et sur des échéances court terme, ont fait exploser les systèmes bancaires et provoqué des faillites en chaîne. La crise de change s'est transformée en crise boursière, pour finir par plonger les pays dans la récession, avec une explosion du chômage et de la pauvreté.

2 Le FMI a-t-il mal géré la situation ?

Le gendarme monétaire de la planète reconnaît aujourd'hui ses erreurs en Asie. Il a foncé tête baissée avec ses remèdes habituels : des plans de rigueur fondés à la fois sur la réduction des dépenses de l'Etat, une politique monétaire restrictive pour stabiliser les changes et lutter contre l'inflation, et une libéralisation accrue de l'économie.

Cette potion « FMI » qui s'était montrée efficace dans le cas de l'Amérique latine des années 80 et encore du Mexique en 1994 a échoué. Car en Asie le laxisme financier n'était pas d'origine publique mais privée. En sanctionnant les Etats, il a précipité les économies dans la récession.

Dès le début, un désaccord est d'ailleurs apparu entre le FMI et la Banque mondiale sur le diagnostic et les remèdes qui convenaient aux pays touchés. L'échec des plans de sauvetage du FMI en Asie a conforté la méfiance des investisseurs. C'est un peu ce qui est en train de se reproduire au Brésil.

3 Les pays industrialisés sont-ils hors d'atteinte ?

Tous les gouvernements des pays riches ont tenu ce discours jusqu'au jour où les places boursières, de Wall Street à Londres en passant par Paris, ont été contaminées par la turbulence des marchés financiers en Asie. Une première secousse a été ressentie en octobre 1997, après la première attaque des spéculateurs contre le dollar de Hongkong. Puis une déflagration d'une tout autre ampleur a éclaté à l'été 1998, après la dévaluation du rouble et le défaut de paiement sur la dette russe.

Aujourd'hui, il est évident aussi que les pays industriels subissent la contraction de la demande dans les marchés émergents. Les exportations, qui en Europe ont constitué le premier moteur de la croissance jusqu'en 1997, sont en net recul. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été divisées par deux par les experts du FMI. Le ralentissement de l'activité est déjà à l'œuvre dans l'Euroland depuis l'été et aux Etats-Unis, où l'économie conserve un exceptionnel dynamisme depuis huit ans, l'horizon s'est assombri avec les difficultés du Brésil.

4 Comment introduire plus de stabilité sur les marchés ?

L'échec des plans asiatique, russe et maintenant brésilien, où, au total, le FMI et la communauté internationale ont engagé près de 150 milliards de dollars (130 milliards d'euros), montre les limites de ce type d'intervention face à des marchés financiers qui brassent quelque 1 500 milliards de dollars (1 304 milliards d'euros), soit l'équivalent de la richesse produite par l'économie française en un an. La totale liberté de circulation des capitaux et la création permanente de nouveaux instruments financiers ont accru la volatilité et l'ampleur des mouvements sur les marchés.

Pour se mettre à l'abri des hémorragies de capitaux qui déstabilisent leur économie, certains pays, comme la Malaisie, ont décidé de réintroduire un contrôle des changes et de réglementer les sorties de capitaux à court terme. D'autres avant lui, comme le Chili, avaient pris de telles mesures.

L'ampleur de la crise financière actuelle donne de plus en plus de poids aux partisans d'une certaine réglementation sur les marchés financiers. D'ailleurs, même le directeur du FMI, Michel Camdessus, se dit partisan d'une telle option, alors qu'il s'y opposait auparavant. Il reconnaît désormais que la libéralisation des marchés financiers s'est faite trop vite dans les marchés émergents. Un changement de cap de cette ampleur demandera un vrai consensus au niveau international, qui semble, à ce jour, difficile à obtenir. Les Américains en particulier n'y sont pas favorables.

Le Brésil, une menace pour ses voisins

Les liens commerciaux étroits entre les pays de l'Amérique latine sont un redoutable vecteur de transmission de la crise

Avec un endettement à court terme très élevé et un passé de récidiviste (Brasilia a déjà fait deux fois défaut sur sa dette extérieure), le Brésil était tout désigné pour être l'un des dominos de la crise. De fait, dès début septembre, la monnaie brésilienne – le real –, notoirement surévaluée, faisait l'objet d'attaques spéculatives, et la banque centrale devait faire face à des fuites de capitaux massives, malgré un relèvement des taux d'intérêt internes à près de 50 %.

Les Etats-Unis, relativement sereins lorsque les pays asiatiques se sont effondrés, presque indifférents au risque de faillite de la Russie (dont le poids économique est équivalent à celui des Pays-Bas et où les banques américaines sont relativement peu engagées par rapport à leurs consœurs européennes), ont instantanément mesuré le danger d'une déstabilisation du Brésil. Une crise ouverte de change ou de solvabilité de la neuvième économie mondiale aurait des conséquences traumatiques sur une Amérique latine qui, de par l'importance de ses déficits courants et de sa dette extérieure, constitue une zone de fragilité potentielle.

Par ricochet, une Amérique latine en proie à la tourmente contaminerait mécaniquement l'économie des Etats-Unis, soit au travers des échanges de biens, la région absorbant 20 % des exportations américaines (contre 2 % de celles de la France), soit plus encore via la sphère financière, la zone concentrant plus de 50 % des encours des banques américaines. De surcroît, les quelque 2 000 compagnies américaines travaillant au Brésil vont être touchées de plein fouet par la dévaluation du real. Washington a donc pesé de tout son poids pour organiser un plan de sauvetage sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI). Plus de 41 milliards de dollars (35,6 milliards d'euros) furent mobilisés avant même que les mesures d'ajustement structurel (notamment la réforme fiscale) aient été votées par le Congrès. Mais cela n'a pas suffi.

Le 13 janvier, après avoir en vain tenté d'endiguer l'hémorragie de devises et pour ne pas épuiser ses réserves de change, le gouvernement brésilien décidait de dévaluer le real, puis le 15, de le laisser flotter, abandonnant ainsi l'un des éléments clés de la politique menée depuis 1994 et fondée sur un ancrage nominal du taux de change au dollar.

Le répit né de ce changement de politique, accompagné par le limogeage du gouverneur de la banque centrale, ne dura pas. Malgré l'adoption au pas de charge de mesures décisives pour le redressement des finances publiques du pays, le real poursuivait encore, fin janvier, sa chute, au risque d'entraîner un regain de protectionnisme chez ses voisins.

Sans préjuger du niveau auquel le real finira par se stabiliser, l'effet « samba » tant redouté va déjà faire des ravages, plongeant l'ensemble de l'Amérique latine dans la récession. Tous les pays du continent, mis au ban des investisseurs après la crise de la dette du début des années 80, avaient opté pour une libéralisation de leurs économies et l'ouverture de leurs marchés. La création du Mercosur, qui regroupe au sein d'une zone de libre-échange le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, auxquels le Chili et la Bolivie sont associés, parachevait cette volonté d'ouverture.

Ils en paient aujourd'hui le prix. Avec 30 % de ses exportations à destination du Brésil, l'Argentine est la plus directement touchée par la décision de son voisin. La dépréciation du real – qui a perdu plus de 40 % de sa valeur depuis le début de l'année – est un mauvais coup pour le commerce extérieur argentin dont la compétitivité va être réduite d'autant. Le gouvernement argentin a beau expliquer que cela ne représente « que » 8 % du PIB du pays, il tire d'ores et déjà un trait sur une croissance espérée de 3 % en 1999, prévision déjà en retrait par rapport aux 5 % de 1998 et surtout aux 8,6 % de 1997.

Ce coup porté aux exportations argentines est d'autant plus dommageable que les cycles industriels des deux pays étaient de plus en plus en phase. Cette dynamique nouvelle bute aujourd'hui sur l'absence de coordination macro-économique entre les deux géants de l'Amérique latine.

Le risque de maxi-dévaluation du real est celui d'une réduction des échanges au sein du Mercosur, l'Argentine et les autres pays voisins demandant au Brésil de limiter ses exportations. Une éventualité qui donnerait un coup d'arrêt à la dynamique des échanges globale. De là à conclure à un arrêt de l'intégration économique latino-américaine, il y a un pas que les circonstances actuelles ne permettent pas – encore – de franchir.

Babette Stern

▼ Endettement brésilien auprès des banques étrangères

en milliards de dollars

90 – 80 – 70 – 60 – 50 – 40 – 30 – 20 – 10 – 0

en % — 65 — 60 — 55 — 50 — 45 — 40 — 35 — 30

1990 91 92 93 94 95 96 97 98

BANQUES · SECTEUR PUBLIC · ENTREPRISES · PART DES PRÊTS À COURT TERME

Otaviano Canuto, professeur d'économie à l'université d'Etat de Campinas (Etat de Sao Paulo)

« Si le real poursuit sa chute, on reviendra à un contrôle des changes »

« Comment expliquez-vous que la situation se soit dégradée aussi vite au Brésil ?

– La politique adoptée par le Brésil, après la crise mexicaine de 1994, a échoué. Non seulement elle n'a pas permis à la croissance économique de décoller, mais elle a entraîné un alourdissement du service de la dette.

» Le gouvernement espérait que les réformes structurelles mises en place dans le secteur public (prévoyance, administration et fiscalité), ainsi que les revenus tirés des privatisations, suffiraient à combler le déficit public à temps. Mais cela supposait de disposer de suffisamment de capitaux extérieurs pendant cette transition... C'était sans compter avec la crise asiatique de 1997, qui a eu un très fort effet de contagion en provoquant à la fois le retrait des capitaux les plus volatils et des attaques spéculatives contre le real. Le gouvernement a riposté par l'augmentation des taux d'intérêt. Ceux-ci ont atteint jusqu'à 50 % ! Fatal pour la croissance...

» Dans un premier temps, la politique gouvernementale a néanmoins réussi à maintenir le régime des changes en vigueur. Le Brésil pensait avoir obtenu un répit : grâce à un retour des capitaux, les réserves de change ont atteint, lors du premier semestre 1998, plus de 70 milliards de dollars. Mais la question des déficits publics n'était pas réglée pour autant. Le défaut de paiement de la Russie a porté le coup de grâce, en provoquant un mouvement de fuite des capitaux.

– A quoi faut-il s'attendre maintenant ?

– Le programme d'ajustement fiscal négocié par le gouvernement, en échange de l'appui de la communauté internationale, suscite beaucoup de doutes quant à la possibilité de réduire l'endettement public. Il en va de même pour l'évolution future du taux de change du real. Les remèdes traditionnels ont été appliqués, mais le patient ne manifeste aucun signe visible de récupération, ce qui peut être, il est vrai, une question de temps.

» En supposant que la dévaluation du real reste située entre 20 % et 30 % et que l'inflation tourne autour de 10 % pour cette année, après une hausse des prix pratiquement nulle en 1998, il est possible de redresser la barre. Mais, si la monnaie brésilienne poursuit sa chute, il est probable que l'on reviendra alors à un système d'économie indexée et on s'acheminera, à coup sûr, vers la récession.

– Il faut donc s'attendre à un scénario « asiatique » ?

– Pas nécessairement. Le secteur privé brésilien, y compris son système bancaire, est moins endetté, et les réserves de change ne sont pas épuisées. Mais, si la confiance ne revient pas, ces atouts ne seront d'aucun secours. L'aide internationale ne servira alors qu'à financer la sortie de capitaux privés, et les efforts gouvernementaux deviendront inopérants. Dans ce cas, le Brésil pourrait être contraint à adopter un scénario de style « Malaisie », qui passe par une baisse des taux d'intérêt et un contrôle des changes et des mouvements de capitaux.

» Il est trop tôt pour opter pour cette voie, qui isolerait le Brésil sur la scène internationale. Les conséquences désastreuses d'un tel choix pour la croissance à venir, tant du Brésil que de l'Amérique latine, justifient, à elles seules, que l'on attende jusqu'au dernier moment de voir si le flottement du real et l'amélioration des comptes publics parviennent à renverser la tendance actuelle de fuite des capitaux. »

Propos recueillis par S. M.

Le système bancaire, une bombe à retardement ?

L'assèchement du crédit dans les pays en crise est un frein au redémarrage de leurs économies

C'est le secret le mieux gardé par les banquiers. Dans le monde discret de la finance, les mauvaises affaires – pudiquement appelées créances douteuses – ne s'avouent qu'au compte-gouttes. Depuis le début de la crise asiatique, les pertes accumulées par les plus prestigieux établissements de la planète se chiffrent en milliards de dollars. Mais les risques pesant sur le système bancaire mondial n'ont éclaté au grand jour que le 23 septembre dernier, avec la débâcle du plus important fonds de placement spéculatif américain, Long Term Capital Management (LTCM).

Ce jour-là, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, n'a pas mis plus de quelques heures pour réunir une quinzaine de banques chargées de sauver l'établissement de la faillite. Et sortir d'un mauvais pas tous ceux qui avaient fort imprudemment prêté quelque 100 milliards de dollars (87 milliards d'euros) à ce « hedge fund » qui, comme la loi l'autorise, fonctionne dans la plus parfaite opacité.

L'aventure est intervenue quel- [...] culé en achetant les fameux GKO, des titres au rendement exceptionnel. On parla pour la première fois de risque systémique, mais la catastrophe fut évitée.

Le système bancaire est en effet un des maillons-clés dans la propagation de la crise. Le scénario est simple. Et l'épisode asiatique – sans parler du Japon, qui va devoir injecter l'équivalent de 12 % du PIB pour sauver du naufrage son système bancaire –, en offre une illustration parfaite.

Pour financer une croissance économique effrénée, les banques des Dragons ont prêté des sommes colossales et empoché des bénéfices à la hauteur tant que les projets financés trouvaient acquéreurs. Quand la conjoncture s'est retour- [...] infrastructures industrielles à ne plus savoir qu'en faire. Les établissements financiers, eux, face, à des clients insolvables, furent dans l'impossibilité de rembourser, à leur tour, les prêts qu'ils avaient contractés auprès de banques étrangères.

Ce marasme a eu au moins une conséquence : fermer les vannes du crédit, pourtant indispensable pour soutenir l'activité. Le manque de liquidités fut d'autant plus violent que, pour défendre les monnaies locales, les banques centrales ont imposé des taux d'intérêt extrêmement élevés.

Jusqu'à l'affaire LTCM, les pays riches se sont prétendus à l'abri d'une telle catastrophe en chaîne qui aboutit à ce que les économistes appellent un « credit crunch ». Les banques ont joué à sauve-qui-peut en rapatriant les capitaux qui pouvaient l'être et en provisionnant le reste. Pourtant, à la fin de l'année dernière, en dépit d'un discours rassurant, les signes d'un durcissement du crédit étaient indéniables. « Au troisième trimestre, le volume des emprunts obligataires a chuté de 50 % par rapport au trimestre précédent, souligne Eric Chaney, économiste chez Morgan Stan- [...] duit bien un rationnement du crédit. »

La chute du Brésil est une mauvaise nouvelle supplémentaire pour les banques occidentales. Fin juin 1998, leurs engagements atteignaient sur le continent latino-américain 296 milliards de dollars (257 milliards d'euros) contre 325 milliards (283 milliards d'euros) pour l'Asie, selon les derniers chiffres publiés par la Banque internationale des règlements (BRI). Et les Européens, loin devant les Américains, détenaient plus de 60 % de ce total.

De façon presque surprenante, le débat sur un possible risque systémique ne s'est pas réouvert. Faut-il en conclure que le gros de la tempête est passé ? « La situation est beaucoup plus saine qu'au moment de la crise russe, explique Eric Chaney. Le marché a fait un ménage brutal. Beaucoup de hedge funds ont été liquidés. Et ceux qui restent sont beaucoup moins dangereux que LTCM. »

« Les chiffres de la BRI sont surestimés, ajoute pour sa part Patrick Artus, le directeur des études de la Caisse des dépôts et consignations. Les difficultés du Brésil étaient anticipées depuis plusieurs mois, ce qui laisse supposer que les banques ont eu le temps de se désengager. » Et puis le Brésil, à l'inverse de la Russie, ne s'est pas jusqu'à présent déclaré en défaut de paiement.

Reste que la forte dévaluation du real, le maintien de taux d'intérêt très élevés, avec une dette extérieure de 80 milliards de dollars (69,5 milliards d'euros) à plus de 60 % contractée à court terme, pourraient vite rendre la situation intenable. Le scénario d'un rééchelonnement n'est d'ailleurs plus écarté.

« Cela aurait obligatoirement des conséquences sur le comportement des banques occidentales sur leur marché domestique », prévient Régis Khaber, de la société de Bourse Aurel. Son calcul est simple, lorsqu'une banque perd 1 milliard de francs (0,15 milliard d'euros) sa capacité à prêter est réduite de 12,5 milliards (1,9 milliard d'euros), compte tenu des règles prudentielles qu'elle doit respecter. Or, d'après des estimations officieuses, les banques pourraient, au bout du compte, perdre dans la bataille, qui n'est pas encore terminée, 40 % des prêts qu'elles ont consentis aux pays en crise, soit, selon ce calcul, plus de 100 milliards de dollars ! (87 milliards d'euros). Une bombe comparable à LTCM. Le « credit crunch » ne serait plus alors une simple hypothèse d'école. Mais de cela aucun banquier ne veut, pour le moment, entendre parler.

Le relais des matières premières

Déclenché par la crise est-asiatique, l'effondrement général des cours des produits de base, du pétrole au cacao en passant par les métaux, atteint de plein fouet les pays exportateurs. Depuis l'été 1997, les prix des produits pétroliers ont reculé de près de 40 % et ceux de tous les autres produits d'environ 25 %.

A l'exception de l'Afrique du Sud, le continent africain avait échappé à la débâcle financière, faute, il est vrai, de marchés à attaquer. La crise l'a rattrapé à travers les matières premières, source principale de ses revenus. Au-delà de la seule Afrique, la perte de richesse des pays expor-

ace pour ses voisins

James Wolfensohn, président de la Banque mondiale

« Pour prévenir les crises, il faut aussi prendre en compte les données sociales »

« La crise brésilienne est-elle, selon vous, une nouvelle forme de crise ? Renforce-t-elle les craintes de récession mondiale que la Banque mondiale exprimait en décembre dernier ?

– La crise asiatique, la crise russe, ou maintenant la crise brésilienne ont, à l'origine, des explications différentes. Les problèmes de l'Asie de l'Est proviennent d'un surendettement privé ingérable en raison de structures bancaires défaillantes. Au Brésil – comme en Russie –, c'est l'Etat qui a mal contrôlé ses dépenses et laissé filer déficits et dettes publics. Mais toutes ces crises ont un point en commun : elles se déroulent dans un contexte de grande nervosité des marchés, alors que ceux-ci jouissent d'une totale liberté en matière de mouvements de capitaux.

» Le plan du Fonds monétaire international (FMI) de 41,5 milliards de dollars en faveur du Brésil aurait dû faire retomber la pression car son montant est suffisant pour permettre au pays de résoudre ses problèmes. Mais les investisseurs n'y ont pas cru. La cessation de paiements annoncée par l'Etat du Minas-Gerais a été pour eux le signe que le président Fernando Cardoso ne parviendrait pas à mener à bien le plan de rigueur négocié avec le FMI.

» A partir de ce moment-là, la partie était perdue. Soixante milliards ou même davantage n'auraient rien changé, car ce n'est pas une question d'argent mais une question de confiance. Les montants que peuvent engager les institutions internationales et les pays industrialisés sont dérisoires par rapport à la dimension des marchés où les échanges journaliers se chiffrent en milliards de milliards de dollars.

» A posteriori, la question est de savoir si le Brésil aurait pu s'épargner le plan du FMI et dévaluer avant. Difficile de répondre. Au Brésil, le Fonds est intervenu pour la première fois de son histoire de façon préventive, sans attendre que la crise éclate. Si le Brésil avait su garder la confiance des marchés après le plan, cette crise n'aurait pas eu lieu. Mais tout ce qui vient de se passer n'avait pu être anticipé ni par le Fonds ni par la Banque mondiale. Faut-il pour autant être plus pessimiste pour la croissance mondiale ? Aucun scénario ne doit être exclu. Le ralentissement de l'activité est incontestable.

– Est-il encore crédible pour les institutions internationales de parler d'un système de prévention ?

– Je crois que nos erreurs viennent du fait que nous avons trop focalisé nos analyses et nos anticipations des crises sur des critères financiers. Or il n'est pas possible de se contenter d'une analyse financière. Il faut aussi prendre en compte la situation sociale d'un pays, le niveau de protection sociale par exemple qui permettra d'amortir les chocs.

» Aujourd'hui, le principal problème de l'Indonésie après la crise, c'est que 50 millions de personnes supplémentaires vivent avec moins de 1 dollar par jour. En Russie, 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Des milliards de dollars injectés dans les banques ne suffiront pas à faire revenir la confiance, car ce sont les problèmes sociaux qui dominent la question de la confiance. Voilà pourquoi il faut une approche globale pour parvenir à un système efficace de prévention des crises.

» La Banque mondiale va se battre pour imposer cette nouvelle approche. Jusqu'à présent, les débats sont trop restés confinés aux ministres des finances et aux institutions financières. La Banque veut attirer la réflexion sur des thèmes comme la corruption, la fiabilité du cadre juridique pour les investisseurs, la protection sociale et la justice sociale. Avant d'investir dans un pays, les entreprises doivent examiner ces critères au même titre que le niveau des infrastructures ou les avantages en matière de coût salarial. C'est la condition pour assurer un développement durable.

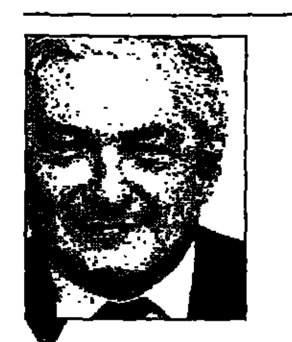
– Compte tenu des critères que vous venez d'évoquer, existe-t-il, selon vous, un vrai danger pour que la crise se propage à la Chine ?

– Les autorités chinoises sont très lucides. Dès son arrivée au gouvernement, le premier ministre Zhu Rongji a pris des mesures pour renforcer le système bancaire en injectant 30 milliards de dollars dans le capital des établissements fragiles. Le gouvernement vient aussi d'annoncer qu'il ne garantirait pas les prêts accordés aux entreprises chinoises par les banques étrangères. Cette décision est très saine. A l'avenir, les investisseurs étrangers devront prendre davantage de précautions.

» Il n'y a pas de raison que l'Etat supporte les risques pris par les acteurs privés. Je ne dis pas que la situation chinoise n'est pas inquiétante, mais je pense qu'on ne pourrait pas avoir de meilleure équipe que celle qui est actuellement à la tête du pays. Si on met, bien sûr, de côté la question des droits de l'homme.

– Toujours à propos de la Chine, la dégradation de la situation sociale ne vous inquiète-t-elle pas ?

– Si, bien sûr. Mais, encore une fois, je crois que le gouvernement chinois a une vue très claire de ces problèmes et qu'il saura les gérer.



James Wolfensohn

● Australien d'origine, naturalisé américain, James Wolfensohn, 66 ans, dirige la Banque mondiale depuis 1995.
● Financier passé chez Salomon Brothers, il a créé sa propre banque d'investissement en 1981. Il est également connu pour ses talents de violoncelliste ; il a d'ailleurs été président pendant plus de dix ans du Carnegie Hall, la célèbre salle de concert new-yorkaise.

– Jusqu'à présent, la Chine a résisté à la crise financière. Est-ce parce que son économie n'est pas totalement ouverte et déréglementée ?

– C'est indéniable. La Chine est moins exposée aux crises parce qu'elle ne dépend pas des investisseurs étrangers pour financer son économie, notamment par le biais des placements à court terme.

» Voilà pourquoi on peut aujourd'hui se demander s'il ne serait pas nécessaire de limiter la liberté de circulation de capitaux. En tant qu'Australien, je me souviens qu'à un moment de notre histoire mon pays a fait ce choix en réglementant les mouvements de capitaux à court terme. Le Chili l'a fait également. Je crois que l'instauration de tels systèmes, à titre provisoire, est utile.

– Le FMI et la Banque mondiale ne font pas la même analyse de la crise et des remèdes à y apporter. Pouvez-vous encore travailler ensemble et sur quelle base ?

– Je rencontre Michel Camdessus, le directeur général du FMI, toutes les deux semaines. C'est la première fois dans l'histoire de ces deux institutions qu'il y a des contacts aussi réguliers entre leurs deux dirigeants.

» Lors de ces rencontres, nous abordons tous les problèmes et je peux vous dire que, sur 98 % des sujets, nous travaillons ensemble. En Asie, il y a maintenant des équipes communes sur tous les projets.

» Les projecteurs ont été pointés sur nos différences de vues, qui sont minimes. Au demeurant, je crois qu'il est sain et important d'avoir des divergences de vues et de les exprimer. La Banque comme le Fonds doivent vaincre la défiance de leurs interlocuteurs, de leurs gouvernements, mais aussi des organisations non gouvernementales (ONG) avec qui nous sommes conduits à beaucoup travailler. Les choses sont en train de changer. Il faut, de notre côté, que nous apprenions à devenir de bons partenaires. »

Propos recueillis par Laurence Caramel et Serge Marti

Comment la défiance a balayé l'Asie

HONGKONG
correspondance

Quelques économistes avaient bien prédit la dévaluation du baht thaïlandais. Mais personne n'avait vu venir l'incroyable mouvement de contagion qui, en moins d'un an, a mis par terre presque toute l'Asie. Les experts étaient pourtant bien placés pour savoir que la taille des marchés financiers avait été décuplée, donnant un fantastique coup d'accélérateur à la contagion des crises économiques.

Car c'est bien sur les marchés financiers que tout a commencé. Le 2 juillet 1997, après avoir épuisé ses réserves de change pour défendre sa monnaie, la Bank of Thailand décide de la laisser filer dans l'espoir que les taux d'intérêt retombent vite. Rien que de très classique : le marché efface la surévaluation du baht, lié au dollar par une parité fixe qui n'avait jamais été corrigée du différentiel d'inflation entre la Thaïlande et les Etats-Unis.

Seulement voilà : la rapidité de cet ajustement révèle aux marchés que la parité fixe de toutes les monnaies de la région avec le dollar américain n'allait plus nécessairement de soi. La Malaisie, l'Indonésie et les Philippines saisissent alors l'occasion pour restaurer une compétitivité perdue depuis la hausse du dollar dès la mi-1995, en laissant, à leur tour, flotter leur monnaie.

Partie de Thaïlande, la panique financière s'est propagée au continent, avant de déstabiliser la planète

Contre toute attente, les monnaies de la région continuent à subir d'importantes pressions à la baisse. Encore un coup des fonds spéculatifs américains ? Non. Cette fois, ce sont les sociétés asiatiques elles-mêmes qui, n'ayant jamais éprouvé le besoin de couvrir leurs positions et recettes futures, cherchent massivement à se protéger. Résultat : elles vendent leur propre monnaie à terme, et les font flancher un peu plus.

Dès lors, le mouvement de défiance des investisseurs s'étend aux Bourses locales. Chacun cherche à récupérer au plus vite ses actifs les plus liquides qui, libellés en monnaies locales, ont déjà perdu une partie de leur valeur. L'effondrement des places financières ne tarde pas. Certaines actions perdent ainsi jusqu'à 90 % de leur valeur calculée en dollars.

C'est cette contagion qui sera à l'origine d'un basculement de la psychologie des investisseurs à l'automne 1997. Toutes les places de la région sont touchées. C'est un sauve-qui-peut général chez les étrangers qui, dans un comportement moutonnier, sortent leurs capitaux courts de la région, sans discernement.

« Même si vous êtes convaincu qu'un pays est fondamentalement sain, si vous voyez tout le monde partir, il faut suivre. Sinon, vous vous retrouvez à payer les pots cassés », explique Jeffrey Sachs, l'économiste américain proche du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, qui a analysé les phénomènes de contagion.

Dès lors, toute l'Asie est assimilée à la Thaïlande, et l'on traque partout, de la Malaisie à la Corée du Sud, en passant par Hongkong, les symptômes de la bulle financière, des relations incestueuses entre le pouvoir et l'argent, et surtout du surendettement devenu fatal.

On découvre ainsi l'ampleur, alors insoupçonnée, de l'endettement privé en devises de ces économies ; la Thaïlande : 70 milliards de dollars (61 milliards d'euros), l'Indonésie : 85 milliards de dollars (74 milliards d'euros), et surtout la Corée du Sud, avec une dette extérieure privée de 153 milliards de dollars (133 milliards d'euros), auxquels s'ajoutent 53 milliards de dollars (46 milliards d'euros) empruntés directement par les filiales des chaebols (conglomérats industriels) à l'étranger.

CRÉANCES DOUTEUSES

En Indonésie, en Thaïlande, et plus tard à Hongkong, les banques étrangères cherchent à se retirer et déclenchent une crise de liquidité. Quant aux banques locales, elles sont déjà asphyxiées. Les établissements thaïlandais ne peuvent plus faire face à leur endettement en devises. De façon générale, les sociétés locales ayant cessé de rembourser leurs créanciers, toutes les banques voient leurs créances douteuses atteindre des niveaux qui les condamnent à la faillite. De financière, la crise est devenue bancaire, frappant le poumon de l'économie.

Dès lors, c'est l'économie réelle qui plonge dans la récession. Même si peu d'entreprises sont déclarées en faillite, faute d'un corpus légal efficace, l'arrêt du crédit fait ses victimes. Partout, les investissements sont gelés, les licenciements se multiplient, la consommation plonge, les magasins ferment, les prix de l'immobilier s'effondrent. A l'exception de Singapour et de Taïwan, toute la région subit une contraction d'activité, entre – 5 % (Hongkong) et – 15 % (Indonésie).

Les espoirs de rebond sont sans cesse différés. D'abord, parce que faute de crédit, ces pays ne peuvent plus importer, et les exportations qui avaient fait naguère leurs forces tardent à redémarrer.

Ensuite, parce que le Japon, naguère client, investisseur, et banquier de la région, se trouve à son tour pris sous les feux des attaques des fonds spéculatifs. Le yen plonge, dépassant les 140 yens pour un dollar, et les Japonais, banquiers, touristes, et même industriels, se retirent. Les espoirs de salut de l'Asie s'éloignant, toutes les monnaies de la région sont à nouveau attaquées.

Contre toute attente, c'est de Russie que viendra la première bouffée d'oxygène, en août dernier, cassant enfin l'enchaînement maudit. Ruinés sur les nouveaux emprunts russes, les hedge funds n'ont plus les moyens de spéculer sur l'Asie. L'affaiblissement du dollar contre le yen, puis la baisse mondiale des taux d'intérêt, permettront enfin à ces pays, pour la première fois depuis le début de la crise, d'abaisser leurs taux et de stabiliser la situation. Les Bourses gagnent 30 %.

« C'est le début d'un cercle vertueux de la reprise », assure Neil Saker, directeur associé de la recherche économique chez SG, à Singapour.

Valérie Brunschwig

Bibliographie

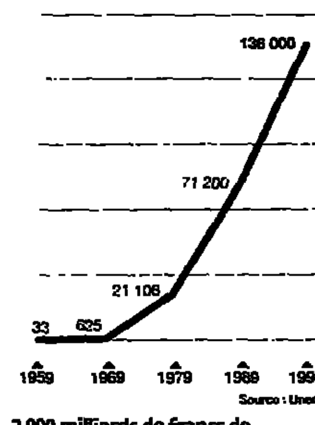
● **Pays émergents. Les modèles et les trajectoires**, *Revue française de géoéconomie* (Economica, 1998, 259 p., 98 F, 14,9 €).
● **Les Mouvements internationaux de capitaux**, Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, préface de Raymond Barre (Economica, « Grands débats », 1997, 204 p., 125 F, 19 €).

CHRONIQUE
par Alain Lebaube

L'Unedic, témoin historique

Il y a des anniversaires qui ne se célèbrent pas. Ou en catimini. Celui de la création du régime d'assurance-chômage, voilà quarante ans, en fait partie. Comme si l'oubli évitait le danger, dans une société durablement malade de l'emploi. Le 31 décembre 1958, les partenaires sociaux signent un accord qui donnera naissance à l'Unedic, dont on ne sait plus que le sigle signifie Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce. A l'époque, le système n'était pas encore obligatoire ; il ne le deviendra qu'en juillet 1967 pour l'ensemble du secteur privé, hors salariés agricoles et employés de maison. Par la même ordonnance sera instaurée l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), l'un des tout derniers organismes publics fondés sur le modèle de l'administration.

En ces temps éloignés, le chômage constituait à peine une préoccupation. On comptait 375 000 demandeurs d'emploi, alors que nous avons dépassé les 3 millions aujourd'hui. Le nombre de personnes indemnisées était par définition modeste, avec moins de 30 000 allocataires, quand il atteint presque les 2,4 millions maintenant. Sur la durée, les courbes d'évolution, continuellement ascendantes, grimpent comme des flèches, sauf pour les effectifs salariés affiliés au régime qui progressent peu après 1979 ; ils passent de 13,4 millions en 1979 à 14,3 millions seulement en 1998, mettant en évidence que la faible création d'emplois – c'est un euphémisme – reste la cause première de tous les maux.



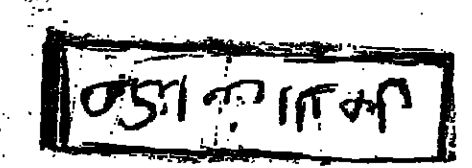
2 000 milliards de francs de prestations versés en cinquante ans

Hormis l'épisode du retour des rapatriés d'Algérie, les vraies difficultés commencent en 1968, quand le taux de chômage dépasse pour la première fois les 2 % de la population active. Sauf pour 1969, la hausse sera dès lors continue jusqu'en 1987, année qui connaîtra une brève accalmie, bien vite effacée de la mémoire. A partir du début de la décennie 90, la hausse reprend. Les premières années mises à part, la situation financière du régime sera le plus souvent précaire. Ce dont témoignent les taux successifs de cotisation. De 1 % à l'origine, ramenés à 0,25 % en 1962, ils s'envoleront ensuite. Jusqu'à monter à 6,6 % en 1993, avant de revenir à 6,18 %, actuellement.

Mais ce sont les prestations versées qui donnent le mieux la mesure des besoins, exponentiels. Les 33 millions (5 millions d'euros) de 1959 se sont transformés aujourd'hui en 66 milliards de francs (10 milliards d'euros) en année pleine. Ce qui permet à l'Unedic d'affirmer qu'elle aura indemnisé 48 millions de chômeurs depuis sa création, et dépensé au total 2 000 milliards de francs (305 milliards d'euros).

De crises en déficits, abyssaux, l'assurance-chômage a aussi connu des révisions déchirantes, soit pour modifier la couverture accordée, soit pour revoir les frontières entre ce qui relève directement de la gestion paritaire et ce qui appartient à la solidarité nationale. Qu'il paraît loin le temps (1974) où une personne licenciée percevait 90 % de son ancien salaire ! D'ailleurs, les premières difficultés ont surgi juste après, avec une grosse alerte en 1979, suivie de plusieurs autres, en 1982 et 1984 notamment.

Jamais tirée d'affaire, et pour cause, l'Unedic s'inscrit, définitivement sans doute, dans le paysage pour témoigner des conséquences les moins acceptables des mutations en cours. Son adaptation progressive en dit long, au passage. A l'origine conçue pour accorder un revenu de substitution, passif, elle participe davantage, désormais, aux politiques dites actives. Une orientation qui suscite des résistances et qui demande à être confirmée.



DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

L'Allemagne et le budget des Quinze

Avant même de prendre la présidence du conseil – ce qui est chose faite depuis le 1er janvier –, l'Allemagne avait annoncé qu'elle s'attacherait à régler le problème de sa contribution au budget européen. Un problème d'une simplicité arithmétique : l'Europe lui coûte cher. L'Allemagne est le premier contributeur au budget européen. Pendant près de quarante ans, elle en a financé environ 30 %. Elle est également, et de loin, le premier contributeur net. Selon les rapports de la Cour des comptes européenne – source incomplète mais homogène –, le solde entre les paiements communautaires versés à l'Allemagne et sa contribution est de l'ordre de 11,8 milliards d'écus (77,4 milliards de francs) en moyenne annuelle sur les trois dernières années connues (1995/1997). Une situation sans équivalent qui conduit les Allemands à se considérer comme « *les trésoriers de l'Europe* ».

Cette situation s'est légèrement améliorée depuis quelques années. En 1999, sa contribution – 22,7 milliards d'euros (149 milliards de francs) – représente 26,4 % du budget, soit un niveau proche de son poids dans le PNB total de l'Union (26 %), tandis que l'éligibilité des Länder de l'Est aux fonds structurels a permis d'accroître les versements reçus. Une amélioration insuffisante aux yeux des Allemands qui s'apprêtent à mener l'offensive, soit en proposant une correction de type britannique (une diminution de leur contribution), soit en limitant les dépenses agricoles.

Ce type de démarche n'est pas nouveau. A la suite d'une pression constante des Anglais dès leur adhésion, le principe d'une correction budgétaire « *en cas de charge budgétaire excessive au regard de la prospérité de l'Etat considéré* », a été adopté au Conseil européen de Fontainebleau en 1984. L'Allemagne, mais aussi les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède ont souhaité faire jouer cette disposition. Une adaptation mineure était ainsi intervenue en 1988 pour l'Allemagne qui avait obtenu une diminution de sa contribution destinée à faire face à la baisse de la quote-part britannique. Plus récemment, en 1994, elle a aussi demandé et obtenu une réduction de sa participation aux crédits du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève.

Sur le plan politique, cet examen comptable est souvent jugé irrecevable. L'approche est contraire aux mécanismes de solidarité entre les Etats membres et méconnaît les avantages non budgétaires tirés de l'appartenance à l'Union.

En 1997, l'Allemagne a ainsi été le deuxième bénéficiaire des crédits de la politique agricole commune (PAC), après la France (respectivement 15 % et 22 % du total des crédits du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole – FEOGA). Depuis la réunification, l'Allemagne est également le deuxième pays bénéficiaire des fonds structurels (3,5 milliards d'écus en 1997, soit 23 milliards de francs)) derrière l'Espagne, mais avant la Grèce et le Portugal, malgré les crédits du fonds de cohésion qui leur sont spécifiquement consacrés.

Une partie des crédits européens non agricoles accordés à un Etat ou à une région sert à des achats de matériels et d'équipements. L'industrie allemande, bien placée dans la compétition, récupère une bonne partie de ces commandes

Enfin, l'Allemagne est l'un des premiers pays à bénéficier, de façon indirecte, des concours accordés aux autres Etats, membres ou non membres. En effet, une partie des crédits non agricoles accordés à un Etat ou une région sert à des achats de matériels et d'équipements. L'industrie allemande, bien placée dans la compétition, récupère une bonne partie de ces commandes, donc des versements communautaires qui ne font alors que transiter par un autre Etat. Ce phénomène, qui a été constaté pour les fonds structurels attribués aux pays du Sud, est amplifié avec les crédits accordés aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Le budget européen, par l'intermédiaire des 11 milliards d'écus (72 milliards de francs) des crédits PHARE (Poland and Hungary Aid for Restructuration of Economy) accordés aux PECO depuis dix ans, constitue un puissant relais et un levier de l'action bilatérale de l'Allemagne, la mieux placée, sur tous les plans, pour profiter des aides aux pays considérés (l'Allemagne assure 40 % des exportations de l'Union européenne en direction des PECO).

Comment dès lors expliquer la position allemande ? Tout d'abord, le déficit comptable, malgré son amélioration, reste massif. L'Allemagne craint que l'élargissement, dont elle est le promoteur, n'entraîne de nouveaux dérapages budgétaires dont elle serait la première victime. Le déficit est si visible qu'en 1994, lors de la ratification de la décision sur les ressources propres qui fonde le régime actuel des prélèvements européens, les parlementaires allemands avaient exigé des améliorations. L'ancien chancelier s'y était engagé, le nouveau chancelier le fera.

Ensuite, cette démarche est une conséquence directe des contraintes que les Etats se sont eux-mêmes imposés pour accéder à la monnaie unique, notamment le critère du déficit public. La contribution européenne pèse sur le solde du budget de l'Etat fédéral. L'Italie, dans une situation comparable, avait d'ailleurs institué un « impôt européen », destiné en fait à trouver des recettes équivalentes à la contribution au budget communautaire, de façon à rester dans la limite des 3 % autorisés.

Enfin, l'Allemagne de l'an 2000 n'est plus celle des années 80. Cette situation débitrice existe depuis l'origine, mais n'était pas un problème face à la prospérité et la croissance d'une économie érigée en modèle. Malgré – ou à cause de – sa puissance, la République fédérale n'exerçait pas de rôle dominant au sein de la Communauté. Son engagement communautaire était sans ombre. L'Allemagne était impériale et incontournable, mais discrète et sans équivoque.

L'Allemagne impériale n'est plus. L'Allemagne n'est plus qu'au cinquième rang des pays les plus riches de la Communauté (sur la base du critère du PIB/habitant). Au regard des critères de l'euro, ses performances sont moyennes, et à l'heure où une nouvelle page de la concurrence intra-européenne commence, elle part avec un handicap en termes de prix et de coûts. Un handicap nullement insurmontable à condition de comprimer les dépenses.

La République fédérale, qui n'avait jusque-là jamais profité de sa position pour revendiquer ou imposer un choix change d'attitude, rompt le silence, réclame, revendique, prépare ses armes pour d'autres négociations. Chacun aura compris que ce dossier bud-

Patronat et syndicat agricoles, pionniers du dialogue communautaire

Les partenaires de l'agriculture, qui bénéficient d'une large part des subsides européens, ont fixé des règles minimales sur l'emploi

L'initiative a eu peu d'écho. C'est pourtant une première. Voilà un an et demi, en juillet 1997, le Groupe des employeurs des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (Geopa/COPA) et la Fédération européenne des syndicats des travailleurs agricoles (EFA/CES) signaient un « *accord-cadre de recommandation pour l'amélioration de l'emploi salarié en agriculture dans les Etats membres* ».

Aucun accord européen n'avait encore été conclu jusqu'alors au niveau d'une branche professionnelle, à l'initiative des partenaires sociaux : c'est plutôt sous la pression d'une possible intervention législative de la Commission que des accords interprofessionnels ont été signés, sur le congé parental (décembre 1985), le temps partiel (juin 1997) et, plus récemment, sur l'emploi atypique (lire « Le Monde Economie » du 26 janvier).

Dès la fin des années 70, les partenaires sociaux du secteur avaient engagé des négociations sur les conditions de travail. Elles avaient débouché sur la conclusion d'« ententes » (1978, 1980 et 1981) fixant à 40 heures la durée du travail hebdomadaire et instituant quatre semaines de congés payés.

Au début des années 90, la Fédération européenne des travailleurs agricoles (EFA), adhérente à la Confédération européenne des syndicats (CES), qui souhaitait améliorer ces dispositions, prend l'initiative de relancer le dialogue. Huit ans seront nécessaires pour aboutir à un accord. L'objectif initial du syndicat – le passage à 37 heures – avait alors de quoi effrayer les employeurs. Devant leur intransigeance, le syndicat a d'ailleurs claqué la porte, en janvier 1996.

Toutefois, avec la médiation de la Commission, les échanges reprennent rapidement. « *Bénéficiant de la moitié des subsides européens, les partenaires du secteur agricole ne pouvaient pas se permettre de ne pas aboutir à un accord. Au risque, sinon, de perdre leur crédibilité* », ne cache pas Joseph Charlier, consultant, conseil de l'EFA, qui a pris part aux groupes de travail technique.

L'EFA reviendra à la table des négociations avec une proposition d'accord mais portant, de façon plus générale, sur l'amélioration de la situation de l'emploi dans le secteur. Proposition qui, un an et demi plus tard, débouchera cette fois sur la signature d'un accord.

Les parties signataires conviennent notamment d'entreprendre des actions en faveur de la formation professionnelle, de la qualification et de la prévention des risques professionnels. Elles s'engagent surtout « *à rechercher et à mettre en œuvre des formes contractuelles nouvelles et adaptées aux exigences de compétitivité et de développement de l'emploi, telles que le travail à durée déterminée, à temps partiel, saisonnier et intérimaire* »...

Les syndicats ont ainsi concédé aux employeurs l'introduction du principe de « *flexibilité du temps de travail* ». L'accord ne parle d'ailleurs pas de durée hebdomadaire : il établit la durée maximale annuelle à 1 827 heures, soit 39 heures en moyenne par semaine. Donnant-donnant toutefois : les employeurs « *reconnaissent les effets dévastateurs tant pour les entreprises que pour les salariés du travail illégal, clandestin, et non déclaré* ». Les signataires demandent d'une même voix aux autorités communautaires et nationales d'appliquer les contrôles nécessaires et de sanctionner toute pratique de ce type.

Les partenaires n'ont pas demandé à la Commission de transformer ce texte en directive, comme le protocole social du traité de Maastricht le leur permet. Ils ont ainsi renoncé à confier aux Etats membres le contrôle de son application. Préférant garder la maîtrise de sa mise en œuvre, ils ont chargé le comité paritaire pour les problèmes sociaux des salariés agricoles de l'Union d'examiner, une fois tous les deux ans, la situation dans les Etats membres.

« *Cet accord est avant tout une déclaration d'intention*, relève Wolfgang Weipert, secrétaire général de l'EFA. *Les seules dispositions concrètes concernent l'annualisation du temps de travail. Pour le reste, ce texte fixe un cadre très très général* », estime-t-il, se faisant peu d'illusions sur l'impact réel d'un tel accord. D'autant que plusieurs pays ont déjà une législation plus favorable que ce que ce texte prévoit. « *Cet accord fixe cependant une norme qui représente un progrès pour les pays du sud de l'Europe* », reconnaît-il. « *En Espagne, par exemple, les partenaires sociaux de l'agriculture ont signé en 1998, pour la première fois, des conventions collectives régionales qui prennent pour cadre cet accord* », illustre Matteo Fornara, responsable du dialogue social dans l'agriculture à la DG V (emploi, relations industrielles et affaires sociales) à la Commission.

Côté patronal, Arnold Brum, de la FNSEA, un des négociateurs techniques, ne cache pas que l'objectif d'un tel accord est de réduire les distorsions de concurrence existant entre les différents pays.

« *En matière de conditions et de temps de travail, nous n'avons pas été beaucoup plus loin que les dispositions prévues par les directives intersectorielles européennes*, reconnaît Roxanne Feller, du Geopa/COPA. *En revanche, cet accord nous fixe un cadre de travail, voire de négociation.* » Un cadre dont se sont déjà emparés les partenaires. Un forum a eu lieu en juin dernier sur la formation professionnelle continue. Et des discussions ont été engagées dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Cet accord a, avant tout, une portée politique. Cosigné par les deux instances mères – la COPA et la CES –, il confère au patronat agricole une reconnaissance en tant que partenaire du dialogue social européen. Une avancée significative. « *Jusqu'alors*, explique Arnold Brum, *les accords étaient négociés par l'Unice* [entreprises privées] *et le CEEP* [entreprises publiques]. *Nous étions contraints d'appliquer des dispositions à l'élaboration desquelles nous n'avions pas participé.* » Aujourd'hui, si le Geopa/COPA n'est pas officiellement négociateur, il est néanmoins désormais associé, en tant qu'observateur, aux différentes négociations.

Pour l'EFA aussi, cet accord représente une victoire. « *Nous avons conforté notre position au sein de la CES* », insiste Wolfgang Weipert. Et pour cause, l'EFA est la première fédération professionnelle à avoir conduit les employeurs à signer un accord.

Laetitia Van Eeckhout

L'exception danoise

C'est heureusement la majorité qualifiée qui était requise pour l'adoption par les employeurs de l'agriculture européenne du texte qui devait déboucher, *fin juillet 1997*, sur la *signature d'un accord* avec le syndicat des travailleurs agricoles, l'EFA/CES.

Si la règle avait été l'unanimité, les représentants patronaux danois, opposés au processus, auraient pu le bloquer. Un vote négatif de principe, puisque la réglementation danoise est déjà beaucoup plus favorable que ce que prévoit l'accord : peu leur importait que l'accord fixe à 39 heures la durée hebdomadaire moyenne, alors qu'elle était déjà de 37 heures dans leur pays. Seulement, accepter d'entériner ce texte, c'était *laisser* l'Europe s'immiscer dans leurs affaires...

Pour Odile Quintin, une politique sociale de qualité améliore la productivité

La directrice générale adjointe de la DG V souhaite élargir le champ de ses actions aux problèmes de société

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Il y a des signes qui ne trompent pas. Ainsi, il n'a pas échappé à Odile Quintin, la nouvelle directrice générale adjointe de la DG V (emploi, relations industrielles et affaires sociales), fine connaisseuse des mœurs de la Commission, que, « *si des fonctionnaires de la très sérieuse DG II, celle des affaires économiques et financières, demandaient leur transfert vers la DG V* », c'est que l'économique et le social allaient peut-être finir par faire bon ménage.

Cette juriste de cinquante-quatre ans, qui a également suivi des études de philosophie, insiste sur l'information : « *Ne pensez pas que je tombe dans l'anecdotique. Ces mouvements sont tout à fait révélateurs.* » Et de planter le décor... celui d'avant.

EMPLOI

A en croire cette Lyonnaise d'origine, Bretonne d'adoption, la DG V, où elle travaille depuis dix-sept ans, a longtemps eu la réputation d'être le refuge d'anciens syndicalistes et de dames patronnesses « *qui essayaient de mettre en œuvre des législations susceptibles d'offrir un minimum de protection pour les travailleurs* ». Alors que la DG II, « *la DG " noble "* », ne jurait que par la lutte contre l'inflation et la politique monétaire. « *Le débat se posait alors en termes de " moins ou plus de flexibilité " ou de " moins ou plus de réglementation "* »

« *Nous pouvons enfin dépassionner toute cette problématique et montrer qu'une politique sociale de qualité est bonne pour la productivité...* » Et ce depuis que les Etats membres, argumente-t-elle, ont fait de l'emploi une priorité absolue : « *Les mentalités évoluent. Nous dépendons beaucoup des gouvernements. Or ces derniers se préoccupent de plus en plus de la manière dont nous travaillons pour leurs citoyens.* »

L'Europe est aujourd'hui majoritairement rose. La récente élection de Gerhard Schröder en Allemagne est venue renforcer les options prises par les gouvernements socialistes en place. Le chancelier allemand, grand promoteur du Pacte pour l'emploi, est à la présidence de l'Union européenne jusqu'à fin juin. Un appui sûr pour que les choses bougent.

Odile Quintin a la réputation, à entendre ceux et celles qui l'ont côtoyée, d'avoir un tempérament, « *de savoir ce qu'il veut* », d'être parfois même « *assez autoritaire* ». Elle est dotée, en tout cas, d'un certain sens de l'humour, puisqu'elle se définit, en souriant, comme « *l'eurocrate type* » : « *J'ai toujours voulu travailler dans une organisation internationale. Après mes études, j'ai fait un stage à la Commission, puis j'ai ensuite passé le concours pour y travailler.* »

« *Cette entrée banale* » dans le monde des fonctionnaires internationaux n'empêche pas Odile Quintin d'opter pour une carrière qui le sera beaucoup moins. Eurocrate ? Peut-être, mais mobile. Elle commence d'abord par s'occuper de la pêche à la DG XIV, y vit en direct « *les premières négociations entre le* [...] *vège, l'Irlande* ». Des dossiers alors en adéquation parfaite avec ses connaissances en droit international.

Elle passe ensuite quelques années à la DG I (relations extérieures). « *Je suis juriste mais j'ai préféré rester assez généraliste, exercer des fonctions différentes. Ce parcours m'a permis de découvrir les outils dont nous disposons et donc de réussir à mieux les combiner.* »

L'essentiel de son parcours se fait néanmoins à la DG V, qui devrait donc, selon elle, aborder une nouvelle étape dans son histoire. « *L'affaire Renault-Vilvorde de l'hiver 97 a beaucoup marqué les esprits*, analyse-t-elle. *Je suis sûre qu'elle a inspiré, en partie, les dispositions en faveur de l'emploi arrêtées dans le traité d'Amsterdam.* » Odile Quintin croit dur comme fer à « *l'impulsion européenne* », énumère les outils qui peuvent la traduire dans les faits, dont les fameuses directives de la Commission susceptibles de conduire des Etats membres à mettre en conformité leur législation interne.



Odile Quintin
● Juriste, Odile Quintin, 54 ans, est fonctionnaire à la Commission depuis 1971. Elle y a fait l'ensemble de sa carrière.
● Chercheuse à l'Institut interuniversitaire de droit comparé à Bruxelles, elle est l'auteur de plusieurs publications sur différentes politiques communautaires (Nord-Sud, relations CEE-Japon, ...

JUGEMENT DES PAIRS

Mais d'expérience elle sait aussi qu'il serait illusoire de compter sur les seules directives – trop peu nombreuses en raison, notamment, de la fameuse règle de l'unanimité indispensable à leur adoption – pour faire avancer les dossiers sociaux. « *Les lignes directrices européennes, certes moins contraignantes, présentent un avantage toutefois non négligeable : celui des " Peers Review "* (le jugement des pairs, NDLR). *Un responsable gouvernemental pris en défaut par ses homologues étrangers de l'Union dans la mise en place, par exemple, de son plan national pour l'emploi va secouer ses services une fois rentré dans le pays...* »

Contente du récent accord interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux européens sur les contrats à durée déterminée, elle aimerait que le champ d'action de Bruxelles s'élargisse un peu vers les dossiers de société : la lutte contre la discrimination et le racisme, le soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) et le développement du dialogue avec les associations...

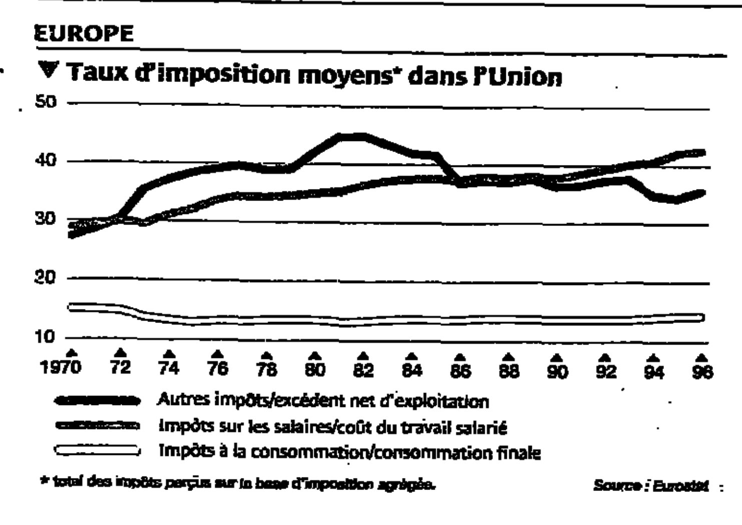
Dans le même ordre d'idées, elle explique ne pas vouloir perdre le contact avec le terrain et, par conséquent, voyage beaucoup : « *Je suis absente au minimum une journée par semaine.* » Séminaires, contacts directs avec les partenaires sociaux en France, en Allemagne... Odile Quintin n'aime finalement pas trop ses habits d'eurocrate.

Marie-Béatrice Baudet

ricoles, pionniers
taire

EUROPE

▼ Taux d'imposition moyens* dans l'Union



* total des impôts perçus sur la base d'imposition agrégée. Source : Eurostat

■ Le travail salarié est de plus en plus taxé en Europe. D'abord, l'imposition sur les revenus salariés a continué à progresser dans certains Etats membres. Ensuite, on assiste à la fiscalisation d'un certain nombre de cotisations, comme le RDS et la CSG en France, créés pour aider au comblement du trou de la Sécurité sociale.
■ Pour la taxation des autres facteurs de production, on note un retournement de tendance dès 1982, infléchi en 1986 : c'est le résultat des politiques gouvernementales qui ont diminué le taux d'imposition des entreprises afin de favoriser l'entreprenariat.
■ Pour la consommation, la taxation (dont la majeure partie relève de la TVA) est quasiment stable depuis le début des années 70. Ce résultat est surprenant alors que les taux de TVA au sein de l'Union bougent beaucoup dans le cadre de l'harmonisation européenne. Il faut croire que ces mouvements se compensent les uns les autres.

Les chiffres de l'économie mondiale

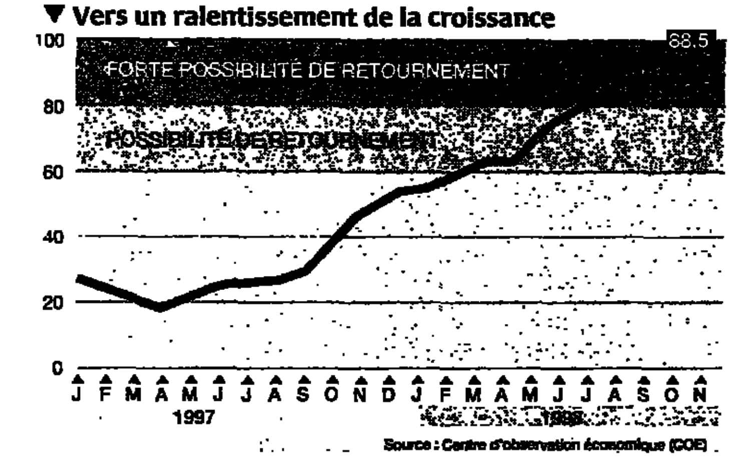
	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	4,4 (oct.)	– 7,5 (sept.)	2,6 (nov.)	3,4 (sept.)	1,3 (oct.)	2,8 (oct.)	2,1 (oct.)	1,3 (oct.)	0,4 (nov.)	2,5 (oct.)	3,1 (oct.)
Sur trois mois	(sept.)	– 0,9 (oct.)	0,8 (oct.)	– 1,4 (sept.)	0,6 (oct.)	0 (sept.)	0,4 (oct.)	– 0,6 (oct.)	– 0,4 (oct.)	0,9 (sept.)	0,4 (sept.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1998	4,5 (oct.)	4,3 (sept.)	9,3 (nov.)	8,6 (nov.)	18,2 (nov.)	11,5 (déc.)	12,3 (oct.)	3,7 (oct.)	6,2 (sept.)	10,8 (nov.)	9,8 (nov.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,5 (sept.)	– 0,1 (juil.)	0,6 (nov.)	0,6 (nov.)	1,4 (nov.)	0,3 (déc.)	1,7 (nov.)	1,5 (nov.)	1,4 (nov.)	0,9 (nov.)	1 (nov.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	– 0,1	0	– 0,1	+ 0,1	0,1	0	0,1	0	0
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trim. 1998	3e trim. 1998
Sur un an	3,5	– 3,5	2,7	3	3,9	2,9	1,2	3,2	2,3	0,7	2,7
Sur trois mois	0,9	– 0,7	0,9	0,3	0,9	0,5	0,5	0,1	0,4	2,7	0,7
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,6	– 1,3	– 2,1	– 2,9	– 2,6	– 1,4	– 1	– 2,3	– 1,8
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1997	ND	ND	61,3	122,2	68,8	58	121,6	72,1	53,4	74,5	71,9
BALANCE COURANTE (en % du PIB)**	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trim.	3e trim.
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4**	0,3**
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,7	0,91	0,74	0,2	0,4	0,3

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11 ***La Belgique ne dispose pas de données trimestrielles harmonisées, et pour la balance courante, le chiffre inclut le Luxembourg. L'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal ne disposent pas de données harmonisées au niveau européen.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ Vers un ralentissement de la croissance



Source : Centre d'observation économique (COE)

■ Le taux de croissance de l'économie française pourrait se situer dans les prochains mois au-dessous du rythme tendanciel de 2,3 %. Cette prévision du Centre d'observation économique (COE) se fonde sur l'interprétation de son indicateur avancé de retournement conjoncturel : l'IARC.
■ Depuis juillet 1998, l'IARC, statistique mensuelle, a en effet franchi et reste au-dessus du seuil de 80. Cela signifie, d'après l'échelle *bâtie par le COE, que la probabilité d'un retournement dans les trois* mois suivants devient forte. Un pic conjoncturel aurait été atteint (sans doute en novembre 1998, d'après les premières indications). Une fois l'ensemble de ces données confirmées, l'indicateur avancé du COE sera utilisé dans sa recherche du prochain « creux » conjoncturel.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	– 0,4 % (déc.)	+ 4,2 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,5 % (2e trim. 98)	– 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,8 % (2e trim. 98)	+ 3,9 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,5 % (3e trim. 98)	+ 2,0 %
INVESTISSEMENT	+ 0,8 % (3e trim. 98)	+ 3,7 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 15,9 MdF / 2,42 milliards d'euros (oct.)	– 46,9 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 147,77 MdF / 22,53 milliards d'euros (oct.)	– 5,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 11 (déc.)	– 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 11 (janv.)	+ 23**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	21,6 % (déc.)	– 2,1 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	37,1 %	+ 1 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND exonérations à l'embauche, contrat en alternance, contrat de retour à l'emploi, contrat initiative-emploi	1 060 100 (déc.)	– 2,7 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND CES, CEC, contrat emploi-ville, contrat emploi-jeune	365 300 (déc.)	– 11,2 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS **solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unédic

AFRIQUE

▼ Le Nigeria redresse la tête



* Prévisions Source : Coface

■ Après dix ans d'isolement, le Nigeria amorce un retour sur la scène internationale. Un accord est sur le point d'être signé avec le Fonds monétaire international, prévoyant d'importantes réformes économiques. Un effort serait fait en faveur des budgets sociaux qui ont beaucoup souffert au cours des dernières années.
■ Cet accord, rendu possible par l'arrivée au pouvoir du général Abubakar, qui s'est engagé à assurer la transition vers un régime civil, *devrait déboucher sur une renégociation de la dette nigériane* tant publique que privée. Celle-ci s'élève aujourd'hui à près de 32 milliards de dollars (27,8 milliards d'euros) et absorbe 36 % des recettes d'exportation.
■ L'économie souffre fortement de la chute des cours des hydrocarbures. Le Nigeria est le sixième producteur mondial de brut.

politique sociale
roductivité

UN CHIFFRE

51 %

LA PART DES SALARIÉS UTILISANT UN ORDINATEUR DANS LE CADRE DE LEUR TRAVAIL

*L'usage professionnel de l'in*formatique a doublé en dix ans, selon une étude du ministère du travail (*Premières informations*, Dares, décembre 1998) : la part des salariés utilisant un ordinateur est passé de 26 % en 1987 à 51 % en 1998.

L'inégalité entre les catégories socioprofessionnelles (CSP) reste forte : la proportion est de 85 % chez les cadres, 71 % chez les professions intermédiaires, 51 % chez les employés, 24 % chez les ouvriers qualifiés, 11 % chez les ouvriers non qualifiés.

La différenciation entre CSP s'exprime aussi en termes de nature et d'usage du matériel : ainsi l'ordinateur portable est utilisé par 40 % des ingénieurs, contre 7 % en moyenne, Internet par 45 % des ingénieurs et 25 % des cadres, contre 7 % en moyenne, la transmission et la réception d'informations par ordinateur par 70 à 80 % des ingénieurs et cadres, contre 58 % en moyenne.

La diffusion de l'informatique professionnelle a été plus forte dans les services de l'Etat et des collectivités locales (+ 30 % en dix ans) que dans les entreprises privées (+ 25 %) : 55 % des fonctionnaires utilisent aujourd'hui l'informatique, contre 48 % des salariés du privé.

Elle peut aussi être le fait de certains métiers : 50 % des ouvriers qualifiés du transport et de la logistique utilisaient un ordinateur en 1998, contre 17 % il y a dix ans.

La récession asiatique atteint l'île de Taïwan

Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie taïwanaise

Taïwan est, avec la Chine continentale, le seul pays d'Asie à avoir enregistré une croissance économique soutenue en 1998 : le taux de croissance du produit intérieur brut s'est situé autour de 5 %, une performance exceptionnelle dans la région. L'activité a été soutenue *par la demande intérieure*, grâce au dynamisme de la consommation privée (+ 5 %) et à celui, surtout, de l'investissement des entreprises (+ 12 % au cours des neuf premiers mois de l'année).

L'économie de l'île a échappé à la crise financière qui secoue ses voisins grâce à un certain nombre d'atouts : un système financier plus solide que celui de la plupart des pays d'Asie et beaucoup moins exposé aux mouvements internationaux de capitaux, un tissu de PME flexibles et peu endettées, de bons fondamentaux marqués par une dette extérieure limitée, un *excédent structurel des paiements* courants.

Mais les effets de la récession économique en Asie atteignent désormais l'île. Même établie aux alentours de 5 %, la croissance millésime 1998 est en recul de deux points par rapport à celle de 1997 (6,8 %) et par rapport aux prévisions initiales. On estime que la production industrielle a progressé deux fois moins vite que l'année d'avant (3 %, contre 6,8 %).

La diffusion de la crise asiatique à l'économie taïwanaise se fait à travers les interdépendances commerciales entre l'île et ses voisins. Elle passe par les canaux de l'économie réelle, et non par les flux financiers.

En 1998, les exportations taïwanaises ont subi le contrecoup de la *baisse de la demande asiatique*. Les ventes de l'île à l'ensemble des pays d'Asie (Japon, Corée du Sud, Asean) se sont effondrées (– 18 %), entraînant une chute globale des exportations en dollars (– 9 %). A l'effet récessif de la réduction de la demande asiatique s'ajoutent ceux d'une intensification de la concurrence, notamment de la part des exportateurs japonais et coréens, sur les marchés tiers comme sur le marché intérieur.

A la fin de l'année 1997, les pressions à la baisse sur le NTD (nouveau dollar taïwanais) se sont traduites par une dévaluation (de 28 à 32 NTD pour un dollar américain) qui a atténué la perte de *compétitivité de l'industrie manu*facturière. Depuis, le taux de change nominal par rapport au dollar est stabilisé (dans une plage de 32 à 34 NTD pour un dollar américain). Mais, au cours de l'année 1998, le mouvement de dépréciation du yen a pesé sur la compétitivité des producteurs taïwanais. La baisse des prix à l'exportation (en monnaie locale), qui témoigne de l'intensité de la concurrence, a entraîné une diminution *des marges bénéficiaires* des entreprises. Cette situation, associée à la faiblesse des perspectives d'exportation, a un impact *sur la demande interne, car elle* pousse au ralentissement des programmes d'investissements des entreprises. Elle a aussi des effets sur les cours boursiers (qui ont baissé de 20 % entre janvier et septembre). Et cela aura à son tour des conséquences sur la consommation, via les effets de richesses négatifs, puisque 25 % des actifs des ménages sont constitués d'actions.

EUROPE ET ÉTATS-UNIS

Les effets de la récession régionale ont été partiellement atténués par une structure géographique des échanges relativement favorable puisqu'elle fait une place importante aux marchés non asiatiques, qui représentent près de 40 % des exportations totales. Les ventes à l'Europe et aux Etats-Unis ont continué à progresser. En 1998, les exportations taïwanaises ont trouvé en Europe leurs marchés les plus porteurs ; en 1999, elles risquent de pâtir du ralentissement de la croissance américaine, leur principal client.

En Asie, seuls les échanges avec la Chine et Hongkong ont jusqu'ici résisté. Cette Chine élargie représente 22 % des exportations de Taïwan *et est la principale* source des excédents commerciaux de l'île qui n'importe que très peu de produits chinois. Les exportations vers la Chine sont alimentées essentiellement par les investissements directs et par l'approvisionnement des entreprises manufacturières taïwanaises délocalisées en Chine.

En 1998, les entreprises taïwanaises ont continué à investir en Chine, mais le flux s'est nettement *ralenti dans le courant de l'année.* Il reste que les investisseurs taïwanais, dont le stock d'investissements en Chine est évalué à 40 milliards de dollars, demeurent beaucoup plus attirés par le continent que par les autres pays d'Asie, malgré les efforts du gouvernement pour orienter les investissements directs vers l'Asie du Sud-Est : au cours des six premiers mois de l'année, les contrats d'investissement en Chine ont atteint 1,2 milliard de dollars américains (1,04 milliard d'euros), contre 300 millions de dollars (260,8 millions d'euros) dans le reste de l'Asie.

DIALOGUE AVEC PÉKIN

La crise tend ainsi à renforcer les liens *entre les deux Chines, mais*, avec la détérioration de la situation économique sur le continent, Taïwan ne peut compter sur le marché chinois pour relancer ses exportations. L'année 1998 a été marquée par la rencontre, en octobre sur le continent, entre le président chinois Jiang Zemin et un représentant de Taïwan, qui a amorcé la reprise du dialogue politique entre les deux pays, après deux ans d'interruption dus aux *tirs de missiles chinois dans le dé*troit de Formose.

Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie taïwanaise, même dans l'hypothèse d'une reprise de la croissance dans certains pays d'Asie.

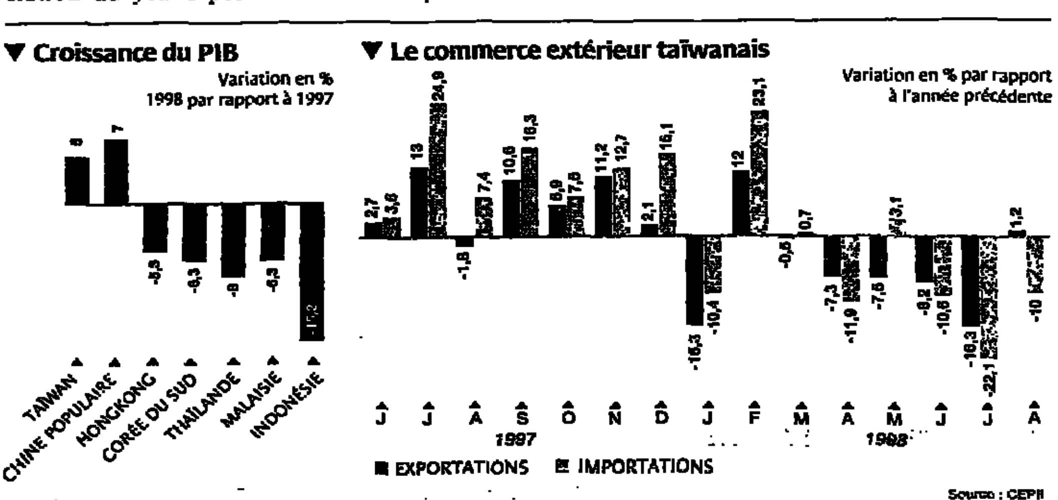
Pour maintenir la croissance à son niveau de 1998, les autorités vont être amenées à mettre en œuvre une politique macroéco*nomique qui stimule la demande* interne par une baisse des taux d'intérêt, à poursuivre une politique budgétaire expansionniste et sans doute à laisser glisser la monnaie.

Les élections législatives de décembre 1998 ont renforcé le parti au pouvoir, le Kuomintang, ce qui est un gage de stabilité pour la politique économique et pour la politique étrangère. Le succès des partisans d'un statu quo avec la Chine *populaire indique notamment que* les enjeux internes sont actuellement prépondérants dans la politique de l'île.

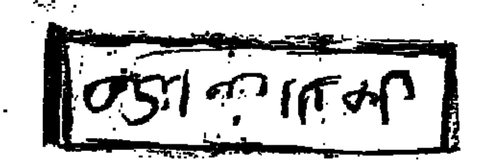
Françoise Lemoine
Centre d'études prospectives et d'informations internationales

▼ Croissance du PIB

▼ Le commerce extérieur taïwanais



Source : CEPII



LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Mariages d'entreprises

Actuellement, nous vivons une rare période de consolidation financière, d'achats et de ventes de sociétés. Il y a à cela trois raisons majeures. D'abord, l'économie américaine arrive en fin de cycle. Outre-Atlantique, il s'agit d'afficher, encore et toujours, de bonnes rentabilités, via des restructurations. L'argent continue de s'intéresser aux grandes capitalisations, même chères, car les institutionnels « achètent l'indice », c'est-à-dire l'ensemble des valeurs qui figurent dans le Dow Jones ou sur le marché du Nasdaq. Du coup, ces valeurs montent, ce qui permet de payer les mariages en papier (échange de titres) et pas en argent liquide (ce qui ne serait plus possible).

Ensuite, nous sommes confrontés à des crises dans les pays émergents et à des difficultés majeures dans les entreprises traitant des matières premières ou des produits où la variable prix est très importante (ciment, etc.). Ces mouvements entraînent à la fois une baisse de la valeur des entreprises (plus vulnérables à des rachats) et une chute des prix des produits, forçant à réduire absolument les frais généraux.

Enfin, l'euro. La transparence (probable) des prix dans l'Euroland impose d'abandonner un point de vue strictement national et nécessite de constituer des réseaux de distribution pour l'Europe en se renforçant d'abord sur son territoire, pour ensuite s'étendre. Disposer d'une part de marché supérieure permet de mieux négocier les prix en amont et d'optimiser les structures logistiques.

Il est abusif de traiter l'entreprise comme un tout : ses activités ne se prêtent pas de la même façon aux effets d'échelle. Certaines bénéficient de la taille, d'autres peu ou pas. Le mariage creuse en fait les écarts entre métiers, fonctions, zones d'activité...

Derrière ces motifs spécifiques, on voit bien ce qui pousse constamment et plus généralement les entreprises à grandir :

– Gagner de l'argent en réduisant la part relative des frais de structure, de recherche, de publicité, d'informatique... Ce sont les fameuses économies d'échelle (quand l'échelle de production augmente, certains frais croissent beaucoup moins, voire restent les mêmes) ;

– Gagner de l'argent, régulièrement, en augmentant les lieux d'activité, le nombre de clients, de secteurs... et donc en réduisant le risque localisé de perte, de ralentissement conjoncturel. C'est l'effet de diversification, c'est-à-dire de meilleure répartition statistique des risques dans un plus large portefeuille. A cela s'ajoute l'effet de marque, actif immatériel de la firme qui est d'autant plus valorisable (et valorisé) qu'il concerne un plus large public ;

– Gagner de l'argent et empêcher un concurrent d'en gagner en acquérant tel partenaire (c'est-à-dire une nouvelle part de marché). Cela pousse le concurrent soit à acquérir à son tour une entreprise, soit à organiser son propre développement à partir de rien (ce qui est en général plus lent, plus cher, et surtout plus risqué). C'est l'acquisition d'un bien économique rival ;

– Gagner de l'argent grâce à des capitaux bon marché prêtés par le banquier (ou le marché), pour autant, évidemment, que le prix d'acquisition soit raisonnable.

Mais la littérature économique souligne depuis longtemps les risques d'une telle aventure. Ainsi, un mariage n'entraine pas forcément des économies d'échelle : d'un côté, il faut restructurer, réduire les équipes, organiser des départs, et, d'un autre, maintenir (mieux encore : accroître) le moral des troupes et faire cohabiter des cultures différentes.

Il y a de nombreux coûts sociaux, techniques, organisationnels à assumer. L'étendue de ce qu'un certain nombre de responsables doit contrôler s'accroit, avec des risques de panne, d'erreur, de défaut de vigilance. Puisque la taille de l'unité augmente, elle pourra se révéler moins réactive. Ses coûts de gestion, de management augmentent. Elle peut aussi être plus exposée à un risque : risque lié à un fournisseur, par exemple, qui se répand sur une plus large échelle (voir ainsi le risque de dépendance des équipementiers vis-à-vis de leurs sous-traitants).

Mais le risque de marché est peut-être plus important encore que le risque d'organisation : il n'est pas du tout sûr que les clients soient tous au rendez-vous et que la part des marchés soit l'addition des deux parts antérieures. Il y a ainsi des clients qui étaient déjà clients des deux entités. Il y a des clients de l'un qui ne veulent pas l'être de l'autre. Enfin, il y a des clients qui souhaitent diversifier leurs fournisseurs (produits, conseils, services, placements...) et qui iront donc voir ailleurs.

« Déséconomies » d'échelle, risques de dépendance, risque de marché, risque de « moral des troupes » : il n'y a pas de recette miracle et beaucoup de mariages se passent mal.

Il faut ajouter qu'il est abusif de traiter l'entreprise comme un tout : ses activités, les chainons de la fonction de production, ne se prêtent pas de la même façon aux effets d'échelle. Il y a des activités qui bénéficient évidemment de la taille, d'autres peu ou pas. Le mariage creuse en fait les écarts entre métiers, fonctions, zones d'activité...

Voilà pourquoi les marchés financiers regardent avec un œil critique exacerbé les fusions annoncées : ils savent que l'on en sous-estime toujours les coûts et les aléas, et que l'on en surestime bien souvent les résultats. Ils savent aussi que ces mariages se passent avec une base plus faible en capital-argent libre (free cash-flow), pourtant indispensable lorsqu'il s'agit de réagir à la conjoncture, à une difficulté spécifique, à une innovation structurelle. C'est la métaphore bien connue du boa : l'animal est fragile après avoir mangé, tandis qu'il digère en sommeillant.

Mais la grande nouveauté est le risque croissant que fait peser actuellement sur les mariages l'anticipation de leur succes. Tout mariage se doit de créer de la valeur et, grâce aux restructurations qui s'ensuivent, se doit d'accroître la rentabilité du capital des investisseurs. Le prix social à payer, à court terme, se trouve normalement compensé, à terme, par les améliorations d'ensemble du système.

Mais si, comme on le voit actuellement, les Bourses flambent à l'annonce de n'importe quelle rumeur d'un éventuel rapprochement, les prix des transactions augmentent partout. La rentabilité supérieure à réaliser sera donc beaucoup plus difficile à obtenir – et cela alors que les marchés internationaux fixent déjà la norme de rentabilité à 15 %. En d'autres termes, le prix social du mariage croît, et donc son risque total, en liaison directe avec son prix financier, traduction de l'espoir qu'il fait naître.

Les entreprises du Net flambent en Bourse

Cyberespace Yahoo ! vaut aujourd'hui plus de mille fois ses résultats. Un exemple parmi d'autres dans ce secteur en surchauffe

Pour les amateurs de nouvelles technologies, et d'Internet plus précisément, le 31 décembre 1998 ne fut pas seulement la fête de la Saint-Sylvestre. C'est aussi le jour où, pour la première fois, une entreprise du cyberespace, AOL, a intégré l'index des 500 de Standard & Poors, la référence de la place boursière américaine. Une consécration pour l'entreprise, mais aussi pour tout un secteur. Cette envolée témoigne de la confiance de plus en plus grande accordée par le monde économique au commerce électronique. Mais elle n'empêche pas certains de crier « Au feu » : s'agirait-il d'une surchauffe temporaire ? la bouilloire serait-elle sur le point d'exploser ?

Le mardi précédent ce référencement, la valeur d'AOL avait été estimée à 72 milliards de dollars (62 milliards d'euros), plus que Pepsico, 57,7 milliards (50 milliards d'euros), ou General Motors : 59 milliards (51 milliards d'euros) ! Tout un symbole.

Son cas n'est pas isolé. Les cours de Bourse de sociétés liées à Internet continuent de grimper vers des sommets encore inégalés. L'Index Internet de SG Cowen, qui mesure l'évolution globale du marché des valeurs boursières du Net, a presque triplé ces trois derniers mois. Selon Renaissance Capital, une société qui analyse les cours des premières introductions en Bourse, les cours des sociétés liées au Net introduites en 1998 ont crû durant l'année de 253 % en moyenne contre 31 % pour la plupart des autres introductions. Les évaluations publiées lors de récentes opérations de fusions-acquisitions amplifient le mouvement : en novembre 1998, lors de son rachat par AOL, Netscape, pionnier en matière de navigateur sur le Web, était valorisé 4,2 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). Record pulvérisé ce mois-ci : malgré des pertes de 30,2 millions de dollars (26,2 millions d'euros) en 1998, le moteur de recherche Excite vient d'être acheté 6,7 milliards de dollars (5,8 milliards d'euros) par le prestataire d'accès sur le câble @Home.

Certes, ces opérations se font exclusivement par échange d'actions. Mais contribuent-elles à la formation d'une bulle financière ou reposent-elles sur des anticipations réalistes ? Même les créateurs d'entreprises du secteur sont divisés sur ce point. Sur Bizsig, un « forum de discussion » qui leur est destiné sur Internet, ils s'en donnent à cœur joie. « Certains actifs, pendant de courtes périodes, sont mal évalués, car évalués sous le coup de l'émotion ; un système sans limites. Si l'objectif de votre entreprise est de prévoir les cours de Bourse des entreprises du Net : bonne chance !... AOL, plus valorisé que General Motors : ce n'est pas seulement insensé ; c'est totalement stupide ... », ironisent les uns.

« Il est beaucoup plus facile de croître quand on est une entreprise virtuelle que quand on doit bâtir en dur. Acheter un serveur [NDLR : un ordinateur hébergeant un site Internet] est bien meilleur marché et bien plus facile que de construire une usine », leur rétorquent les autres.

Pour essayer de les départager, le plus tentant est d'utiliser une méthode classique de valorisation : celle de la capitalisation du résultat net.

CROISSANCE

Ainsi Yahoo !, le célèbre annuaire de recherche dont le site est le plus consulté au monde et qui a racheté fin janvier Geocities, vient de clore son premier exercice bénéficiaire avec un résultat net de 26 millions de dollars (22,6 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 203 millions de dollars (176,5 millions d'euros). Sa valorisation atteint 31 milliards de dollars (26,9 milliards d'euros), plus de mille fois ses résultats !

Absurde ? Peut-être pas tant que cela. Car si son résultat croît de 126 % par an pendant cinq ans, la valeur d'aujourd'hui n'est plus que vingt fois les résultats estimés dans cinq ans. Toute la question est donc de savoir si un tel taux de croissance est irréaliste. Outre le fait qu'il est plus facile de grandir lorsqu'on est petit, on peut rappeler que les résultats du constructeur d'ordinateurs Dell ont augmenté de 88 % en moyenne ces cinq dernières années et ceux de Microsoft de 39 %...

Philippe Hardy, un consultant en stratégie indépendant, bon connaisseur du secteur, fait partie des sceptiques. « Il faudrait que le commerce électronique déplace une énorme part de marché pour justifier ces valeurs », estime-t-il.

Mais ceux qui regrettent amèrement aujourd'hui de n'avoir pas cru assez tôt à Microsoft ou à Yahoo ! et qui voudraient bien ne pas manquer une seconde fois une telle aubaine adoptent une attitude plus offensive. Ils rejoignent le bataillon des visionnaires de la première heure qui ont déjà amassé une petite fortune en misant à temps sur les bons chevaux et qui ne sont pas prêts de les laisser tomber. Il s'est longtemps agi de technophiles, « des gens qui travaillaient dans l'informatique, et qui se disaient : j'utilise Yahoo ! ça marche bien, j'en prends », constate Philippe Hardy.

Mais, désormais, les investisseurs traditionnels plongent. « Certains fonds de pension américains ayant pignon sur rue s'intéressent de plus en plus aux n'importe-quoi.com », pouvait-on lire dans le Wall Street Journal du 22 janvier. Ils contribuent à l'augmentation des cours. Certains avec des objectifs à court terme, qui pourraient donc provoquer un retournement rapide du marché : « Les gestionnaires de portefeuille institutionnels ont appris à prendre en compte les actions Internet durant la deuxième moitié de l'année 1998 parce que les cours de ces valeurs montaient et que la performance de leur portefeuille souffrait de ne pas en détenir assez » (Wall Street Journal du 29 décembre 1998).

Leur confiance, et celle des investisseurs en général, repose sur une vision plus prospective. « La vraie question est de savoir quelle part du commerce mondiale Yahoo ! sera capable de prendre », insiste Olivier Dousset, directeur associé de Dôme et Cie, cabinet de fusions-acquisitions spécialiste des entreprises de haute technologie.

Annie Kahn

▼ Evolution de la valeur boursière des entreprises du Net

Base 100 : 3 janvier 1995

940, 820, 700, 580, 460, 340, 220

J A S O N D J

1998

Repères

Quelques sites pour suivre le débat en ligne :

- www.nasdaq.com : la cote du Nasdaq.
- www.cowen.com : outre l'évolution des cotes des entreprises du Net, on peut y lire The Internet Capitalist, une excellente publication sur le sujet.
- cbs.marketwatch.com : analyse des valeurs du Net.
- www.ipodata.com : tout sur les premières introductions en Bourse.
- www.yahoo.com/info : les rapports financiers de Yahoo ; pour ceux qui voudraient refaire les calculs de valorisation.

Pression démographique oblige, la pénurie d'eau est pour demain

Inégalités Dix pays se partagent environ 65 % des ressources en eau potable

Mille deux cent millions de personnes dans le monde n'ont pas d'accès direct à l'eau potable. Des études menées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) révèlent qu'en Afrique les femmes et les enfants consacrent près de 40 milliards d'heures de travail par an à l'alimentation en eau potable de leur famille et de leur potager. Une meilleure répartition de cette matière première vitale sera l'un des enjeux majeurs du XXI[e] siècle.

PARAMÈTRES

Dès à présent, l'inégalité est flagrante. Dix pays se partagent environ 65 % des ressources en eau potable : en Amérique du Nord, chaque personne consomme en moyenne près de 10 000 mètres cubes d'eau potable par an. Ce ratio chute à 1 000 mètres cubes en Egypte et à 260 mètres cubes en Jordanie. Si l'on estime qu'une personne a besoin de 1 700 mètres cubes d'eau par an, près de vingt pays d'Afrique et du Moyen-Orient sont d'ores et déjà en situation de pénurie. Quatre millions d'enfants meurent chaque année des maladies véhiculées par de l'eau non potable.

Selon Ismaïl Serageldin, vice-président des programmes spéciaux à la Banque mondiale, les besoins en eau potable vont augmenter en même temps que la population qui devrait, d'ici cinquante ans, s'accroître de trois milliards de personnes au moins, principalement dans le tiers-monde.

En supposant que tous les [...] par personne, irrigation agricole maîtrisée et supérieure de 40 % seulement à ce qu'elle est actuellement) soient cadrés, les besoins en eau potable « devraient néanmoins s'accroître de 17 %. » Mais « si l'on relâche un seul de ces paramètres, les besoins augmentent de 50 % ». Or, dans son état actuel, la planète est incapable de fournir pareille quantité d'eau potable.

Les conséquences écologiques de l'accroissement démographique sont redoutables : huit à dix milliards de personnes sur la Terre vont entraîner un accroissement des surfaces cultivables au détriment des forêts et de la diversité biologique de la planète. Une meilleure captation de l'eau de pluie par l'accroissement du parc de barrages existant ne sera pas sans conséquences sur l'écologie terrestre. Mais les problèmes ne concernent pas seulement l'agriculture. La population urbaine va tripler à l'horizon 2030. Rien qu'en Inde, 360 millions de personnes seront urbanisées d'ici trente ans. Et l'alimentation en eau potable de ces mégalopoles s'annonce difficile.

L'eau est un problème global dont les solutions sont locales. Chaque région représente un problème spécifique. Mais des pistes existent pour d'éventuelles solutions.

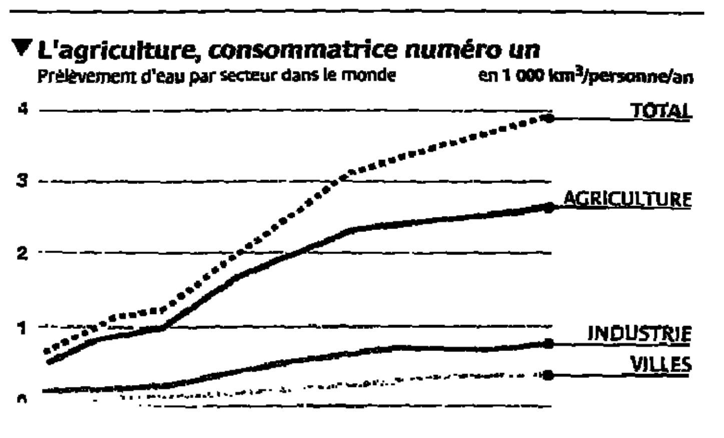
En premier lieu, la monétisation de l'eau. Les grandes compagnies d'eau occidentales doivent être encouragées à investir dans la construction et l'entretien de réseaux de distribution d'eau dans le tiers-monde. La seule manière de les convaincre est de donner un prix à l'eau, même dans les régions les plus défavorisées, et de leur assurer un soutien de l'Etat pour le cas où les populations n'auraient pas les moyens de payer leur consommation. La recherche de tout progrès technologique, ensuite. L'agriculture, qui consomme 70 % des ressources d'eau disponible doit apprendre à économiser. Une « agriculture de précision » est devenue possible. Ainsi, les économies réalisées dans l'utilisation des engrais par l'emploi du système satellitaire GPS (Global positioning system) peuvent être étendues à l'eau. Les agriculteurs exploitant de vastes superficies auraient ainsi les moyens de calculer leurs besoins en eau réels, parcelle par parcelle. De même, des recherches technologiques doivent être menées pour réduire le coût de la désalinisation. L'océan fournit des quantités d'eau illimitées, mais la désalinisation est extrêmement coûteuse en énergie.

Enfin, les biotechnologies devraient être mobilisées en vue du traitement des eaux usagées et de leur réutilisation. Les recherches menées en génétique n'interdisent pas d'espérer une mutation du métabolisme de certains végétaux pour les rendre plus résistants et réduire leur besoin en eau. A terme, rien n'interdit de croire qu'il sera possible de cultiver certaines espèces dans l'eau de mer.

Les pistes de recherche ne manquent donc pas. Mais leur efficacité risque d'être réduite si aucune coordination des efforts n'a lieu. C'est aux grandes organisations internationales comme la Banque mondiale ou l'Unesco, de mener le débat et de convaincre les gouvernements, comme les différents acteurs de la société civile, d'y participer. C'est notamment à cela que s'emploie M. Serageldin.

▼ L'agriculture, consommatrice numéro un

Prélèvement d'eau par secteur dans le monde — en 1 000 km³/personne/an



…t flambent en Bourse

Scénarios pour l'avenir des retraites

par Xavier Gaullier

La concertation entreprise par le gouvernement sur l'avenir des systèmes de retraite, pose à nouveau le problème de l'âge de la retraite. Sera-t-il possible, cette fois-ci, de l'envisager d'une façon concrète et globale, c'est-à-dire en faisant face de façon cohérente à la contradiction qui existe depuis longtemps : la volonté de prolonger la vie professionnelle pour la survie financière des régimes de retraite et de raccourcir cette même vie professionnelle au nom de la compétition des entreprises ? Continuer à reculer l'âge de la retraite et en même temps à développer les cessations anticipées d'activité revient en fait à précariser de plus en plus les salariés âgés, à diminuer pour beaucoup le niveau des pensions faute de trimestres cotisés, à favoriser les plus favorisés : ceux dont l'entreprise permet une carrière longue.

Une concertation concrète et globale entre les pouvoirs publics, les entreprises, les salariés et leurs représentants est d'autant plus nécessaire que les positions des uns et des autres sont réellement schizophréniques : chacun veut à la fois des départs précoces et des départs retardés. Le débat et la négociation sur les fins de carrière et l'âge de la retraite impliquent d'avoir à l'esprit un certain nombre de données, indispensables pour faire des choix dès maintenant, sans attendre l'illusoire solution spontanée du problème vers 2005 par le changement démographique.

Toutes les études et les sondages font état d'un souhait massif de terminer la vie professionnelle plusieurs années avant 60 ans. Les mesures d'âge sont plus populaires que les 35 heures

La situation des fins de carrière est un élément de « l'exception française » : le taux d'activité pour les 55-64 ans est extrêmement bas (43 %) ; il est de vingt points plus élevé au Royaume-Uni (64 %) et aux Etats-Unis (66 %), et de quarante points supérieur en Suède (80,52 %) et au Japon (85,6 %). Par ailleurs, au moment de la liquidation de la retraite, seulement un tiers des personnes concernées sont encore actives. Il y a vingt ans, la durée moyenne de la vie active était de quarante-cinq ans et celle de la retraite de quinze ans ; elle est maintenant respectivement de quarante et vingt ans : allons-nous vers un cycle de vie où la retraite durerait autant que la vie professionnelle (trente ans pour chacun) ?

Les fins de carrière ne se définissent plus par les seules cessations anticipées d'activité, mais par une déstabilisation aux multiples visages pendant la dernière décennie de la vie professionnelle ; tout se passe comme si les entreprises se demandaient : « Que faire avec les plus de cinquante ans ? », comme s'il se créait un « risque fin de carrière » de moins en moins couvert socialement, à cause de la diminution des financements publics. On a également dit et répété que les cessations anticipées d'activité étaient liées à la faible productivité individuelle des salariés âgés et donc qu'on les arrêterait en développant la formation, en améliorant les conditions de travail, en créant des emplois spécifiques liés à l'âge, en aménageant le temps de travail… Les résultats ne sont pas là, et pour cause. Si cette raison vaut dans certains secteurs (certains métiers de l'automobile, par exemple), elle ne vaut guère dans la plupart des cas. L'analyse des processus de décision dans les entreprises concernant les plans sociaux et les préretraites le montre bien. D'ailleurs les préretraites, il faut le rappeler, sont liées à un âge (57 ans, 55 ans…), que vous soyez productif ou improductif.

Les raisons de fond sont à chercher ailleurs, d'abord au niveau des entreprises, et aussi maintenant auprès des salariés eux-mêmes. Au-delà des « effets d'aubaine » liés aux financements publics, la question des fins de carrière est liée aux problèmes de restructuration mais aussi, de plus en plus, à la recherche de gains de productivité pour les entreprises qui se portent bien, aux sureffectifs, à la diminution de la masse salariale ; à la volonté aussi de rajeunir la pyramide des âges et de développer la flexibilité (remplacer des contrats à durée indéterminée par des contrats à durée déterminée, modifier la grille salariale).

Parallèlement, les salariés qui ont vécu les premières cessations anticipées d'activité comme des licenciements y sont maintenant attachés, pour beaucoup, comme à un droit acquis : toutes les études et sondages font état d'un souhait massif de terminer la vie professionnelle plusieurs années avant 60 ans. La vie professionnelle est dévalorisée, la « retraite » valorisée. Les mesures d'âge sont plus populaires que les 35 heures.

Le problème de l'âge de la retraite est souvent posé de façon simpliste, comme s'il suffisait de le déterminer à partir d'une étude démographique : en 2040, nous dit-on, la retraite devra être à 70 ans… En réalité, l'âge réel de la retraite est au confluent de multiples dimensions : démographiques, mais aussi économiques, sociales, politiques et culturelles ; il est défini par un arbitrage collectif entre les intérêts divergents et évolutifs.

Le terrain est fortement balisé. On sait maintenant qu'on ne retrouvera pas le modèle de carrière et de protection sociale de la période fordiste des « trente glorieuses ». On sait aussi que toute décision d'allonger unilatéralement la vie professionnelle pour sauver les retraites est vouée à développer la précarité des salariés âgés. On sait enfin que le problème de fond des retraites, ce n'est pas celui des rapports entre répartition et capitalisation, mais l'organisation des temps sociaux (travail et hors-travail) et la gestion des revenus (salaires, transferts, épargne) sur l'ensemble du cycle de vie, entre les âges et les générations, entre les actifs et les retraités certes, mais aussi entre les classes d'âge de la population active.

Déterminer l'âge de la retraite, c'est finalement articuler les modalités de la retraite de demain avec les nouvelles modalités de l'emploi et des carrières. La société de services de demain sera caractérisée par des carrières flexibles et discontinues, par la mobilité et les changements de métier, par des compétences tertiaires acquises au travail mais tout autant dans le hors-travail, par des formes d'emplois divers et des sources de rémunération hybrides dans la mesure où tous les besoins de services ne sont pas solvables spontanément par le marché. Du coup, la protection sociale devra être davantage centrée sur le développement de l'employabilité et de la formation tout au long de la vie que sur les avantages des droits acquis et de l'ancienneté, tout en assurant une certaine continuité aux revenus.

Dans cette perspective, certains envisagent des « emplois-vieux » parallèles aux emplois-jeunes, des préretraites limitées à des critères sociaux (pénibilité du travail…), du travail à temps partiel diversifié, ou des « bridge jobs » (emplois passerelles) comme aux Etats-Unis entre l'emploi principal et jusqu'au-delà de la retraite. Il faudrait plutôt s'interroger sur l'organisation de la carrière elle-même : promouvoir des congés sabbatiques à fin de recyclage, financés en partie par les régimes de retraite, dans la mesure où la durée du congé repousserait d'autant le départ en retraite ; remettre en question le lien entre salaires et âge qui favorise l'exclusion des salariés âgés ; négocier la réduction du temps de travail hebdomadaire (les 35 heures) avec un prolongement de la carrière au lieu de continuer à la réduire. Quant aux formes multiples de pluriactivité qui se développent, favoriser leur existence à tous les âges et pour tous, et pas seulement pour les jeunes, les vieux, les femmes.

La retraite de demain, sauf à développer massivement le minimum vieillesse, sera plurielle en liaison avec une carrière, elle aussi, plurielle. Cela signifie, selon des modalités à négocier, que les sources de revenus pour chacun des retraités seront un mélange de retraite obligatoire, de plan épargne retraite, d'assurance privée, de patrimoine et de salaires, ce qui existe déjà dans de nombreux pays.

Xavier Gaullier est sociologue, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

LIVRES

par Bernard Arnaud

L'argent, bon serviteur et mauvais maître

LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'ARGENT
de Bernard Perret
Seuil, 295 p., 130 F, 19,82 euros

Notre époque consensuelle raboterait-elle les ambitions ? C'est ce que l'on entend souvent. Cela est partiellement vrai. Encore faut-il que ce jugement ne serve pas de prétexte à ignorer tout ce qui se fait et s'écrit de neuf. Il y a encore des économistes qui pensent ! Bernard Perret, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le prouve. D'ambition, il n'en manque pas puisqu'il entend *« contribuer au renouvellement de la critique du capitalisme »*. Sa thèse est à la fois simple et audacieuse. Nous peinons à envisager le lien social autrement que sous la forme monétaire.

Dessinant les contours de la nouvelle *« civilisation de l'argent »*, l'auteur constate que l'argent ne cesse de conquérir de nouveaux territoires. Il devient la mesure de tout échange et de toute valeur. Or *« la monétarisation plus ou moins imposée de l'existence quotidienne a pour conséquence d'accroître la marginalisation et la dépendance économique des couches les plus défavorisées »*. La comptabilité nationale, rappelle Bernard Perret, est trompeuse. Elle élimine le non-monétaire. Peut-on pour autant abandonner la *« religion du taux de croissance »* ?

Mais l'auteur ne s'en tient pas à cette critique, que formule depuis longtemps la « troisième gauche ». Il examine aussi les défis nouveaux posés par la financiarisation. Par exemple : qui est aujourd'hui propriétaire de l'entreprise ? Celle-ci ne représente-t-elle qu'une valeur financière ? Ou bien est-elle une communauté de travail ? Avec le *« corporate governance »*, ou gouvernement d'entreprise, la confusion est grande. Le capital (de l'entreprise) est disséminé entre une multitude d'actionnaires. Les salariés-exploités d'aujourd'hui seront-ils les rentiers-exploiteurs de demain ?

Qu'est-ce que l'argent peut acheter et ne pas acheter ? Telle est la question. Le pouvoir d'attraction du marché n'est pas sans lien avec la démocratie et son idéal d'égalité. Le développement de la société de consommation est perçu aujourd'hui comme une conquête démocratique.

Certains aspects de la monétarisation du monde donnent le vertige. *« La notoriété (quelle qu'en soit la cause : être un truand notoire, ou mère de sextuplés, avoir été pris en otage ou avoir subi les assauts galants du président des Etats-Unis) se monnaie de plus en plus rapidement et cyniquement. »* Qui est sûr de résister aux sirènes ?

« L'expansion du marché » dans des domaines comme la santé ou les retraites est prévisible. Là encore, se dessine déjà un nouvel *« ordre monétaire »*. Or tout le monde n'a pas vocation à se passionner pour les cours de la Bourse, ni à gérer sa retraite future en comptable avisé.

La culture marchande gagne du terrain. Pourtant, comme le note Bernard Perret, reprenant une expression de Braudel, il n'y a pas de société viable à long terme sans *« économie du rez-de-chaussée »* : se nourrir, se loger, s'occuper des enfants, des vieux, se distraire, et, pourquoi pas, créer des œuvres d'art… L'histoire de notre civilisation matérielle, soulignait Braudel, ne saurait être confondue avec celle des échanges monétaires.

Finalement, l'auteur se prononce pour une conception plus communautaire de *« l'idéal démocratique »*. Il rejoint sur ce point le philosophe Charles Taylor. La thèse est discutable, et sera discutée. Elle est manifestement dans l'air.

hique oblige.
pour demain

La crise accélère les dynamiques régionales

Colloque
Beaucoup d'analyses et moins de prospective : cette année, la prudence était de mise chez les experts de la Coface

Depuis que l'Asie n'est plus un miracle et que les pays émergents tombent comme des châteaux de cartes sous l'effet de la crise financière, les experts en risques pays sont devenus des vedettes, dont les entreprises et les banquiers déboussolés par leurs déboires dans les terres lointaines s'arrachent conseils, analyses et prophéties. Sur ce créneau très ciblé, la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (Coface) occupe le devant de la scène. Elle a attiré nombre d'auditeurs lors de son colloque annuel qui s'est tenu le 26 janvier à Paris.

Il faut dire que la Coface convie toujours les pointures de la profession et a le chic pour dégoter quelques orateurs inconnus dont les titres laissent d'emblée deviner qu'ils ne peuvent avoir qu'un avis autorisé sur le sujet. Ainsi, cette année, pouvait-on croiser Kenneth Courtis, le chef économiste de la Deutsche Bank pour l'Asie, Jean-François Bayart, le directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), aux côtés de Sergueï Aleksachenko, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale de Russie, et de Loyiso Malunga Jiya, directeur d'une start-up en Afrique du Sud.

EMPRISE AMÉRICAINE

Comme à l'accoutumée, le ministre français de l'économie est venu, au cours du déjeuner, adresser ses encouragements aux aventuriers des temps modernes qui, en l'espace de moins de deux ans, ont eu à braver trois crises : asiatique, russe et maintenant brésilienne. Cette année, Dominique Strauss-Kahn s'est encore voulu rassurant. Bercy ne réduira pas la voilure sur sa politique d'assurance-crédit, dont la gestion revient d'ailleurs à la Coface. Les lignes de crédits garantis par l'Etat destinés soit aux grands contrats, soit à pousser les entreprises françaises sur les marchés difficiles ne seront pas amputées. Comme lors de sa précédente édition, le colloque fut consacré à disséquer les mécanismes et les conséquences de la crise. Beaucoup d'analyses et moins de prospective. Les experts ont préféré rester prudents. Certaines interventions n'en méritent pas moins d'être signalées.

Ainsi celle de Christophe Cordonnier, responsable risques pays au Crédit agricole-Indosuez, sur l'Amérique latine et celle de Gérard Wild, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), sur l'Europe centrale et orientale. Au moment de la crise russe, en août dernier, comme au moment de la crise brésilienne, deux questions se sont posées. La Russie allait-elle entraîner ses anciens satellites dans la débâcle ? Et, dans le cas du Brésil, comment les Etats-Unis seraient-ils affectés par l'effondrement du géant latino-américain ?

Les analyses de Gérard Wild et Christophe Cordonnier permettent d'éclairer deux dynamiques régionales opposées. Dans le premier cas, la crise financière va précipiter l'émancipation déjà bien engagée des Républiques d'Europe centrale vis-à-vis de leur ancienne puissance tutélaire, feu l'Union soviétique.

A l'inverse, la crise latino-américaine va accélérer la dollarisation de la zone. Car les Etats-Unis, dont le monopole monétaire vient d'être remis en question par la création de l'euro, vont profiter de l'affaiblissement du Brésil pour renforcer leur emprise sur le continent. *« Il est difficile d'imaginer que la proposition argentine d'échanger le peso contre le dollar américain ait pu être formulée sans l'accord des plus hautes autorités américaines*, explique Christophe Cordonnier. *La crise brésilienne est un problème pour les Etats-Unis compte tenu des liens économiques importants avec ce pays, mais elle est aussi une opportunité pour les Américains d'accélérer leur projet de bloc régional. »*

Le Brésil est dans une situation d'autant plus délicate à l'égard de Washington que, sans l'activisme du Trésor américain auprès du Fonds monétaire international, le plan d'aide de 41,5 milliards de dollars (36 milliards d'euros) n'aurait certainement pas été bouclé aussi rapidement.

A l'Est, c'est l'ancienne puissance – la Russie – qui se trouve en difficulté, alors que ses voisins font plutôt office de bons élèves. Une première surprise, d'abord, de l'aveu de Gérard Wild. Les Républiques d'Europe centrale ont beaucoup mieux résisté que prévu à l'effondrement de l'économie russe. Certes, les Bourses de Hongrie et de Pologne ont accusé le choc au lendemain de la dévaluation du rouble, le 17 août 1998. En quelques semaines, elles ont décroché de près de 30 % et les monnaies ont été attaquées. Mais la situation s'est depuis redressée.

ÉMANCIPATION

Comment expliquer cela ? *« Il existe encore des dépendances vis-à-vis de la Russie*, explique Gérard Wild, *mais elles sont devenues relativement moins importantes que les liens tissés avec l'Union européenne. »* Les dépendances financières sont ainsi très réduites. Seul accident constaté : la faillite, en septembre, d'une banque lettonienne, la Latvian Capital Bank, due à ses engagements sur les titres russes.

Sur le plan commercial, l'exposition est élevée pour les Républiques baltes (20 % des exportations de la Lettonie et 30 % de celles de la Lituanie dépendent de la Russie) mais moindre pour les pays les plus avancés dans leur rapprochement avec l'Union européenne (7 % pour la République tchèque, 10 % pour la Pologne). Ainsi, conclut Gérard Wild, *« le ralentissement de la croissance dans l'Union européenne et la concurrence accrue des pays asiatiques auront davantage d'influence sur ces pays que les difficultés de la Russie »*.

La résistance du bloc de l'Est pourrait au moins avoir une conséquence : inciter les investisseurs à venir placer une partie de leurs capitaux flottants dans ces pays voués, à terme, à une intégration à l'Europe des Quinze. D'ailleurs, selon une récente étude de Morgan Stanley, ce mouvement est déjà perceptible.

Laurence Caramel



Christophe Cordonnier
● A trente-sept ans, Christophe Cordonnier dirige l'équipe de recherche risques pays du Crédit agricole-Indosuez depuis 1997.
● Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est agrégé d'histoire et également docteur en histoire économique. Il participe par ailleurs au comité éditorial de la revue *Problèmes d'Amérique latine* (La Documentation française).

PARUTIONS

● LES GRANDES ÉCONOMIES EUROPÉENNES, de Jacques Mazier
Croissance exceptionnelle au cours des « trente glorieuses », montée du chômage de masse, intégration économique et monétaire croissante : de la reconstruction d'après-guerre au passage à la monnaie unique, les principales économies européennes ont connu les mêmes grandes évolutions. Pour autant, les trajectoires nationales, observe Jacques Mazier, ont été fort différenciées ; tout en se transformant, les modèles nationaux ont persisté : érosion et résistance du modèle allemand, épuisement sans renouvellement du modèle français, habileté italienne, *« stop and go »* et thatchérisme britannique, corporatisme et libéralisme espagnol.
Certes, au terme d'un douloureux processus de convergence monétaire, une nouvelle donne se dessine avec le passage à l'euro. Pour l'ancien chargé de mission à la direction de la prévision et au commissariat général au Plan, les risques de déséquilibre n'en demeurent pas moins réels. Salaires, budget, protection sociale, formes d'intervention publique : autant de domaines où, démontre-t-il, la convergence est loin d'être acquise. (La Découverte, « Repères », 128 p., 49 F, 7,5 €.)

● « MOUVEMENTS »
La revue *Mouvements* entend s'opposer à l'*« idéologie néolibérale »* sans se cantonner à la *« théorisation d'attitudes résistantielles, sentimentales (…) »*. C'est sur ces bases qu'elle publie un dossier sur la flexibilité. Celle-ci, selon *Mouvements*, ne serait pas *« par nature » une source d'efficacité économique, ni une solution miracle au chômage*. La *« financiarisation »* de la gestion des entreprises est, elle aussi, dénoncée.
Une réflexion sur l'impact de la réduction du temps de travail souligne que celle-ci contribue souvent à accentuer la situation défavorable des femmes dans le partage des tâches domestiques. Les dangers que comporte la flexibilisation dans une société qui fonctionne en flux tendus sont passés en revue.
Pour Gérard Alezard, président du groupe CGT au Conseil économique et social, le syndicalisme doit *« sortir de la seule contestation »* et faire des propositions afin de ne pas laisser le champ libre aux objectifs patronaux en matière d'organisation et de flexibilité. (N° 2, janvier-février 1999, La Découverte, 160 p., 75 F, 11,4 €.)

● « L'ÉCONOMIE POLITIQUE »
Revue trimestrielle publiée à l'initiative de l'association des lecteurs d'*Alternatives économiques*. Au sommaire, deux dossiers : l'économiste, conseiller du prince, et l'Europe après l'euro. (N° 1, 1er trimestre 1999, 116 p., 65 F, 9,9 €.)

● « RISQUES ». Les cahiers de l'assurance
Au sommaire, société : rente et risque (entretien avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie) ; techniques : le risque pays ; analyses : risque et environnement, la question des déchets. (N° 36, octobre-décembre 1998, 150 p., 190 F, 29 €.)

● « SOCIÉTAL ». L'analyse trimestrielle des réalités économiques et sociales
Au sommaire, les leçons de la crise financière (contribution de Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international), écologisme contre libéralisme, éclairages sur la richesse des nations. (N° 23, décembre 1998, 144 p., 125 F, 19 €.)

DÉPÊCHES

● **JEUNES DIPLÔMÉS.** L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) vient de publier la deuxième édition de *Pilote jeunes diplômés*, guide méthodologique destiné aux étudiants à la recherche d'un emploi.
La méthode utilisée est celle des *fasq (frequently asked questions)*, chaque chapitre s'efforçant de répondre – à partir d'interviews de consultants de l'APEC, de statistiques ou d'exercices pratiques – à l'une des questions que sont censés se poser les jeunes diplômés, depuis « *comment démarrer ma recherche ?* » à « *comment entamer ma période d'essai ?* ».
Renseignements : dans tous les centres APEC (liste sur le 3615 APEC ou, sur Internet, *www.apec.asso.fr*). 70 F TTC + 30 F de port.

● **PATRONS.** Chez les jeunes créateurs d'entreprise, la mode n'est plus au « requin », mais au « dauphin ». Une étude réalisée pour le Salon des entrepreneurs par Euro PME auprès de 1 344 répondants sur un échantillon représentatif de 10 000 créateurs montre qu'ils ne cherchent ni un statut valorisant ni des revenus maximum, mais qu'ils veulent ne dépendre de personne et combiner épanouissement personnel et passion professionnelle. Ils investissent surtout dans les services et dans le commerce.
Renseignements : 01-56-54-27-05.

AGENDA

● **ORIENTATION.** Comme chaque année, l'une des plus grandes manifestations d'information et d'orientation à destination des jeunes collégiens et lycéens, l'Aventure des métiers (100 000 visiteurs attendus), se déroulera du 4 au 9 février à la Grande Halle de La Villette, à Paris.
Nouveautés cette année : la présence accrue d'entreprises et le choix d'un thème auquel il est de plus en plus difficile d'échapper, la société de l'information et de la communication.
Renseignements : 01-40-20-03-90
ou http://Aventure-des-metiers.com

● **MULTISALARIAT.** Convaincu de l'avenir du salariat à temps partagé entre plusieurs employeurs, André Jourdain, sénateur du Jura et initiateur d'une proposition de loi visant à éliminer les obstacles juridiques au développement de cette formule, organise le 8 février au Sénat, à Paris, un colloque sur « Le temps partagé dans une logique de compétences » au cours duquel les intervenants témoigneront d'expériences pratiques, en France et en Europe, évalueront leur ampleur et s'interrogeront sur les conditions de leur développement.
Renseignements : 03-84-52-59-90.

● **EURO.** Pour la première fois depuis cinquante ans, l'hégémonie du dollar se trouve menacée par la création de l'euro. La guerre du dollar et de l'euro aura-t-elle lieu ? La stabilité du système monétaire et de l'économie mondiale en seront-elles affectées ? L'ESC Bordeaux organise, le 9 février, un débat animé par Serge Marti, rédacteur en chef adjoint au *Monde* et responsable du « Monde Economie ».
Renseignements : 05-56-84-55-58.

● **INTERNET.** Marketing, commerce électronique, recrutement, communication de et dans l'entreprise ou l'organisation, sécurité des données, services aux clients, formation : aucun de ces domaines n'échappe à la mise en réseau électronique. Le Salon On line, solutions Internet, dont la cinquième édition se tiendra du 9 au 12 février à Paris, propose une vingtaine de conférences spécialisées et une quinzaine de démonstrations d'exposants.
Renseignements : www.online99.integra.fr

● **NOUVEAUX EMPLOIS.** Intérim, télétravail, multisalariat, temps partagé, externalisation des tâches, détachement, mais aussi contrats aidés de tous types : les entreprises disposent d'une gamme de plus en plus étendue de formes d'emploi.
Le Salon professionnel des nouveaux emplois, les 10 et 11 février à Paris, se veut l'occasion, pour les dirigeants de PME-PMI ou les DRH de grandes entreprises, de s'informer, en une conférence et quinze ateliers-débats, sur ces opportunités.
Renseignements : 02-40-73-50-20.

● **SERVICES PUBLICS.** Répondre aux besoins des usagers, améliorer la qualité du service, maîtriser la gestion et les coûts, redéfinir les responsabilités des agents : les services publics ont entamé des mutations que leur réputation d'immobilisme dissimule aux yeux de l'opinion. L'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion consacre ses « *deuxièmes assises de la modernisation des services publics* » aux « *leviers de la réussite* » de ces mutations.
Renseignements : 01-42-27-93-33.

● **DROIT DU TRAVAIL.** La mondialisation de l'économie, tout comme l'unification monétaire européenne, présente des risques de dumping salarial et social mettant à mal les législations du travail de niveau national. Les développements d'une législation sociale européenne, l'accroissement du rôle du Bureau international du travail peuvent-ils constituer des alternatives plausibles ? Telles sont les questions qui seront abordées lors de la conférence sur « *le droit du travail dans le cadre de la mondialisation* » organisée par l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde les 6 et 7 mars à Paris.
Renseignements : 00-49-211-444-001/049.

SUR INTERNET

● **ASSOCIATIONS.** Afin de préparer les « *Premières assises nationales de la vie associative* », qui se tiendront à Paris les 20 et 21 février, le site animé par la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (Diises) et le Conseil national de la vie associative (CNVA) a ouvert une série de forums sur les thèmes qui seront abordés aux assises : bénévolat et salariat, relations avec les pouvoirs publics, Europe, citoyenneté associative, place des femmes, création d'emplois...
La navigation est un peu compliquée par l'abondance des liens de retour en arrière, mais le site propose quelques textes de référence (en particulier la circulaire du premier ministre et l'instruction fiscale de septembre 1998), des liens avec d'autres sites intéressant le monde associatif et des bibliographies, ces deux dernières rubriques pouvant être alimentées par les internautes eux-mêmes.
Adresse : www.vie-associative.gouv.fr/

● **AUDIOVISUEL.** Le site d'Auvicom, organisme paritaire agréé collecteur des fonds de la formation professionnelle pour les métiers de l'audiovisuel et des télécommunications, offre une rubrique emploi réservée exclusivement aux jeunes de moins de 26 ans recherchant des contrats de qualification. Les candidats déposent un CV, qui reste en ligne pendant trois mois maximum, et que les employeurs, ainsi que les organismes de formation, peuvent consulter. Au 26 janvier, il n'y avait que quatre CV, mais le service venait d'ouvrir.
Le site comprend par ailleurs des informations pour les salariés et les employeurs en matière de formation professionnelle.
Adresse : www.auvicom.asso.fr/

● **DAVOS.** Des sessions plénières du Forum de Davos, ainsi que les conférences de presse, sont transmises en vidéo et en direct sur le site de la conférence économique mondiale qui se tient à Davos du 28 janvier au 2 février. On trouve également sur le site le résumé quotidien des

Aux Pays-Bas, le nombre d'inaptes au travail se transforme en cauchemar social

LA HAYE
de notre correspondant

Comment une idée généreuse peut-elle se transformer en cauchemar politique, *sinon social* ? Les partenaires sociaux néerlandais, les experts des partis politiques, les assureurs privés et bien d'autres acteurs de la loi sur l'incapacité de travail (WAO) n'ont plus le temps de se poser cette question. Alors que l'on croyait le problème en voie de règlement, les récentes statistiques montrent que le nombre de bénéficiaires de cette assurance, sans équivalent en Europe, est en pleine croissance, après des années de baisse lente, mais régulière. Ce retour de manivelle est inquiétant, tant pour la sécurité sociale néerlandaise que pour l'équilibre de la coalition de centre gauche au pouvoir.

MANNE ÉCONOMIQUE DU GAZ

Quelques chiffres et un retour *en arrière* s'imposent pour comprendre l'ampleur du problème. Introduite en 1967, la WAO garantissait jusqu'à la retraite au moins 70 % du salaire aux personnes contraintes de quitter leur emploi pour des raisons physiques ou psychologiques. On estimait à 200 000 au maximum le nombre de bénéficiaires potentiels. La conjoncture le permettait, pourquoi s'en priver, pensaient alors la plupart des partis, quasi unanimes.

Treize ans plus tard, plus de 11 % de la population active bénéficiaient de la WAO. Le 3 septembre 1990, le premier ministre d'alors lâche dans un discours : « *La Hollande est malade.* » Ruud Lubbers assène que la société néerlandaise ne peut plus se payer le luxe d'entretenir presque 900 000 actifs sous le régime de la WAO. Comment en est-on arrivé là ?

Pendant les années de crise, patrons et syndicats ont trouvé dans la WAO un moyen de réduire les effectifs en douceur. Les salariés payant les cotisations, c'était tout bénéfice pour les premiers. Quant aux syndicats, ils faisaient passer plus facilement auprès de leur base la pilule des dégraissages massifs. Au bout du compte, la

Dérive
Près de 900 000 actifs néerlandais bénéficiant d'une assurance-invalidité se sont retirés du marché de l'emploi

pression de la WAO sur les salaires (les employés versant 13 à 15 % de leurs revenus bruts à la WAO) est devenue si élevée qu'il fallut intervenir, et vite.

En fait, les mesures prises n'ont fait baisser la courbe qu'à partir de la mi-1993, après avoir frôlé la barre des 925 000. Nombre de « WAOers », selon la terminologie appliquée aux bénéficiaires de la loi, ont été « réexaminés » et, si possible, contraints de reprendre un travail correspondant à leur état de santé. Parallèlement, la durée et la hauteur des indemnités ont été renégociées.

A la mi-1996, le nombre de bénéficiaires était proche de 850 000. C'était encore beaucoup, mais, l'économie s'étant améliorée, la WAO disparaissait de la liste des priorités des partenaires sociaux.

Comme d'autres secteurs de la couverture sociale, la WAO est partiellement privatisée le 1er janvier 1998. Désormais, ce n'est plus l'employé mais l'employeur qui cotise. Moins l'entreprise compte de « WAOers », moins ses primes sont élevées. L'objectif est clair : responsabiliser les patrons.

Faut-il voir dans ce transfert des charges, du salarié vers l'employeur, la raison du cri d'alarme lancé par Hans Blankert, président de la fédération des entreprises VNO-NCW ? Sans doute. Hans Blankert a profité de son discours du Nouvel An pour attirer l'attention des Néerlandais sur le fait que le nombre d'allocataires est remonté à 896 200.

Les causes ? Pour le patronat, le phénomène résulte d'un assouplissement discret des critères de contrôle qui réduit le nombre de retours au monde du travail. S'ajoute le fait que, depuis 1998, les fonctionnaires bénéficiant de la WAO sont désormais recensés comme tels. Hans Blankert réclame donc des mesures rapides. Sinon, déclare-t-il en substance, il faudra renégocier la hauteur et la durée des indemnités.

VISITES MÉDICALES

Le parti libéral VVD, membre de la coalition au pouvoir, soutient le VNO-NCW. Mais le premier ministre travailliste, Wim Kok, rappelle deux passages du programme commun de gouvernement : d'une part, il est question d'économiser 300 millions de florins (136 millions d'euros) sur le budget de la WAO, estimé à 20 milliards de florins (9,1 milliards d'euros) pour 1999 ! D'autre part, le texte stipule expressément qu'il n'est pas question de toucher aux indemnités.

En revanche, annonce est faite d'un plan, pour les semaines suivantes. Ce rôle difficile est dévolu à Hans Hoogevorst, le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, qui – le détail est piquant –, lorsqu'il était député libéral, militait pour une réduction des indemnités des WAOers... Aujourd'hui, il n'est plus question que de prévention, d'accroître les contrôles, et de favoriser la réintégration des bénéficiaires de l'assurance-invalidité. Hans Hoogevorst souhaite instaurer des « *normes objectives et uniformes* » pour les visites médicales obligatoires avant toute décision. Il annonce également une enquête sur le taux élevé (30 %) d'allocataires pour raisons psychiques. Le gouvernement veut enfin augmenter la fréquence des contrôles des médecins du travail, et promouvoir les emplois pour les personnes partiellement en incapacité de travail.

Il y a peu, l'opposition chrétienne-démocrate, le parti du premier ministre et même une association regroupant des bénéficiaires de la loi ont déposé leur propre plan de réduction du nombre d'allocataires. Ces questions feront l'objet d'un débat, puis d'un vote de la seconde Chambre du Parlement, début mars.

Pourtant, même si ces mesures se révélaient rapidement efficaces, le secrétaire d'Etat prévoit que le nombre de WAOers augmentera jusqu'à 930 000 en 2002. « *Ce chiffre serait plus élevé si nous restions les bras croisés* », se défend-il, avançant entre autres le vieillissement prévu de la population active, qui risque de se traduire par une recrudescence du nombre de personnes incapables de travailler. Et Hans Hoogevorst de reconnaître à voix haute ce qui n'avait jamais été formulé jusqu'à maintenant aussi clairement : « *900 000 Néerlandais sous le régime de la WAO, c'est déjà une honte.* »

Alain Franco

Repères

● Le taux de chômage aux Pays-Bas est passé de 12 % en 1983 à 5,2 % en 1997, et 3,7 % en septembre 1998 (dernière donnée disponible, corrigée des variations saisonnières).
A comparer à une moyenne de 9,8 % pour l'Europe des Quinze et à 11,9 % pour la France.
● La population active néerlandaise (6,5 millions de personnes en 1995) a crû régulièrement : 1,4 % par an en moyenne entre 1984 et 1997, avec une pointe de 1,9 % en 1995.
● Les excellentes performances des Pays-Bas dans le domaine du chômage s'expliquent en partie par l'importance du nombre de personnes retirées du marché du travail. En 1995, par exemple, le nombre de chômeurs indemnisés ou bénéficiant d'allocations de fins de droit s'élevait à 773 000 personnes. La même année, le nombre de bénéficiaires de la WAO s'élevait à 853 000.

Des apprentis français sur le chantier de Grand Bassam, en Côte d'Ivoire

Dès le matin, la température *grimpe jusqu'à* 32 degrés sur le chantier de Grand Bassam, une ville située à une quarantaine de kilomètres d'Abidjan (Côte d'Ivoire). A 13 heures, les jeunes doivent s'arrêter de travailler. Il fait trop chaud. Au programme de l'après-midi : sieste, courrier, papotages, balades...

Certes, ils sont là pour construire une Maison des apprentis. Mais le but premier de cette opération menée par l'organisation non gouvernementale (ONG) Apprentis bâtiment du monde (ABM) est de donner l'occasion aux quatorze apprentis français et aux vingt-six élèves ivoiriens de se rencontrer et d'échanger. Les jeunes sont encadrés par des accompagnateurs des deux pays et par une entreprise locale de bâtiment. Sur place, c'est le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP) de Côte d'Ivoire, membre d'ABM, qui assure la coordination de l'opération.

GÉOBÉTON

Les Français, élèves en classe de brevet professionnel (niveau IV) des centres de formation d'apprentis (CFA) d'Auxerre et de Pont-à-Mousson, sont arrivés le 18 janvier. Par vagues successives, cinq CFA viendront apporter leur pierre au chantier de Grand Bassam, qui s'étale sur trois ans, de 1998 à 2000, chaque groupe de Français effectuant un séjour de trois semaines. Les jeunes Ivoiriens sont, quant à eux, issus de quatre lycées techniques. La dernière phase devrait également réunir, l'an prochain, des apprentis canadiens.

L'aventure africaine des CFA français du bâtiment débute en 1992, ... une opération humanitaire ... mation en trois semaines. « *L'unique établissement existant était une paillotte* », se souvient Daniel Gombert, secrétaire d'ABM et chargé du développement au CFA d'Auxerre. Seuls des apprentis français étaient alors présents, avec leurs accompagnateurs, sur ce chantier dont ils avaient l'entière maîtrise.

Expérience
Depuis sa fondation, en 1993, l'organisme Apprentis bâtiment du monde a participé à plusieurs projets en Afrique

L'opération, dont le coût atteindra 500 000 francs, a été réalisée avec « *très peu de subventions* », précise Daniel Gombert, dont celles du Comité central de coordination de l'apprentissage (3CA) et du conseil régional de Bourgogne. Ce dernier, depuis, n'apporte plus de subsides. Des entreprises de l'Yonne ont modestement participé financièrement ; des tee-shirts aux motifs africains ont été vendus... pour boucler le budget.

C'est de cette expérience qu'est née ABM, en 1993. L'organisme, qui réunit aujourd'hui trente CFA dispersés dans toute la France, a depuis participé à plusieurs chantiers en Afrique, impliquant environ deux cents apprentis français. Mais il a toujours du mal à réaliser les montages financiers.

« *Nous apprenons beaucoup*, dit Mamoud, élève du CFA de Pont-à-Mousson, actuellement à Grand Bassam. *Ici, la mise en œuvre est plus* [...] *riel, vite comblé par leurs astuces et recettes miracles*, souligne Ugo Spalletti, son formateur. *Ce qui est une bonne expérience pour nos jeunes.* »

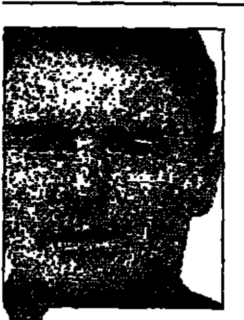
Ces derniers ont découvert un matériau nouveau : le géobéton. Constitué de latérite et de ciment, il sert à fabriquer des briques, mises ensuite sous presse et séchées au soleil. « *Un jeune Français a fait son mémoire sur ce matériau* », se félicite Charles Assoumou, conseiller en développement du FDFP. Pour poser ce matériau assez friable, les jeunes Ivoiriens, qui en ont l'habitude, « *étaient à l'aise*, observe Daniel Gombert. *Tandis que les jeunes Français ont ramé.* » A d'autres occasions, c'est l'inverse.

Avec le recul, Rodolphe, vingt ans, qui était en Côte-d'Ivoire l'an passé, estime que ce séjour africain ne lui a « *rien apporté sur le plan technique* ». Gaël, vingt et un ans, qui est allé au Mali en 1996 puis en Côte d'Ivoire l'an passé, juge, lui, que les méthodes apprises « *peuvent toujours servir. Et c'est un apport culturel. Avec le peu de moyens dont ils disposent, ils font de belles choses.* » Sur le chantier, les jeunes sont « *responsabilisés* », précise Ugo Spalletti. « *Ils sont répartis en sept ou huit équipes autonomes. Ils doivent assumer des conditions de travail très dures. Ils en reviennent plus matures.* »

La chaleur intense n'est pas la seule épreuve. « *La difficulté, pour les apprentis, c'est le dépaysement*, analyse Daniel Gombert. *Ils se retrouvent dans un monde complètement différent du leur, qui nécessite d'avoir suffisamment d'ouverture d'esprit pour l'accepter. Si ces actions peuvent participer à lutter contre la xénophobie, ce sera une bonne chose.* »

L'accueil des Ivoiriens semble avoir beaucoup marqué les apprentis. Certains sont revenus avec des tresses et des adresses. « *Là-bas, tout le monde sourit* », se souvient Rodolphe. Des liens, favorisés par les sorties culturelles, se sont créés entre les jeunes. « *Les Ivoiriens nous ont montré leur vie*, raconte Mamoud. *Ils veulent donner une bonne image de leur pays. Mais il y a beaucoup de pauvreté.* »

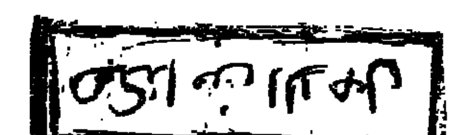
« *Voir les enfants faire la manche, c'est choquant sur le coup*, explique Gaël. *Mais après on se blinde.* » Certains ont eu du mal à vivre le dépaysement, habitués à leur petit confort. « *Les Ivoiriens sont dans la misère et font avec*, estime Rodolphe. *Moi, c'est vrai qu'au bout d'un moment, des choses me manquaient : ma petite maison, mon petit lit, ma voiture, mon McDo...* » Ce qui ne l'empêche pas d'avoir envie d'y retourner.



Daniel Gombert
● Diplômé d'un CAP de compositeur-typographe, Daniel Gombert n'a exercé ce métier que deux ans. Son goût du contact avec les jeunes, révélé chez les Eclaireurs de France, l'oriente vers le diplôme d'Etat de formation à l'animation (DEFA).
● En 1971, il est éducateur dans des centres de formation d'apprentis,

d'inaptes au travail
mar social

sur le chantier
Côte d'Ivoire



Conseil - Audit



Tempérament. La réussite du plus détonnant des acteurs de la téléphonie mobile en France tient en un mot. Rien d'étonnant si nos collaborateurs ont su séduire, en moins de trois ans, plus d'un million de clients - un record européen de croissance commerciale. Et rien d'étonnant si Benoît a rejoint les équipes Bouygues Telecom.

Associé au développement de notre service audit interne, vous participez à la réalisation de missions d'audit orientées dans les domaines suivants :
- la compréhension, l'optimisation des processus et de l'organisation des différents domaines d'activité de Bouygues Telecom,
- le diagnostic et l'analyse d'impacts financiers spécifiques à une problématique d'étude.

De formation Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur + Mastère ou IAE, vous êtes débutant ou possédez un an d'expérience acquise dans une structure d'audit interne ou au sein d'un cabinet. Vous avez une bonne connaissance des principes comptables et nécessairement une bonne pratique de l'anglais. Rigoureux et autonome, vos qualités d'écoute et d'analyse sont garantes de votre réussite et de vos perspectives *d'évolution au sein de notre société.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. JBA/AJ/LM à Bouygues Telecom, RHG, 51 avenue de l'Europe, 78944 Vélizy cedex. E-mail : jbarbier@bouyguestelecom.fr
Bouygues Telecom recrute : www.bouyguestelecom.fr



Bouygues Telecom

Vous avez du tempérament, nous l'affirmons.

Entreprise de conseil en stratégie et marketing située à Neuilly-sur-Seine, *nous nous sommes donné* pour mission d'aider les grandes entreprises de services à affronter la concurrence dans les secteurs en cours de dérégulation ou de mutation technologique.
Nous les aidons à formuler leurs nouvelles stratégies de développement, à *redéfinir leurs offres de service* et à adapter leurs dispositifs opérationnels. Pour contribuer à un fort développement commercial, nous recherchons

UN CONSULTANT SENIOR

A 30/35 ans, de formation supérieure (ESC, DESS, ...), consultant confirmé et commercial dans l'âme, vous avez acquis un solide savoir-faire en marketing stratégique ; nous souhaitons vous confier des missions d'études et de conseil *qui comporteront, pour* certaines, une dimension européenne.

Nos références alliées à vos compétences devraient vous permettre d'atteindre des objectifs ambitieux en vous appuyant sur une équipe solide et conviviale. Anglais et/ou Allemand nécessaires.
Réf. 20461/CS

UN CONSULTANT JUNIOR

Agé d'environ 25 ans, de formation supérieure *(ESC, DESS, ...)*, vous possédez une solide première expérience au sein d'une entreprise de services ou en cabinet conseil : vous participerez à la réalisation de nos missions en collaboration étroite avec un consultant senior. **Réf. 20461/CJ**



Merci d'écrire avec CV et prétentions en précisant *la référence à notre conseil : TPA - 54 boulevard* Saint-Michel - 75006 Paris.

LE GROUPE BERNARD BRUNHES

Recherche pour son *PÔLE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES en plein développement*

Consultant Senior

Vous avez environ 35 ans et une grande disponibilité ?
Une formation en Sciences Humaines et/ou Economiques ?
5 ans d'expérience de Conseil auprès des Collectivités Territoriales ?
(organisation, gestion des ressources humaines, développement local...)
Vous pourrez conduire des missions complexes de conseil et d'appui et contribuer à notre réflexion méthodologique ?

... Venez participer à notre expansion.

Adressez lettre de motivation, CV et prétentions à
BERNARD BRUNHES CONSULTANTS,
PÔLE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
89, rue du Fbg Saint-Antoine - 75011 PARIS



BERNARD BRUNHES CONSULTANTS

---

conduire des projets sensibles

Chef de projet ou Consultant

Vous cherchez aujourd'hui un projet fort et souhaitez passer d'une logique de productivité à une logique de mobilisation des hommes.
Nous [illegible] proposons d'intégrer une structure très réactive à [illegible] par la très grande diversité [illegible]

Vous êtes une femme [illegible] d'écoute et d'action, ca[illegible] d'importantes réunions, poss[illegible] qualités de négociateur et un soli[illegible] sens.
Une expérience militante en a[illegible] un plus.
Pugnace, vous savez « [illegible] » votre stress et possédez [illegible] présence [illegible] la relation.
Une expérience de conseil est [illegible] pour les chefs de projet.
Vous parlez anglais couramment ou une autre langue.

[illegible] *mes spécialistes de la conduite de* [illegible] de changement politiquement, [illegible] *ent et humainement sensibles.*

[illegible] MF de CA en 98, dans le public ou le privé, dans le monde syndical, associatif en France, en Grande Bretagne, en Allemagne, [illegible] en Italie.
[illegible]
[illegible] :
[illegible] ur atteindre rapi[illegible]

Valeurs

Il faut écouter avant de pa[illegible]
Un homme drôle ne peut pas être mauvais
C'est au pied du mur qu'on voit le maçon



HERBEMONT ■ CÉSAR ASSOCIÉS

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez votre cv avec photo et lettre manuscrite sous réf à : Christine Boulin
HERBEMONT CESAR & ASSOCIES - 24, bd des Iles - 92442 Issy les Moulineaux CEDEX.
Lire notre livre « La stratégie du projet latéral » paru chez Dunod vous permettra de préparer votre entretien.

Marketing Communication

Christine DANDONNEAU (DUGARD),
qui vient d'intégrer le cabinet au titre de consultante,
et toute l'équipe d'EVALUANCE Conseil vous souhaitent
une excellente année 1999.

9, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS
Tél : 01 47 20 26 36 - evaluanc@club-internet.fr



Evaluance CONSEIL



Conseil - Audit

UN CONSUL... SENIOR

UN CONSUL... JUNIOR



Juristes - Ressources humaines



IBM, leader mondial de l'informatique à la pointe de la révolution du e-business, recherche des

Juristes

Au sein de la direction juridique, vous assurerez le management des opérations sur des dossiers complexes *et participerez* aux activités de mise en place des alliances, fusions et acquisitions du groupe IBM.

Diplômé(e) d'un 3ème cycle en droit français ou belge, vous avez 3 à 7 ans d'expérience, idéalement complétés par une formation en droit anglais ou américain (MBA ou LLM).

A l'aise dans les négociations, vous êtes capable de prodiguer des conseils avisés et de résoudre les litiges. En vous appuyant sur votre personnalité de grande envergure et votre dynamisme, vous saurez être autonome et faire évoluer votre carrière au sein de notre groupe.

Pour ce poste basé à Paris, des déplacements en France, Belgique et Luxembourg sont à prévoir.

L'anglais courant est nécessaire.

Si vous ne voulez pas passer à côté des enjeux de demain, adressez votre dossier de candidature sous la réf. MO/0199 à IBM, Direction du Recrutement, service 9000, 92066 Paris La Défense cedex.

Pour en savoir plus : http://www.ibm.fr

* e-business : pour que votre carrière soit complète

add e to your career*

e-business

IBM

Solutions pour une petite planète

Au sein de la Direction des Affaires Juridiques, vous êtes rattach au Responsable des Etudes et Conseils Juridiques.

Juriste conseil confirmé

Vous conseillez avec pertinence en matière de droit bancaire. Vous assurez le suivi de l'ensemble des questions juridiques liées à l'activité du réseau. Vous rédigez les actes juridiques et les études spécifiques pour la mise à jour de notre documentation. Force de proposition, vous participez à l'élaboration de contrats et concevez de nouveaux produits.

De formation supérieure juridique (DESS, DEA...), vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 8 années. Votre aisance relationnelle, vos capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse sont vos atouts pour réussir. Autonome, vous êtes organisé et maîtrisez les outils de bureautique (Word en particulier).

Vous êtes intéressé ? Adressez vite votre dossier de candidature, sous référence JC/99, à CCF, Pascale Etorre, 103 avenue des Champs-Elysées, 75419 Paris cedex 08.

CCF

L'efficacité discrète d'une grande banque

Jeune juriste d'affaires h/f

CDD 18 mois

Après un DESS (ou DEA) Affaires (matières de droit privilégiées : sûretés et garanties, bancaire et fiscal, sociétés, procédures collectives, immobilier), vous avez vécu *une première expérience professionnelle* (cabinet d'avocat, administrateur judiciaire, conseil d'entreprise...).

En liaison avec notre actionnaire, vous détecterez et rapporterez les éléments qui pourraient justifier la **mise en place de garanties de passif.**

Au-delà de votre compétence technique, la richesse de votre personnalité sera un atout important.

Ce poste basé à Paris est à pourvoir rapidement.

Pour un premier contact, merci de téléphoner à notre Conseil, les mercredi 3 ou jeudi 4 uniquement, de 14 à 19 heures au **04 93 37 65 28.**

PSYMARK®

JCDecaux



Leader mondial du Mobilier Urbain, réalisant plus de 50 % de son CA à l'international, notre Groupe est aujourd'hui présent dans 1200 villes à travers le monde et poursuit son développement dans 23 pays : Europe, Amérique du Nord et du Sud, Australie et Asie. Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons pour notre Direction juridique un(e)

JURISTE EN DROIT PUBLIC

A 28/32 ans environ, diplômé(e) d'un troisième cycle de Droit Public, ou équivalent (Sciences Po serait un plus), vous avez impérativement une expérience significative dans le domaine des marchés publics ou des concessions de service public.

Vous aurez la responsabilité de l'élaboration de réponses aux appels d'offres français et internationaux, du suivi des contrats et de la gestion des contentieux.

Vous parlez anglais couramment. Vos qualités relationnelles vous permettent de vous adapter à des interlocuteurs variés.

Pour ce poste basé à Neuilly (92), nous recherchons un candidat motivé, imaginatif, rigoureux et pragmatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. B 9 0204 à Béatrice Galievsky, Favereau Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 Paris.

JCDecaux

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI & ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de Paris

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons plusieurs

COLLABORATEURS

Avocats H/F

dans les domaines suivants :

Droit des Sociétés

Vous interviendrez sur des opérations de fusions, d'acquisitions et de restructurations de sociétés cotées et non cotées, prises de participation, LBO, joint-ventures, etc.

Droit Financier

Vous interviendrez sur des opérations financières complexes : financements structurés (financements d'acquisition et d'actifs), financements de projets, restructuration de dette, crédits syndiqués, etc.

Agé de 28/30 ans, *vous avez une formation juridique supérieure complétée* par un diplôme IEP, école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP) ou LLM/LLB. Votre première expérience de 3/5 ans au sein d'un cabinet d'affaires à vocation internationale vous a permis d'acquérir une excellente formation et la pratique de transactions importantes et de montages complexes. Vous avez démontré vos capacités de rigueur, d'initiative et de travail en équipe. Vous avez une très bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV) à Nathalie Maréchal-Weiss
De Pardieu Brocas Maffei & Associés, 64/66 avenue d'Iéna, 75761 Paris Cedex 16.

Une fonction complète : stratégique et opérationnelle

Notre groupe anglo-saxon de prestations de services et de sécurité auprès des compagnies aériennes connaît en Europe une très forte croissance. Pour accompagner notre développement en France, nous recherchons notre

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FORTE DOMINANTE RESSOURCES HUMAINES

400 KF + ***ANGLAIS***

En lien direct avec la Direction Générale France et Angleterre, vous êtes responsable de l'ensemble des fonctions liées aux Ressources Humaines : paye/administration, relations sociales, formation, recrutement, carrières.

Par ailleurs, assisté(e) d'un Chef Comptable, vous supervisez les fonctions administratives et financières de l'entreprise.

De formation Bac +5, ESC ou maîtrise de gestion + DESS RH ou droit social..., votre acquis professionnel s'est développé d'abord et avant tout sur tous les aspects sociaux et juridiques de la fonction RH, ainsi que la gestion des hommes dans des métiers très opérationnels s'appuyant sur une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée.

Vous avez également une expérience du contrôle et de la supervision des fonctions financières et administratives de la vie de l'entreprise. Vous cherchez à confirmer et affirmer votre goût pour une responsabilité globale, pour mieux structurer et accompagner le développement d'un groupe ambitieux.

Pour ce poste basé dans le Nord de Paris, veuillez adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rém. actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo 92563 Rueil Malmaison cedex, s/réf. 56.8270/LF sur lettre et env.
E-mail : fb@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Notre groupe international renforce sa structure Ressources Humaines et souhaite intégrer un :

Juriste en droit social h/f

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous intervenez comme conseil et assurez le suivi et la mise en application de la réglementation du travail. Vous préparez les réunions avec les instances représentatives du personnel et organisez les élections professionnelles.

A 30/35 ans, de formation juridique, vous avez complété votre cursus par un DESS ou un DEA en droit social. Vous justifiez d'une première expérience en milieu industriel ou comme conseil au sein d'une organisation professionnelle, voire en cabinet.

Cette fonction exige un esprit d'analyse et de synthèse, et de la diplomatie. L'anglais serait apprécié.

Ce poste est basé en Franche-Comté et ouvre à des perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature, sous référence 01/04/LM, à CAPFOR CENTRE EST SA - BP 1995 - 4, rue Gabriel Plancon 25020 BESANCON cedex.

CAPFOR

Consultez nos offres d'emplois sur http://www.capfor.com

REPRODUCTION INTERDITE

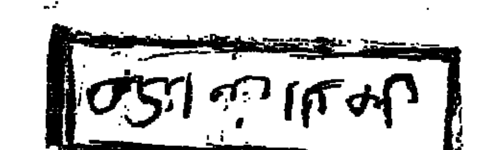
e conseil
nfirmé

CCF

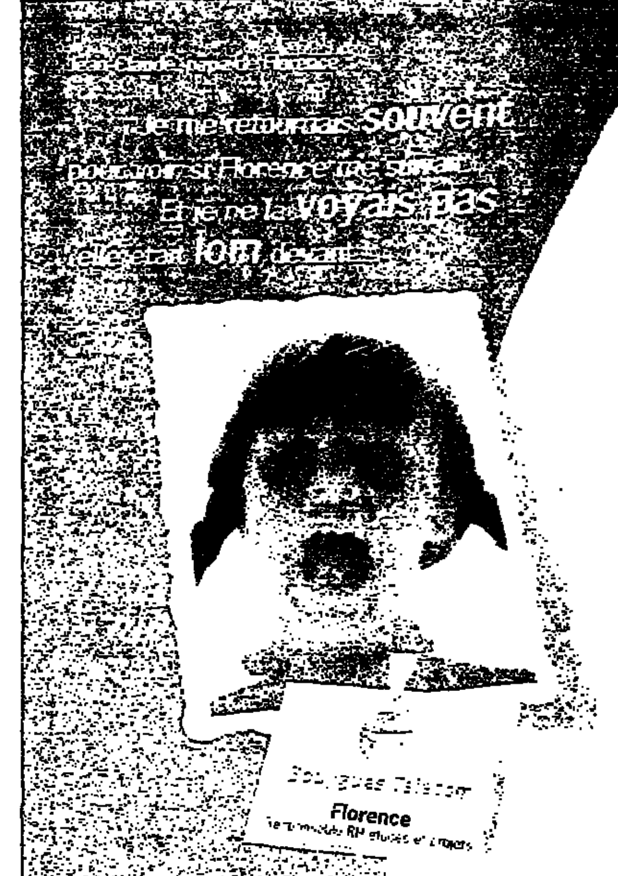
ROIT PUBLIC

UX

Le monde des cadres



Gestion - Finance



Tempérament. La réussite du plus détonnant des acteurs de la téléphonie mobile en France tient en un mot. Rien d'étonnant si nos collaborateurs ont su séduire, en moins de trois ans, plus d'un million de clients - un record européen de croissance commerciale. Et rien d'étonnant si Florence a rejoint les équipes Bouygues Telecom.

Rattaché au Responsable des rémunérations, vous participez à la mise en œuvre de notre politique de rétribution. A ce titre, vous prenez en charge l'administration d'enquêtes de rémunération externes, en relation avec vos interlocuteurs internes et des intervenants extérieurs. Vous réalisez des études (analyses de compétitivité, de cohérence, suivi de l'évolution de masse salariale, simulations...) et produisez des tableaux de bords et des outils statistiques. Vous élaborez les supports de communication pour les opérationnels.

De formation supérieure Bac + 5 (DESS, ENSAE...), vous êtes jeune diplômé ou avez une première expérience professionnelle de 1 à 2 années. Outre vos qualités d'analyse et de synthèse, vous possédez de solides compétences en micro-informatique (pratique d'Access et d'Excel indispensable) ainsi que dans le traitement statistique *de données.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. JBA/AN/LM à Bouygues Telecom, RHG, 51 avenue de l'Europe, *78944 Vélizy cedex. E-mail : jbarbier@bouyguestelecom.fr*
Bouygues Telecom recrute : www.bouyguestelecom.fr



Bouygues Telecom

Vous avez du tempérament, nous l'affirmons.

La Direction juridique et fiscale d'un grand établissement financier recherche

UN GESTIONNAIRE FISCAL DE HAUT NIVEAU

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous définirez et mettrez en place des procédures fiscales dont vous contrôlerez la bonne application. Vous suivrez les opérations des services et participerez à l'établissement de l'impôt à titre prévisionnel.

Maîtrisant la comptabilité bancaire, vous manifestez une très forte motivation pour la fiscalité et vous montrez ouvert aux aspects économiques et financiers. Vous êtes de préférence, ancien(ne) élève de l'Ecole Nationale des Impôts ou titulaire d'un des diplômes suivants : maîtrise de gestion, *DESCF, DECF.*

Doté d'un esprit rigoureux et logique, vous possédez une aptitude à communiquer, le sens des relations humaines et le goût des contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence 386 sur l'enveloppe, à SAFARI, 17, boulevard Poissonnière, 75082 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

UNE VOLONTÉ D'INNOVATION PERMANENTE AVEC, POUR LIGNE CONDUCTRICE, LA SIMPLIFICATION DE L'AVENIR DES CLIENTS. UNE OUVERTURE INTERNATIONALE TOUJOURS PLUS LARGE. UN ÉTAT D'ESPRIT PRIVILÉGIANT L'ENTHOUSIASME, L'INITIATIVE ET LA CRÉATIVITÉ PARTAGÉ PAR 1300 COLLABORATEURS... AINSI, LE GROUPE CARDIF, SOCIÉTÉ DE PARIBAS, A SU IMPOSER, NON SEULEMENT UNE GAMME DE PRODUITS COMPÉTITIFS D'ASSURANCE-VIE, DE PRÉVOYANCE, D'ÉPARGNE ET DE COUVERTURE DE RETRAITE, MAIS AUSSI UNE NOUVELLE CONCEPTION DU MÉTIER DE FINANCIER.



Valorisez votre expérience des contextes internationaux !

RESPONSABLE COMPTABLE

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

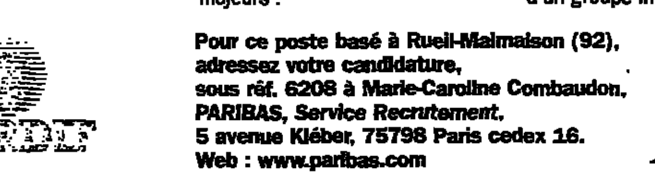
Rattaché au Directeur Comptable, vous prenez la responsabilité du suivi comptable des cinquante entités étrangères du groupe Cardif (y compris l'élaboration des comptes *consolidés) et de la réalisation* de missions d'assistance auprès des comptables locaux.

En étroite relation avec la Direction Internationale, les Contrôles Financier et Budgétaire, et l'Informatique, vous encadrez et animez une équipe de 5 comptables expérimentés.

Les objectifs de votre mission s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- optimiser l'organisation,
- faire progresser les collabora*teurs en France et à l'Etranger,*
- garantir la fiabilité des données comptables ainsi que le respect des délais.

De formation supérieure (grande école de commerce option gestion finance), vous possédez un très bon niveau d'anglais professionnel. Ce poste nécessite des déplacements à l'étranger. *Votre expérience réussie d'au* moins 5 ans (acquise soit en cabinet d'audit, soit au sein d'une entreprise) vous permet de maîtriser les techniques de l'assurance-vie dans le contexte d'un groupe international.



Pour ce poste basé à Rueil-Malmaison (92), adressez votre candidature, sous réf. 6208 à Marie-Caroline Combaudon, PARIBAS, *Service Recrutement,* 5 avenue Kléber, 75798 Paris cedex 16. Web : www.paribas.com



CARDIF

PERRIER-VITTEL FRANCE produit et commercialise une dizaine de marques d'eaux (Perrier, Vittel, Quezac, Valvert, Contrex, ...) et réalise un CA de plus de 4 milliards de francs. La Direction du Contrôle de Gestion s'étoffe et recherche un(e)

Contrôleur de Gestion

Vous assurez le reporting PERRIER VITTEL FRANCE pour le Groupe. Vous êtes responsable du suivi de l'une de nos marques (compte d'exploitation global incluant les aspects industriels) et de l'analyse des performances de chacune d'entre elles sur les marchés français et étrangers. Enfin, pour la Direction du Contrôle de gestion France, vous assurez l'administration de l'outil de construction budgétaire développé sur ESSBASE et participez à la mise en place de SAP/R3.

A 27/30 ans environ, diplômé d'une Ecole de Commerce, vous justifiez d'une expérience assez large de la fonction, acquise au sein d'un groupe industriel de dimension internationale et idéalement partenaire de la grande distribution. Doté d'une réelle aptitude à la gestion de *bases de données, vous utilisez couramment EXCEL et si possible ESSBASE. Une expérience* sur SAP/R3 serait particulièrement appréciée. Enfin, vous maîtrisez l'anglais et si possible une autre langue.

Ce poste est *basé à Issy-les-Moulineaux (92).*

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous la réf. 304N à : B & C° 66, avenue Victor Hugo - 75116 Paris. E-mail : boutier.co@wanadoo.fr.

PERRIER VITTEL S.A.
Groupe Nestlé

La Documentation française, éditeur et centre de documentation public, recherche pour son site d'Aubervilliers :

un CONTROLEUR DE GESTION

junior (H. ou F.), jeune diplômé(e) bac + 5,
sortant d'école ou avec une première expérience,
école de commerce, DESS ou IUP de gestion.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. avec prétentions ***(sous réf. 9901)*** à :
LE MONDE PUBLICITE 21 bis, rue claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le* ***jeudi***

■ ***Sur Minitel***
3615 LEMONDE (2,23 F/min)

■ ***Sur Internet***
http://www.lemonde.fr/emploi

Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Sur la rive gauche, nous avons une idée très précise de vos perspectives.

La BICS - Banque Populaire est une banque régionale à statut coopératif implantée sur la région sud de Paris depuis 1922. Elle compte un réseau de 86 agences, 1 [illegible] collaborateurs et sa clientèle se compose essentiellement de particuliers, professionnels/artisans et PME/PMI. La BICS - Banque Populaire poursuit son développement et recherche

Jeunes Diplômés

Ecoles de commerce *troisième cycle de gestion*

Jeunes diplômés Bac + 4/5 en gestion/finance (ESC, DESS), nous vous proposons d'entreprendre un parcours en exploitation commerciale avec une évolution rapide vers des responsabilités d'encadrement.

Après un cycle de formation de 9 mois alternant séminaires et mise en situation au sein de notre réseau, vous accéderez à des postes de Conseiller de Clientèle Professionnelle au sein d'une équipe de création d'agence. Il s'agit d'un poste "tremplin" pour ensuite prétendre à la responsabilité d'un centre de profit.

Une première expérience bancaire ainsi que l'exercice d'une première activité commerciale seraient appréciés.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature (lettre, CV, photo) s/réf. [illegible] à notre conseil FAVREAU Consultants, Isabelle WESTPHAL, 52 rue de la Fédération, [illegible] PARIS.

BICS - BANQUE POPULAIRE



Le monde des cadres

Gestion Finance

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Marketing - Communication

Dirigeants

Formation professionnelle

Pour insérer vos annonces dans la rubrique "FORMATION PROFESSIONNELLE" Contacter le :
☎ 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38

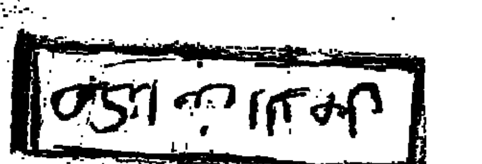
ation

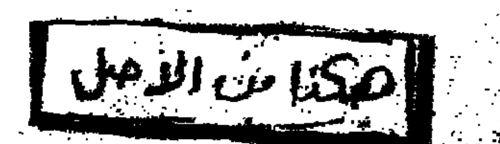
Formation
ofessionnelle

Cadres Commerciaux

Carrières internationales

FORMATION





Carrières internationales

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux

Organisme Institutionnel du Pas-de-Calais comprenant 200 agents recherche son

Directeur des Services aux Entreprises h/f

Auprès du Directeur Général, vous optimisez la qualité des prestations à destination des entreprises de la circonscription et contribuez à la promotion de l'image de l'institution auprès des acteurs économiques en animant un service de 30 personnes. Vous assumez également la fonction de Chef de marché Commerce.

Plus particulièrement, vous avez pour mission de diagnostiquer les attentes des entreprises pour proposer, organiser et suivre des axes de soutien à leur développement. En tant qu'interlocuteur privilégié des unions commerciales, vous animez le tissu commercial de la circonscription. Vous représentez l'organisme auprès des administrations de l'Etat, des instances régionales, départementales et locales ainsi que des agences de développement.

Enfin, vous présentez aux instances dirigeantes les plans d'actions et les propositions budgétaires formulées par les chefs de marchés et exécutez ces budgets.

De formation grande école de commerce, âgé de 35 à 45 ans, votre expénence professionnelle a été acquise en entreprise ou en structure de développement économique publique ou privée. Votre aisance relationnelle, vos capacités de négociation et de management d'équipe sont des atouts supplémentaires. La pratique de l'anglais et la connaissance du tissu économique local sont souhaitées.

Merci d'adresser votre candidature CV, *lettre, photo et prétentions sous réf.* 54/903 *à notre conseil* KEY MEN, 96, *rue Nationale* 59800 Lille.




---

membre de SYNTEC

Responsable Agence de Développement Economique

Forte de sa position privilégiée, jouxtant l'Aéroport de Lyon-Satolas et sa plate-forme multimodale -enjeu majeur des 30 prochaines années en Rhône-Alpes- la Communauté des Communes de l'Est Lyonnais C.C.E.L. (30 000 habitants) met en place, avec l'appui du Conseil Général du Rhône, son agence de Développement Economique.

Rapportant au Président, vous animez les actions de développement auprès des entreprises du territoire, prospectez et accueillez de nouveaux acteurs désireux de s'y implanter, en partenariat avec les structures de promotion de la région lyonnaise, mettez en place l'Observatoire foncier, assurez la communication. Un poste polyvalent, nécessitant autonomie, capacité à conduire des projets et faciliter leur financement et à être le fédérateur d'interlocuteurs très divers.

De formation supérieure commerciale, bac + 3 et plus, de préférence en Développement Economique Local, AES ou Ecole Supérieure de Commerce, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans une agence de collectivités publiques, un organisme de développement ou reconversion industrielle, une CCI ou un organisme financier spécialisé. Crédibilité et force de propositions sont vos atouts pour réussir votre mission. Statut cadre de la fonction publique ou contractuel de droit privé.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous réf. 672.01 à CERA, 1, avenue Georges Pompidou, BP 3211, 69403 Lyon cedex 03.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA



VILLE DE CREIL

33 000 habitants dans l'Oise

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SELON CONDITIONS STATUTAIRES

Collaborateur direct du Maire, il a la responsabilité de l'ensemble des services et des projets de la ville-centre d'une agglomération qui, par son importance, est la 5ème de la couronne parisienne.

Une compétence confirmée dans le domaine financier et dans celui de la gestion des ressources humaines est demandée.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Creil avec CV et photo, sous double enveloppe, avec la mention "personnel" à l'adresse suivante : ***Monsieur le Maire de Creil Cabinet - B.P. 76 - 60109 CREIL Cedex***



LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

1 412 000 habitants - Budget 7,5 milliards de F - 5 100 agents

Recrute par voie de concours sur titre les 7 et 8 avril 1999

40 ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS,

Mission :
Placé(e) sous l'autorité du Responsable, vous interviendrez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, auprès de toutes personnes en difficulté se présentant ou signalées à la circonscription.
Vos domaines d'intervention seront notamment :
- le protection de l'enfance,
- l'insertion (RMI, jeunes de 18-25 ans, chômeurs de longue durée),
- le logement, le fond social du logement,
- l'aide aux plus démunis.

Profil :
- être titulaire du diplôme d'Etat d'assistant social,
- avoir des aptitudes au travail en équipe et des qualités relationnelles.

Vous bénéficierez :
- de la rémunération statutaire et du régime indemnitaire,
- de nombreuses prestations sociales proposées par l'Association du personnel,
- de l'avancement à la durée minimum,
- des possibilités de formation.

Date de clôture des inscriptions : 7 mars 1999

Retrait des dossiers et renseignements :
Direction des ressources humaines - Bureau des Concours - 2/16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE Cedex. Tél. 01-47-29-38-41

EST DE LA FRANCE

Responsable des marchés publics

Vous serez amené à contrôler la mise en œuvre de l'intégralité des procédures particulières concernant la passation *d'appels d'offres d'études, de travaux et de fournitures au plan technique.* Conseil auprès des directions opérationnelles, vous coordonnerez l'ensemble des procédures de marchés publics et auditerez la rédaction des pièces techniques générales et particulières.

Que vous soyez ingénieur de formation, ou autre, tout en disposant d'une expérience significative, vous justifiez d'une excellente expertise des procédures de marchés publics, acquise le cas échéant au sein d'une collectivité locale ou auprès de l'administration.

Subtil praticien, vous avez le sens des initiatives et savez être rigoureux quant aux procédures d'application des règles des marchés publics. Vous disposez, en outre, d'aptitudes rédactionnelles, d'une bonne maîtrise de l'informatique, et la pratique courante de l'allemand serait fortement appréciée.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir nous adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et prétentions), sous la référence 76846, à Press Emploi, BP 513, 75423 Paris cedex 09, qui nous le transmettra.

Grand Angoulême District

Attaché juridique

membre de SYNTEC

15 communes, 107 000 habitants. Structure intercommunale en pleine expansion

Sous la responsabilité de la Directrice des services administratifs, vous serez chargé d'assurer :
- le conseil juridique et l'instruction des procédures contentieuses ;
- la gestion des assurances ;
- la préparation et le suivi des séances de Conseil, Bureau et Commissions ;
- la gestion administrative du Syndicat Mixte de gestion d'un site de loisirs ;
- l'organisation de l'Action Culturelle Décentralisée ainsi que la réalisation de tous ses supports de communication.

De formation supérieure en droit public (maîtrise, DESS, DEA), vous avez une première expérience d'au moins deux ans dans des fonctions similaires.

Votre sens de la communication et de la diplomatie associé à vos qualités de rigueur et capacités d'analyse vous permettront de réussir dans ce poste.

Recrutement contractuel ou statutaire (attaché territorial).

Adresser CV, lettre manuscrite de motivation, photo et prétentions sous réf. 295 à notre conseil MULTICIBLES, *Karine Defrance* 37, rue Carnot, 86000 Poitiers



DIRECTEUR(TRICE) DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Membre du collectif de direction, vos missions s'inscriront dans un cadre intercommunal.

A partir des orientations municipales, vous serez plus particulièrement chargé(e) de déterminer les axes d'intervention de la direction.

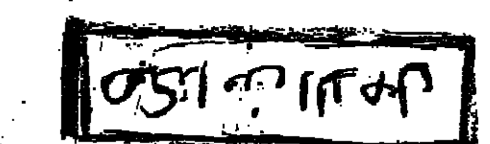
Assurant l'interface entre les Élus et les acteurs du développement économique, vous contribuerez :
- ✔ à développer le partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités voisines, le Conseil Général et Régional,
- ✔ à améliorer la connaissance du tissu industriel et économique,

et encouragerez les initiatives et actions créatrices d'emplois.

Avec votre collaborateur direct, responsable de l'emploi et de la formation, vous impulserez les actions du secteur au travers des outils locaux : mission locale intercommunale, boutique emploi et centre de formation municipal.

Doté(e) d'une connaissance approfondie du monde économique, de la gestion financière, administrative et des collectivités locales, vous êtes sensible à la problématique de l'emploi et disposez des qualités indispensables au travail partenarial.

Merci d'adresser votre candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitæ à : ***Monsieur le Député-Maire - Direction des Ressources Humaines - 18 boulevard de l'Hôtel de Ville - 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE.***



INITIATIVES LOCALES

Avis de concours de la fonction publique territoriale

LE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

recrute :

Par voie de concours sur titres, pour les besoins de la Direction de la Solidarité et de la Santé

⇨ **Quatre ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIF, spécialité Assistante Sociale**

Les dossiers de candidature devront être retirés à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation du Département de la Corse du Sud, 8, cours Général Leclerc, à partir du *27 janvier 1999*.

Ces dossiers devront être déposés ou envoyés, le cachet de la poste faisant foi, pendant un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis de concours dans la presse.

Le présent avis fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs du Département

LE CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE

organise des concours sur titres avec épreuve,

❑ ***MÉDECIN territorial : 18 postes***

dont 7 à temps complet et 11 à temps non complet (80%, 60% et 50%),

ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre prévu à l'article 22 du décret n° 98-68 du 2/02/1998 (modifiant le décret 92-851 du 28/08/1992) et visé aux articles L 356.2 ou L 366 du Code de la santé publique.

Domaines concernés : P.M.I. ; promotion de la santé, contrôle des lois d'aide sociale, C.P.E.F.

❑ ***ASSISTANT territorial socio-éducatif : 15 postes***

dont "assistance de service social" ☞ 12 postes
"conseil en économie sociale et familiale ☞ 2 postes
"éducation spécialisé" ☞ 1 poste

ouvert au candidats titulaires des diplômes d'Etat correspondant.

Pour chacun des concours, l'épreuve consistera en un entretien avec le jury et se déroulera à partir du 21 avril 1999.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés à la Direction des Ressources Humaines
Hôtel du Département - 84909 AVIGNON Cedex 9.

ou envoyés aux intéressés sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe (21 x 29,7 cm), affranchie à 4,50 Frs et libellés à leurs nom et adresse.

Date de clôture des inscriptions : 20 mars 1999 minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Renseignements : 04.90.16.13.62 ou 04.90.16.13.89

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN EXAMEM PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE

D'EDUCATEUR CHEF TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS

ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants - (femme ou homme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 8 avril 1999

Date des épreuves : à partir du 8 juin 1999.

Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville - PARIS 19ème.

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la région Ile-de-France 3, rue de romainville - 75940 PARIS Cedex 19

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN EXAMEM PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE

DE REDACTEUR CHEF TERRITORIAL

ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des rédacteurs (femme ou homme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 30 mars 1999

Date des épreuves : 26 mai 1999.

Lieu des épreuves : CENTRE LA PLAINE 114-116, avenue du Président WILSON 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la région Ile-de-France 3, rue de romainville - 75940 PARIS Cedex 19

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie organise DEUX CONCOURS

d'ANIMATEUR TERRITORIAL

1) Un Concours externe sur titres avec épreuve pour pourvoir 9 postes, ouvert aux candidats titulaires du Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEPJ).

2) Un Concours interne sur épreuves pour pourvoir 9 postes répartis ainsi :

- **6 postes réservés aux fonctionnaires territoriaux et agents non titulaires des collectivités territoriales remplissant les conditions suivantes : - être en fonctions ou en congés régulier au 28/10/1998 ; - justifier de 4 années de services publics effectifs au 01/01/1999 dans des fonctions d'animateur.**
- **3 postes réservés aux agents publics justifiant de 4 ans de services publics effectifs au 01/01/1999.**

Concours Interne : - épreuves d'admissibilité : Mardi 11 Mai 1999
- épreuves d'admission : à partir du 28 juin 99.

Concours Externe : - épreuves d'admission : à partir du 28 juin 1999.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés sur place ou demandés par écrit (joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 Frs et libellée aux nom et adresse du candidat) du 10 Mars au 9 Avril 1999 auprès du **CDG 74 - 1 rue Jean Jaurès - B.P. 118 - 74003 ANNECY Cedex.** *Les dossiers d'inscription d0ment complétés devront être renvoyés ou déposés à l'adresse ci-dessus, pour le : 9 Avril 1999, date limite de dépôt des dossiers, le cachet de la poste faisant foi.*

Gestionnaires et financiers

(38.000 habitants)- Seine-Saint-Denis - recrute selon conditions statutaires son

Directeur Financier H/F



A la tête du service financier de la ville, vous animerez une équipe de 11 collaborateurs et serez responsable d'un budget de 400 millions de francs. Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, vous serez membre de l'équipe de Direction.

En relation avec les différents Directeurs, vous préparerez et exécuterez le budget et participerez activement à la définition des grands équilibres budgétaires. Vous élaborerez des analyses financières et fiscales. Vous assurerez la gestion de la dette et développerez une gestion de trésorerie efficace. Vous mettrez en place et veillerez au suivi d'outils de contrôle de gestion fiables, tant pour la ville que pour les établissements publics rattachés, les associations et la société d'économie mixte. Vous assurerez en interne une mission d'expertise et de conseil.

De formation supérieure, vous possédez une expérience réussie de plusieurs années dans un poste similaire. Vous disposez d'une forte capacité d'analyse, de rigueur, de qualités d'animation d'équipe et maîtrisez la négociation avec différents partenaires. Votre forte motivation s'accompagne d'une grande disponibilité.

La rémunération statutaire est assortie d'un régime indemnitaire et d'une prime annuelle.

Le prochain recensement de la population peut laisser présager des perspectives de carrière attrayantes.

Le poste est à pourvoir au cours du 1er semestre 1999.

Ville de Rosny/sous-Bois

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, 20, rue Rochebrune, 93111 ROSNY SOUS BOIS.

Chargé de mission «Innovation».

membre de SYNTEC

ATLANPOLE
L'Esprit Technopolitain

Technopole de la région nantaise, nous contribuons au développement d'une dynamique de l'innovation au service des acteurs économiques et scientifiques, avec le support d'un fort consensus institutionnel. Pour renforcer notre équipe nous recrutons un chargé de mission chargé de la détection de projets industriels innovants autour de la métropole de Nantes/Saint-Nazaire.

Vous visitez les entreprises industrielles ou de service (mécanique, électronique, nouvelles technologies de l'information...) pour transformer des idées en projets industriels viables. Avec l'appui de nos équipes vous évaluez, sélectionnez et accompagnez les porteurs de projets en animant un réseau d'experts (juridique/financier/marketing...) et de partenaires institutionnels.

A 30/35 ans, ingénieur de formation, vous êtes passionné par la création d'entreprise et tout ce qui touche à l'innovation. Vous parlez couramment anglais et souhaitez mettre votre fibre entrepreneuriale au service d'une région attachante. Si ce profil vous correspond, merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence 445-7, à SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.



La Ville de MORLAIX

(Finistère - 18 000 habitants - Sous-Préfecture) recrute (par mutation ou détachement)

SON DIRECTEUR DES FINANCES ET DE LA GESTION
(Cadre d'emploi des attachés)

☞ vos missions :

- Animer les différents services placés sous votre responsabilité : Finances - comptabilité marchés publics - cellule économique et économat.
- Elaborer, suivre et contrôler l'exécution des budgets de la Ville et des structures intercommunales.
- Gérer la dette et la trésorerie, la programmation des investissements et leur financement.
- Developper des procédures d'analyse financière et de conseil auprès des autres directions de la Ville.
- Piloter et suivre les dossiers administratifs et financiers qui vous seront confiés.

☞ vos qualités et compétences :

- Vous aimez le travail en équipe dans un esprit de rigueur.
- Vous avez une expérience significative dans les domaines des finances, de la comptabilité publique et du développement local.

Votre rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
Poste à pourvoir immédiatement - Date limite des dépôts de candidature **20 février dernier délai.**

Adresser lettre manuscrite + CV + Photo à : *Mr le Maire - place des otages - 29201 MORLAIX*
Renseignement : Michel SALAUN ☎ 02.98.63.10.81 Ressources Humaines

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne

Le centre Interdépartemental de Gestion de La Grande Couronne de la Région Ile-De-France

Le Centre Interdépartemental de Gestion de La Petite Couronne de la région Ile-de-France (centre organisateur)

ouvrent

Un concours sur titres avec épreuve (entretien) pour l'accès au cadre d'emplois des assistants medico-techniques territoriaux (spécialité manipulateur d'electroradiologie)

(homme ou femme)

- Date limite de dépôt des dossiers d'inscriptions : 11 février 1999
- Date des epreuves : à partir du 11 mars 1999.
- Nombre de postes mis au concours : 12
- Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville - Paris 19ème

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :
Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile-de-France
3, rue Romainville - 75940 Paris Cedex 19

Pour insérer vos annonces dans la rubrique

"INITIATIVES LOCALES"

Contactez le : ☎ 01-42-17-39-42 - (Fax : 01-42-17-39-38)